

B- Annexes :

- ✓ Documents annexés
- ✓ PV de synthèse
- ✓ Réponse ORANO PV synthèse
- ✓ Réponse ORANO à la MRAe
- ✓ Révision allégée PLU
- ✓ Résumé non technique Bis
- ✓ Avis du conseil municipal de Bessines
- ✓ Avis CC ELA
- ✓ Information absence avis Folles
- ✓ Information absence avis Fromental
- ✓ Compte rendu réunion du 15 janvier
- ✓ Verbatim réunion 15 janvier
- ✓ Compte rendu réunion du 31 mars
- ✓ Verbatim réunion 31 mars
- ✓ Avis insertion Le Populaire
- ✓ Avis insertion Union & Territoires

PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE des observations du public

I - Rappel de l'objet de la consultation parallélisée :

Il s'agit d'une demande d'autorisation environnementale déposée par la société Orano Mining relative au projet "Pilote de recyclage des batteries" au sein du site industriel de Bessines.

La société bénéficiait d'une autorisation du 11 octobre 2023 pour une durée de deux ans. L'objet de la présente demande répond à un besoin de poursuivre la recherche de façon pérenne pour valider à terme un process industriel en vue de développer l'activité de retraitement des batteries.

Références :

- Code de l'environnement et son article L.181-10-1 et suivants
- Arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2025- 125 du 19 décembre 2025
- Loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte

II - Déroulement de l'enquête :

Par arrêté préfectoral (cité en référence), Monsieur le Préfet de la Haute Vienne a prescrit une consultation publique par voie électronique relative à la demande d'autorisation environnementale. D'une durée de trois mois, cette consultation s'est déroulée du 12 janvier (8 h 30) au 13 avril 2026 (17 h 30).

Deux réunions publiques ont été organisées :

- Le 15 janvier de 18 h 00 à 22 h 00 dans les locaux du musée URËKA
- Le 31 mars de 18 h 00 à 22 h 00 dans les locaux de la maison des sports

Deux permanences ont été tenues par le commissaire enquêteur en mairie de Bessines sur Gartempe le 4 février et le 6 mars 2026.

La population a été informée par :

- Une insertion dans deux journaux locaux (Le Populaire du Centre et Union & Territoire)
- Par un affichage sur les lieux du projet
- Par un affichage dans les communes situées dans un rayon de 2 km autour du site
- Par un flyer "Parlons-en !" déposé par les services de La Poste dans les boîtes aux lettres des habitants de Bessines

La consultation a été annoncée :

- Sur le site de la préfecture : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/publication-du-public/consultation-en-cours>
- Sur le site dédié à la consultation : <https://www.registre-dematerialise.fr/7008>

La population avait à sa disposition pour donner son avis :

Le registre dématérialisé, le registre papier déposé en mairie, par courrier postal auprès de la mairie à l'attention du commissaire enquêteur.

III - Ambiance durant l'enquête :

L'enquête a très peu mobilisé la population, le public qui a participé à cette consultation a surtout souhaité obtenir des informations. Le projet n'a fait l'objet d'aucune opposition.

IV - Observations et participation du public

Bilan de la participation :

Registre dématérialisé	Registre papier	Déposé en mairie	Pendant les permanences	Par courrier postal	Total
14	0	0	0	0	14

Une contribution provenant d'une même adresse IP n'est pas nécessairement rédigée par la même personne. Toutefois, on constate que 6 observations proviennent d'un même IP et 3 également d'un autre même IP

Bilan des Avis :

Avis	Registre dématérialisé	Registre papier	Déposé en mairie	Pendant les permanences	Par courrier	Total
Favorable	8	0	0	0	0	8
Défavorable	1*	0	0	0	0	1*
Non exprimé	5	0	0	0	0	5

* contribution hors sujet

Tableau de fréquentation sur le site internet dédié :

2467 visiteurs sur le site				
1208 visiteurs ont téléchargé un document et 11 ont déposé une contribution				
Avis de consultation	Arrête préfectoral	Étude d'impact	Étude des dangers	Présentation non technique
210	187	136	122	119
1485 téléchargements ont été réalisés				

Contributions déposées :

Total des contributions déposées	Doublon	Hors sujet	Anonyme
14	1	1	6

Synthèse des observations : registre dématérialisé

Thèmes abordés	total
Biodiversité	4
Choix du site	1
Dangers	3
Incendie	2
Déchets	2
Dossier	4
Écologie	1
Économie locale	3
Économie	3
Incidence sur les sols	1
Aide financière	1
Emploi	4
Incidence sur la vie locale	4
Indépendance énergétique	3
Industrie	4
Informations	1
Pollution	1
Recyclage	3
Risques	2
Trafic routier - Travaux	2
Souveraineté	3

Synthèse des questions posées lors des deux réunions publiques :

Lors de la première réunion d'information, les questions ont été posées par seulement deux personnes, leurs questions peuvent être regroupées ainsi :

Une demande d'information sur le projet, sur son but, le type de batteries traitées, la nature du projet (prototype ou industriel), pourquoi le recyclage se limite aux batteries des voitures.

Des interrogations sur les risques potentiels causés par l'émission de fumées, de métaux dégagés dans l'atmosphère et sur le recyclage des eaux du process.

Les avantages induits pour l'économie en général et l'économie locale en particulier. L'usine de recyclage sera implantée à Dunkerque et pourquoi pas à Bessines.

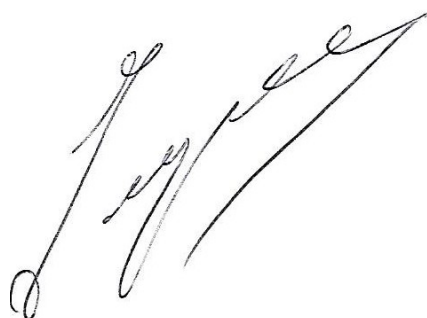
Lors de la seconde réunion, une seule personne a posé trois questions relatives à la technologie et au process de démantèlement, à l'évolution future du parc automobile et en complément de l'étude d'impact, sur la consommation d'eau.

Le porteur de projet ORANO a apporté des précisions claires et précises, celles-ci n'ont fait l'objet d'aucune observation et questions supplémentaires. Le projet de recyclage des batteries a été bien accueilli par la population présente à cette réunion.

Conformément à l'article 10 de l'arrêté préfectoral cité en référence, je vous transmets la synthèse des observations du public. Selon ce même article, un mémoire en réponse me sera transmis par vos soins dans un délai de 5 jours à compter de ce jour

Limoges le 14 avril 2026

Gérard JAMGOTCHIAN
commissaire enquêteur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Jamgotchian', written in a cursive style.



ORANO MINING CIME

CENTRE D'INNOVATION EN MÉTALLURGIE EXTRACTIVE

DATE **17 AVRIL 2026**

N/REF. **CIME/DIR-LD/FD-2026/0224**

OBJET **Mémoire en réponse au Procès-Verbal du Commissaire Enquêteur concernant la synthèse des observations du public, émises lors de la Consultation Parallélisée du 12 Janvier au 13 Avril 2026 relative à la Demande d'Autorisation Environnementale déposée par ORANO MINING pour son projet « Pilote de Recyclage des Batteries »**

Établissement de Bessines
2 route de Lavaugrasse
87250 BESSINES/GARTEMPE
Tél. : +33 (0)5 87 59 00 10

Affaire suivie par :

*DEHUYSER Laure
laure.dehuyser@orano.group
Tél. : 06.27.66.34.19*

A l'attention de Monsieur le
Commissaire Enquêteur, Gérard JAMGOTCHIAN,

Monsieur,

Par la présente, vous trouverez ci-joint notre mémoire en réponse à votre Procès-Verbal de Synthèse des avis du public, émis le 13/04/2026, relatif à la Consultation Parallélisée du 12 Janvier au 13 Avril 2026, suite à la Demande d'Autorisation Environnementale déposée par ORANO MINING pour son projet « Pilote de Recyclage des Batteries » à Bessines sur Gartempe (87).

Préambule

A la suite de la consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale déposée par Orano Mining pour son projet « Pilote de recyclage des batteries », le commissaire enquêteur a transmis au pétitionnaire un procès-verbal de synthèse des observations le 13 avril 2026. Le présent document constitue la réponse apportée par le pétitionnaire au procès-verbal.

Retour sur le déroulement général de la procédure

La consultation du public s'est déroulée pendant 3 mois, du 12 Janvier au 13 Avril 2026, sur le territoire des 4 communes concernées par le périmètre de l'étude d'impact environnemental du projet : Bessines-sur-Gartempe, Châteauponsac, Fromental et Folles. Orano Mining, en tant que pétitionnaire des autorisations demandées et acteur du territoire, constate une mobilisation faible du public pendant la consultation et une tonalité générale des avis très largement favorable au projet. Cela confirme que le projet fait l'objet d'un accueil favorable sur le territoire, que ses enjeux sont perçus comme limités (par sa localisation au sein des parcelles d'un site industriel existant et par ses impacts maîtrisés et très limités) et qu'Orano Mining bénéficie d'une relation de confiance avec le territoire, comme en témoignent également les avis favorables des collectivités. Enfin, l'avis de l'autorité environnementale a souligné la qualité et la complétude de l'étude d'impact, et a formulé plusieurs remarques et recommandations auxquelles Orano a répondu dans le temps de la procédure, le 9 Avril 2026.

Orano Mining
Siège social : 125, avenue de Paris
92320 CHÂTILLON France
Tél. : +33 (0)1 34 96 30 00
Société Anonyme au capital de
25 207 343 €
501 493 605 RCS Nanterre

Réponses aux avis du public en ligne et en réunion publique

Questions en ligne

Les questions déposées en ligne ont fait l'objet de réponse écrite individuelle sur le registre numérique. Ces réponses sont reproduites ci-après.

Contribution n° 4, 07/02/2026, 08:42

Quel est le nombre d'emplois directs et indirects que va proposer ce projet sur notre commune de Bessines ?

Réponse d'Orano Mining

Le projet présenté en consultation du public correspond à la pérennisation et l'optimisation d'un pilote de recyclage déjà existant. Cette demande vise à pérenniser l'exploitation de ce pilote et donc à pérenniser les emplois qui ont déjà été créés par Orano, à savoir 10 emplois sur la commune de Bessines. Ce nombre devrait rester stable. En termes d'emplois indirects, il est très difficile de les quantifier, mais ces pilotes amènent régulièrement des visiteurs qui logent et se restaurent à Bessines, soutenant ainsi l'activité de certains commerces de la commune.

Contribution 5, 07/02/2026, 08:48

A l'heure où le gouvernement met beaucoup d'argent dans les projets à enjeux français, combien d'aides financières ont été placées ? A quel niveau : département, région, nationale ?

Réponse d'Orano Mining

Le programme de recyclage des batteries pour ce pilote financé par Orano a été considéré comme un projet stratégique et a ainsi bénéficié du support du plan France Relance pour un montant de 5,1 millions d'euros et d'une subvention complémentaire de la région Nouvelle-Aquitaine pour un montant de 334 k€. De plus, un projet de formation initié par la région Nouvelle-Aquitaine BATTENA devrait soutenir des partenaires dont Orano qui devrait bénéficier de 59,7 k€ de France 2030 dans le cadre de l'appel à projets Compétences et Métiers d'avenir, portant sur des formations de la batterie.

Contribution 6, 09/02/2026, 08:45

J'ai pu voir dans l'actualité que les batteries de voiture en feu étaient difficiles à éteindre et qu'elles présentaient une contrainte supplémentaire pour les pompiers ? La caserne de Bessines est-elle équipée pour répondre à un évènement de ce type ?

Réponse d'Orano Mining

L'étude de dangers (volume 3 du dossier d'enquête) présente de manière exhaustive les risques identifiés, notamment le risque incendie, ainsi que les mesures prévues pour les prévenir et en assurer la gestion.

Parmi ces mesures figurent notamment :

- Un contrôle rigoureux des batteries entrantes, excluant celles présentant un gonflement, une déformation, des dommages ou une absence d'identification (ces batteries sont isolées immédiatement). Ce contrôle prévoit aussi une mesure des tensions des batteries et une vérification de leur température, par biais d'une caméra thermique.
- Un tri et un stockage séparé des matériaux combustibles ou conducteurs, avec des armoires équipées de sprinklers pour les batteries chargées et déchargées, implantées à l'écart de tout autre bâtiment ou zone de stockage.
- La mise en œuvre d'une procédure de noyage des batteries en cas de doute.
- Une maîtrise thermique du local de stockage reposant sur une ventilation adaptée, un contrôle de la température et l'éloignement des sources de chaleur.
- Un système de détection incendie performant et conforme à la réglementation en vigueur.
- Des dispositifs d'extinction appropriés : accès rapide à l'eau, réserves suffisantes et système de noyage des batteries (détaillés au chapitre 9 du volume 3, et plus particulièrement au point 9.3).

Les dispositions constructives des bâtiments traitant les batteries incluent des matériaux résistants au feu, des exutoires de fumée, des zones de rétention et des systèmes de sécurité intégrés (détection incendie et sprinklage).

Le site fait l'objet d'exercices réguliers en lien avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours). La conception de l'installation du pré-traitement a par ailleurs intégré des échanges et des adaptations conformes aux recommandations du SDIS, telles que l'installation de doubles portes coupe-feu extérieures avec ouverture manuelle depuis l'extérieur, adaptées aux interventions des sapeurs-pompiers.

Pour finir, le centre de secours de Bessines est équipé d'un fourgon pompe tonne (FPT) qui dispose des moyens de luttés contre les feux de batteries électriques.

Contribution 8, 10/02/2026, 15:49

D'où viennent les batteries ? de France ou d'ailleurs ?

Réponse d'Orano Mining

Les batteries traitées dans le cadre des installations de Bessines peuvent provenir de France ou d'Europe. L'installation demeure un pilote industriel, qui traite de très faibles volumes dans un objectif d'optimisation des procédés, et non une installation de type usine industrielle destinée à recycler de gros volumes de batteries de fin de vie.

Contribution 9, 12/02/2026, 10:17

Bonjour,

Je me permets de commenter afin de savoir quel volume de batteries ce pilote de recyclage est en mesure de traiter sur une année complète.

Par ailleurs, je souhaiterais également savoir si l'entreprise locale SIRMET, qui s'occupe de la collecte des composants électroniques et des batteries dans notre commune, est associée ou mise à contribution dans le cadre de ce projet.

Réponse d'Orano Mining

Le pilote est dimensionné pour le traitement maximum d'une à deux batteries de véhicules électriques par jour. Ce pilote a pour principale vocation de finaliser la R&D du programme de recyclage et d'en optimiser les conditions opératoires, afin de définir et sélectionner le procédé qui pourra être mis en œuvre à l'échelle industrielle.

A noter que les batteries de véhicules électriques faisant l'objet d'une réglementation spécifique nécessitant un agrément dédié pour leur entreposage, leur transport et leur traitement, il n'est aujourd'hui pas possible de faire appel à SIRMET qui ne dispose pas de cet agrément.

Questions en réunions publiques

Le PV de synthèse des observations recense les questions posées en réunion publique d'ouverture et de clôture et constate que « Le porteur de projet ORANO a apporté des précisions claires et précises, celles-ci n'ont fait l'objet d'aucune observation et questions supplémentaires. Le projet de recyclage des batteries a été bien accueilli par la population présente à cette réunion. »

Avis des collectivités et autorités

La consultation du public a donné lieu à 4 avis de personnes publiques consultées dans le cadre de la procédure (Communauté de communes Elan, Communes de Bessines-sur-Gartempe et de Châteauponsac, Autorité Environnementale) et deux notifications d'absence d'avis (pour les communes de Folles et de Fromental), ainsi réputés favorables. L'avis de l'Autorité environnementale (Ae) délibéré en date du 17 Février a fait l'objet d'un mémoire en réponse de la part du pétitionnaire et publié sur le site de la consultation le 9 Avril 2026.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout échange complémentaire et pour la suite des démarches à venir, en lien avec notre Demande d'Autorisation Environnementale déposée pour le Projet « Pilote de Recyclage des Batteries ».

Veillez recevoir, Monsieur JAMGOTCHIAN, l'expression de nos respectueuses salutations.

Laure DEHUYSER

Responsable du service Pilotes
Recyclage des Batteries
Orano Mining / CIME



ORANO MINING CIME
CENTRE D'INNOVATION EN MÉTALLURGIE EXTRACTIVE

DATE **09 AVRIL 2026**
N/REF. **CIME/DIR-LD/SDD/FD-2026/0220**
OBJET **Réponse d'Orano Mining à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité
environnementale Nouvelle Aquitaine relatif au projet de recyclage de
batteries à Bessines sur Gartempe**

Établissement de Bessines
2 route de Lavaugrasse
87250 BESSINES/GARTEMPE
Tél. : +33 (0)5 87 59 00 10

Affaire suivie par :

DEHUYSER Laure
laure.dehuyser@orano.group
Tél. : 09 77 43 81 41

**Mission Régionale d'Autorité
environnementale Nouvelle Aquitaine
Cité administrative
Rue Jules Ferry
33000 Bordeaux**

Attention de Cédric GHESQUIÈRES

Monsieur, Madame,

Par la présente, vous trouverez ci-joint nos réponses aux différentes recommandations de votre avis NA-2025-010983/GUNENV du 17/02/2026 relatif au projet de recyclage de batteries à Bessines sur Gartempe.

« Recommandation 1 : apporter la démonstration de la compatibilité du projet avec les dispositions du règlement d'urbanisme communal. »

Comme indiqué dans le Paragraphe 3.2.2.3 du volume 1 de la demande d'autorisation environnementale (DAE), dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bessines-sur-Gartempe approuvé par le conseil municipal le 6 avril 2018 en vigueur au moment du dépôt du DAE, le CIME occupait deux principales zones distinctes :

- une première partie en zone Ux (zone urbaine à vocation d'activités économiques), qui comporte les bâtiments industriels et de recherche ;
- une seconde en zone Nc (zone naturelle de carrière) comprenant la plus grande partie du SIB et notamment les terrains appartenant aux anciennes mines, mais ne comportant pas de constructions à l'exception des installations de stockage du minerai.

Orano Mining
Siège social : 125, avenue de Paris
92320 CHÂTILLON France
Tél. : +33 (0)1 34 96 30 00
Société Anonyme au capital de
25 207 343 €
501 493 605 RCS Nanterre

Au moment du dépôt du DAE par Orano Mining, une révision allégée était engagée afin de rendre compatible le projet aux dispositions du PLU. Cette révision allégée est achevée et le projet est pleinement compatible à l'urbanisme.

Vous trouverez en pièce jointe, le compte-rendu de la Mairie de Bessines-sur-Gartempe du 06/02/2026 statuant sur la révision allégée du PLU de l'Etablissement Orano Mining de Bessines sur Gartempe en application de l'article L. 153-34 du Code de l'Urbanisme. Cette révision allégée du PLU permet désormais d'avoir l'intégralité de l'implantation du pilote batteries en zone constructible. Au titre de cette zone sont autorisées, entre autres « les installations classées pour la protection de l'environnement (autorisation et déclaration) ». Un permis de construire a en conséquence été déposé et reçu par Madame la Maire de Bessines sur Gartempe le 16/03/2026 afin de régulariser cette situation et que ce projet soit parfaitement compatible en en accord avec les dispositions d'urbanisme en vigueur.

« Recommandation 2 : compléter le dossier du projet par l'ajout d'un résumé non technique reprenant les principales parties de l'étude d'impact. »

Un résumé non technique de l'étude d'impact reprenant les principales parties de l'étude d'impact disponible dans le volume 2, est produit. Celui-ci est communiqué à l'autorité compétente et mis en ligne sur le registre dématérialisé associé à la consultation du public.

« Recommandation 3 : actualiser le dossier en y faisant figurer le périmètre de protection d'un captage d'eau potable et d'évaluer si la réalisation du projet est compatible avec les activités et usages autorisés dans son règlement. »

L'étude d'impact présente la situation du projet par rapport aux périmètres de protection des captages AEP.

Selon l'arrêté portant déclaration d'utilité publique DCE/BURAM n°2012.049, relative à la protection sanitaire de la prise d'eau de "Beissat" dans la Gartempe à Peyrat-de-Bellac, le CIME n'est pas localisé dans un périmètre de protection éloigné mais dans une zone de vigilance, correspondant "à la partie du bassin versant qui s'étend en amont hydrologique de la prise d'eau jusqu'à une distance de 10 km". Cette zone n'entraîne pas de prescriptions ou recommandations particulières mais une vigilance de la part des différents services (chargés de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement, de la police de l'eau et de la pêche, etc.) au contrôle des installations soumises à leur pouvoir de police, notamment afin de prévenir tout rejet accidentel ou intentionnel et toute dégradation de la qualité des cours d'eau.

Pour mémoire, le projet n'est à l'origine d'aucun rejet d'effluent industriel vers le milieu naturel. Par conséquent, la réalisation du projet est compatible avec les activités et usages susvisés.

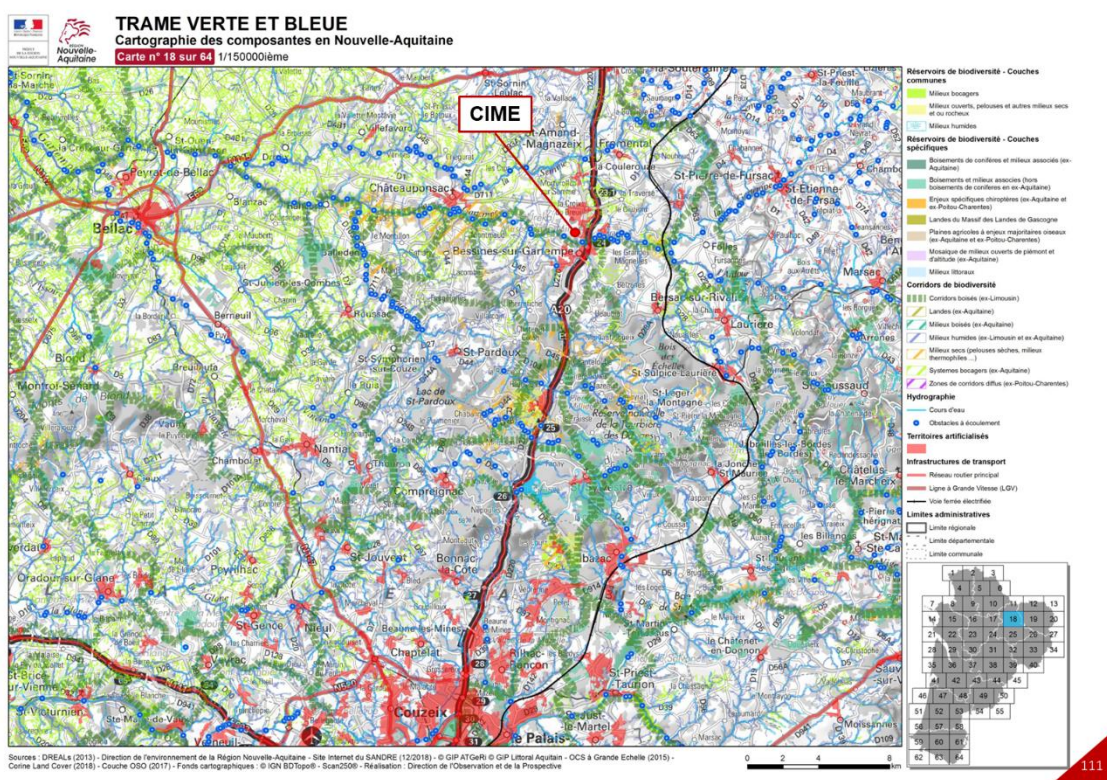
« Recommandation 4 : le dossier indique que le projet de réaménagement du programme pilote n'aura pas pour conséquence d'augmenter sa consommation actuelle en eau potable qui mériterait toutefois d'être précisée, de même que la part qu'elle représente. »

Les pilotes industriels de pré-traitement et hydrométallurgie représentent une consommation en eau potable de l'ordre de 340 m³ / an, ce qui correspond à 9,7% de la consommation du CIME et 6,4% de la consommation du site Orano de Bessines.

« Recommandation 5 : actualiser le dossier en y faisant figurer la nouvelle carte des continuités écologiques applicables au site du projet. »

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) est un document de planification régionale. Schéma stratégique pour la Région et ses habitants, il définit un cadre fédérateur pour un aménagement durable permettant d'amorcer collectivement les transitions environnementales, sociales et territoriales. Le SRADDET Nouvelle-Aquitaine en vigueur a été approuvé par le préfet de région le 18 novembre 2024.

La figure suivante présente la localisation des corridors écologiques situés à proximité du CIME sur la base des données de 2018 et 2019.



Il est à noter que les corridors ont été définis au niveau régional par modélisation des territoires les plus perméables pour assurer la connexion de réservoirs d'une même sous-trame. Ils ne peuvent être interprétés tels quels à l'échelle locale, la précision de leur représentation cartographique ne le permettant pas. Les corridors modélisés doivent être interprétés au niveau local en fonction des connaissances disponibles et des activités humaines connues ou en projet.

« Recommandation 6 : compléter l'étude d'impact sur ce sujet insuffisamment abordé, en évaluant plus précisément les opérations et travaux nécessaires au démantèlement et à la remise en état du site, ainsi que leurs impacts prévisibles, en apportant des précisions sur l'évacuation et la prise en charge des différents déchets liés à l'exploitation du site par des filières agréées. Le cas échéant, des mesures d'évitement et de réduction des impacts liés à ces opérations sont à définir et à détailler. »

Tout exploitant d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, (ICPE) doit obligatoirement s'assurer, lorsqu'il met fin à une activité, de supprimer les risques liés à son installation et de la réhabiliter pour l'usage futur prévu.

En cas de cessation définitive d'activité de l'installation Pilotes Recyclage de Batteries, relevant principalement de la rubrique 2790 de la nomenclature ICPE, Orano Mining mettra donc en œuvre les mesures nécessaires afin de démanteler les installations de Pilotes Recyclage de Batteries, de les mettre en sécurité et de proposer un plan pour leur démantèlement dans l'objectif de remettre en état ces installations pour leur future utilisation.

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, notamment celles relatives à la cessation d'activité des installations classées, ainsi qu'aux principes de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués définie par le Ministère de la Transition écologique, Orano mining déploiera le plan d'actions suivant, pour le démantèlement des Pilotes Recyclage de Batteries :

1. L'exploitant transmettra une notification de cessation d'activités au Préfet et aux Services de l'Etat, 3 mois avant l'arrêt des Installations ;
2. L'exploitant transmettra également une attestation de mise en œuvre des mesures de mise en sécurité qui décrira les éléments suivants :
 - Un programme de démantèlement des installations, piloté par une maîtrise d'œuvre (MOE) ou un bureau d'études, qui suivra leur déconstruction électrique et mécanique. Avant ce démontage, les équipements seront vidés de leurs réactifs et une décontamination des équipements sera ensuite opérée. Les zones étant sous rétention, les effluents issus de cette décontamination ne seront pas rejetés, ils seront centralisés pour être récupérés en citerne, comme lors des pilotages (pas de rejet d'effluent liquide dans le milieu naturel). A noter que le matériel des pilotes Batteries pourra être recyclé en partie, notamment pompes, débitmètres, cuves..., pour équiper d'autres projets, permettant ainsi de réduire le volume de déchets produit à la suite du démantèlement des installations. Par ailleurs, les bâtiments liés aux installations sont gardés en tant que tel, sans modification majeure.
 - La mise sous cocon électrique et mécanique des Pilotes Recyclage de Batteries sera effectuée après leur nettoyage, en s'assurant de consigner l'ensemble des sources d'énergie / fluides des installations.
 - Le chantier de démantèlement du Hangar 1200m², étant éloigné des autres installations du CIME, pourra être considéré comme un chantier clos et indépendant, permettant de limiter son accès uniquement aux personnes autorisées et d'en réduire ainsi les risques.

- Un diagnostic des équipements à éliminer sera effectué, en présence d'une société spécialisée dans le retraitement des déchets.; L'ensemble des filières autorisées sera identifié en amont, avec, pour volonté, de trouver des filières qui puissent valoriser les déchets au maximum (broyage, fusion des métaux, plastiques...) pour en faire des matières valorisables recyclées. Les déchets seront triés puis évacués selon la réglementation qui sera en vigueur.
- L'ensemble des réactifs non utilisés (solvants, acides...) ainsi que les déchets chimiques générés lors des campagnes de pilotage seront éliminés. De ce fait, les filières de retraitement ont déjà été identifiées lors de la période 2023-2025 dans le cadre de l'Arrêté préfectoral obtenu après dépôt et acceptation du dossier de Porter à Connaissance PAC DL-BPEUP N°2023-090 du 11/10/2023. Les effluents générés lors des campagnes de décontamination seront éliminés par le biais de ces mêmes filières.
- Les rebuts et batteries non utilisés lors des campagnes de pilotage seront envoyés à des recycleurs, en veillant au respect des pratiques réglementaires (codes déchets, fourniture d'un certificat d'acceptation préalable...) et des règles liées aux transports pour évacuer les matières vers ce recycleur (ADR principalement).
- Six mois après l'arrêt de l'installation, l'exploitant communiquera aux instances réglementaires et aux services de l'Etat compétents un mémoire de réhabilitation des installations. L'installation Pilote Recyclage de Batteries a en effet vocation à accueillir des pilotes de R&D mettant en œuvre des quantités limitées de substances chimiques dans des dispositifs confinés et sous contrôle opérationnel. Dans ces conditions, les risques de pollution diffuse des sols ou des milieux sont considérés comme limités. Néanmoins, Orano Mining mettra en œuvre les vérifications nécessaires afin de s'assurer de l'absence d'impact résiduel lié à l'exploitation de l'installation. Le mémoire de réhabilitation sera construit en s'appuyant sur un bureau d'études accrédité, qui aura la responsabilité de réaliser un diagnostic environnemental concernant les pollutions éventuelles des sols, de l'eau, de l'air et des infrastructures. A ce titre, à l'issue des opérations de vidange et de démontage des installations, l'exploitant réalisera une évaluation de l'état environnemental des zones susceptibles d'avoir été impactées par les activités.
Cette évaluation comprendra notamment un état des lieux du bâtiment, portant en particulier sur :
 - Les sols du bâtiment ;
 - Les zones de manipulation de substances chimiques ou de procédés expérimentaux ;
 - Les cloisons ou parois susceptibles d'avoir été en contact avec des substances;
 - Les zones de stockage de réactifs ou de déchets.

Les dispositifs de rétention et les zones techniques associées. Les résultats de ces investigations seront comparés avec les normes réglementaires (air, eau, sol) pour identifier si d'éventuelles contaminations ont eu lieu et pour en apprécier l'extension et l'origine. Si besoin, dans l'éventualité où les résultats seraient supérieurs aux normes à respecter, un plan de gestion proposant différents scénarios permettant d'atteindre les objectifs de réhabilitation prédéfinis sera proposé.

3. Une attestation de travaux sera finalement transmise au Préfet et aux services compétents de l'Etat, pour confirmer la cessation d'activités et le démantèlement complet des installations associées aux Pilotes de Recyclage des Batteries. Des contrôles sur site par les autorités pourront être effectués pour s'assurer que les engagements d'Orano Mining concernant la mise en sécurité (évacuation des déchets, neutralisation des risques incendie...), le démantèlement et la remise en état final (incluant l'éventuelle remise en état environnemental et les contrôles associés) ont été bien respectés. L'attestation de fin de travaux comprendra également, entre autres, les rapports d'analyses d'air / eau / sol, les certificats de traitement et/ou d'évacuation des déchets, les photographies avant / pendant / après travaux et les plans annotés des zones démantelées et réhabilitées si besoin.
4. Les bâtiments seront alors libres pour accueillir d'autres activités du CIME.

Nous espérons ainsi avoir répondu à l'ensemble des recommandations citées dans votre avis et restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Respectueusement,

Sébastien DE DINECHIN

Directeur du CIME
Orano Mining

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 23

Votants: 23

Présents : 18

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT SIX

Le SIX FEVRIER

Le Conseil Municipal de la commune de Bessines-sur-Gartempe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bessines-sur-Gartempe, sous la présidence de Madame BROUILLE Andréa, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29 janvier 2026

PRESENTS : Mmes BROUILLE Andréa, BESSINETON Céline, BRISSIAUD Isabelle, DESMAISONS Viviane, FRENAY Hélène, MARGOT-PRUDENT Sandrine, PINGAUD Isabelle, PETIT Elisabeth, THIOLIERE Marie-Laure et VENNAT Catherine.

M BEYRAND Mickaël, LEBRUN Thierry, LEZEAUD Roland, PARIS Bertrand, PEYRAZEIX Mathieu, RIGAUD Jean, ROUILLET Jean-Marie et SZYMURSKI Michael.

POUVOIRS :

Mme LEJEUNE Andréa donne procuration à Mme BROUILLE Andréa,

Mme THELLY Nadia donne procuration à Mme THIOLIERE Marie-Laure,

M PREVOST Yvon donne procuration à Mme PETIT Elisabeth,

Mme BONNET-BALLOUFAUD Fabienne donne procuration à Mme MARGOT-PRUDENT Sandrine

M AUZEMERY Alain donne procuration à M. PEYRAZEIX Mathieu.

M PEYRAZEIX Mathieu est élu secrétaire de séance.

• **1. PLU : Approbation de la révision allégée n°2,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L153-1 et suivants, et R 153-1 et suivants,

Vu le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération de Limoges approuvé le 7 juillet 2021,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune approuvé le 6 avril 2018,

Vu la délibération du 29 septembre 2023 approuvant la révision allégée n°1,

Vu la délibération du 29 mai 2024 approuvant la déclaration de projet n°1,

Vu la délibération du 11 avril 2025 approuvant la modification simplifiée n°1,

Vu la délibération du 31 janvier 2025 prescrivant une révision allégée n°2 et définissant les modalités de concertation,

Vu la délibération du 25 juillet 2025 arrêtant le projet de révision allégée n°2,

Vu l'arrêté municipal du 27 octobre 2025 de mise à l'enquête publique du projet de révision allégée n°2 du PLU,

Vu les pièces du dossier soumises à l'enquête publique,

Vu le rapport d'enquête publique et les conclusions motivées du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique réalisée du 17 novembre au 17 décembre 2025,

Entendu l'exposé du Maire présentant les objectifs poursuivis et les conséquences en termes d'aménagement et d'urbanisme du projet de PLU,

Considérant que les membres du conseil municipal ont disposé de l'intégralité des documents et informations dans la convocation,

Considérant que le projet de révision allégée n°2 du plan local d'urbanisme arrêté soumis à enquête publique a fait l'objet de modification pour tenir compte des avis des PPA qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-218701407-20260206-2026D_0602_

La révision allégée n°2 permettra de régler les problématiques concernant les incompatibilités entre les zonages actuels du PLU et les différentes activités ICPE, existantes et futures d'Orano.

La création d'une zone spécifique à Orano permettra d'apporter une solution durable à ses projets d'activités.

En effet, l'entreprise ORANO, installée depuis de nombreuses années sur la commune souhaite pouvoir développer son activité. Toutefois, l'emprise du site est actuellement classée grâce à diverses zones : Ux (urbaine économique), Nc (naturelle carrière), N (Naturelle), Np (naturelle protégée) et Ut (urbaine touristique). Ces différents zonages ainsi que le règlement écrit ne permettent pas à l'entreprise de mener leurs projets à bien. Il est donc nécessaire que ces derniers soient modifiés. Par conséquent, le zonage Nc doit être supprimé et devient de la zone No, la zone Ux devient de la zone Uxo et fait l'objet d'un agrandissement, enfin, une partie de la zone Nc devient de la zone N afin de créer un corridor écologique le long du site.

Les modifications sont détaillées dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Madame la Maire informe l'assemblée des arrêtés préfectoraux du 26 janvier 2026 instaurant des servitudes d'utilité publiques et supprimant les restrictions d'usage qui seront joints et pris en compte dans le dossier de révision allégée n°2.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la révision allégée n°2 telle qu'elle est annexée à la présente,
- PREND ACTE et VALIDE l'arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2026 – 09 du 26 janvier 2026 relatif à l'institution de servitude d'utilité publique sur l'installation de stockage de résidus de traitement de minerai du Brugeaud et de Lavaugrasse et l'arrêté préfectoral DL/BPEUP n°2026 – 10 du 26 janvier 2026 modifiant l'arrêté préfectoral de premier donné acte n)96-171 du 26 avril 1996 relatif au secteur du Brugeaud joints à cette délibération,
- AUTORISE Madame la Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- INDIQUE que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels,
- INDIQUE que, conformément à l'article R.153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera, l'objet d'un affichage en mairie durant un mois. Une mention en caractères apparents sera insérée dans un journal diffusé dans le département.
- La présente délibération, accompagnée du dossier PLU approuvé, sera transmise au contrôle de légalité.
- La présente délibération produira ses effets juridiques à compter de sa réception au contrôle de légalité et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (premier jour de l'affichage en mairie, insertion dans un journal).

Pour copie conforme
A BESSINES, le 6 février 2026
La Maire,
Andréa BROUILLE



NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 23

Votants: 23

Présents : 18

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT SIX

Le SIX FEVRIER

Le Conseil Municipal de la commune de Bessines-sur-Gartempe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bessines-sur-Gartempe, sous la présidence de Madame BROUILLE Andréa, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29 janvier 2026

PRESENTS : Mmes BROUILLE Andréa, BESSINETON Céline, BRISSIAUD Isabelle, DESMAISONS Viviane, FRENAY Hélène, MARGOT-PRUDENT Sandrine, PINGAUD Isabelle, PETIT Elisabeth, THIOLIERE Marie-Laure et VENNAT Catherine.

M BEYRAND Mickaël, LEBRUN Thierry, LEZEAUD Roland, PARIS Bertrand, PEYRAZEIX Mathieu, RIGAUD Jean, ROUILLET Jean-Marie et SZYMURSKI Michael.

POUVOIRS :

Mme LEJEUNE Andréa donne procuration à Mme BROUILLE Andréa,

Mme THELLY Nadia donne procuration à Mme THIOLIERE Marie-Laure,

M PREVOST Yvon donne procuration à Mme PETIT Elisabeth,

Mme BONNET-BALLOUFAUD Fabienne donne procuration à Mme MARGOT-PRUDENT Sandrine

M AUZEMERY Alain donne procuration à M. PEYRAZEIX Mathieu.

M PEYRAZEIX Mathieu est élu secrétaire de séance.

• **2. Avis du conseil municipal sur le projet « pilote recyclage de batteries » d'Orano Mining,**

Par courrier en date du 19 décembre 2025, Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne a saisi la commune de Bessines-sur-Gartempe concernant une consultation du public relative au projet 'Pilote recyclage de batteries » déposé par la société Orano Mining à Bessines.

Cette consultation se déroule du 12 janvier 2026 à partir de 8h30 au 13 avril 2026 jusqu'à 17h30.

Conformément à l'article L.181-18 du code de l'environnement, Monsieur le Préfet appelle dans ce courrier le conseil municipal à donner un avis sur cette demande d'autorisation au regard des incidences environnementales qu'il pourrait avoir sur notre territoire.

La présente délibération a donc pour objet de formuler cet avis. Les pièces du dossier sont mises à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la préfecture <https://www.registre-dematerialise.fr/7008/>

Considérant les éléments du dossier et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- EMET un avis favorable au dossier « pilote recyclage de batteries » déposé par la société Orano Mining au sein du site industriel de Bessines, considérant que ce projet a fait l'objet d'une attention particulière afin de diminuer l'impact du projet pendant les travaux, mais aussi en phase d'exploitation sur le milieu naturel, sur les activités économiques et sur les abords (circulation et constructions existantes).
- AUTORISE Madame la Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme

A BESSINES, le 6 février 2026

La Maire,

Andréa BROUILLE





Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de BELLAC

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2026-02-10(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE BESSINES SUR GARTEMPE

N° de SIREN: 218701407

Numéro Acte de la collectivité locale: 2026D_0602_2

Objet acte: AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET \"PILOTE RECYCLAGE DE BATTERIES\" D'ORANO MINING

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 2.2-Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols

Identifiant Acte: 087-218701407-20260206-2026D_0602_2-DE

Rapport d'erreur(s):



Volume 2Bis

Résumé non technique de l'Etude d'Impact



	Avril 2026	Page : 1
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	



1. Préambule

1.1 Le projet de Pilote recyclage de batteries

La société Orano Mining (Orano dans la suite du document) exploite sur la commune de Bessines-sur-Gartempe (87), au sein du Site Industriel de Bessines (SIB), le Centre d'Innovation en Métallurgie Extractive (CIME). Ce dernier est spécialisé dans la recherche et le développement de procédés scientifiques et industriels de valorisation des matières radioactives ou non-radioactives.

L'exploitation du CIME est encadrée par l'arrêté DL/BPEUP n°2019-014 du 28 janvier 2019 et l'arrêté préfectoral complémentaire DL/BPEUP N°2020-105 du 22 septembre 2020. Orano exploite sur le CIME le pilote de recherche et développement (R&D) Recyvabat, qui réalise l'accueil, l'entreposage et le traitement de batteries Lithium-Ion (Li-Ion) pour leur recyclage dans une démarche d'économie circulaire. La mise en œuvre de ce pilote de R&D a fait l'objet d'un Porter A Connaissance (PAC) en mai 2023 et a été autorisé par arrêté préfectoral complémentaire référencé DL-BPEUP n°2023-090 et daté du 11 octobre 2023 pour une durée de deux ans moins un jour.

A travers la présente demande, Orano souhaite notamment poursuivre de façon pérenne l'exploitation du pilote de R&D Recyvabat. Il est à noter que, sur la base du retour d'expérience d'Orano, plusieurs actions de réduction d'impact environnemental ont été apportées par rapport aux autorisations réglementées par l'arrêté préfectoral complémentaire du 11 octobre 2023 avec de nouvelles valeurs limites de rejet plus faibles et basées sur la surveillance des émissions pour certains.

Ce projet dans sa globalité est dénommé « **Pilote recyclage de batteries** ». Les activités liées à ce projet sont soumises au régime de l'autorisation dans le cadre de la législation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et à étude d'impact systématique (art. R. 122-2 C. env.).

Ce document constitue le **résumé non technique de l'étude d'impact et fait partie intégrante de l'étude d'impact** (Cf. Volume 2 du dossier). Il est dissocié de l'étude d'impact pour faciliter la revue par le public.

1.2 Présentation de l'étude d'impact

L'étude d'impact réalisée pour le projet **Pilote recyclage de batteries** (Cf. Volume 2 du dossier) évalue en particulier les conséquences du fonctionnement normal des installations sur l'environnement au sens large.

Elle présente notamment, conformément au Code de l'environnement :

- la caractérisation de l'état initial de l'environnement susceptible d'être affecté par les effets du projet **Pilote recyclage de batteries**, incluant une étude des données bibliographiques disponibles et une analyse des incidences liées au fonctionnement actuel du CIME ;
- une analyse des impacts notables sur l'environnement du projet **Pilote recyclage de batteries**, qu'elles soient négatives ou positives, directes ou indirectes, temporaires et permanentes, à court, moyen et long terme ;
- l'exposé des mesures mises en œuvre et potentiellement prévues pour éviter, réduire ou compenser les effets indésirables éventuels sur l'environnement et la santé publique ;
- la conclusion sur les impacts sur l'environnement du projet **Pilote recyclage de batteries**.

Après une description des installations et de leur environnement humain et industriel, l'évaluation des impacts est présentée par thème, notamment les sols et les sous-sols, l'eau, le trafic sur les voies de circulation, l'air ambiant, la santé, la production de déchets, le bruit, le climat, l'énergie, la biodiversité, etc.

	Avril 2026	Page : 2
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	

Les principales données présentées dans la partie relative à la description de l'environnement ont été collectées auprès de différents organismes (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Agence Régionale de Santé, Agence de l'eau, etc.).

L'analyse des effets, dont une Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) et étude d'évaluation des impacts sur le milieu naturel, a été réalisée par la société AECOM France sur la base des informations transmises par Orano Mining.

Les paragraphes ci-après synthétisent l'analyse des principaux impacts associés à l'installation du CIME, exploitée par Orano Mining dans sa situation actuelle et au projet **Pilote recyclage de batteries** qui lui est rattaché.

2. Description du projet Pilote recyclage batteries

Les installations du projet **Pilote recyclage de batteries** sont en synthèse et de façon imagée les suivantes :

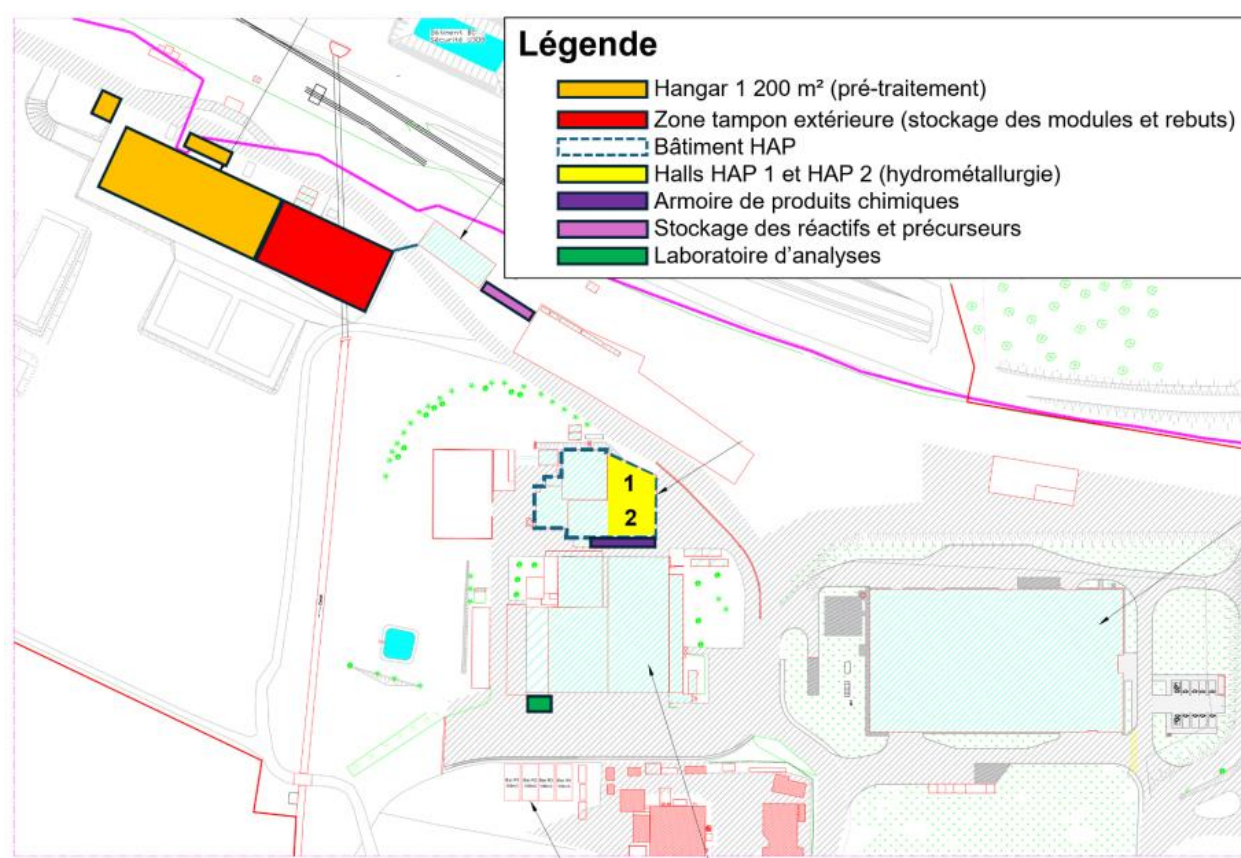


Figure 1 : Installations du projet Pilote recyclage batteries

Le pré-traitement consiste à séparer de manière mécanique les différents éléments de la batterie à recycler. Plutôt qu'un simple broyage (habituellement mis en œuvre aujourd'hui dans d'autres entreprises de retraitement de batteries), Orano a retenu un procédé plus sécuritaire, en plusieurs étapes, pour récupérer successivement les différents composants de la batterie. Ainsi, le pré-traitement Orano assure le recyclage de la batterie en toute sécurité, en ayant de façon universelle éliminé l'énergie résiduelle en entrée du procédé. Il permet également de récupérer plus de matières valorisables, comme le graphite, et d'obtenir une Black Mass Orano, appelée Cathod Mix, contenant les matières d'intérêt plus concentrées, avec moins d'impuretés. L'atteinte de cette pureté est une condition indispensable pour que les sels des différents métaux (nickel, cobalt, manganèse...), raffinés ensuite grâce au procédé d'hydrométallurgie, puissent être réintégrés dans les nouveaux matériaux de cathodes.

	Avril 2026	Page : 3
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	

Le pilote de pré-traitement Orano actuel, localisé dans le Hangar 1 200 m², est capable de recycler l'équivalent d'un ou deux véhicules électriques par jour (18 à 36 modules par jour au maximum), soit plus d'une centaine de kilogrammes de matière. Il comporte les étapes suivantes :

- La désactivation des modules, qui permet d'évacuer l'énergie résiduelle des batteries pour amener ces dernières à un état de charge sécuritaire pour les recycler (pilote WP1) ;
- Le retrait de la coque d'aluminium de la batterie (pilote WP3-A) ;
- La récupération sélective du graphite de l'électrode négative. Extrait très tôt dans le procédé, le graphite peut ainsi être valorisé en tant que matériaux d'anodes. C'est un avantage pour l'hydrométallurgie, puisque l'élimination des fluors permet de réduire massivement la formation de fluorure d'hydrogène et la présence de matière organique néfaste pour les opérations en milieu acide en hydrométallurgie ;
- La purification du graphite, afin de pouvoir produire des échantillons pour les fabricants de matériaux d'anodes à intégrer dans les nouvelles batteries (pilote WP3-B) ;

Un pilote hydrométallurgique sera aussi exploité dont la vocation est de traiter le « Cathod Mix » produit par les pilotes précités à partir des cellules ou modules de batteries ou la « Black Mass », matière valorisable des batteries usagées, provenant de différents partenaires.

Enfin, un laboratoire permettra de réaliser l'analyse des échantillons liquides et solides issus des pilotes.

Le projet **Pilote recyclage de batteries**, localisé dans l'emprise du CIME, sera implanté sur un site déjà industrialisé où sont exploitées des ICPE de différentes natures. Il est entouré au Sud, à l'Ouest et au Nord-Ouest, des installations du SIB, à l'Est, de l'avenue du Brugeaud puis de terrains agricoles et d'habitations isolées au-delà, au Nord, d'une entreprise de location de matériel et d'une auberge (Auberge du Pont).

3. Impacts sur le milieu

3.1 Mesures d'évitement, de réduction ou de compensation

Eu égard au projet, des mesures proportionnées et adaptées aux enjeux ont été prévues. Celles-ci consistent, s'agissant d'éventuels impacts sur le sol et le sous-sol, en la localisation des activités à l'intérieur de bâtiment et au stockage des produits chimiques sur des rétentions adaptées, dans des locaux dédiés ou des armoires sur rétention.

S'agissant d'un éventuel impact sur l'eau (prélèvement ou rejet), il est à noter qu'en l'absence d'augmentation significative des besoins en eau en lien avec le projet **Pilote recyclage de batteries** et en l'absence de rejet d'effluents industriels dans le milieu, aucune mesure d'évitement, de réduction ou de compensation supplémentaire n'est mise en place.

S'agissant de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques, un ensemble de mesures est mis en œuvre au niveau des bâtiments existants (Hangar 1 200 m² et Halls HAP), ainsi qu'au niveau du laboratoire d'analyses afin de limiter les incidences des émissions atmosphériques au travers de filtrations et du traitement des rejets atmosphériques. Il est à noter que l'exploitant propose des valeurs limites d'émission dans l'air plus faibles que celles actuellement en vigueur.

S'agissant de la biodiversité, diverses mesures viendront limiter les faibles risques d'impacts, notamment un calendrier des travaux adapté aux périodes sensibles pour la faune, des sorties préventives en amont des travaux pour repérer les éventuels gîtes potentiels ou avérés pour les chiroptères et les reptiles au niveau des bâtiments et la mise en place d'une clôture anti-pénétration pour la petite faune (amphibiens notamment) autour de l'emprise des travaux.

Enfin, en phase d'exploitation, pour des raisons de sûreté et de sécurité du personnel, des sources lumineuses sont nécessaires. Les éclairages des luminaires extérieurs sont orientés vers le bas et dirigés vers la zone nécessitant d'être sécurisée pour réduire l'impact lumineux sur l'environnement.

	Avril 2026	Page : 4
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	



3.2 Sols et sous-sol

Les incidences potentielles sur les sols et le sous-sol sont liées à la nature des produits employés (radio-éléments et produits chimiques) ou générés par le site (déchets), à leurs modes d'entreposage, de transport ou de transfert sur le site et aux retombées des émissions atmosphériques.

Le CIME est localisé au niveau du SIB, dont certaines zones ont été exploitées pour une activité minière. L'état des sols et des eaux souterraines au droit des installations sont le reflet de cette exploitation. D'après la surveillance environnementale réalisée sur les eaux souterraines, les résultats d'analyses sont stables et ne mettent pas en évidence d'incidence due au CIME

Dans la mesure où :

- les conditions de stockage et de manipulation sont au niveau du **Projet pilote recyclage de batteries** similaires à celles mises en place au niveau des installations actuelles du CIME ;
- les besoins en utilités et les conditions de transport ne sont pas modifiés significativement dans le cadre du **Projet pilote recyclage de batteries** ;
- la surveillance environnementale des eaux souterraines est poursuivie après la mise en œuvre du projet ;
- les mesures préventives mises en place par le CIME dans sa configuration actuelle et pour le projet permettent de maîtriser les risques de pollution des sols et des sous-sols ;

L'impact sur la qualité des sols et du sous-sol des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut ainsi être considéré comme très limité et maîtrisé.

3.2 Ressource en eau et qualité des eaux de surface

Les installations du CIME et du projet **Pilote recyclage de batteries** sont alimentées en eau potable *via* le réseau public pour les besoins sanitaires et pour les besoins du procédé. **Aucun prélèvement d'eau n'est effectué directement dans les eaux de surface ou souterraines.**

Les effluents liquides du CIME et du projet **Pilote recyclage de batteries** sont les eaux usées, les eaux pluviales et les effluents industriels.

Les eaux pluviales sont collectées, et envoyées vers des bassins de rétention *via* le canal traversant du SIB. Après analyses de conformité, elles sont ensuite rejetées au milieu naturel (Gartempe). Les eaux pluviales sont traitées si besoin.

Aucun effluent industriel n'est rejeté au milieu naturel dans le cadre du projet **Pilote recyclage de batteries**. Ceux-ci sont traités en tant que déchets et évacués vers des filières agréées.

Dans la mesure où le projet **Pilote recyclage de batteries** :

- n'entraîne pas d'augmentation de la consommation en eau potable ;
- n'entraîne pas d'évolution significative de la quantité et de la qualité des eaux pluviales, raccordées au réseau du SIB, contrôlées et traitées si besoin avant leur rejet au milieu naturel (Gartempe) ;
- ne rejette aucun effluent industriel au milieu naturel.

L'impact sur l'eau des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut ainsi être considéré comme très limité et maîtrisé.

	Avril 2026	Page : 5
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	



3.3 Zones humides

Orano a mandaté la société ENCIS Environnement pour la réalisation du volet milieu naturel de l'étude d'impact, permettant notamment de statuer sur la présence de zones humides. Il en ressort qu'aucune zone humide n'a été identifiée.

Le projet Pilote recyclage de batteries ne présente aucun impact sur les zones humides.

3.4 Trafic routier

L'accès au CIME se fait via la route de Lavaugrasse (entrée principale du SIB), située au sud de celui-ci.

L'activité du **Pilote recyclage de batteries** dans sa configuration future, comprenant le pilote hydrométallurgique flexibilisé, n'entraîne pas d'évolution du trafic par rapport à sa configuration actuelle. Les approvisionnements en gaz et en petits matériels et consommables sont mutualisés avec ceux du CIME et évitent donc un transport supplémentaire.

L'impact sur le trafic des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut être considéré comme négligeable.

3.5 Qualité de l'air

Au niveau du bâtiment CIME, les rejets gazeux (incluant les rejets chimiques tels que des vapeurs acides, des oxydes d'azote, des oxydes de soufre et le radon) et les rejets en poussières (qui présentent une radioactivité naturelle faible) sont traités au niveau de la cheminée centrale du bâtiment.

Les émissions atmosphériques en lien avec le pilote Recyvabat actuel sont localisées au niveau des émissaires du Hangar 1 200 m² et des Halls HAP. Elles sont principalement constituées de Composés Organiques Volatils (COV) et d'acide fluorhydrique (HF). Une colonne de lavage à contre-courant (avec lavage à la soude) et des charbons actifs permettent de traiter les émissions avant rejet dans l'air.

L'activité du pilote recyclage de batteries dans sa configuration future, comprenant le pilote hydrométallurgique, n'entraîne pas de modification de la qualité et de la quantité des rejets atmosphériques émis.

Sur la base du retour d'expérience, ainsi que de la surveillance des émissions du CIME, de nouvelles valeurs limites de rejet plus faibles que celles actuellement en vigueur sont proposées à travers cette demande.

Le laboratoire d'analyses permet la réalisation de l'ensemble des analyses de petits échantillons liquides et solides issus des différentes étapes du pilote recyclage de batteries. Les composés potentiellement émis sont donc les mêmes qu'au niveau du pilote, à savoir principalement des COV et du HF. L'installation du laboratoire entraîne la création de trois nouveaux points de rejet atmosphérique. Les rejets gazeux sont captés et traités par des filtres à poussières, acides et COV, leurs flux étant très faibles puisque les échantillons analysés sont petits.

Dans le cadre des rejets atmosphériques du projet **Pilote recyclage de batteries** :

- les rejets atmosphériques du CIME sont actuellement conformes aux valeurs limites prescrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur ;
- le **Pilote recyclage de batteries** dans sa configuration future n'entraîne pas de modification de la qualité et de la quantité des rejets atmosphériques actuellement émis ;
- un ensemble de mesures est mis en place au niveau des bâtiments existants (Hangar 1 200 m² et Halls HAP) ainsi qu'au niveau du laboratoire d'analyses afin de limiter les incidences des émissions atmosphériques (filtration et traitement des rejets atmosphériques) ;

	Avril 2026	Page : 6
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	

- le suivi des rejets atmosphériques est poursuivi au niveau de tous les émissaires du CIME et sera en place pour ceux du laboratoire d'analyses.

L'impact sur la qualité de l'air des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut ainsi être considéré comme maîtrisé et diminué avec des valeurs limites proposées plus faibles.

3.6 Santé

Le schéma présenté sur la figure ci-après synthétise les voies de transfert et d'exposition potentielles retenues pour les populations situées au voisinage du site :

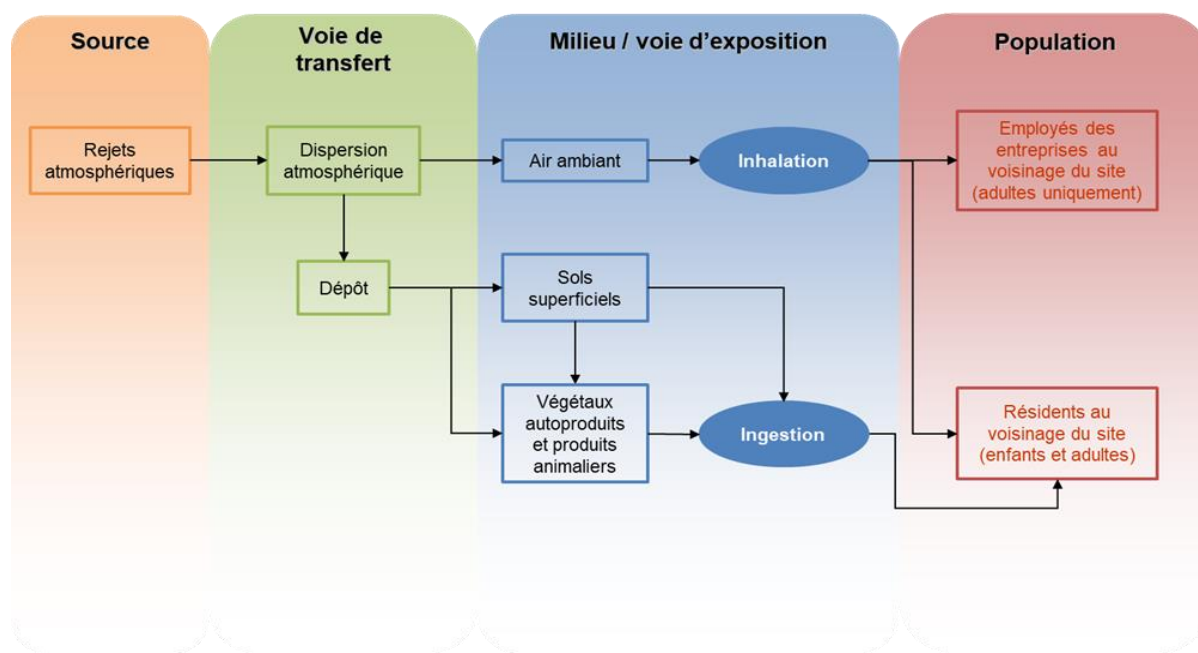


Figure 2 : Schéma conceptuel

Une Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) des émissions liées à l'exploitation du CIME, incluant le projet **Pilote recyclage de batteries** a été réalisée. Cette évaluation a pour objectif d'étudier l'impact chronique des activités sur la santé des populations avoisinantes, lors du fonctionnement normal de l'installation. L'étude a pris en compte des hypothèses pénalisantes pour la caractérisation des émissions, étant ici rappelé que le projet **Pilote recyclage de batteries** ne rejettera aucun effluent industriel dans le milieu naturel. Seul l'impact des rejets atmosphériques a donc été étudié.

Selon les informations et les connaissances disponibles au moment de la réalisation de cette étude, les niveaux de risques sanitaires induits par les rejets atmosphériques du CIME ainsi que du projet **Pilote recyclage de batteries** sont inférieures aux valeurs de référence pour les populations localisées au voisinage des installations.

L'impact sur la santé des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut ainsi être considéré comme très limité et maîtrisé.

3.7 Production de déchets

Les activités du CIME sont susceptibles de générer deux types de déchets :

- les déchets conventionnels, non radioactifs (papier, carton, plastique, déchets ménagers, néons, ordinateurs, bidons d'huile, solvants ...)

- les déchets radioactifs (tenues et équipements de protection des employés, déchets liquides et solides générés par les procédés, matériels pour les pilotes du CIME, minerais résiduels, résidus de traitement de minerais ...). Le **Pilote recyclage de batteries** ne produira aucun déchet radioactif.

L'analyse des dispositions actuellement mises en œuvre au niveau du CIME et prévues dans le cadre du projet **Pilote recyclage de batteries** en matière de gestion des déchets permet de démontrer la maîtrise des quantités de déchets produits et à produire, ainsi que de leurs modalités de gestion. Le processus de gestion des déchets permet une gestion adaptée à chaque type de déchet en vue de limiter au mieux la quantité et la nocivité des déchets produits et en optimisant le tri entre les types de déchets. C'est également une garantie que les déchets évacués respectent les caractéristiques d'acceptation de leur exutoire.

Etant donné que :

- les quantités de déchets produites par le CIME sont conformes aux valeurs prescrites par les arrêtés en vigueur ;
- le CIME entreprend une politique de tri à la source, de recyclage et de revalorisation des déchets ;
- la flexibilisation du pilote hydrométallurgique permet une diminution de la quantité de déchet produits ;
- la mise en œuvre du laboratoire d'analyses n'augmente pas significativement la quantité de déchets produits.

L'impact sur la production de déchets des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut ainsi être considéré comme limité et maîtrisé.

3.8 Bruit, émissions lumineuses, odeurs et chaleur

Le CIME et le projet **Pilote recyclage de batteries** ne sont pas à l'origine d'émissions sonores ou olfactives susceptibles d'être une gêne pour le voisinage. En effet, l'éclairage extérieur du CIME et du projet **Pilote recyclage de batteries** est étudié afin de ne pas générer de gêne aux alentours tout en assurant la sécurité nécessaire des intervenants sur le site.

Aucune incidence du CIME et du projet **Pilote recyclage de batteries** sur les émissions de chaleur n'a été identifiée.

L'impact sur le bruit, les émissions lumineuses, les odeurs et la chaleur des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut être considéré comme négligeable.

3.9 Climat et consommation d'énergie

Le **Pilote recyclage de batteries** s'inscrit dans la politique de décarbonation des secteurs prioritaires qui émettent le plus de gaz à effet de serre (GES), à commencer par celui des transports, dans lequel s'est engagée l'Union européenne au travers du « Green Deal », pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. La voiture électrique apparaît comme une alternative à l'utilisation de carburants fossiles émetteurs de GES et une solution durable pour le climat, notamment en France où la production de l'électricité est décarbonée à plus de 90 %.

Les émissions de GES du projet **Pilote recyclage de batteries** :

- représentent, sur la base des rejets sur la période 2021-2024, une très faible augmentation des émissions de GES globales du CIME (environ 0,4 % des émissions moyennes) et du SIB (environ 0,2 % des émissions moyennes) ;
- sont négligeables à l'échelle communale (environ 0,0016 % des émissions moyennes de la commune de Bessines-sur-Gartempe), départementale (environ 0,000030 % des émissions moyennes de Haute-

	Avril 2026	Page : 8
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	

Vienne) et à l'échelle régionale (environ 0,0000023 % des émissions moyennes de Nouvelle-Aquitaine) sur la période 2021-2023.

L'augmentation des émissions de GES et de la consommation en énergie du CIME liée au projet **Pilote recyclage de batteries** est donc négligeable.

L'impact sur le climat et la consommation d'énergie des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut ainsi être considéré comme très limité et maîtrisé. Le projet s'inscrit dans la politique de décarbonation du secteur des transports, faisant partie des secteurs prioritaires qui émettent le plus de GES et à cet égard aura un impact très positif sur le climat.

3.10 Biodiversité

Compte tenu de la nature du projet **Pilote recyclage de batteries** sur un périmètre déjà très artificialisé et peu favorable à la faune (bâtiments, voiries, etc.), les incidences induites sur le milieu naturel sont globalement très faibles.

Sachant que :

- l'emprise au sol du CIME ne fait pas partie d'une zone naturelle classée, ne comporte aucune Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO), aucun arrêté de protection de biotope, aucune réserve ou parc naturel et présente une incidence négligeable sur la zone NATURA 2000 et la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) les plus proches ;
- la surveillance environnementale ne montre pas d'incidence du CIME sur les écosystèmes ;
- la dispersion de polluants dans le milieu naturel, tout comme les émissions sonores ou le trafic restent limités et maîtrisés, dans la configuration future du site. Par ailleurs, des mesures visant à éviter et réduire les impacts éventuels sur la biodiversité seront mises en place, tels que des clôtures anti-pénétration pour la petite faune autour des travaux

L'impact sur la biodiversité des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut ainsi être considéré comme très limité et maîtrisé.

3.11 Autres enjeux environnementaux

L'analyse des risques du CIME et du projet **Pilote recyclage de batteries** sur les autres enjeux environnementaux (biens matériels et patrimoine culturel, utilisation des terres/milieus agricoles, etc.) conclut à des effets faibles ou négligeables.

Enfin, l'analyse des effets cumulés avec d'autres projets connus sur les communes localisées dans le rayon d'affichage ne met pas en évidence d'effets supplémentaires indésirables liés à l'exploitation du CIME dans sa configuration actuelle et suite à la mise en place du projet **Pilote recyclage de batteries**.

L'impact sur les autres enjeux environnementaux des installations du CIME, incluant le projet Pilote recyclage de batteries, peut ainsi être considéré comme négligeable.

3.12 Chantier

Les travaux ont une incidence limitée du fait de leur faible ampleur et de la localisation du projet au sein du CIME. La plupart des activités sont déjà existantes, et aucune construction n'est nécessaire dans le cadre de la flexibilisation du pilote hydrométallurgique.

	Avril 2026	Page : 9
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	

Le laboratoire d'analyses est constitué de deux structures modulaires type « algécos », d'une faible emprise au sol (44 m² au total) et mesurant 2,75 m de hauteur. Elles sont implantées le long du bâtiment SPI/LAB existant, sur une dalle en béton existante. Aucun décaissement de sol n'est nécessaire.

Aucune démolition n'est effectuée dans le cadre du projet **Pilote recyclage de batteries**.

L'impact des phases de chantier en lien avec le projet Pilote recyclage de batteries peut ainsi être considéré comme négligeable.

4. REMISE EN ETAT DU SITE APRES EXPLOITATION

L'usage futur des terrains envisagé, une fois les activités achevées ou les installations arrêtées définitivement, est un **usage industriel** compatible avec le plan local d'urbanisme en vigueur de la parcelle.

Les mesures nécessaires seront entreprises par l'exploitant pour mettre les installations et le site en sécurité, notamment pour empêcher toute atteinte aux intérêts protégés. Les travaux nécessaires pour placer le site dans l'usage industriel envisagé seront entrepris par l'exploitant.

5. CONCLUSION

Il ressort de l'étude d'impact réalisée dans le cadre du projet **Pilote recyclage de batteries** que celui-ci présente une très faible empreinte, dans un milieu déjà fortement industrialisé.

En effet, aucun rejet d'effluent dans le milieu naturel n'est prévu dans le cadre du projet **Pilote recyclage de batteries**. Par ailleurs, les émissions dans l'air n'ont que très peu d'impact et l'exploitant propose même la baisse des valeurs limites d'émission dans l'air à ce titre.

Le projet **Pilote recyclage de batteries** ne présente également qu'un impact très négligeable sur la biodiversité ou sur les dispositifs de protection de la nature, de la faune ou de la flore.

Par ailleurs, projet **Pilote recyclage de batteries** s'inscrit directement dans la politique nationale de décarbonation et la protection de l'environnement par le recyclage et la valorisation de batteries de voitures électriques usagées. Le projet **Pilote recyclage de batteries** envisage de développer des procédés qui, une fois mis en œuvre à l'échelle industrielle, préserveront les ressources naturelles stratégiques.

Le projet **Pilote recyclage de batteries** participe, à son échelle, au développement d'une filière d'élimination des batteries de voitures électriques usagées et contribue donc à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie automobile et à l'amélioration de la qualité de l'air et donc de la santé publique.

	Avril 2026	Page : 10
Résumé non technique	Projet Pilote recyclage de batteries Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale- Bessines-sur-Gartempe (87)	

Ambazac, le 15/01/2026

Préfecture de la Haute-Vienne
Direction de la légalité - BPEUP
1 rue de la préfecture
87000 LIMOGES

Affaire suivie par :
Delphine DOMINGUEZ
05.55.44.19.40

OBJET : Consultation en date du 19 décembre 2025 pour avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ORANO MINING pour le projet « pilote recyclage de batteries » exploité au sein du site industriel de Bessines sur Gartempe ;

Monsieur le Préfet,

Vous sollicitez l'avis de la Communauté de communes sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ORANO MINING pour le projet « pilote recyclage de batteries » exploité au sein du site industriel de Bessines sur Gartempe en application des dispositions de l'article R.181-18 du Code de l'environnement ;

Considérant que le dossier joint à la demande présente un projet visant à pérenniser et adapter une activité de recherche et développement existante, dédiée au recyclage des batteries, sans production industrielle ni commercialisation qui s'inscrit dans un cadre réglementaire relevant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et qui a fait l'objet d'études d'impact et de dangers concluant à des effets environnementaux et sanitaires très limités et maîtrisés, ainsi qu'à l'absence de risques accidentels majeurs au-delà des limites du site ;

Considérant que le projet s'inscrit dans la continuité d'une activité économique déjà implantée sur le territoire et contribue à sa pérennisation et à son évolution technologique ;

Considérant que le maintien et le développement de cette activité participent au soutien de l'emploi local, tant par la conservation des postes existants que par les besoins induits en compétences techniques, scientifiques et de maintenance ;

Considérant que son implantation sur un site industriel existant, historiquement dédié à des activités similaires et déjà encadré réglementairement, limite la consommation d'espaces naturels ou agricoles et favorise la maîtrise des nuisances et des risques ;

Considérant que le projet présente un caractère innovant et s'inscrit pleinement dans les politiques publiques nationales et européennes de transition énergétique et d'économie circulaire, en contribuant au développement d'une filière de recyclage des batteries et à la réduction de la dépendance aux matières premières critiques ;

Considérant que quelques points de vigilance sont à noter ;

Considérant le site est actuellement partiellement classé en zone NC au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bessines-sur-Gartempe, zone qui ne permet pas l'implantation ou l'extension de constructions liées à ce type d'activité. La compatibilité du projet repose ainsi sur une procédure de révision du PLU en cours, dont l'aboutissement conditionne la sécurisation juridique du projet ;

Considérant que le dossier ne permet pas, à ce stade, d'identifier de manière suffisamment précise les constructions existantes ou projetées susceptibles de relever du droit de l'urbanisme, ce qui constitue un point de fragilité pour l'analyse de la conformité réglementaire ;

Considérant que le site actuel est marqué par la présence d'au moins une construction existante réalisée sans autorisation d'urbanisme et faisant l'objet d'une surveillance préfectorale qui nécessite également une régularisation préalable ou concomitante à l'évolution de l'activité exercée sur ce site ;

Considérant que même si l'activité s'inscrit sur un site déjà en fonctionnement, une accentuation des flux liés à l'exploitation pourrait avoir des incidences sur le réseau de voirie local et le cadre de vie. Une attention particulière devra être apportée à la maîtrise de ces flux ;

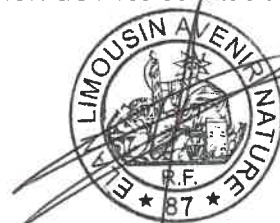
Considérant que même si l'étude d'impact présente une activité compatible avec l'environnement et le tissu local, la communauté de communes souhaite insister sur le strict respect des prescriptions relatives aux rejets atmosphériques, à la gestion des déchets et au suivi environnemental ;

Considérant que même si l'étude de danger présente un niveau de risque maîtrisé et des effets circonscrits au site d'exploitation, la Communauté de communes souligne la nécessité d'une vigilance constante concernant la gestion des risques industriels, notamment en matière d'incendie et de pollutions accidentelles ;

Nous vous informons que la Communauté de communes Elan Limousin Avenir Nature a un avis favorable sur le projet.

Cet avis est rendu uniquement au titre des compétences de la Communauté de communes. Il ne prend pas en compte les résultats des autres consultations effectuées par l'autorité compétente dans le cadre de cette demande d'autorisation environnementale. Il ne dispense pas le demandeur de ses obligations en matière de respect des différentes réglementations en vigueur liées à son projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Alain AUZEMERY



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique**

Le préfet

**Information relative à l'absence d'observation émise
par la commune de Folles**

Nom du pétitionnaire : Société Orano Mining

Localisation : Site Industriel de Bessines (SIB) sur la commune de Bessines-sur-Gartempe

Nom du projet : pilote recyclage de batteries

Type de procédure : Demande d'autorisation environnementale

Autorité décisionnelle : préfet de la Haute-Vienne

A la date du 23 février 2026, la commune de Folles n'a transmis à la préfecture de la Haute-Vienne aucune observation, au titre de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, concernant le projet précité.

Le délai de deux mois prévu à l'article R. 181-18 du code de l'environnement étant écoulé, la présente information sera :

- jointe au dossier soumis à la consultation publique
- mise en ligne sur le site internet de la consultation publique

**Pour le préfet et par délégation
Le directeur de la légalité**

Hugues MAZAUD



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique**

Le préfet

**Information relative à l'absence d'observation émise
par la commune de Fromental**

Nom du pétitionnaire : Société Orano Mining

Localisation : Site Industriel de Bessines (SIB) sur la commune de Bessines-sur-Gartempe

Nom du projet : pilote recyclage de batteries

Type de procédure : Demande d'autorisation environnementale

Autorité décisionnelle : préfet de la Haute-Vienne

A la date du 23 février 2026, la commune de Fromental n'a transmis à la préfecture de la Haute-Vienne aucune observation, au titre de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, concernant le projet précité.

Le délai de deux mois prévu à l'article R. 181-18 du code de l'environnement étant écoulé, la présente information sera :

- jointe au dossier soumis à la consultation publique
- mise en ligne sur le site internet de la consultation publique

**Pour le préfet et par délégation
Le directeur de la légalité**


Hugues MAZAUD

Compte rendu

de la réunion d'information du 15 janvier 2026

Objet : Demande d'autorisation environnementale relative
au projet ORANO : Pilote de recyclage des batteries

Référence :

L. 181-10-1 du code de l'environnement chapitre III - 1°

Participants :

Conformément à l'article cité en référence, cette réunion a été conduite par le commissaire enquêteur en étroite coopération avec :

Monsieur Eric Pluche directeur du site ORANO Bessines

Monsieur Sébastien de Dinechin directeur du CIME

Madame Laure Dehuyser en charge du projet

Madame Cécile Crampon cheffe de la communication

Madame Aurélie Picque Société Parimage directrice adjointe concertation

Monsieur Brayan Bototo Société Parimage

Participation du public

14 personnes ont assisté à la réunion

Le commissaire enquêteur a procédé à un sondage sur la provenance géographique des participants :

- 9 habitent Bessines

- 4 sont des communes alentours

- 1 personne du département de la Creuse

Déroulement de la réunion :

La réunion comportait :

- Une phase d'accueil

- Une phase de présentation du projet

- Une phase d'échange avec le public (le débat a été lancé par Madame Crampon)

Questions posées pendant la phase d'échange :

1. Qu'elle est l'utilité de ce pilote pour la France ?
2. Pour quel type de batteries et pourquoi sont elles étudiées ?
3. Pourquoi ORANO étudie pour le recyclage de ce type de batteries ?
4. Est-ce qu'il y a en France beaucoup d'usines de recyclage de batteries ?
5. Ces batteries viendront elles de toute la France mais aussi d'ailleurs ?
6. Est-ce une grande usine ou un prototype ?
7. Il s'agit d'une usine pour le recyclage des batteries de voitures, pourquoi vous ne le feriez pas pour celles de l'outillage ?
8. S'agissant d'une usine prototype pour récupérer des métaux, ils vont être fondus et produire des émissions de fumée. Est-ce qu'au niveau de leur récupération vous en êtes à l'étape du prototype ou êtes vous en mesure de récupérer le plomb ou autres métaux dégagés dans l'atmosphère ?
9. L'usine est un prototype, quand sera t'elle en fonctionnement ?
10. L'usine apportera t'elle un plus à Bessines avec la création d'emplois ou est-ce la suite de ce qui existe actuellement ?
11. Au niveau de l'eau est-ce qu'il y a également un recyclage ?

12. Pourquoi ce projet qui est une continuité doit faire l'objet d'une nouvelle étude et d'une demande d'autorisation ?
13. Êtes vous en mesure de faire une usine de recyclage ?
14. Pourquoi la ville de Dunkerque pour implanter des usines de recyclage ?
15. Le commissaire enquêteur est il obligé de recevoir les avis du public pour se prononcer ?
Quand il n'y a aucune contribution que se passe t'il ?

En conclusion, les participants sont venus pour s'informer sur le projet pour lequel ils n'ont manifesté aucune inquiétude.

La phase d'échange avec le public s'est poursuivie dans une ambiance cordiale autour d'un verre de l'amitié.

Gérard JAMGOTCHIAN
commissaire enquêteur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gérard Jamgotchian', written in a cursive style.

Orano Mining – Site de Bessines
Projet « Pilote de recyclage des batteries »

Consultation du public par voie électronique

Réunion publique d'ouverture

Musée Urêka, Bessines-sur-Gartempe

Jeudi 15 janvier 2026

Verbatim intégral

Participant.es : 23 personnes

Échanges avec la salle : 14 questions orales posées

Intervenant.es :

Modératrice : Aurélie PICQUE

Commissaire enquêteur : Gérard JAMGOTCHIAN, commissaire enquêteur

Mâtres d'ouvrage

- Sébastien DE DINECHIN, Directeur du Centre d'Innovation en Métallurgie Extractive (CIME), Orano
- Laure DEHUYSER, Responsable du projet Pilote recyclage des batteries, Orano
- Éric PLUCHE, Directeur du site Orano de Bessines
- Cécile CRAMPON, Responsable communication Orano Batteries

La séance est ouverte.

Aurélié PICQUE, modératrice

Bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion publique. Je suis Aurélié PICQUE, je suis chargée d'organiser les échanges. Nous allons organiser la réunion ce soir en plusieurs temps. Le commissaire enquêteur va présenter la procédure et la réunion publique de ce soir. Ensuite, nous vous ferons une présentation du projet qui est soumis à consultation du public avec les représentants d'Orano qui sont là pour vous parler de ce projet. Puis nous répondrons à l'ensemble des questions que vous poserez. Cette réunion se tient sous la présidence du commissaire enquêteur qui va pouvoir se présenter. Elle durera environ une heure et demie à deux heures selon les questions que vous souhaitez poser sur ce projet.

Je vous passe la parole, Monsieur le commissaire enquêteur, pour expliquer cette procédure et votre rôle.

Gérard JAMGOTCHIAN, commissaire enquêteur

Bonjour. Gérard JAMGOTCHIAN, je suis le commissaire enquêteur. J'ai été désigné par le président du Tribunal administratif. Les commissaires enquêteurs sont désignés par un juge de façon à ce qu'ils soient totalement indépendants du projet. Lorsqu'ils devront rendre leur rapport, ils seront totalement impartiaux.

Il s'agit d'une phase de concertation du public avec en parallèle l'enquête publique, d'une durée de 3 mois. La première réunion a lieu en ce moment. La dernière aura lieu le 31 mars. Tout devra être terminé pour le 13 avril.

L'objet de cette réunion est bien le pilote de recyclage des batteries. Tout autre sujet, bien que légitime, ne pourra pas être traité aujourd'hui. La réunion n'aurait pas son intérêt.

Aurélié PICQUE

Pourriez-vous présenter les moyens pour s'informer et contribuer pendant cette procédure ? Je peux autrement le faire, si vous le souhaitez.

Gérard JAMGOTCHIAN

Oui, la façon de contribuer. Je vous en prie, Madame.

Aurélié PICQUE

Il existe plusieurs possibilités pour vous informer : vous avez la plateforme en ligne « Registre dématérialisé », sur laquelle tout le dossier est mis à votre disposition. Sur place également, à la mairie de Bessines, le dossier est disponible en format papier et sur demande auprès de la préfecture. Il existe plusieurs possibilités pour contribuer : en ligne, sur le même registre dématérialisé, vous avez la possibilité de déposer un avis sur ce projet. Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse indiquée à l'écran. Vous pouvez également appeler, si vous souhaitez contribuer par oral. Un registre papier est disponible à la mairie de Bessines-sur-Gartempe. Vous pouvez également adresser votre contribution par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Bessines-sur-Gartempe. Puis évidemment, lors des réunions publiques : en réunion publique d'ouverture aujourd'hui et en réunion de clôture le 31 mars, ainsi que lors des permanences qui sont tenues par le commissaire enquêteur.

Gérard JAMGOTCHIAN

Le 4 février et le 6 mars.

Aurélie PICQUE

Il s'agit des dates des deux permanences, toujours en mairie. La réunion de clôture de la consultation se tiendra le 31 mars à la Maison des sports à Bessines-sur-Gartempe.

Je vous propose de présenter l'autorisation environnementale, qui est l'objet de cette consultation du public.

Sébastien DE DINECHIN, directeur du CIME, Orano

Bonsoir à tous. Sébastien DE DINECHIN, je suis en charge des activités du CIME. Pourquoi cette autorisation environnementale ? Parce que les activités de ce projet recyclage de batteries sont soumises à régime d'autorisation des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). On demande cette autorisation pour faire opérer nos pilotes. Si vous avez consulté le dossier, cette demande d'autorisation environnementale évalue les différents impacts sur l'environnement et sur la santé et fait également une analyse des différents dangers qui sont liés à ces installations, à ce pilote de batterie. On précise également toutes les différentes mesures que l'on a prévues pour maîtriser les risques et les impacts afin qu'en cas d'incident, des dispositions aient été mises en place.

Cette demande fait l'objet d'une consultation publique. Le rayon d'affichage de l'avis de consultation est situé à 2 kilomètres autour de l'installation et concerne les communes de Bessines, Chateauponsac, Folles et Fromental.

Quelques mots sur le porteur de projet, Orano. Nous sommes un acteur historique dans le domaine du nucléaire, engagé dans la recherche et l'innovation. Nous cherchons constamment à améliorer nos procédés et à en développer de nouveaux. Cela fait des décennies que nous sommes dans le domaine du nucléaire. Nous sommes un acteur majeur, parce que nous sommes reconnus sur le marché mondial du nucléaire.

En s'appuyant sur cette expertise principalement en chimie et en procédés industriels, nous développons des procédés afin d'obtenir les résultats que l'on souhaite avoir industriellement et de récupérer les différents métaux d'intérêt. Orano ambitionne de devenir un acteur de référence du recyclage des batteries de véhicules électriques idéalement dans le monde, mais *a minima* en France et en Europe.

Ces pilotes sont hébergés ici, sur le site industriel de Bessines-sur-Gartempe et seront opérés par le CIME (Centre d'Innovation en Métallurgie Extractive). Avant, cela s'appelait le SEPA. Le CIME a 5 ans d'existence. On a plus de 40 ans d'expertise dans la mise au point, l'innovation, le développement et l'optimisation de procédés miniers. Encore une fois, quand on sort des choses de terre, il y a plein de différents métaux. On a des procédés miniers pour récupérer les métaux d'intérêt. Nos principales activités sont vraiment dédiées à la récupération et à la valorisation de ces métaux. Lorsqu'on développe ces procédés, on prend également en compte l'impact environnemental que l'on cherche à réduire au maximum.

Laure DEHUYSER, responsable du service « Pilote recyclage des batteries », Orano

Bonsoir à tous. Laure DEHUYSER, je suis responsable du service « Pilote recyclage des batteries ». Un peu de contexte, avant de passer à la description de nos installations. Le projet

de recyclage de batteries s'inscrit dans les directives de l'Union européenne qui souhaite atteindre la neutralité carbone en 2050. La neutralité carbone est la compensation des gaz à effet de serre que l'on va produire naturellement ou par différentes technologies. Cette décarbonation passe essentiellement par une électrification des transports : on souhaite renouveler le parc de véhicules, notamment en version électrique.

Pour accompagner cette décarbonation, on passe par un accompagnement de la réglementation européenne qui va inciter les constructeurs automobiles à intégrer progressivement des métaux recyclés dans les futures batteries de véhicules électriques. En même temps, d'ici 2035, les constructeurs automobiles auront l'obligation de construire 90 % de leur parc en véhicules électriques et 10 % en thermique. Depuis 2020, on voit qu'il y a une explosion dans la vente de véhicules électriques et d'ici 2030, 40 % des véhicules neufs seront électriques. Cela se traduit aussi au niveau des productions des *gigafactories*. On le sait, dans les Hauts-de-France, il y a 3 *gigafactories* qui sont en cours d'installation ou en cours de fabrication de nouvelles batteries. D'ici 2030, ces *gigafactories* auront l'obligation de produire 500 gigawattheures (GWh) en 2028 ou 1 térawattheure (TWh) d'ici 2030. Cela correspond respectivement à la production de 5 à 10 millions de véhicules électriques, pour être beaucoup plus concrets dans les chiffres.

Pour le recyclage, on attend que les voitures électriques aient plutôt une vie de 10 à 15 ans. Le recyclage va se mettre en place à partir de 2030-2032.

Le projet Orano a été labellisé par l'Union européenne. C'est-à-dire qu'au travers de 46 projets qui ont été proposés, il y avait 6 projets de recyclage des batteries et Orano a été le seul à avoir son projet qui a été labellisé en France par l'Union européenne. Cela prouve vraiment que le procédé que l'on propose est innovant, en rupture technologique avec les procédés qui sont en concurrence. C'est-à-dire que notre technologie que l'on propose ne se retrouvera nulle part ailleurs. Elle est à faible empreinte environnementale, peu énergivore et elle permet de recycler plus de 95 % des métaux critiques que l'on souhaite valoriser et réintroduire dans les nouvelles batteries.

Comment cela se passe aujourd'hui quand on va construire des batteries ? Aucune batterie sur le marché, dans vos voitures, est faite à partir de matériaux recyclés. On va aller chercher ces métaux d'intérêt dans les mines, que l'on appelle les matières premières. Elles sont intégrées dans les matériaux intermédiaires que l'on appelle les matériaux de cathode, construits avec du cobalt, nickel, manganèse, lithium. Ces nouveaux matériaux passent dans les *gigafactories*, qui construisent les batteries. Quand les *gigafactories* commencent à construire ces batteries, elles vont avoir des rebuts de production, des défauts dans leurs lignes qu'on appelle les rebuts de *gigafactory*, qui commencent à être recyclés progressivement. Quand les *gigafactories* n'ont plus de défauts dans leur production, elles produisent des batteries sans défaut qui partent dans les véhicules électriques, qui arrivent en 2030-2032 au niveau du recyclage.

On voit que clairement, en 2030, on aura une économie circulaire qui va nous permettre en France d'avoir une sécurisation de nos approvisionnements en métaux critiques, à terme.

Plus factuellement, sur le site de Bessines, nous avons 2 pilotes industriels qui nous permettent de couvrir pratiquement l'ensemble de la boucle du recyclage. Un bâtiment est appelé le pilote de pré-traitement que l'on appelle le hangar 1 200m² qui est en orange et en rouge (*voir diapositive 13*). Cette partie de pré-traitement couvre l'ensemble du démontage de

la batterie. On va dans un premier temps la sécuriser, la décharger en profondeur pour qu'il n'y ait pas d'incendie, puisque c'est le risque principal sur les batteries lithium. On va vraiment la sécuriser entièrement et ensuite, on va la démonter progressivement pour aller récupérer l'aluminium, le cuivre, le plastique et en sortie, du graphite et ce que l'on appelle le mix cathodique, ou la « black mass », composé majoritairement de tous les éléments d'intérêt : nickel, cobalt, manganèse, lithium. Dans un second temps, cette black mass va passer dans la deuxième installation HAP, HAP1 et 2, qui est l'hydrométallurgie, qui permet d'aller raffiner à de très hautes puretés les différents sels que l'on va produire et qui vont aller réintégrer à terme les différents matériaux de cathode.

Sébastien DE DINECHIN

En quoi consiste notre demande d'autorisation environnementale ? Il y a 3 volets. Vous avez sous les yeux le premier, le plus important. On a eu en octobre 2023 l'autorisation d'exploiter ces pilotes. C'est une autorisation pour 2 ans moins 1 jour. On les a exploités jusqu'au 10 octobre 2025. Depuis, les installations sont à l'arrêt. On souhaite pérenniser ces pilotes pour continuer à faire de la Recherche & Développement (R&D) afin de continuer à améliorer le procédé. Aujourd'hui, il n'est pas figé. Cela fonctionne, mais on cherche à l'améliorer davantage, notamment sur la qualité des matières que l'on produit et toujours dans un souci de minimiser l'impact sur l'environnement des différents procédés. Il y a des évolutions techniques qui arrivent de manière générale et également sur les coûts. Parce que bien évidemment, au-delà de la R&D, on souhaite produire quelque chose qui est financièrement intéressant pour que cela puisse aller dans la phase industrielle, par la suite. Parce que tous les essais que l'on réalise ici vont ensuite alimenter le design de l'usine de recyclage des batteries.

Le second volet est le redimensionnement du pilote hydrométallurgique dont vous parlait Madame DEHUYSER. Dans le DDAE [Dossier de demande d'autorisation environnementale], on parle soit de redimensionnement, soit de flexibilisation pour 3 raisons principales. La première, c'est pour avoir une configuration qui soit plus proche d'une exploitation industrielle, par la suite. Ce redimensionnement permet aussi d'avoir un temps de traitement des différentes matières plus efficace et plus rapide, une production facilitée et une réduction des coûts. La dernière est davantage un souci environnemental : il s'agit de réduire les phases de nettoyage, parce qu'on nettoie régulièrement les pilotes. Si on réduit cette phase de nettoyage avec des liquides principalement, on va réduire le volume d'effluents en généré et le volume d'effluents à traiter par la suite.

Le dernier aspect est d'avoir un laboratoire d'analyses spécifique pour les batteries. Quand on passe les différentes étapes du procédé, en sortie d'usine, on va faire des analyses sur ce que l'on a produit afin de s'assurer que c'est conforme à l'attendu que l'on souhaitait avoir. C'est ce que l'on appelle les bilans matière, pour voir si le résultat est au niveau de l'attendu. Si ça ne l'est pas, cela nous permet après très rapidement d'adapter les paramètres de production afin d'atteindre les objectifs fixés. Le fait d'avoir ce laboratoire chez nous, cela nous permet d'avoir ces bilans matière plus rapidement et d'adapter les paramètres de production plus rapidement, également.

Laure DEHUYSER

Les études qui ont été rédigées dans le cadre de notre dossier d'impact environnemental ont montré que les projets de recyclage des batteries avaient un impact très limité et maîtrisé sur l'environnement. Si on prend les différents items qui pourraient être impactés, en premier on a les eaux en sous-sol. Au niveau de tout ce qui est construction des bâtiments, on avait mis en

place énormément de mesures préventives, notamment des dalles en béton qui ont résinées, entièrement étanches, toutes nos eaux de lavage, nos effluents sont entièrement contrôlés, ils sont ramassés via des caniveaux techniques. Tous ces effluents sont mis en cuves et sont ensuite envoyés pour être re-traités par des spécialistes de traitement de déchets. Dans un second temps, tout ce qui est surveillance des eaux souterraines avant le dépôt de ce DDAE a montré que ces eaux souterraines avaient des qualités stables. Nous allons continuer à faire cette surveillance par la suite après la remise en service des pilotes.

Au niveau de la consommation d'eau et des rejets d'eau, aucun rejet d'effluent industriel ne sera fait dans le milieu naturel, puisque nous ne rejetons aucun de nos effluents procédés ou nos eaux de lavage. La consommation d'eau potable sera en très faible hausse, peu significative. Il n'y aura pas d'évolution significative au niveau de la qualité et de la quantité des eaux pluviales au niveau du SIB [Site industriel de Bessines]. Pour le trafic, il n'y aura pas d'impact puisque clairement, le projet est maintenant plutôt en routine. Il n'y a pas d'impact majeur sur ce trafic.

Au niveau de l'air, tous les rejets que nous avons mesurés avant le dépôt du DDAE ont montré que l'on était conforme à chacun de nos points de rejet qui sont conformes à l'arrêté préfectoral du CIME en vigueur depuis le 11 octobre 2023. Le suivi de l'ensemble des rejets des activités du CIME est bien sûr envoyé aux instances environnementales qui sont la DREAL [Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement] et qui nous suivent de manière drastique pour bien vérifier que l'on est bien en ligne avec l'arrêté préfectoral que nous devons respecter, qui est en vigueur depuis le 11 octobre 2023.

Au niveau de la santé, il y a une évaluation environnementale qui a été proposée dans le DDAE. On voit que les risques sanitaires sont bien inférieurs aux valeurs de référence et il n'y a aucun impact sanitaire pour les riverains.

Concernant les déchets, il n'y a pas d'augmentation significative. Comme l'expliquait Monsieur DE DINECHIN, par le biais de la flexibilisation du pilote, on réduit drastiquement les effluents de lavage que l'on produit. On a une réduction des déchets liquides qui se fait au niveau de ce pilote. Puis on a une politique de gestion des déchets qui est très stricte, c'est-à-dire que l'on trie bien tout en amont et on envoie cela vers des sous-traitants qui sont agréés pour les retraités.

Au niveau du climat et de l'énergie, on a une faible émission de gaz à effet de serre. Le projet de recyclage des batteries s'inscrit forcément dans une démarche de décarbonation. On a une consommation énergétique qui est maîtrisée au niveau du projet et au niveau du site.

Pour les chantiers nuisances, ce projet est déjà mis en place. Il n'y a donc aucune démolition ni aucune construction à prévoir. On utilise des installations existantes. À venir, aucun chantier majeur. Les nuisances sont limitées et sont confirmées par des études d'impact sonores que l'on a faites en 2024 et qui montrent que l'on n'a aucun impact sonore à l'extérieur du SIB.

Concernant l'éclairage, il n'y a aucune gêne pour le voisinage.

Sébastien DE DINECHIN

Pour terminer avec le calendrier du projet, comme on vous le précisait au début, on a eu des premières autorisations en octobre 2023 sur la base d'un porté à connaissance. C'est le processus règlementaire qui avait été engagé à cette époque avec la DREAL. Ils avaient donné l'autorisation pour 2 ans moins 1 jour. Le 10 octobre, on a arrêté l'exploitation des pilotes. En amont de cette date, le 30 juillet 2025, on a déposé cette demande d'autorisation environnementale auprès de la DREAL, dont l'enquête publique a démarré ce lundi. Notre objectif est qu'une fois que les autorisations auront été accordées, ce que l'on espère, serait de pouvoir exploiter de manière pérenne le pilote batterie sur probablement plusieurs années.

Aurélie PICQUE

Voilà pour les principaux éléments. On va pouvoir passer aux questions que vous pourriez avoir, ou observations, contributions sur ces différents sujets. Sachant que notamment, les impacts vous ont été décrits très rapidement mais qu'évidemment, si vous avez des questions, on peut revenir un peu plus dans le détail des éléments qui sont contenus dans le dossier.

N'hésitez pas à lever la main, si vous avez le souhait d'intervenir. On vous apportera un micro, pour que l'on puisse vous entendre. Je n'ai pas précisé en début de séance que la réunion est enregistrée, uniquement à des fins de compte-rendu. On vous entendra mieux sur l'enregistrement et dans le compte-rendu si vous parlez dans le micro.

Est-ce que quelqu'un souhaite poser une question ou faire une observation, une remarque sur ce qui vient de vous être présenté, sur le dossier en général ? Est-ce que tout est limpide ?

Question #1

J'imagine qu'il n'est pas simple de tout comprendre comme ça, d'un coup. Quelle est l'utilité de ce pilote pour la France ?

Laure DEHUYSER

Il faut savoir que ce pilote est une phase intermédiaire entre ce qui a été fait au laboratoire depuis 2019 et le futur site industriel qui va être implémenté au niveau de Dunkerque. Pour l'historique, en 2019, on a créé un laboratoire commun avec le CEA [Commissariat à l'énergie atomique], on a développé une grosse phase de R&D sur la partie pré-traitement. En 2020, la R&D a été développée au CIME. C'est ici, au sein du CIME et aussi au travers des compétences d'Orano, que nous avons de grosses compétences en hydrométallurgie.

La R&D, que ce soit au niveau du CIME ou au niveau du laboratoire commun avec le CEA, a montré de très bons résultats. Ceci a enclenché la construction des pilotes à partir de 2020, 2021. Cette phase de construction des pilotes est essentielle, puisqu'il est quand même très incertain de construire une usine qui est uniquement basée sur des essais R&D. Les pilotes sont une échelle intermédiaire qui permet d'acquérir plus de données industrielles et d'être beaucoup plus sereins dans le dimensionnement et dans la construction de nos usines.

Pour expliciter jusqu'au bout, en 2023, on a obtenu un terrain à Dunkerque sur lequel seront construites 3 usines qui sont complètement intégrées. En premier, une usine de fabrication des matériaux de cathode, qui est la première à arriver sur le planning, puisque c'est elle qui a un vrai intérêt en priorité au niveau clientèle. C'est celle qui va alimenter les gigafactories. Par la suite, dans un second temps, on va construire une usine de recyclage et une usine de précurseurs de matériaux de cathode.

N'hésitez pas, si vous avez des questions.

Aurélie PICQUE

Est-ce qu'il y a d'autres questionnements sur ce projet, sur l'ensemble de ce qui vous a été présenté ? Qui est une petite partie du dossier qui est disponible en ligne ou en mairie. Des questions de précisions, peut-être ? En effet, comme le soulignait Madame CRAMPON, ce n'est pas forcément évident. Est-ce que tout est tout à fait limpide et n'appelle pas de commentaires ou d'observations de votre part ?

Je vous laisse le temps de la réflexion.

Question #2

J'imagine que tout le monde peut être intéressé par ma question. Dans ces pilotes, il y a deux étapes clés : le pré-traitement et l'hydrométallurgie. Pour quel type de batteries et pourquoi ces batteries, qui sont étudiées ?

Laure DEHUYSER

Les batteries qui sont étudiées sont à base d'électrolytes, qu'on appelle lithium-ion. Ce sont les batteries qui sont principalement dans toutes vos voitures électriques. C'est une technique généralement à base de nickel, cobalt, manganèse. Pourquoi ces métaux ? Parce qu'ils permettent d'avoir une forte densité énergétique dans vos voitures, pour qu'elles aient de l'autonomie et qu'elles se rechargent rapidement.

Vous avez un second type de véhicule électrique, à plus faible autonomie, qu'on appelle les lithium-fer-phosphate. Ce projet est basé sur ce type de batteries, puisque ce sont celles qui sont les plus utilisées aujourd'hui sur le marché des véhicules électriques. Par contre, on sait qu'il y a d'autres technologies qui vont arriver à terme comme les batteries sodium-ion. Le dossier que l'on est en train de déposer et d'instruire n'a pas vocation à traiter ces sodium-ion. Mais on sait que notre procédé est suffisamment robuste pour pouvoir les traiter, puisqu'on a une désactivation, c'est-à-dire une décharge en profondeur sur les batteries en entrée du procédé qui est universelle. Ensuite, le pré-traitement est un enchaînement finalement de désassemblages qui est assez classique et qui peut s'appliquer aux différentes technologies de batteries. Après, le raffinage, donc l'hydrométallurgie, va s'appliquer quels que soient les métaux que vous aurez. Il y aura peut-être une ou deux étapes à rajouter mais globalement, c'est un procédé très versatile et robuste, qui peut s'appliquer à toutes les technologies de batteries qui vont arriver sur le marché.

Question #3

Je voulais poser la question concernant Orano. Nous sommes connus pour être des experts dans le cycle du combustible nucléaire. Pourquoi se pencher sur une activité de recyclage des batteries des véhicules électriques ?

Éric PLUCHE, directeur du site Orano de Bessines

Éric PLUCHE, je suis le directeur du site Orano de Bessines. Cette activité s'inscrit dans l'un des 3 axes stratégiques au groupe Orano. Très rapidement, le premier axe est de faire tourner nos usines pour répondre aux attentes de nos clients. Le second axe est de préparer le futur. Nous passons notamment au recyclage des combustibles. Le troisième axe est de diversifier son activité.

L'activité batterie s'inscrit dans cet objectif stratégique du groupe de diversifier ces activités. Pourquoi est-ce qu'on s'investit dans cette activité de recyclage ? C'est parce qu'Orano, depuis maintenant des décennies, opère le recyclage notamment des combustibles et détient une expertise en matière de recyclage des métaux. C'est pour cela que nos autorités ont fait confiance au fait qu'Orano s'investisse dans cette activité pour qualifier le procédé de recyclage.

Sébastien DE DINECHIN

Je pourrais peut-être juste préciser qu'au niveau d'Orano, il a été décidé d'implanter ces pilotes, ici. On a plusieurs installations industrielles en France, mais de par l'expertise dont on parlait au début sur la chimie des procédés et de l'hydrométallurgie, le CIME ou en tout cas l'établissement de Bessines est la référence dans le groupe Orano.

Aurélie PICQUE

Madame ? Allez-y.

Question #4

Je voulais savoir : est-ce qu'il y a beaucoup d'usines de recyclage de batteries en France ?

Éric PLUCHE

Non, c'est un procédé que l'on est en train de qualifier. On cherche à trouver le procédé qui permette à terme de recycler l'ensemble des batteries disponibles sur le parc véhicules. Aujourd'hui, nous sommes plusieurs acteurs à travailler pour définir ce procédé de recyclage.

Question #5

Les batteries viendraient de toute la France ? Est-ce qu'elles viendraient aussi d'ailleurs ?

Éric PLUCHE

Oui, possiblement. Nos clients pourraient être français, européens ou plus largement mondiaux.

Question #6

Cela signifie que c'est une usine qui est très grande, ou c'est un prototype ?

Éric PLUCHE

Ici, ce dont on parle, ce n'est pas de l'usine mais du pilote qui permettra de qualifier le procédé industriel qui demain, sera intégré dans une usine. Il s'agira de vérifier avec les laboratoires que le procédé fonctionne. Mais entre une échelle laboratoire et une échelle industrielle, il y a parfois ce que l'on appelle un saut quantique, de grosses différences. En l'occurrence, l'idée serait de qualifier le procédé cette fois-ci à l'échelle industrielle dans le dimensionnement, pas dans la capacité de production. Il s'agirait d'être dans un outil dont on veut qualifier la performance je dirais environnementale en termes de recyclage, en termes énergétique, de consommation d'énergie pour le procédé. On qualifie tout ceci, mais ce n'est que le pilote qui ensuite, sera implanté dans une usine. Le projet aujourd'hui, quand on le développe, c'est l'usine dite de Dunkerque. C'est-à-dire que l'usine qui fabriquera demain des batteries pour le parc automobile sera située à Dunkerque. C'est au sein de cette entité que l'usine de recyclage sera installée.

Aurélie PICQUE

Monsieur ?

Question #7

Vous parlez des batteries voitures, mais pourquoi ne le faites-vous pas pour tout ce qui est des batteries d'outillage ?

Laure DEHUYSER

Nous y avons réfléchi. Mais ce qui est compliqué quand on récupère ces batteries d'outillage, c'est que globalement, elles sont toutes mélangées. Chez Leclerc notamment, il y a toutes les piles des calculettes, etc. Notre souhait reste de nous focaliser sur les chimies nickel, cobalt, manganèse. On se retrouve à avoir un ensemble de batteries qu'on ne sait pas trier, puisque forcément, à l'œil nu, on ne reconnaît pas qui est quoi. Pour l'instant, notre priorité n'est pas de nous focaliser sur ce marché. Après, on y a pensé. On avait un procédé qu'on avait aussi développé avec le CEA, qui fonctionnait. Il suffirait juste de les broyer ensuite, après les avoir désactivés. On pourrait en faire de la « black mass », la raffiner et en sortir des métaux. Mais aujourd'hui, ce n'est pas la priorité. On préfère se focaliser sur les véhicules électriques et après, pourquoi pas sur les trains, par exemple, ou sur les bus, sur ce type de batteries.

Aurélie PICQUE

Merci. Madame ?

Question #8

C'était un peu une usine prototype pour voir comment on pourrait récupérer tous ces métaux. C'est un peu le problème. Ce sera fondu, donc il y aura des fumées. Au niveau des fumées, êtes-vous en prototype ou avez-vous avancé pour récupérer les plombs qui pourraient être dans l'atmosphère ou d'autres métaux ?

Éric PLUCHE

Je vais passer le micro à Laure. Le procédé ne comporte pas d'étapes de fusion et les rejets gazeux sont infimes. Je vais laisser Laure développer.

Laure DEHUYSER

Vous confondez : les émissions en plomb, c'est sur les batteries au plomb, sur les thermiques. On s'intéresse aux véhicules électriques. Il n'y a donc pas de batteries au plomb et pas de fusion. Ce sont des procédés qui sont concurrents, on sait qu'ils sont énergivores, qu'ils vont rejeter beaucoup de gaz à effet de serre. On est sur un procédé qui va plutôt aller désassembler la batterie. Globalement, vous allez enlever les éléments les uns après les autres, de manière mécanique, ce qui fait que l'on n'a pas de gaz à effet de serre et pas d'effluents gazeux rejetés.

Sur nos différentes installations, on a mis des filtres par sécurité pour n'avoir aucun rejet. Et en même temps, ces rejets sont contrôlés aussi selon une fréquence qui est donnée dans notre arrêté préfectoral pour que l'on s'assure de toujours respecter les rejets gazeux sur lesquels on s'est engagés.

Aurélie PICQUE

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? A priori, non.

Question #9

Quand est-ce que ce prototype débiterait ? Quelle serait la date de fin, plus ou moins ?

Éric PLUCHE

Le pilote dont on parle a démarré en 2023 et a fonctionné 2 ans, d'octobre 2023 à octobre 2025. L'objet est de demander une prolongation de fonctionnement de ce même pilote, qui existe déjà aujourd'hui sur le site Orano de Bessines, puisqu'on a des essais complémentaires à faire, on doit optimiser le procédé, etc. On souhaite poursuivre le fonctionnement de ce pilote pour aller plus loin dans la maîtrise du procédé de recyclage.

Aurélié PICQUE

Merci. N'hésitez pas, est-ce qu'il y a d'autres sujets que vous souhaiteriez aborder ce soir ?

Question #10

Est-ce que cela apporterait un plus à Bessines ? Est-ce qu'il y aurait des emplois à la clé ou non ? Ou avez-vous déjà le nombre de personnes ?

Sébastien DE DINECHIN

La réponse est oui et non : oui, parce que comme Monsieur PLUCHE l'a dit, ce pilote a déjà tourné pendant 2 ans. Il y a donc eu des créations d'emplois pour opérer ces pilotes. Maintenant, on serait dans une continuité d'exploitation et il n'y aurait pas de nouvelles embauches. En ordre de grandeur, on parle d'une dizaine de personnes. Orano, il y a 2 ou 3 ans, a créé une dizaine d'emplois avec ce projet.

Aurélié PICQUE

Merci. Est-ce qu'on a épuisé les questionnements, avec l'information qui vous a été donnée et les questions déjà posées ? Est-ce qu'il y a d'autres sujets ? Je rappelle que comme le disait le commissaire enquêteur, la procédure dure 3 mois. On aura une autre réunion en clôture. Entre les deux, on aura deux permanences du commissaire enquêteur. Vous pourrez consulter le dossier et adresser vos observations sur le registre papier ou sur le registre dématérialisé. Ce soir n'est pas notre dernière chance, c'est même plutôt la première. Vous avez encore 3 mois devant vous. Mais c'est l'occasion d'échanger directement avec le porteur de projet, si vous avez des questions.

Question #11

Je vous ai parlé tout à l'heure d'aérien. Est-ce qu'au niveau de l'eau, il y a recyclage aussi ? Ou est-ce que cela poserait problème ?

Laure DEHUYSER

Non, il n'y a aucun problème. Je comprends la question. Pour les pilotes, on n'est quand même pas forcément en boucle fermée. On va tenter de recycler le plus possible l'eau, justement pour être vertueux et éviter de la consommer à outrance. C'est plus sur une vision industrielle où clairement, vous allez être à Dunkerque sur des procédés où l'eau va tourner en boucle à plus de 90 % pour justement ne plus consommer d'eau.

Pour finir sur les rejets, on l'a évoqué en introduction, on ne rejette aucun effluent liquide dans la Gartempe, puisqu'on récupère tous nos rejets au niveau de nos installations. Ils sont retraités via des sociétés extérieures.

Aurélié PICQUE

Je pense que nous avons épuisé le sujet de ce soir, en tout cas pour ce soir, si cela vous convient. Personne n'a de regret de dernière seconde ? Ce serait le bon moment. N'hésitez pas, il n'y a pas de question bête ou inutile.

Cécile CRAMPON

C'est tout de même un sujet technique.

Aurélié PICQUE

Une dernière question pour Madame.

Question #12

Pour l'instant, vous avez déjà fait votre premier projet. C'est une continuité. Pourquoi êtes-vous obligés à nouveau de refaire ceci ? Est-ce par politesse envers la population, ou c'est parce qu'il y a une obligation de refaire une étude ?

Éric PLUCHE

Nous devons le faire pour 3 raisons. La première est que la première autorisation couvrait une période de 2 ans. Pour différentes raisons, pendant ces 2 années, on n'a pas pu couvrir tout le champ d'expérimentation. On souhaite donc prolonger pour couvrir tout le plan d'expérimentation qui était prévu. La deuxième raison, c'est que l'on observe un faisceau de dimensions de batteries, même si la composition est similaire, différentes. Ce qui conduit là aussi à développer le procédé pour être en mesure, de manière certaine, de traiter tous ces types de batteries. Le troisième élément, c'est d'aller plus loin dans la recherche de l'efficacité du procédé. C'est-à-dire d'être je dirais au maximum de ce que l'on est capable de faire dans le recyclage des métaux, mais à énergie consommée minimale, à rejets effluents gazeux minimums. On cherche aussi à optimiser le procédé dans son efficacité.

Question #13

Est-ce que dans ce projet que vous avez, vous êtes prêts à faire une usine de recyclage, justement ? Est-ce que vous avez bien avancé ?

Éric PLUCHE

C'est bien l'objectif. Si Orano s'investit dans le développement de ce pilote à le faire fonctionner, c'est bien que l'on croie en cette activité industrielle de recyclage qui ne s'opèrera pas sur l'établissement de Bessines, mais à Dunkerque. Mais si on travaille et si on investit sur ce procédé, c'est bien que l'on croit en l'avenir du recyclage.

Aurélié PICQUE

Merci.

Question #14

Nous sommes à Bessines pour ce pilote de recyclage. On parle de Dunkerque. Pourquoi Dunkerque pour installer des usines de fabrication de matériaux de cathode et de recyclage ?

Laure DEHUYSER

Il faut savoir que les Hauts-de-France sont aujourd'hui considérés comme la vallée de la batterie. Vous avez 3 *gigafactories* qui ont été construites ou qui sont en cours de construction. Les *gigafactories*, pour rappel, fabriquent les batteries. Pour nous, ceci avait un vrai sens d'aller se mettre dans les Hauts-de-France, à côté de ces *gigafactories*, pour

travailler avec eux. Et en même temps, il y a énormément d'utilité. On est installés sur le port de Dunkerque. Il était facile d'approvisionner les différents réactifs et de pouvoir ensuite envoyer nos matériaux aux futurs partenaires.

Aurélié PICQUE

Je précise simplement que cet élément-là n'est pas soumis à la procédure en cours. Il est important de dissocier les éléments. Cela ne fait pas partie de l'objet de la consultation du public dont on parle aujourd'hui. Madame ? À l'issue, si vous avez d'autres questions, on pourra y répondre.

Je vous propose que l'on s'en arrête là, peut-être pour ce soir. Monsieur le commissaire enquêteur, si cela vous convient. Je vous laisse conclure peut-être notre réunion ?

Gérard JAMGOTCHIAN

Je vous invite finalement à venir aux 2 permanences qui auront lieu, ou alors à participer par le registre dématérialisé. Il est important d'avoir tous les avis, que les gens soient favorables ou défavorables.

J'aurais une question. Le commissaire enquêteur doit toujours donner son avis sur l'information, si le public a eu l'information. Quels sont ceux qui sont de Bessines, même ? Pouvez-vous lever la main, s'il vous plaît ? Vous êtes environ 8 personnes, soit les 2/3 des présents. Les autres personnes, vous êtes de Folles, du département ?

Une participante

Le Grand Bourg.

Gérard JAMGOTCHIAN

D'accord, donc du département. Il y a 2/3 de la population de Bessines et le reste, du département. Je vous remercie.

Aurélié PICQUE

Très bien, je vous propose qu'on s'en arrête là pour ce soir. Vous avez vu peut-être en entrant qu'on vous propose de vous sustenter rapidement pour que vous ne repartiez pas le ventre complètement vide. Et puis ce serait éventuellement l'occasion de prolonger avec Orano et le commissaire enquêteur, si vous le souhaitez. En vous remerciant de votre présence.

Question #15

Une question pour le commissaire enquêteur : est-ce que vous êtes obligé d'avoir des gens qui vous disent « OK » ou « Non » ?

Aurélié PICQUE

Votre question, c'est s'il n'y a aucune contribution, qu'est-ce qu'il se passe ? Si aucun avis n'est exprimé par le public ?

Gérard JAMGOTCHIAN

J'étudie le dossier et je suis obligé de donner un avis personnel sur les éléments. Je dois donner des conclusions motivées. Il est important que le public donne son avis, car cela aide

beaucoup le commissaire enquêteur. Il y a parfois, et même très souvent parmi la population, des questions très pertinentes. D'ailleurs, le but des enquêtes publiques est de recueillir ces avis.

Aurélie PICQUE

Merci à tous, en vous souhaitant une bonne soirée.

La séance est levée.

Compte rendu

de la réunion publique du 31 mars 2026

Objet : Demande d'autorisation environnementale relative
au projet ORANO : Pilote de recyclage des batteries

Référence :

L. 181-10-1 du code de l'environnement chapitre III - 1°

Participants :

Conformément à l'article cité en référence, cette réunion s'est tenue en présence du commissaire enquêteur et en étroite coopération avec :

- Monsieur Eric Pluche directeur du site industriel de Bessines ORANO
- Monsieur Sébastien de Dinechin directeur du CIME
- Madame Laure Dehuysen en charge du projet
- Madame Cécile Crampon responsable communication ORANO Batteries
- Madame Aurélie Picque Société Parimage directrice adjointe concertation
- Monsieur Léo Normand Société Parimage
- Monsieur Cyril Malagnat responsable communication Orano Mining

Lieu : Maison des sports 1 rue Jean Jaurès Bessines sur Gartempe

Participation du public

10 personnes ont assisté à la réunion de clôture

Le commissaire enquêteur a procédé à un sondage sur la provenance géographique des participants :
5 personnes sont des habitants de la commune, les autres participants sont des alentours.

Questions posées pendant la phase d'échange :

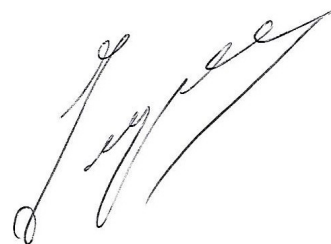
- Au niveau technologique, quel process de démantèlement des batteries est prévu ? Est ce adapté aux évolutions technologiques des batteries ?
- Quelle évolution future du parc automobile ?
- En complément de l'étude d'impact, quelle consommation d'eau ?

Une personne a fait observer qu'elle a été informée au cours d'une rencontre avec une association et qu'elle n'a pas été destinataire du flyer "Parlons-en !" distribué dans les boîtes aux lettres par les services de la Poste.

En conclusion, la présence du public à cette réunion de clôture a été faible et les questions peu nombreuses. La présentation du projet de recyclage des batteries a reçu un accueil favorable. La phase d'échange avec le public s'est poursuivie dans une ambiance cordiale autour d'un verre de l'amitié.

Limoges, le 07 avril 2026

Gérard JAMGOTCHIAN
commissaire enquêteur



Orano Mining – Site de Bessines
Projet « Pilote de recyclage des batteries »

Consultation du public par voie électronique

Réunion publique de clôture

Maison des sports, Bessines-sur-Gartempe

Mardi 31 mars 2026

Verbatim intégral

Participant.es : 16 personnes

Échanges avec la salle : 2 questions orales posées

Intervenant.es :

Modératrice : Aurélie PICQUE

Commissaire enquêteur : Gérard JAMGOTCHIAN

Maîtres d'ouvrage :

- Sébastien DE DINECHIN, Directeur du Centre d'Innovation en Métallurgie Extractive (CIME), Orano
- Laure DEHUYSER, Responsable du projet Pilote recyclage des batteries, Orano
- Éric PLUCHE, Directeur du Site industriel de Bessines (SIB), Orano

La séance est ouverte.

Aurélie PICQUE

Bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion publique. Je suis Aurélie PICQUE, je suis chargée d'organiser les échanges, ce soir. Nous allons organiser la réunion ce soir en plusieurs temps. Le commissaire enquêteur va présenter la procédure et la réunion publique de ce soir. Ensuite, on vous fera une présentation du projet qui est soumis à consultation du public. La présentation durera une vingtaine de minutes. Ensuite, des échanges avec vous sur des questions, des observations que vous souhaitez partager sur le projet.

Je vous propose que l'on démarre tout de suite sur la présentation de la procédure avec le commissaire-enquêteur qui va l'expliquer.

Gérard JAMGOTCHIAN

Bonjour, messieurs-dames. C'est une nouvelle procédure qui date de la loi Industrie verte de 2023. Cette procédure fixe le déroulement de la consultation pendant 3 mois. Elle a débuté le 12 janvier par une première réunion publique. Ensuite, il y a eu deux permanences que j'ai tenues en mairie de Bessines le 4 février et le 6 mars. La phase suivante est celle-ci, la réunion de clôture. L'enquête se terminera le 13 avril. Je devrais rendre sous 3 semaines le procès-verbal.

Cette consultation publique, comme toutes les installations classées pour la protection de l'environnement, est l'objet d'une évaluation environnementale. On parlait de tout ce qui est faune, flore, paysages, rivières, eaux souterraines, sols, sous-sols, etc. Et puis il y a aussi une partie sur les dangers potentiels de l'ICPE, risque d'incendie et risque de pollution, etc.

Voilà pour tout ce qui est de cette procédure. Les gens avaient l'occasion, pour s'exprimer, de le faire aux deux permanences mais pendant lesquelles je n'ai rencontré personne, plus un registre dématérialisé qui sera clos le 13 avril. Il reste un peu moins de 15 jours pour ceux qui voudraient participer à cette consultation parallélisée.

Aurélie PICQUE

Merci. Voilà pour les éléments en lien avec la procédure. Ensuite, on va vous présenter l'autorisation environnementale, autorisation qui est demandée à travers cette procédure. Je vous laisse la main.

Sébastien DE DINECHIN

Bonjour à tous. Sébastien De Dinechin, je suis responsable du CIME Orano à Bessines. Juste quelques mots sur l'autorisation environnementale. Pourquoi sommes-nous là aujourd'hui ? Monsieur Jamgotchian l'a déjà dit, c'est parce que nos activités sont soumises au régime des installations (00.03.04) classées par la protection de l'environnement. De par ce fait, nous devons préparer un dossier d'impact environnemental, ce que vous avez pu probablement – si vous le souhaitiez – consulter sur internet. Cette demande reprend les principaux impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé, ainsi que les différents dangers et tous les moyens que l'on a mis en œuvre pour réduire ces risques et les maîtriser. Dans le cadre de cette nouvelle procédure, ceci fait l'objet d'une consultation du public. Le dossier a été travaillé en 2025 et a été ensuite déposé mi-2025. L'enquête publique a débuté cette année, pour 3 mois. Ensuite, il y aura une phase administrative pour avoir nos autorisations (ou non)

d'exploiter notre pilote batterie. Le rayon d'affichage se situe autour de 2 kilomètres autour de notre installation. Les différentes communes listées ont été sollicitées, également.

Alors, qui est Orano ? Nous sommes une société historiquement dans le domaine nucléaire. Nous sommes un acteur majeur du domaine du nucléaire. Nous souhaitons, au-delà de ça, devenir un acteur majeur du recyclage et du traitement de batteries grâce notamment à notre expertise et à notre savoir-faire que nous avons développé dans les combustibles et le nucléaire, mais aussi et surtout sur ce projet-là. Parce que sur la partie batterie, il n'y a bien sûr aucun uranium, aucune radioactivité. Ce sont uniquement des métaux. Nous avons également développé un savoir-faire, une expertise spécifiquement ici à Bessines sur la chimie et l'amélioration des procédés. C'est pour cela que ces pilotes au sein du groupe Orano ont été implantés chez nous et pas dans une autre installation d'Orano.

Ces pilotes sont au CIME (Centre d'Innovation en Métallurgie Extractive). Cette installation est exploitée par Orano Mines sur le site industriel de Bessines-sur-Gartempe, juste à côté, que vous connaissez sans doute. Le bâtiment que vous voyez est assez neuf, il a été inauguré en 2021. C'est également une volonté d'Orano de pouvoir investir sur Bessines et dans les territoires de la Haute-Vienne. Cependant, nous avons cette expertise et ce savoir-faire depuis plus de 40 ans, spécialisés dans ce que l'on appelle l'hydrométallurgie. C'est une technique qui permet, à travers des filtres ou des résines, de pouvoir récupérer les métaux d'intérêt pour pouvoir les revaloriser par la suite. On élimine je dirais les impuretés, ce qui ne nous intéresse pas. On récupère les métaux d'intérêt et on peut les revaloriser, ce qui veut dire potentiellement les réutiliser. En tout cas, c'est bien l'objectif pour ces batteries de voitures : c'est de pouvoir récupérer les métaux qui sont à l'intérieur pour pouvoir les remettre dans la chaîne de fabrication des batteries de voitures.

Passons aux enjeux du projet. Je laisse la parole à Laure.

Laure DEHUYSER

Bonjour. Laure Dehuysen, je suis responsable du projet pilote recyclage des batteries. Un petit slide sur les enjeux du projet. Le recyclage des batteries s'inscrit vraiment dans une volonté d'atteindre et de respecter les directives de l'Union européenne qui souhaite atteindre en 2050 une neutralité carbone, c'est-à-dire que toutes les émissions de gaz à effet de serre qui sont produites par l'homme doivent être neutralisées soit naturellement, soit par différentes technologies. Cette neutralité carbone, d'ici 2050, va passer par une décarbonation massive du secteur des transports et par une vraie volonté d'électrifier le parc automobile et tous les véhicules électriques que nous utilisons. En parallèle de cela, la réglementation commence à se consolider, à apparaître. D'ici 2035, 90 % des véhicules seront électriques. Vous n'aurez plus la possibilité d'utiliser votre voiture thermique d'ici 2050. C'est vraiment cette réglementation qui apparaît et qui va permettre de pouvoir limiter tous les gaz à effet de serre que l'on va produire.

On voit aussi qu'au fur et à mesure du temps, de 2020 jusqu'en 2025, les ventes des véhicules électriques commencent à progresser. D'ici 2030, on aura 40 % des véhicules neufs qui seront électriques. En parallèle de cela, vous l'avez peut-être lu dans la presse, vous avez 3 *gigafactories*, qui sont des usines qui vont fabriquer les batteries des véhicules électriques de demain : ACC, VERKOR et ENVISION. Ces trois *gigafactories* sont en train de s'implémenter dans les Hauts-de-France. Ce sont elles qui vont fabriquer toutes les batteries des véhicules électriques de demain. D'ici 2028 à 2030, on voit quand même qu'ils vont produire l'équivalent de 500 gigawattheures (GWh) à 1 térawattheure (TWh). Ces chiffres

correspondent globalement à la production de batteries pour 5 à 10 millions de véhicules électriques, ce qui est très important.

En parallèle de la réglementation pour limiter les gaz à effet de serre, pour aller dans le sens des véhicules électriques et dans le recyclage aussi de ces véhicules, la réglementation apparaît pour faire incorporer au fur et à mesure les matériaux recyclés dans les nouvelles batteries. D'ici 2032, il y aura 60 % d'une batterie de véhicule électrique qui sera composée de composants recyclés. Tout va dans le sens du recyclage des batteries et d'une transition énergétique.

Le périmètre de notre DDAE vient de la volonté de continuer l'exploitation de deux pilotes industriels que nous avons sur le site de Bessines. Ces deux pilotes industriels couvrent pratiquement l'ensemble des étapes qui permettent de recycler complètement une voiture électrique. Nous avons deux pilotes. Le pilote de pré-traitement va permettre de désactiver vraiment, de décharger en profondeur les batteries. Si jamais on commence à les recycler et à les traiter sans les décharger, on a des risques d'incendie très violents. Après avoir déchargé ces batteries, on va les désosser, les démanteler pour aller récupérer tous les éléments qui ont de la valeur – le cuivre, l'aluminium, le graphite. En sortie de ce pilote de pré-traitement, on va produire ce que l'on appelle de la *black mass*. C'est une poudre noire qui contient le cobalt, le nickel, le manganèse et le lithium qui sont à très haute valeur ajoutée. Ces composants font partie des matériaux de cathodes des futurs véhicules électriques, comme l'expliquait Sébastien. Ce pilote de pré-traitement a une capacité de recycler 1 à 2 véhicules électriques par jour.

La *black mass*, lorsqu'elle est produite, on a besoin d'aller la raffiner. Puisque pour produire des matériaux de cathode dans les nouvelles batteries, il faut que ces dernières puissent avoir des oxydes à très haute pureté. Il est important que l'on puisse avoir ces deux pilotes d'hydrométallurgie que l'on a sur le site de Bessines en fonctionnement pour raffiner la *black mass* et produire ces oxydes à très haute pureté qui seront intégrées dans les nouvelles batteries.

Sébastien DE DINECHIN

En termes de planning, comme Laure l'expliquait, on a déposé un premier Porté à connaissance (PAC) en mai 2023. On a eu les autorisations d'exploiter ces pilotes batterie à partir d'octobre 2023, une autorisation pour 2 ans moins 1 jour. Le 10 octobre de l'année dernière, on a donc arrêté nos pilotes et on a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale en juillet, parce qu'on souhaite continuer de faire des essais. Idéalement, on aurait souhaité le déposer plus tôt, mais on n'était pas prêts techniquement à le faire. De fait, actuellement, nos pilotes sont à l'arrêt. Il y a la phase de consultation dont on parlait avant, qui est en cours jusqu'au 13 avril.

La suite du calendrier serait d'avoir nos autorisations de la part de la préfecture au mois de juin pour pouvoir redémarrer à ce moment-là nos pilotes et les exploiter, on le souhaite et on va le faire, de manière pérenne. Après, est-ce que ce sera 2 ans, 5 ans, 10 ans, on ne le sait pas encore. Mais on souhaite continuer à développer et à améliorer le procédé afin de le rendre le plus performant possible d'un point de vue économique et d'un point de vue environnemental.

Sur la consultation, quelques données. Il y a un registre dématérialisé et un registre je dirais physique. On a eu sur ce registre 14 contributions, dont 9 avis et 5 questions auxquelles on a répondu la semaine dernière ou la semaine d'avant. Les questions qui ont été posées, toutes

ces contributions sont accessibles sur le site internet ainsi que nos réponses. On n'a eu aucune autre question, par n'importe quel autre moyen de communication. L'enquête publique se déroulera jusqu'au 13 avril. Si vous avez des contributions ou des questions, on est bien sûr là ce soir pour répondre. Mais si vous en avez par la suite, vous avez encore jusqu'au 13 avril pour les apporter.

En termes de consultation, on a tout de même eu 2 133 visiteurs uniques. Ce projet attire quand même l'intérêt de certaines personnes. Environ 1 visiteur sur 2 a téléchargé les documents. Ce sont les différents volumes que constitue une demande d'autorisation environnementale. Je ne vais pas re-lister les chiffres, mais les différents documents ont été téléchargés et sont également disponibles si vous souhaitez les lire et aller plus en détail.

Laure DEHUYSER

On va vous présenter les différentes remarques qui ont été faites lors de cette consultation. Ce sont les différentes remarques que vous pouvez aussi retrouver sur le registre dématérialisé, si vous souhaitez le consulter. On a eu 7 contributions positives sur les 14 qui ont été déposées. C'est un accueil du projet qui est globalement favorable.

Nous avons relevé 3 points majeurs : une importance du projet pilote pour la souveraineté industrielle de la France, pour le projet pilote mais aussi pour la future usine qui sera implémentée à Dunkerque d'ici 2030-2032. Cette souveraineté industrielle, comme on l'a rappelé, se traduit par un recyclage des matériaux des batteries que l'on va réintégrer dans les nouvelles batteries. Cela permet vraiment de sécuriser l'approvisionnement des métaux critiques. Puisqu'aujourd'hui, on est vraiment dépendants principalement des asiatiques. Pour nous, c'est vraiment la possibilité de créer une chaîne de valeur complète de la batterie pour que l'on soit beaucoup plus autonomes et pour que l'on puisse fonctionner selon une économie circulaire.

On a dans le deuxième point une réduction de la dépendance aux importations. Clairement, je pense qu'actuellement, dans le contexte géopolitique dans lequel on est en train d'évoluer, on voit que le recyclage des batteries peut être une solution pour pouvoir s'affranchir des carburants fossiles et des prix volatils de ces mêmes carburants, sur lesquels on est vraiment très dépendants.

Un troisième point positif : c'est une opportunité industrielle et économique. Je ne vais pas le développer, c'est Sébastien qui en parlera dans le slide suivant sur comment ce projet pilote a fait vivre Bessines.

Il reste une interrogation sur la place croissante de l'électrification des usages, impliquant une augmentation significative de la production d'électricité. Cette remarque est plutôt en lien indirect avec le projet de recyclage des batteries. Mais en même temps, vous pouvez aussi consulter le projet de programme pluriannuel d'énergie - PPE3 -, qui est porté par le gouvernement. Dans ce programme, on voit vraiment qu'il y a toutes les actions qui sont figées sur 2025-2036, sur lesquelles on va travailler sur la transition énergétique, sur l'électrification des moyens. On voit aussi que l'on commence à vouloir réengager la construction de centrales nucléaires justement pour pouvoir avoir plus d'électricité pour les véhicules électriques qui arriveront demain.

Sur les parts des subventions publiques, on a eu deux interrogations : subventions publiques, provenance des batteries. Pour le projet pilote, c'est un projet stratégique soutenu par le gouvernement. On a été subventionnés par le projet France Relance, par une subvention de 5,1 millions d'euros. Cette subvention a été complémentaire à une subvention accordée par la

Nouvelle-Aquitaine en 2021, d'un budget de 334 000 euros. En complément, on a été subventionnés par la région Nouvelle-Aquitaine d'un budget de 59 000 euros pour un projet que l'on appelle BATTENA, qui permet via tout ce que l'on va donner par le programme Orano, de former les jeunes aux métiers de la batterie.

Pour les approvisionnements, on va rester sur les batteries en France et en Europe pour deux raisons. Il y a d'abord une réglementation sur les batteries, sur leur transport, sur leur entreposage et sur leur traitement. Il faut absolument que l'on puisse respecter cette réglementation, notamment aussi avec tous les partenaires avec lesquels on va travailler. On va donc rester sur la France et l'Europe pour aller s'approvisionner au niveau de ces batteries. En même temps, même si le pilote industriel que l'on a peut traiter 1 à 2 véhicules électriques par jour, on va quand même rester sur de la R&D pour fiabiliser le plus possible notre procédé, donner les datas qu'il nous manque à l'industrialisation pour la future usine que nous aurons à Dunkerque, puis on va vraiment travailler sur de plus petites quantités de matière, des centaines de kilos. Les approvisionnements de batteries en France et en Europe seront largement suffisants.

Sébastien DE DINECHIN

En termes de retombées économiques, ce pilote est un investissement d'Orano. Il attire et renforce l'attractivité du territoire. C'est un sujet dont on parle régulièrement, que ce soit en Nouvelle-Aquitaine, dans le Limousin, en Haute-Vienne ou à Paris, le recyclage des batteries. Bien souvent, on parle de notre pilote de recyclage de batteries à Bessines.

Il y avait également des interrogations sur la place laissée aux entreprises locales. Autant que possible, on a fait travailler des entreprises locales pour développer le territoire et aussi par facilité : il est toujours plus facile de travailler avec quelqu'un qui est à côté de vous plutôt qu'à l'autre bout de la France. Cela dit, en fonction des qualifications ou accréditations requises, parfois on a dû faire appel à des sociétés qui étaient un peu plus éloignées.

En termes d'emploi, ce pilote a fonctionné. On a déjà créé les emplois en 2023-2024. Aujourd'hui, la pérennité de cette activité permet de pérenniser cette dizaine d'emplois que l'on a sur Orano. Sachant qu'au-delà de ça, ce pilote intéresse beaucoup de personnes, notamment d'autres activités d'Orano. C'est un peu plus modeste, mais on reçoit souvent des visiteurs qui également, bien souvent, logent à Bessines et participent également à l'économie locale par les commerces qui sont sur la commune.

Laure DEHUYSER

Quelques interrogations également sur le risque incendie des batteries de lithium et sur les enjeux de pollution. Pour tout ce qui est risques incendie, on a énormément travaillé avec les pompiers. Dans un premier temps, on a mis en place énormément de moyens de contrôle des batteries que l'on va recevoir sur notre site, des contrôles visuels, contrôles de la température, de la tension. Tout a été tracé et tout est refait deux fois pour que l'on s'assure que tout ce qui rentre sur notre site ne présente aucun risque industriel et aucun risque d'incendie qui pourrait venir par la suite lorsqu'on va les décharger.

En même temps, on a toutes nos installations qui sont sous détection incendie et qui sont sous sprinklage¹. Le risque incendie sera de ce fait maîtrisé. Enfin, on a fait des exercices très réguliers avec les pompiers de Bessines ou les pompiers de Limoges, qui sont venus. Ils nous

¹ Le « sprinklage » désigne la détection automatique des incendies déclenchant le système de lutte contre l'incendie implanté dans les bâtiments (les sprinklers).

ont fait de nombreuses recommandations, que l'on a déployées sur nos installations pour qu'ils puissent intervenir au plus vite si nous avons un risque d'incendie éventuel.

Pour les enjeux de pollution, toutes les études d'impact et les études de danger sont résumées dans les volumes 2 et 3 de notre DDAE, qui est disponible sur le registre dématérialisé. Ce que l'on peut voir au niveau de ces études de danger, ces études d'impact, ces études environnementales, c'est qu'au travers de toutes les modélisations qui sont faites, l'impact du projet est vraiment très limité et maîtrisé.

Au travers de toutes les remarques qui ont été faites sur le registre, ce dossier est jugé clair. C'est une citation de la contribution numéro 2 : « L'étude de danger et l'étude d'impact sont complètes, tout comme l'étude environnementale. L'ensemble de ces études et des mesures prises démontrent la parfaite maîtrise du processus et des risques par l'exploitant. ». Une communication reconnue, contribution numéro 12. « J'ai pris connaissance de l'existence de ce projet par l'intermédiaire de la lettre d'information diffusée par ORANO. » Ce que l'on a souhaité faire aussi pour mieux expliquer notre projet, c'est de faire une lettre d'information dans les communes environnantes à plus ou moins 2 kilomètres du site de Bessines. Si vous le souhaitez, plusieurs exemplaires du « *Parlons-en*. » sont disponibles en fond de salle. C'était en même temps pour recommuniquer sur le projet, pour que l'ensemble des parties prenantes qui sont impactées par ce DDAE puissent avoir une information complémentaire. Vous avez même l'adresse du registre dématérialisé, si vous souhaitez encore avoir des informations complémentaires.

Un dernier point sur les retours que l'on a eus sur les différentes parties prenantes, cette fois-ci beaucoup plus administratifs et environnementaux. Il faut savoir qu'en amont du dépôt du DDAE, on a travaillé avec la DREAL de manière conjointe, pour que l'on puisse déposer le dossier le plus consolidé possible. On a eu des avis des communes consultées, avec un avis favorable de la commune de Bessines, un avis favorable de la commune de Châteauponsac et une absence d'avis de Folles et de Fromental, puisqu'il n'y avait pas forcément quelque chose à faire remonter.

On a eu l'avis de la communauté ELAN, un avis favorable assorti de points de vigilance. Sur la conformité avec les documents d'urbanisme, ce point a été levé, puisqu'on a validé une révision du PLU allégé de Bessines en février. Puis une vigilance constante, nécessaire aux impacts et au niveau de risque de l'installation. On l'opère et on le voit bien au travers du dossier que l'on a déposé, avec toutes les fréquences de relevés sur nos rejets gazeux et effluents liquides, etc. On a une fréquence donnée où on doit faire ces relevés et on communique l'ensemble de ces informations à la DREAL, qui est notre instance environnementale.

Pour finir, on a eu l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale – MRAe – à laquelle on va répondre avant le 10 avril. Un avis qui demande quelques explications sur la compatibilité avec les documents d'urbanisme, la même remarque qu'ELAN, dont on vient de parler ; la réalisation d'un résumé de non technique, qui est déjà disponible sur le registre dématérialisé ; la prise en compte du périmètre de protection d'un captage d'eau, où on n'est pas sur une vigilance, mais plutôt sur des recommandations. Mais on va quand même répondre à la MRAE sur cette partie-là. On va répondre également sur l'évolution de la consommation d'eau potable et sur la prise en compte du démantèlement et de la remise en état du site lorsque le projet de recyclage des batteries va s'arrêter. Vous pourrez également suivre cette réponse avant le 10 avril sur le registre.

Aurélie PICQUE

Voilà pour la partie présentation et pour le partage des éléments qu'Orano pouvait faire avec vous. Je vous propose de passer à vos questions, vos observations. C'est un projet qui peut être un peu complexe, donc n'hésitez pas à poser des questions de compréhension s'il y a des choses qui ne sont pas claires, ou à faire des observations complémentaires à ce qu'Orano a déjà relevé. On va vous donner un micro, parce que j'ai oublié de préciser que la réunion est enregistrée à des fins de compte-rendu. L'enregistrement ne sera pas publié, mais elle est enregistrée à des fins de compte-rendu. Donc si vous pouvez prendre le micro quand vous avez une question ou une observation, pour que l'on puisse enregistrer et bien tout consigner dans le compte-rendu. N'hésitez pas. Vous avez toutes les informations que vous étiez venus chercher ? Effectivement, vous avez jusqu'au 13 avril pour continuer de contribuer en ligne, si vous le souhaitez, ou dans les registres papier dans les mairies. Le micro arrive.

Question#1

Bonsoir, c'était juste pour vous demander si au niveau technologique, le processus de démantèlement était prévu pour les évolutions futures des batteries automobiles.

Laure DEHUYSER

Peut-être que vous le savez : il n'y a aucune batterie qui est normalisée. Il y a déjà un premier démantèlement qui est effectué par un partenaire. Pour explication, une voiture électrique, c'est le plancher et sa batterie. On va s'intéresser pas au pack de batterie, mais au module de batterie. Ce premier démantèlement sera effectué par des partenaires. Ce sont eux qui vont porter ce risque. Au travers du procédé, ce que l'on a essayé de faire, c'est une décharge qui soit la plus universelle possible, qui va s'adapter aux différentes géométries, parce qu'on n'a pas forcément les mêmes dimensions sur ces modules de batteries. On n'a pas forcément les mêmes chimies. On a de la chimie qui va contenir du nickel, du manganèse, du cobalt. On a aussi des batteries que l'on appelle les LFP – Lithium, Fer, Phosphate – qui sont beaucoup moins puissantes. Ce sont celles qui sont le mois « cher » quand on achète des voitures électriques. La désactivation, qui est la première étape, est la plus universelle possible pour que cela fonctionne pour les différentes technologies.

Eric PLUCHE

Je peux compléter. Si votre question porte sur les technologies de batteries, mais vraiment futuristes - je pense par exemple aux batteries dites solides -, le procédé n'est pas compatible avec ce type de batteries. Maintenant, pour ce type de batteries, on en est à l'échelle de prototypes. Je crois qu'il n'y a pas encore un véhicule sur le marché avec des batteries solides. Avant que le marché soit inondé et que le principe de recyclage de ce type de batterie ne soit une réalité, il va s'écouler de nombreuses décennies. En attendant, ce sont bien des batteries de la technologie que nous sommes en train de qualifier qui seront utilisées et qu'il faudra recycler. Le procédé a un intérêt à court, moyen terme évident.

Laure DEHUYSER

Pour répondre un peu plus sur la technologie, parce qu'on aime toujours bien savoir, on a quand même le secret industriel. Il y a beaucoup d'étapes qui sont mécaniques. Forcément, il est beaucoup plus facile de s'adapter mécaniquement que chimiquement. Derrière, la chimie en hydrométallurgie est tellement robuste. On a travaillé énormément de temps, en tant qu'Orano, sur nos mines d'uranium, sur la partie hydrométallurgie, qu'on sait qu'elle est robuste et qu'elle va s'adapter derrière à toutes les chimies des différentes batteries qui vont

venir. Le but est vraiment de proposer un procédé de recyclage qui soit en même temps vertueux, bas carbone, mais qui soit aussi suffisamment robuste pour pouvoir encaisser toutes les batteries qui vont arriver sur le marché et qui sont encore en train d'évoluer, puisque la batterie de 2010 n'est pas forcément la batterie de 2025. Les chimies ont évolué. Aujourd'hui, on veut une batterie qui soit la plus autonome possible, qui se charge plus rapidement et qui soit la moins chère. Globalement, ce qui va arriver sur le marché du recyclage en 2030-2032, ce sera la batterie de 2015. Progressivement, le procédé de recyclage – via tous les essais que l'on va faire à Bessines, puisque c'est de la R&D –, on va passer tous ces différents types de batteries. Le procédé va tout doucement évoluer en termes de chimie ou mécaniquement, mais initialement il aura été développé pour s'adapter aux batteries finalement qui vont arriver en 2035.

Aurélie PICQUE

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou observations, si vous souhaitez contribuer ?

Eric PLUCHE

Juste un complément, ceci a peut-être été dit : le recyclage s'inscrit sur des véhicules qui arriveront en fin de vie. Mais dès à présent, sur les batteries qui sont fabriquées avec des problèmes de qualité. On va recycler les rebuts, donc cette notion de recyclage démarre dès à présent sur les rebuts que l'on aura dans les usines qui fabriquent dès à présent les batteries. Et puis à un horizon de 10-15 ans sur les batteries qui seront dans les véhicules, en fin de vie. Le besoin de recyclage est une réalité, déjà aujourd'hui.

Aurélie PICQUE

Monsieur ?

Question#2

En complément, par rapport à l'étude d'impact sur la consommation d'eau, avez-vous un chiffre ?

Laure DEHUYSER

On va le diffuser avant le 10 avril mais clairement, c'est négligeable par rapport à la consommation du CIME déjà.

Aurélie PICQUE

On va le diffuser avant le 10 avril dans la réponse à l'avis de la MRAE.

Laure DEHUYSER

Sachant qu'en même temps, la consommation d'eau que l'on va proposer pour le pilote ne sera pas la même pour le futur site industriel où vraiment, il y a une volonté que les flux tournent en boucle fermée. La consommation d'eau du pilote sera encore un peu plus haute que celle, si on rapporte cela à une usine... elle sera un peu moins en boucle fermée que le futur site industriel. Puisqu'à terme, sur le futur site de recyclage, on souhaite vraiment recycler à plus de 90 % l'eau qui passe sur le site industriel.

Sébastien DE DINECHIN

Je n'ai plus le chiffre exact en tête, mais notre consommation d'eau pour les pilotes batteries représente environ 3 % de notre consommation annuelle sur l'établissement.

Aurélie PICQUE

Merci. Ceci a répondu à votre question ? J'ai le sentiment que globalement, les informations ont été apportées, en tout cas celles que vous veniez chercher. Encore une fois, vous avez jusqu'au 13 avril pour prendre connaissance du dossier sur le registre et pour contribuer, si vous le souhaitez.

Monsieur le commissaire-enquêteur, je vous propose peut-être que l'on s'en arrête là. J'ai le sentiment qu'il n'y a pas d'autres souhaits d'intervention. On peut peut-être s'arrêter là pour ce soir, si cela vous convient ?

Gérard JAMGOTCHIAN

Je voudrais savoir d'où viennent les gens qui participent. Êtes-vous de Bessines ? Des alentours ? Dans un rayon de combien de kilomètres, enfin ? Bersac, c'est à côté. Vous travaillez à Bessines. Il est toujours intéressant de savoir si cela intéresse seulement les habitants, ou également des personnes venant de l'extérieur. Merci.

Une intervenante

Hors micro, une intervenante signale qu'elle a été destinataire de l'information sur la réunion en tant que membre d'une association locale à Bessines, mais pas dans sa boîte aux lettres. Elle pense que les habitants du territoire n'ont peut-être pas été informés de la tenue de la réunion.

Gérard JAMGOTCHIAN

Il y a eu une diffusion règlementaire qui se fait dans le journal. Après, il y a un flyer qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il y a eu un affichage à la mairie, un affichage aux alentours du projet.

Aurélie PICQUE

Il y a eu deux insertions presse.

Gérard JAMGOTCHIAN

Ce qui fonctionne d'un point de vue information, c'est tout ce qui est distribué dans les boîtes aux lettres. Parce que bien souvent effectivement, les gens passent à côté des affiches sans les regarder. Avez-vous eu le flyer ?

Une intervenante

Je l'ai eu parce que je fais partie d'une association. Je ne l'ai pas eu dans la boîte aux lettres.

Cyril MALAGNAT

Bonsoir, messieurs dames. Cyril Malagnat, je suis le responsable communication du site de Bessines. La diffusion de cette lettre d'information se fait par le biais de la Poste. C'est le fichier de la Poste. On est tributaires de la diffusion et de la distribution par voie postale. Il se peut – et vous en êtes la preuve – qu'il y ait des écarts dans cette distribution. On n'a pas la main là-dessus.

Aurélie PICQUE

Merci. Je vous propose de lever notre séance pour ce soir. On vous remercie de votre présence, de vos quelques questions. On vous invite à aller lire le dossier et à contribuer encore jusqu'au 13 avril. Merci à tous. Vous pouvez grignoter ou boire un peu avant de partir, si vous le souhaitez. Bonne soirée.

La séance est levée.



Sous pression, le CSP en danger à Strasbourg

BASKET. Dans une mauvaise passe, le CSP ne sera pas favori ce soir. **PAGE 17**



HANDBALL
Le LH n'a jamais été aussi bien classé à l'issue de la phase aller du championnat **PAGE 18**

lepoulaire.fr

LE POPULAIRE DU CENTRE → HAUTE-VIENNE

CentreFrance

VENDREDI 26 DECEMBRE 2025 - 1,50 €

« Aller à l'idéal et comprendre le réel », Jean Jaurès



Les pollueurs traqués par l'IA

Moulins s'équipe de caméras intelligentes pour identifier et punir les auteurs de dépôts sauvages.

PAGES 2 ET 3

PHOTO CORENTIN GARAUIT

PROPOS D'UN JOUR

Robinson des neiges. Vous avez du mal à vous faire au froid piquant qui s'est installé sur la France ? La RTBF, la radio-télévision belge, a exhumé hier l'incroyable mésaventure d'un Suédois qui devrait vous aider à relativiser ce désagrément passager. Alors qu'il circulait sur une petite route tout au nord du pays, en décembre 2011, Peter Skyllberg s'est retrouvé bloqué. Le naufragé est resté coincé dans son véhicule recouvert d'une épaisse couche blanche pendant... 60 jours, avant d'être sauvé par deux pilotes de motoneige qui passaient par là. Ce brave Peter, qui n'aurait mangé que de la neige fondue, était très amaigri et frigorifié. Mais vivant !



Mia, une chatte de Limoges retrouvée à 600 km près de Valenciennes

INSOLITE. C'est une histoire qui se termine bien. Mia, la chatte de la famille, s'est retrouvée malgré elle dans le Nord après un long périple. **PAGE 4**



Limoges Métropole lance sa plateforme de covoiturage

MOBILITÉ. Le but est de proposer une nouvelle solution de mobilité, plus économique et écologique, principalement destinée aux actifs. **PAGE 8**



H1 Vienne
ISSN EN COURS
26/12/25

Des caméras dopées à l'IA

Environnement

De plus en plus de villes s'équipent de caméras dopées à l'intelligence artificielle pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets. À Moulins (Allier), Orléans (Loiret) ou encore Bourges (Cher), de très nombreuses contraventions salées ont déjà été dressées. Et les incivilités ont baissé, preuve de l'efficacité du système.

Clara Zorzetto et Valérie Mazerolle

Dans les rues de Moulins, difficile de les rater. Une vingtaine de pancartes, cadres rouges sur fond noir, ont été installées dans différents endroits de la ville. Sous le titre « Pollueur = payeur », la photo d'un homme pris sur le fait, le 24 juillet, à 19 h 12 précises. On le voit déposer des sacs-poubelles sur le trottoir. « Grâce aux capteurs mobiles, ce pollueur a reçu une amende de 500 euros », est-il précisé. En bas de l'affiche, un avertissement sans équivoque, écrit en lettres capitales : désormais, ce sera « tolérance zéro ».

Depuis l'installation de deux caméras, le 4 juillet dernier, 31 procès-verbaux ont déjà été dressés, pour un montant de 31.150 euros. Le système a permis de débusquer cinq tonnes de déchets illégalement jetés sur la voie publique, grâce à un algorithme. Une solution qui séduit de plus en plus de collectivités, comme Orléans (Loiret) qui a acheté une dizaine de « caméras intelligentes » cette année, pour les mêmes raisons que Moulins.

« Maintenant ça suffit, on verbalise »

Dans la préfecture de l'Allier, le système repose sur une visualisation de l'espace couvert par les caméras : quand un dépôt vient modifier l'environnement, des photos sont prises. Tous les matins, un agent de surveillance de la voirie (ASVP) vérifie les alertes reçues. En fonction des clichés et de leur exploitation, il lance une procédure de verbalisation. Les contrevenants sont généralement identifiés grâce aux plaques d'immatriculation

de leur véhicule. L'édition des courriers, des relances ou encore des suivis est ensuite automatisée pour « faire gagner un temps précieux », selon Damien Thieuleux, directeur de cabinet du maire de Moulins.

Les résultats se font déjà sentir, affirme le représentant de la mairie. Sur les deux sites surveillés par les caméras, les dépôts ont baissé de 43 %. « Ce n'est pas parfait, mais on a une véritable évolution », complète Dominique Legrand, adjointe au maire.

Une amende d'au moins 500 euros

Pour l'instant, Moulins n'envisage pas d'acquiescer de nouvelles caméras. Mais la Ville va changer leur emplacement tous les trois à quatre mois. L'idée : couvrir alternativement les lieux ou zones les plus sensibles.

Si les pancartes resteront encore « quelques semaines » dans les rues, la sensibilisation n'est donc qu'une partie de l'arsenal déployé par la collectivité. Le montant moyen des contraventions dressées aux contrevenants, depuis la mise en place des caméras, atteint 1.298 euros, précise la mairie. L'amende la plus basse est fixée à 500 euros.

« On n'a aucune tolérance pour les entreprises et les produits polluants », précise Damien Thieuleux. Les contrevenants peuvent toujours contester cette amende, ou tout du moins, tenter de s'expliquer. Avec une excuse souvent mise en avant : « Je ne pensais pas que l'on ne pouvait pas déposer ses déchets à cet endroit. J'ai vu qu'il y en avait déjà, je pensais qu'on avait le droit. » Selon le directeur de cabinet, les profils des « pollueurs » sont variés : « Il y a aussi beaucoup de non Moulinois. C'est du passage d'opportunité. »

À Bourges (Cher), la municipalité a également procédé à l'installation de détecteurs spéciali-



MOULINS. Dans la préfecture de l'Allier, une vingtaine de pancartes ont été installées pour avertir les auteurs de dépôts sauvages : désormais, des caméras veillent et des amendes sont systématiquement dressées. PHOTO CORENTIN GARAUULT

sés dans le repérage des dépôts sauvages en octobre 2023. « Nous avons remarqué une forte problématique aux abords immédiats des points d'apport volontaire. Certains devenaient des mini-déchetteries, des personnes estimant sans doute qu'il revenait à la Ville de les ramasser », avance Mustapha Mousalli, adjoint délégué à la sécurité, à l'hygiène et à la propreté urbaine. Et de préciser le coût annuel de ramassage de ces déchets abandonnés (une prestation externalisée) : 40.000 euros.

« Une forte problématique près des points d'apport »

« À la demande du maire, Yann Galut, nous avons cherché un moyen de remédier à cette situation, qui responsabilise les habitants. Notre choix s'est porté sur des caméras nomades et l'analyse des données par un logiciel, qui permet de ne pas avoir un agent devant des écrans toute la journée », poursuit l' élu, précisant que ce système est distinct de celui de la vi-

deosurveillance déployé dans la ville à travers 210 caméras. L'objectif affiché par la municipalité étant de 300.

Le dispositif, fondé sur une dizaine de caméras régulièrement déplacées dans la ville et installées près de points d'apport volontaire ou de lieux identifiés comme problématiques, combine deux technologies : « Une caméra qui filme les zones que nous avons identifiées comme sensibles, et un algorithme qui analyse les images et détecte automatiquement l'apparition de déchets. Dès que le cas se présente, le logiciel lance une alerte et procède à un enregistrement vidéo de la séquence en prenant les deux minutes qui précèdent et suivent le dépôt », précise Mustapha Mousalli.

La séquence est envoyée à la police municipale, qui constate les faits et demande à la police nationale l'identification de la plaque d'immatriculation. « Une amende administrative, de 200 à 1.500 euros, selon le volume et le type de déchets, est alors adressée au contrevenant. Au-

delà de 1.500 euros, il s'agit d'une procédure judiciaire. »

Cette année, plus de 300 amendes ont été adressées. « Les dépôts illégaux, c'est Monsieur tout le monde, ce sont des artisans, des habitants de communes proches, des personnes en location courte durée. J'insiste toujours sur le fait que la propreté, c'est l'affaire de tous », poursuit l'adjoint, reconnaissant recevoir un grand nombre de demandes d'indulgence... rarement satisfaites.

L' élu l'assure : « Là où il y a eu des caméras, des amendes, nous constatons une baisse moyenne de 80 % des dépôts sauvages. Nous sommes très satisfaits de ce système, qui représente un coût pour la collectivité de plus de 100.000 euros sur deux ans. » Il s'agit, à ses yeux, d'un des éléments qui a conduit Bourges à être labellisée cette année « Écopropre » par l'Association des villes pour la propreté urbaine. La cité berruyère, Capitale européenne de la Culture 2028, a obtenu une étoile. Elle vise la deuxième. ■

« On n'a aucune tolérance pour les entreprises et les produits polluants. »

les communes investissent

LE FAIT DU JOUR

contre les dépôts sauvages



« Là où il y a eu des caméras, nous constatons une baisse moyenne de 80 % des dépôts sauvages. »

Une opération qui avait buzzé



ACTION. Un lancer de poubelles qui a valu une petite notoriété au maire de Saint-Père-sur-Loire.

En juin 2022, Patrick Foulon, le maire de Saint-Père-sur-Loire (Loiret), s'est distingué lors d'une initiative plutôt directe.

Il avait fait le buzz, cet été 2022 ! Dans une vidéo d'une quarantaine de secondes, on peut voir le maire, Patrick Foulon extraire une douzaine de sacs-poubelles de son utilitaire avant de les balancer dans le jardin d'un riverain de sa commune, suspectant ce dernier d'être l'auteur de dépôts sauvages d'ordures. « C'est vrai que cette problématique, ça a toujours été un peu mon cheval de bataille, et je suis intraitable à ce sujet, précise l'édile. La nature n'est pas une poubelle. »

Mais surtout, cette opération « retour à l'expéditeur » a

été filmée par sa fille et diffusée sur les réseaux sociaux. L'étincelle qui a enflammé la toile ainsi que les médias de tout l'Hexagone, qui ont accouru pour le rencontrer.

« Ça s'est vraiment calmé »

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que son coup de gueule aura aussi fait office de coup de semonce, car selon le maire, la portée médiatique de cette opération - renouvelée par la suite -, conjuguée à l'installation de caméras sur les points névralgiques de la commune, a fortement fait diminuer le phénomène des dépôts sauvages : « Ça s'est vraiment calmé ! »

Et même si la situation avait une touche vaudevillesque, elle entraînait pour la collectivité un coût non né-

gligeable : « On était arrivé à presque 20.000 euros par an de frais de traitement. Pour une petite commune de 1.000 habitants, c'est énorme ! »

Quoi qu'il en soit, Patrick Foulon, après son action, confie avoir eu des messages de soutien de toute la France et même de l'étranger : « Des mots vraiment sympathiques ! » De surcroît, cette péripétie a concouru à lui façonner une petite renommée, voire une postérité : « Cette histoire me colle encore à la peau, c'est incroyable et je n'en reviens toujours pas, s'amuse-t-il. Je vais quitter mes fonctions avec cette image, elle est assez comique et ça ne me dérange absolument pas. »

Gilles Reymann

Le Haut Limousin en Marche s'est équipé d'une brigade verte

Première communauté de communes en Haute-Vienne à mettre fin à la collecte des déchets au porte-à-porte, le Haut Limousin en Marche a longtemps craint la multiplication des dépôts sauvages. Elle a pour cela créé une brigade verte.

Grâce à un simple clic sur l'application de la collectivité (Panneau Pocket), les usagers peuvent faire appel aux services de la brigade verte. Une colonne pleine, des dépôts sauvages, du matériel dégradé... Trois équipes de deux employés intercommunaux sont présentes pour régler chaque problème.

« Aujourd'hui, nous ne déplo-



AVERTIR. À Limoges Métropole, des campagnes de sensibilisation sont menées dans les déchetteries, auprès du public. ARCHIVE

rons pas de dépôts sauvages sur le territoire. On peut voir par endroits des déchets dans les fossés, mais nous en restons là pour l'instant », témoigne Jacques De La Salle, vice-président du Haut Limousin en Marche.

Retrouver l'adresse dans les déchets

« Les dépôts intempestifs ont essentiellement lieu au pied des colonnes où les habitants sont censés déposer leurs déchets. Les gens qui ne triaient pas avant la fin des collectes, ne trient toujours pas. Aujourd'hui notre brigade verte vient ramasser les sacs, mais si l'abus est trop fréquent,

elle essaye de trouver le nom de la personne concernée dans les sacs de déchets. »

En cas de débordement, la communauté de communes a prévenu la population qu'elle pourrait installer des caméras de surveillance. « Mais ce n'est pas encore le cas. Nous n'avons constaté aucun dépôt sauvage en pleine nature. Il n'y a aucune raison », assure Jacques De La Salle, ravi de constater que, malgré les contestations contre ce nouveau système, la fin des collectes à domicile n'a généré aucune dérive sur ce territoire, riche de 40 communes. ■

Franck Jacquet

FAITS DIVERS

Une maison détruite par le feu à Pierre-Buffière



INCENDIE. Près d'une quarantaine de sapeurs-pompiers ont été mobilisés au plus fort de l'intervention. PHOTO S. LARIVIÈRE SDIS 87

Une maison a été détruite par un incendie, la nuit du 24 au 25 décembre, à Pierre-Buffière. Trois personnes ont été légèrement intoxiquées.

Un incendie la nuit du réveillon de Noël. Vers 23 h 30, mercredi soir, les sapeurs-pompiers ont été appelés pour intervenir sur un feu d'habitation. À leur arrivée, la maison, mitoyenne des deux côtés, située dans le centre de Pierre-Buffière, était totalement embrasée.

Trois personnes ont été légèrement intoxiquées par les fumées qu'elles ont

inhalées, dont un sapeur-pompier qui intervenait sur le sinistre. Toutes ont été conduites au CHU de Limoges.

Au plus fort de l'intervention, près d'une quarantaine de pompiers a été mobilisée pour éviter que le feu ne se propage à d'autres habitations. La route qui traverse Pierre-Buffière a été coupée le temps de l'opération.

Hier matin, des équipes étaient toujours sur place, notamment des spécialistes bâtimentaires, pour évaluer la fragilité de l'édifice. ■

LES RADARS ONT SOUFFERT



COORDINATION RURALE. Des radars qui avaient été bâchés, lors des dernières mobilisations agricoles, le sont toujours quelques jours après. Comme ici à Limoges, Panazol, ou sur l'ancienne route d'Aixe-sur-Vienne. PHOTOS MARINE ASTIER

ECONOMIE ■ Deux salariés ont été repris par la Cristallerie de Saint Paul

Cerinnov Group en liquidation

Créé en 1998 à Limoges, Cerinnov Group a employé jusqu'à une centaine de personnes. La success-story s'est terminée le 11 décembre avec deux offres de reprises partielles et dix-neuf licenciements.

Anne-Sophie Pédegert

anne-sophie.pedegert@centrefrance.com

Cerinnov Group était le spécialiste de l'ingénierie robotique et des équipements industriels pour l'industrie de la céramique et du verre en France et à l'international. Il a employé jusqu'à une centaine de personnes.

Le 3 décembre, les sociétés Cerinnov Group SA et Cerinnov SAS qui ont été placées en redressement judiciaire le 24 septembre, ont été liquidées avec « poursuite d'activité jusqu'au 31 janvier 2026 ».

Deux offres retenues

Jeudi 11 novembre, le tribunal des activités économiques de Limoges a examiné deux offres de reprise partielle en plan de cession dans le cadre de l'appel d'offres initié par l'administrateur judiciaire. Ces offres ont été retenues. Le tribunal a arrêté le plan



CERINNOV. Face à un repli d'activité constaté en 2024 et aux incertitudes politiques et géopolitiques qui ont freiné les décisions d'investissement des donneurs d'ordres, Cerinnov Group avait connu une dégradation de sa trésorerie. PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE

de cession, « au profit de Franck Dufour, Xavier Pons et de la SAS CAV ou de toute autre personne morale qu'ils entendront se substituer. »

Dans un communiqué, Cerinnov Group précise que le périmètre de la re-

prise concerne deux sociétés : la SA Cerinnov Group avec la reprise de l'ensemble des titres de la Cristallerie de Saint Paul à Condat-sur-Vienne et la SAS Cerinnov avec la reprise de la branche d'activité outillage, avec la reprise de deux salariés. »

Dans ce même jugement du 11 décembre, le tribunal autorise l'administrateur judiciaire à procéder au licenciement pour motif économique des salariés non repris, à savoir six salariés pour Cerinnov Group et treize pour Cerinnov SAS. ■

ANIMAUX ■ Mia partage la vie de la famille limougeaude depuis trois ans

Le chat vadrouilleur était dans le Nord

Léa était à la recherche de sa chatte Mia depuis près de deux semaines. L'animal a été retrouvée à 600 kilomètres de là, près de Valenciennes, et sera de retour en Haute-Vienne dans les prochains jours.

C'est une énigme. « Je pense qu'elle s'est calée sous le capot d'une voiture. Elle aime bien faire ça l'hiver », tente de comprendre cette habitante de Limoges, à la recherche depuis plusieurs jours de Mia, la chatte de la famille. Le félin, qui n'en est pas à son coup d'essai, a parcouru cette fois plus de 600 kilomètres avant d'être retrouvé à Anzin, une commune près de Valenciennes, dans les Hauts-de-France.

« Depuis que la clinique vétérinaire d'Anzin m'a appelé mardi, je cherchais une solution pour rapatrier mon chat », explique Léa. Et d'enchaîner : « grâce aux réseaux sociaux et à des connaissances, j'ai réussi à trouver quelqu'un qui allait à Lille, et une autre connaissance qui vit à Valenciennes ira récupérer Mia à Anzin pour l'emmener à Lille, avant le retour à Limoges », détaille-t-elle, se réjouissant de



MIA. Elle s'apprête à faire son retour à la maison, pour le plus grand bonheur de la famille.

retrouver la chatte qui accompagne la vie de sa famille depuis trois ans. Toute une logistique. « J'ai essayé sur Blablacar, mais c'était trop compliqué », ajoute la mère de famille.

« J'ai l'impression que c'est une vadrouilleuse, reconnaît Léa. Une spécialiste des coups bizarres », relate-t-elle, évoquant la fois « où elle s'était faufilée

dans des conduits de travaux », « où elle était restée coincée chez des voisins partis en vacances », « où elle s'était retrouvée de l'autre côté de la Vienne ». Et donc, cette fois, de l'autre côté du pays, beaucoup plus au nord. « J'avais prévu d'acheter un collier GPS, justement parce qu'elle nous a habi-

tués à souvent partir », explique Léa, qui a multiplié la distribution de flyers et de publications sur les réseaux sociaux.

Si les détails du périple sont encore flous, une chose est sûre : l'histoire se termine bien, Mia s'apprêtant à faire son retour à Limoges, pour continuer à jouer avec toute la famille. ■

Limousin → L'actu

AGRICULTURE ■ Le Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine aura lieu en mai

Des nouveautés pour 2026

Réunis en assemblée générale la semaine dernière, les représentants du Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine ont annoncé, depuis Bordeaux (Gironde), plusieurs nouveautés pour l'édition 2026 qui se tiendra du vendredi 22 au jeudi 28 mai.

Jean-Adrien Truchassou

Nouveau commissaire général (voir par ailleurs), nouveaux jours, nouvelle implantation... Le Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine fera le plein de nouveautés du vendredi 22 au jeudi 28 mai 2026 au sein de la Foire internationale de Bordeaux (Gironde), comme l'ont annoncé ses représentants la semaine dernière après l'assemblée générale.

« 2026 sera un nouveau Salon par rapport à ce qu'on a connu, explique Luc Servant, président du Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine. On se demandait comment faire venir encore plus de visiteurs et donc nous avons travaillé avec Beam (*) pour réorganiser le Salon. »

Concrètement, le Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine sera désormais organisé du vendredi au



LIMOUSINE. Le Salon de l'agriculture N.-A. offre une belle exposition à la race. ILLUSTRATION S. LEFÈVRE

jeudi (au lieu du samedi au jeudi les années précédentes), pour « accueillir les visiteurs en préambule du week-end ».

Dans le hall 1

Surtout, si Équitime (filiale équine), les volailles d'ornement et le conservatoire des races animales resteront dans le hall 4 du parc des expositions, Aquitanima (élevage et génétique bovine) et la partie gastronomie-vins, s'installeront, elles, dans le hall 1 de la Foire internationale.

« Il y a un besoin de l'agriculture de se faire connaître, reconnaît Luc Servant, et la Foire-exposition est un très bon support. Donc il fallait lier encore plus fortement la Foire et le Salon pour que l'ensemble des visiteurs qui viennent à la Foire puissent passer au Salon et inversement. »

« L'intérêt, c'est de mieux communiquer avec le grand public, appuie Olivier Lasternas, président d'Aquitanima. Aujourd'hui,

avec cette configuration, nous n'aurons plus que deux entrées sur le Salon et les gens seront obligés de passer par le Salon de l'agriculture dans le cadre de la Foire. Cela va permettre de faire connaître nos métiers. » ■

(*) Bordeaux events and more est l'organisateur de la Foire de Bordeaux et donc du Salon.

► **Commissaire général.** Bruno Millet, commissaire général du Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine depuis une quinzaine d'années, a passé le relais à François Trignol, agriculteur en Dordogne.

LOISIRS

Les TER spéciaux pour le Lioran déjà en service

Depuis samedi 20 décembre, SNCF-TER et la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la station du Lioran, ont mis en place un nouveau pass « Le Lioran » à destination de cette station du Massif Central au départ des gares de Limoges, Pierre-Buffière, Uzerche, Allasac et Brive.

Le pass « Le Lioran » offre un tarif économique pour passer une journée à la montagne au cœur du Cantal. Il comprend : l'aller-retour en TER à destination du Lioran (l'aller-retour est valable sur une journée ou sur deux jours si le départ a lieu le samedi) et l'acheminement en navette jusqu'à la station.

L'offre est économique avec une réduction de 50 % sur le prix du billet de train aller-retour.

Sur présentation des billets TER Nouvelle-Aquitaine, des réductions sur le forfait remontées mécaniques ainsi que la tyrolienne géante sont proposées.

Ce pass est valable jusqu'au dimanche 22 février, pour un aller-retour dans la journée, et sur deux jours si départ le samedi.

Le pass « Le Lioran » est vendu dans les gares de

Nouvelle-Aquitaine et sur le site SNCF TER ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine.

À titre d'exemple, le trajet entre Limoges et Le Lioran dure environ quatre heures et coûte une vingtaine d'euros. Brive-Le Lioran dure environ 2 h 20 et coûte une quinzaine d'euros.

Horaires

Aller. Départ de Limoges 5 h 55, du lundi au dimanche (les samedis et dimanche circulation jusqu'au dimanche 22 février). Départ de Brive 7 h 20, du lundi au samedi. Départ de Brive 7 h 28, le dimanche.

Retour. Départ du Lioran 16 h 29 du lundi au dimanche, arrivée à Brive 18 h 44. Départ de Brive à 19 h 14 du lundi au vendredi, arrivée à Limoges 20 h 33. Départ de Brive à 19 h 01 le samedi, arrivée Limoges 20 h 21. Départ de Brive à 19 h 50 le dimanche, arrivée à Limoges 20 h 56.

Billet aller-retour sur une journée ou sur deux jours si départ le samedi.

L'ensemble des horaires peut être consulté sur ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine. ■

Des promotions festives avec

Le 29/12 avec

Jusqu'à -34%

sur une sélection de produits Alesto et Snack Day

Le 30/12 avec

-10%

sur une sélection de spiritueux

Le 31/12 avec

-50%

sur le 2^e

sur une sélection de bières

Le 31/12 avec

5 ACHETÉES + 1 OFFERTE

sur une sélection de vins OFFRE PANACHABLE !*

Année 2025 - Sauf erreurs typographiques - Photos non contractuelles - *Offre panachable valable sur le moins cher des 6, hors champagnes - LIDL RCS Nanterre 343 262 622.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Haute-Vienne → L'actu

ÉCONOMIE ■ Fer'O Tech crée des réacteurs pour traiter le phosphore des eaux usées dans les stations d'épuration

Une solution pour les petites communes

Développé par Pauline Lanet, ce procédé de traitement du phosphore des eaux usées est en phase de test à Veyrac en Haute-Vienne. Sa startup Fer'O Tech est entrée en incubation sur Ester à Limoges en décembre 2024.

Maryline Rogerie

maryline.rogerie@centrefrance.com

L'idée est simple : il s'agit de filtrer le phosphore contenu dans les eaux usées avant rejet dans la nature. Pour ce faire, Pauline Lanet a imaginé un procédé facile d'utilisation, parfait pour les communes rurales. Fruit de ses recherches au sein du laboratoire E2Lim de l'Université de Limoges, et sujet de sa thèse soutenue en 2022, son projet est entré dans une phase de développement, avec un démarrage de la commercialisation prévu en 2026.

« Nous avons, Véronique Deluchat, ma directrice de thèse, et moi-même, la volonté d'aller plus loin, se souvient la jeune entrepreneure. Nous avons donc été épaulées par le CTE Limoges (centre technique de la filière de l'eau) et par la communauté urbaine de Limoges Métropole. Notre projet a été financé par

l'Office français de la biodiversité et la Région Nouvelle-Aquitaine, et a été accompagné par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Une fois le procédé validé, j'ai quitté le CTE pour créer mon entreprise. » Pauline Lanet a intégré l'incubateur de l'Avrul (Agence pour la valorisation de la recherche universitaire du Limousin) en décembre 2024 et sa société devrait recevoir son immatriculation autour du 15 janvier prochain.

« Ce procédé fonctionne sans électricité, il est peu cher à l'achat et compact »

Son démonstrateur est actuellement testé par Limoges Métropole sur la commune de Veyrac. Il



INNOVATION. Pauline Lanet, à la tête de la startup Fer'O Tech, incubée à l'Avrul sur Ester à Limoges. PHOTO THOMAS JOUHANNAUD

s'agit de deux cuves dont une contenant les matériaux réactifs et une pour accueillir le phosphore. « Quand l'eau en sort elle

est dépolluée, explique Pauline Lanet. L'avantage est multiple : ce procédé fonctionne sans électricité, il est peu cher à l'achat et

compact, ce qui facilite son déploiement. Cela répond parfaitement aux besoins des petites collectivités qui exploitent de

petites stations, mais sans la technique de gestion du phosphore qui est responsable de l'eutrophisation des milieux aquatiques. » Et de rappeler au passage que 80 % des stations d'épuration sont de petite taille.

Deux projets et des prix

Si son prototype breveté en 2022 traitait seulement 10 % des eaux usées, son démonstrateur est 100 % opérationnel. Et il séduit, avec deux projets en cours, l'un avec une collectivité, l'autre avec un industriel.

Grâce à lui, Pauline a reçu, mi-décembre, le prix Semeur d'innovation du Crédit Mutuel d'un montant de 4.000 euros ; le prix de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, en septembre, d'un montant de 10.000 euros ; et, en 2024, le prix Pépité de l'Enseignement supérieur et de la Bpifrance, d'un montant de 5.000 euros. Soit près de 20.000 euros pour le démarrage de son activité. De quoi attendre encore un peu pour la première levée de fonds. ■

ÉCONOMIE ■ Le cabinet d'expertise Stern Solutions devient Stern Ingemo

Un passage de relais serein

Le 1^{er} janvier, le cabinet d'expertise, ingénierie et maîtrise d'œuvre Stern Solutions de Limoges deviendra Stern Ingemo. José Pereira, le directeur, passe en effet la main à Anthony Desbordes

De nombreuses personnalités, dont maître Emmanuel Raynal, bâtonnier de l'ordre des avocats, ont assisté récemment au passage de relais qui s'est opéré au sein du cabinet. José Pereira, qui en assurait jusque-là la direction, vient en effet de passer la main à Anthony Desbordes. « Une transmission qui s'est faite progressivement », explique José Pereira.

Des experts pour mieux comprendre

Pour maître Emmanuel Raynal, ces cabinets sont indispensables pour la bonne compréhension des dossiers traités. Ils aident à mieux répondre aux problèmes qui nécessitent l'éclairage des experts et des techniciens. « Nous avons besoin de leur science et de



STERN INGEMO. Jean-Marie Lagedamont, vice-président de Limoges Métropole, adjoint au maire de Limoges, José Pereira, Anthony Desbordes et Emmanuel Raynal (de gauche à droite).

leur lumière », explique-t-il. À partir du 1^{er} janvier, Stern Solutions deviendra Stern Ingemo. « Notre position se situe à l'intersection entre le technique, le juridique. Nous analysons les diagnostics sur les sinistres et les désordres dans le bâtiment, nous aidons à anticiper les

risques, ajoutons des solutions techniques robustes », expliquent José Pereira et Anthony Desbordes. Le premier intervient dans le désordre des ouvrages et l'identification des causes des sinistres. Il est également médiateur diplômé.

Anthony Desbordes bé-

néficie des compétences de José Pereira mais apporte de son côté une analyse technique sur des problématiques variées, en gestion de litiges. S'il reste encore quelques mois, José Pereira se retirera progressivement de l'entreprise. ■

À VOTRE SERVICE EN HAUTE-VIENNE
Pour paraître dans cette rubrique contactez Sylvie au 05 55 58 57 11

AMEUBLEMENT
Mobilier | Salon | Relaxation | Literie
DÉSTOCKAGE FAUTEUILS RELAX
meubles rabier
RN 21 - Entre Séréilhac et Chalus
05 55 78 18 18
Voir conditions en magasin

ÉLAGAGE
DES RACINES AUX BRANCHES
Elagages et abattages délicats
Grimpeurs élagueurs diplômés
Parcs et jardins
Nacelle, broyage, évacuation
Tous travaux forestiers
15 rue Charles Lindbergh
Parc Océalim - 87270 COUZÉUX
05 55 39 43 12
desracinesauxbranches@orange.fr
www.desracinesauxbranches.com

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
3919 Numéro gratuit et anonyme
Accessible
7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Haute-Vienne → L'actu

L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE ■ Au cœur du peloton du trail pour photographier un coureur non voyant et son guide

Ensemble, toujours plus forts...



DUO. Un homme non voyant avançait, tenu par une cordelette légère avec son guide lors du trail de Chalucet. PHOTO THIERRY SALLAUD

Les photographes du Populaire du Centre reviennent sur une photo qui a marqué leur année 2025. Aujourd'hui, Thierry Sallaud revient sur un cliché pris lors d'un trail à Chalucet.

Thierry Sallaud
thierrysallaud@centrefrance.com

Le matin venait tout juste de se lever sur le château de Chalucet. L'air y était frais et vivifiant, chargé de cette odeur de terre humide et d'herbe écrasée qui annonce les trails.

J'aime ce moment-là. Les corps s'échauffent, les voix se mêlent, les regards pétillent.

À chaque fois je le ressens, au cœur de cette foule, une histoire attend d'être saisie.

Au départ, les coureurs formaient une masse compacte, vibrante de couleurs.

Au signal du départ, tout s'est mis en mouvement. La vague est passée devant moi, trop rapide, trop dense comme à chaque fois pour que mon Z8 puisse tous les saisir.

Quelques images, puis déjà le vide.

Alors à mon tour, au pas de course, je me suis déplacé plus loin sur le parcours, à l'endroit qui deviendrait mon terrain de chasse et me permettrait de passer en revue le déferlement multicolore du jour.

« Je crois que le photographe nous a loupés... »

Je passais de visage en visage, de geste en geste, à l'affût de ces instants qui

résumait tout, un sourire, une main tendue, une accolade, une grimace...

Et il y a eu ce duo. Ou plutôt, il y a eu ce moment où je les ai loupés, cachés au milieu du flot de coureurs.

Un homme non voyant avançait, tenu par une cordelette légère. À ses côtés, une femme voilée, concentrée, attentive à chaque racine, chaque pierre...

Pris par le rythme de la course, emporté par le mouvement des groupes, mon regard ne s'était pas porté sur eux à temps.

Et j'ai entendu la voix de la femme murmurer au non-voyant : « Je crois que le photographe nous a loupés... »

Ces mots m'ont frappé en plein cœur. Un uppercut ! Je me suis senti touché, et immédiatement réveillé.

Non, je ne pouvais pas

les laisser disparaître. Pas eux. Pas cette histoire.

Alors, à mon tour, j'ai couru.

J'ai quitté mon rôle d'observateur pour devenir coureur parmi les coureurs. Je me suis faufilé entre les silhouettes, j'ai dépassé quelques participants, le souffle court évidemment, mais avec l'objectif clair, les rattraper.

Je les ai dépassés, et immortalisés. Un geste amical de cette guide du jour à qui Benoît avait confié toute sa confiance éveilla en moi une profonde satisfaction.

J'ai déclenché une dernière photo de dos de ce binôme éphémère s'éloignant peu à peu dans une foulée régulière.

Ce choix n'était pas anodin.

Je voulais montrer cette cordelette, ce lien, cette union.

Raconter deux personnes avançant ensemble vers un horizon partagé. Faire sentir que leur force ne venait pas de l'un ou de l'autre, mais de ce qu'ils formaient ensemble.

entraide, solidarité et bienveillance

À cet instant, j'ai compris que cette image serait bien plus qu'un simple cliché de trail. Elle symbolisait ce que je vois chaque week-end, des courses faites d'entraide, de solidarité et de bienveillance.

Ici, les différences ne séparent pas, elles rassemblent.

Une devise me revint alors en mémoire : « Parlons de tout, parlons de vous. »

En cet instant elle représentait tout son sens.

Plus tard, j'ai compris que les avoir manqués faisait partie de l'histoire.

Sans cette phrase murmurée, je n'aurais peut-être pas couru pour les rejoindre.

Comme si elle aussi, sans le savoir, m'avait guidé. Moi non plus, je n'avais pas seul.

Nous étions tous reliés, chacun à notre manière.

En faisant défiler les images sur l'écran de mon appareil, j'ai souri. De dos, unis par ce fil discret, avançant au même rythme, ils dégageaient une confiance et une force silencieuse, sereinement tournées vers leur objectif, pour cette sixième édition.

À ce moment-là, j'ai eu la certitude que cette photo parlerait.

Qu'elle dirait, sans un mot : Ensemble, on est plus fort, ensemble on va plus loin.

Sur les trails comme dans la vie. ■

CARSAT. Fermeture. La Carsat Centre Ouest informe ses publics que ses agences retraite, ses unités de service social et sa plateforme téléphonique retraite seront exceptionnellement fermées aujourd'hui.

Les salariés ou retraités peuvent évidemment continuer à s'informer sur le site www.lassuranceretraite.fr ou sur www.carsat-centreouest.fr ■

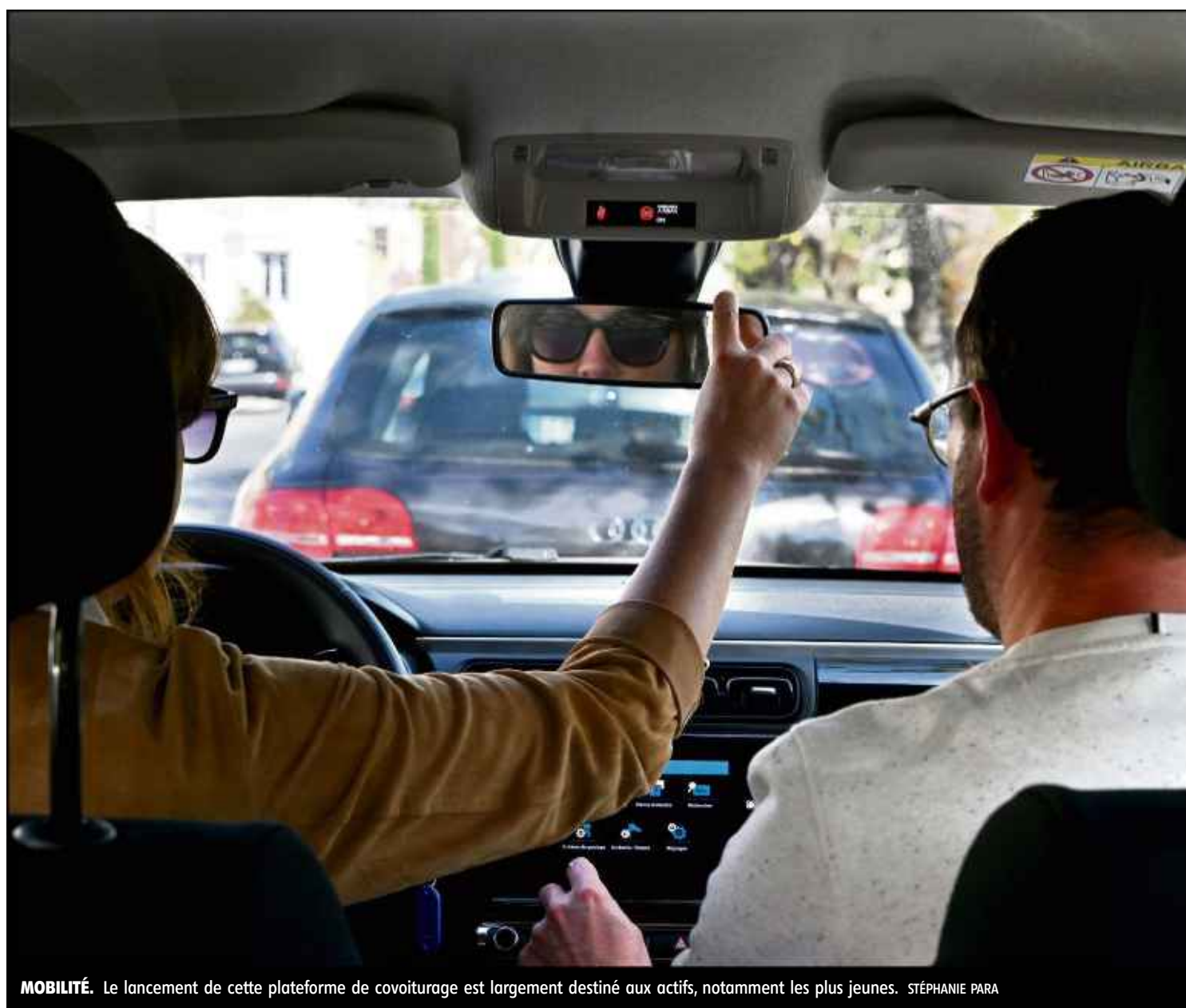
MUSIQUE. Guilhem Fabre. Le pianiste Guilhem Fabre sera en concert jeudi 29 janvier à 20 heures au centre culturel Jean-Gagnant. Le programme : *Fantaisie opus 17* de Robert Schumann ; *Les trois premiers épigraphes antiques* et *Les trois derniers épigraphes antiques* de Claude Debussy ; *Sonate opus 111* de Ludwig van Beethoven. Places de 15 à 54 euros ; réservations sur festival1001notes.com ■

SANTÉ. Don de sang. L'Établissement français du sang organise une collecte à l'hôtel de ville de Limoges mercredi 31 décembre de 9 heures à 13 heures ; prise de rendez-vous en ligne sur dondesang.efs.sante.fr L'EFS élargit également les amplitudes d'ouverture de la maison du don de Limoges, 98 rue Charles-Legendre (prise de rendez-vous en ligne sur dondesang.efs.sante.fr). ■

Limoges → L'actu

TRANSPORTS ■ Limoges Métropole lance l'expérimentation d'une nouvelle plateforme de covoiturage

Une nouvelle solution de mobilité



MOBILITÉ. Le lancement de cette plateforme de covoiturage est largement destiné aux actifs, notamment les plus jeunes. STÉPHANIE PARA

Début décembre, Limoges Métropole a lancé sa plateforme de covoiturage, Covoit'LiM, en partenariat avec l'opérateur Karos. L'objectif est de proposer une nouvelle solution de mobilité, plus économique et écologique, principalement destinée aux actifs. L'expérimentation s'étendra jusqu'au 31 juillet 2026.

Pacôme Bienvenu

pacome.bienvenu@centrefrance.com

Covoit'LiM, la nouvelle plateforme de covoiturage testée par Limoges Métropole peut-elle efficacement compléter l'offre de transport existante ?

Jusqu'au 31 juillet 2026 - date de fin de la phase expérimentale -, la communauté urbaine entend mesurer les usages, analyser la fréquentation du service et évaluer son efficacité réelle

sur le territoire. Le souhait premier étant de pérenniser le service dans le temps.

Avec cette nouvelle offre, Limoges Métropole espère décongestionner les axes routiers mais également obtenir un gain en matière de places de stationnement. « Nous connaissons de grandes difficultés de stationnement à Limoges, notamment au CHU qui nous a sollicités avec cette solution. Le parc est toujours plus saturé depuis le début des travaux sur le bâtiment », re-

connait Guillaume Guérin, président de Limoges Métropole. « Cette expérimentation doit aussi répondre à un double objectif : continuer de réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer le pouvoir d'achat des habitants grâce à notre politique de mobilité et notre plan de déplacements urbains (PDU) », ajoute l'élu.

La Métropole finance une partie des trajets

Mais alors pourquoi lancer un dispositif de la sorte après le récent déploiement de la plateforme régionale CovoitModalis, assez similaire ? « CovoitModalis montre des résultats assez timides. Nous ne voulons pas créer de concurrence, mais enrichir notre offre et proposer une solution complémentaire en lien

avec notre partenaire Karos, spécialiste dans le domaine », note Jean-Marie Lagedemont, vice-président de Limoges Métropole.

Après la création d'un compte utilisateur sur Covoit'Lim, l'utilisation de l'application semble toute simple. Une fois les renseignements indiqués, la plateforme se charge de proposer automatiquement des trajets selon les lieux enregistrés.

L'argument financier devrait lui aussi séduire. Pour les trajets compris entre 2 à 20 km, deux euros seront automatiquement versés au conducteur. Sur cette somme, 0,50 € proviennent du passager. Limoges Métropole finance les 75 % restants, soit 1,50 €. Au-delà de 20 km parcourus, le passager versera

0,10 € supplémentaire au conducteur par kilomètre effectué. « Au total, les incitations financières de Limoges Métropole s'élèvent à 10.500 € et permettront de financer 7.000 trajets lors de la phase test », précise Guillaume Guérin. Seuls les trajets au-delà de 50 km ne seront pas éligibles. « Elle doit devenir une solution attractive, principalement pour les actifs, les jeunes et les entreprises du territoire sur un trajet domicile-travail », assure Maxime Fourcade, directeur régional de Karos.

Si l'expérimentation est concluante, la plateforme Covoit'LiM pourrait devenir un outil pérenne au sein de Limoges Métropole pour réduire l'usage individuel de la voiture et soutenir la transition écologique. ■

EN CHIFFRES

17.655

C'est le nombre de passagers transportés en covoiturage en 2024 au sein de Limoges Métropole.

20

C'est le nombre moyen de kilomètres parcourus lors d'un trajet de covoiturage en 2024 au sein de Limoges Métropole.

68

En tonnes, les émissions de CO2 évitées grâce au covoiturage en 2024 au sein de Limoges Métropole.

L'APPLICATION

Comment l'utiliser ? Il suffit de télécharger l'application Karos et de créer son compte gratuitement. Il vous est ensuite demandé d'indiquer votre profil (conducteur, passager...) et de renseigner vos horaires et adresses domicile-travail.

Limoges → L'actu

SOCIAL ■ Noël solidaire à l'Aquarium de Limoges en faveur des Blouses Roses

Une photo pour la bonne cause

L'Aquarium de Limoges a ouvert ses portes à l'association des Blouses Roses afin qu'elle récolte des fonds pour ses actions. Chaque enfant a pu se faire photographier avec la mascotte requin de l'aquarium.

Franck Jacquet
frankjacquet@centrefrance.com

Certains ont fait des dons plus importants que d'autres, mais ce n'était pas l'essentiel, mardi, à l'Aquarium de Limoges. Dans ce cadre atypique, l'association des Blouses Roses a réussi son coup : se faire connaître, et expliquer toutes les actions qu'elle mène durant l'année auprès des enfants hospitalisés.

« Bravo à ces bénévoles »

La bonne humeur était de mise à l'occasion de cette opération Noël Solidaire qui permettait aux enfants de se faire photographier avec Finny Boogie, la mascotte requin de l'aquarium. Beaucoup de visiteurs ont pris la pose, même les plus grands. Comme Émilie, venue avec ses trois enfants. « Je connais déjà les Blouses Roses, car je les avais ren-



SOUVENIR. Une photo, un don, et tout le monde a le sourire. PHOTOS F.J.

contres lorsque l'un de mes enfants était hospitalisé à l'HME à Limoges. Je remercie vraiment ces personnes car j'ai trouvé super ce qu'elles proposaient. Les distraire, leur changer les idées, faire que ce soit un moment un peu moins dans la souffrance. Bravo à ces bénévoles.»

Véronique et Christine font partie de la soixantaine de Blouses Roses qui œuvrent toute l'année à Li-

moges, au HME, dans les salles d'attente des consultations, et dans plusieurs Ephad de Limoges.

Collecter des dons et mener des actions

« Nous étions présentes à plein d'endroits en décembre, notamment pour faire les paquets cadeaux », explique Christine. « Ce sont toutes ces petites choses, comme aujourd'hui, qui nous permettent de récolter des dons et de cofinancer des actions. Nous

avons participé à la création de fresques murales dans les salles d'attente, à l'achat d'un toboggan à l'entrée du HME, à l'acquisition de jeux neufs... Nous investissons où il y a des besoins. »

Les Blouses Roses (4.600 personnes en France) ne sont jamais trop nombreuses pour être présentes partout. L'association accueille toujours les bénévoles motivés, et de tout âge. ■



Du 26 décembre 2025
au 10 janvier 2026

40%*

27⁹⁹ (1)

16⁷⁹€

LESSIVE LIQUIDE « SKIP » (2)
ACTIVE CLEAN

2 x 2,52L (5,04L). Le L : 3,33€.

Ça sent bon
les promos!



TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

(1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale. (2) Irritant. Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi. *Les produits bénéficiant d'un avantage immédiat sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez : 09 88 32 42 32 du lundi au samedi de 9h à 19h.

Grand Limoges → L'actu

COUZEIX

Audition des élèves à l'école de musique



SÉANCE SOLENNELLE ■ C'est toujours un moment important que celui de l'audition de fin d'année de l'école de musique suivie de près par les parents, grands-parents et amis qui entourent les jeunes artistes et chaque année, le centre culturel affiche complet pour cette séance qui voit « leurs petits » monter sur scène. Ces derniers affichent un trac bien compréhensible avant de jouer leur pièce, toujours avec beaucoup d'application et les applaudissements de la salle, une fois l'interprétation terminée, font vite oublier cette légitime appréhension.

Tour à tour individuellement ou en formation, les flûtistes, violonistes, guitaristes, etc. ont joué devant un public très attentif.

Un moment fort de cette audition avec les chœurs d'enfants des classes d'initiation musicale aux plus confirmés, des plus petits aux plus grands, ont apporté, avec des chants de Noël et d'hiver, la touche indispensable en cette période de fêtes, avec bien entendu, des tenues de circonstance.

Cette audition est venue concrétiser un premier trimestre d'une école de musique qui dépasse largement les 200 élèves adultes et enfants dans une douzaine de disciplines proposées.

AIXE-SUR-VIENNE

On n'oublie pas les valeurs de la laïcité



PÉDAGOGIE. Retour sur la journée de la laïcité.

À l'occasion de la Journée nationale de la laïcité mardi 9 décembre, la municipalité d'Aixe-sur-Vienne organise tous les ans un temps d'échange avec les délégués des élèves de l'école élémentaire Robert-Doisneau, accompa-

gnés de leur directeur, M. Chaminant. Cette année, les élèves ont récité l'alphabet en associant chaque lettre à un mot illustrant les valeurs de la laïcité, un exercice destiné à les sensibiliser à ce principe fondamental. ■

VAL DE VIENNE ■ Déchets ménagers :

reports de collectes. La collecte des ordures ménagères (bac gris) d'hier, jeudi 25 décembre, est reportée au samedi 27 décembre matin. Les communes concernées : Aixe-sur-Vienne rive droite (gare) ; Saint-Priest-sous-Aixe sud D10 (Bouchats/Bournazaud) et Saint-Yrieix-sous-Aixe. Sortir son bac ce vendredi soir.

La collecte des recyclables (bac jaune) du jeudi 1^{er} janvier est reportée au samedi 3 janvier matin. Les communes concernées : Aixe-sur-Vienne rive droite (gare) ; Saint-Priest-sous-Aixe sud D10 (Bouchats/Bournazaud) et Saint-Yrieix-sous-Aixe. Sortir son bac la veille au soir. ■

VERNEUIL-SUR-VIENNE ■ Un grand lieu festif à fréquenter en famille pour Noël

Des vacances très occupées

Le vaste espace du gymnase a été mis à profit pour que les enfants puissent venir s'y divertir pour les fêtes, sur de multiples thèmes d'animations. Une vraie réussite.

Pour la deuxième année consécutive, le gymnase de Verneuil s'est transformé en un véritable parc de loisirs de Noël pour les vacances, dédié aux enfants et aux familles. Durant plusieurs jours, les lieux ont accueilli de nombreuses animations qui ont rencontré un vif succès.

Structures gonflables géantes de Kids Events, jeux en bois XXL et espace de motricité ont permis aux plus jeunes de s'amuser librement dans un cadre sécurisé et festif, tandis que les parents profitaient d'un moment convivial.

Grande nouveauté de cette édition, un marché de Noël a été organisé pour la première fois en partenariat avec la municipalité. Plus de 30 exposants : producteurs locaux, artisans et commerçants étaient réunis, proposant des créations originales, des produits du terroir ainsi qu'une buvette et une offre de restauration



PARC DE LOISIRS DE NOËL. Jeux, ferme et magie pour les enfants.

sur place. Cette initiative a largement contribué à faire du gymnase un lieu de vie animé tout au long des vacances.

Avec les animaux de la ferme

Autre moment fort particulièrement apprécié des familles : la présence des animaux de la ferme de Maillofargueix. Petits et grands ont pu rencontrer gratuitement ces animaux

et découvrir des races anciennes, partageant un instant pédagogique et chaleureux au plus près du monde rural.

L'événement a également été rythmé par de nombreuses animations variées, pensées pour tous les âges. Karaokés, soirées pyjamas et projections de films de Noël ont alterné avec des DJ sets, une scène ouverte et un spectacle

de magie assuré par Kim Lee, sans oublier une soignée ambiance lounge qui ont su toucher le public.

Les organisateurs se sont félicités de la forte affluente et de l'enthousiasme des familles, confirmant que ce parc d'animations éphémère de Noël, associé à son marché et à ses nombreuses activités, a désormais trouvé toute sa place à Verneuil pendant les fêtes de fin d'année. ■

ISLE

La Joyeuse Pétanque affirme ses ambitions

L'assemblée générale de la Joyeuse Pétanque d'Isle s'est tenue le vendredi 28 novembre en présence de nombreux licenciés, du président du comité départemental de la Haute-Vienne, Christian Devaine, ainsi que de représentants de la municipalité d'Isle. Sous la direction du président Philippe Breuil. Le bureau a dressé le bilan d'une saison marquée par de nombreuses manifestations internes et concours, renforçant la cohésion du club et mettant en valeur l'engagement des bénévoles.

Une saison brillante

Sur le plan sportif, l'année a été particulièrement brillante avec 17 joueurs et joueuses qualifiés pour les championnats de France. Deux équipes évolueront désormais au plus haut niveau national : les féminines en Nationale 1 et les masculins en Nationale 2. Le président a également rendu hommage à David Sarrasin, figure emblématique du club depuis 25 ans, qui rejoint Ax-les-Thermes pour poursuivre sa carrière sportive.



AUDITOIRE. L'assemblée générale de la Joyeuse Pétanque d'Isle : une saison sportive exemplaire et des perspectives ambitieuses.

L'avancement du projet de boulodrome couvert a été présenté, ainsi que la prochaine mise à disposition par la Ville d'un nou-

veau foyer au parc des Bayles, comprenant un espace de convivialité, un bureau et une salle de réunion, attendu avant la

fin de l'année.

Philippe Breuil a remercié les partenaires du club pour leur soutien et leur implication. ■

Des recrutements exceptionnels pour la saison à venir

Le club a annoncé un recrutement exceptionnel pour la prochaine saison : plus d'une vingtaine de nouveaux joueurs rejoindront ses rangs, entre nouvelles licences et transferts provenant du département et d'ailleurs. Parmi eux, l'arrivée du champion Didier Chagneau - champion de France, champion du monde et vainqueur de La Marseillaise - constitue un événement majeur. Il sera accompagné de son fils, Tom Chagneau, jeune espoir français. **Et aussi :** Didier Chagneau (13), Tom

Chagneau (13), Fabienne Furlan (13), Damien De Jesus (46) Yann Georges (33), Fabien Doudet (Saint-Hilaire-les-Places), Julien Ladegaillerie (Aixe-sur-Vienne), Fabrice Hebras (Les Feuillardiers), Julien Schio (Chaptelat), Christophe Charenton (Ambazac), Martial Chateau (Les Feuillardiers), Jacques Jocelin (Limoges Joliot-Curie), Bernadette Troubat (Asptt Limoges), Daniel Perronnet (Panaloisirs), Philippe Deux (ASP Panazol), Laurent Zulma, Serey Montels, Angélique Canard, Edwige Monribot, Patricia Parot.

Saint-Junien → Pays d'ouest

ORADOUR-SUR-VAYRES

Habit rouge et kimonos blancs au judo club



DEVINE QUI VIENT SUR LE TATAMI... Malgré son emploi chargé, le Père Noël a pris le temps de passer vendredi 19 décembre par le club de judo d'Oradour-sur-Vayres. C'est dans le dojo Patrick-Bigot qu'il est venu distribuer des cadeaux et friandises aux petits et aux grands. L'ambiance sereine et conviviale du club a à peine été troublée par sa venue. L'homme en habit rouge a pu assister à une séance d'entraînement avec les élèves mais aussi avec les parents et amis qui se sont mêlés au groupe. Les nouveaux venus ont pu participer aux exercices toujours dans une franche bonne humeur partagée et bienveillante. L'esprit de Noël a pu ainsi souffler sur le club. Chacun est reparti avec un petit cadeau et ils se sont tous donné rendez-vous après les fêtes début janvier pour la reprise des cours du mardi soir.

À NOTER

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE. Ramassage des ordures ménagères. En raison du jeudi 1^{er} janvier férié, les villages collectés habituellement le jeudi seront collectés mercredi 31 décembre ■

JAVERDAT. Ramassage des ordures ménagères. En raison du jeudi 1^{er} janvier férié, la commune collectée habituellement le jeudi sera collectée mercredi 31 décembre. ■

ORADOUR-SUR-GLANE. Ramassage des ordures ménagères. En raison du jeudi 1^{er} janvier férié, la commune collectée habituellement le jeudi sera collectée mercredi 31 décembre. ■

SÉREILHAC. Loto et belote. Les Petites canailles organiseront prochainement deux animations sur Séreilhac. Un loto animé par Cécile se déroulera à la salle des fêtes de Séreilhac vendredi 9 janvier à 20 h 45, avec un super lot de 500 €. Ouverture à 19 h 30. Ce loto sera suivi d'un concours de belote dimanche 11 janvier à 14 heures, avec de nombreux lots à gagner. Prix de l'inscription à la belote : 8 € par personne. Inscription au 06.82.84.15.92. Ouverture des portes dès 17 h 30. ■

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 JANVIER 2026

L'INFO LOCALE QUI SE SAVOURE TOUS LES JOURS !

OFFERT
Une sélection de gourmandises de nos régions

-20% sur votre abonnement

L'offre Intégrale + JOURNAL PAPIER + VERSION NUMÉRIQUE

LE POPULAIRE DU CENTRE

Oui, je souhaite profiter de cette offre d'abonnement d'un an au POPULAIRE DU CENTRE et recevoir mes cadeaux.

- 336 € (au lieu de 420€) l'abonnement *Intégrale* + 6 jours / 7
- 420 € (au lieu de 525€) l'abonnement *Intégrale* + 7 jours / 7 + Diverto et Version Femina

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE EMAIL

Bulletin à retourner avec votre règlement à :
LA MONTAGNE SA - Service abonnements Centre France 45 rue du Clos Four - 63056 Clermont-Ferrand Cedex 2
Offre exclusivement réservée aux nouveaux abonnés particuliers. Pour une durée de 12 mois. Valable jusqu'au 15 février 2026. Coffret gourmand d'une valeur de 35€ envoyé par la poste à l'adresse indiquée dans le mois suivant votre achat. Visuel non contractuel. Les modalités du droit de rétractation sont disponibles dans nos CGV à l'adresse <https://boutique.centrefrance.com/informations/conditions-generales-de-vente-6>. Conformément à la loi «Informatique et Libertés», nous collectons vos données afin de gérer votre souscription. Nous pouvons également utiliser votre adresse électronique pour vous informer sur nos produits. Si vous souhaitez recevoir de telles sollicitations, cochez la case ci-contre Pour faire valoir vos droits relatifs à la protection des données vous pouvez contacter notre DPO à l'adresse mail dpo@centrefrance.com. Pour tout renseignement, nous consulter au 09 75 12 40 40.

NOEL25

Le foot d'hier, les frissons d'aujourd'hui

FOOT TOUJOURS

Les héros, les matchs, les émotions.

Centre France

FOOT toujours

NOUVEAU 11-2025

Voyage romantique dans le foot d'avant

DOSSIER MÉCHANTS Domenech - Di Meo - Real Bastia 90's - Moser...

WENGER ÉPOQUE TIGNASSE LES JEUNES ANNEES ALSACIENNES DU MAGICIER D'ARSENAL

INTERVIEW ROCHETEAU L'ANGE S'EST MIS AU VERT

SÉVILLE 82

Comment les Bleus ont bâti leurs futurs succès sur le cauchemar de la prolongation face aux Allemands

Battiston - Schumacher le récit d'une (presque) réconciliation

BORDEAUX / MILAN 96 - SUAUDEAU - NICOLLIN - POTEAUX CARRÉS

8,50 € 100 pages

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET SUR CENTREFRANCEBOUTIQUE.FR

Haute-Vienne → L'actu

BELLAC / PAYS MARCHOIS

HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ

Boum de début d'année pour les ados

Musique, bonne humeur seront au rendez-vous pour lancer l'année 2026.

La communauté de communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) organise une soirée avec un repas et une « boum » pour les adolescents (11-17 ans), le samedi 10 janvier de 19 heures à 23 heures, à l'accueil de loisirs au Dorat.

Temps fort de début d'année, cette boum permettra aux jeunes de se retrouver dans une ambiance dynamique et bienveillante. ■

➔ **Pratique.** Tarifs : 6,30 € (8,25 € pour les ados hors CCHLeM). Inscription obligatoire avant le 31 décembre auprès de Guillaume (référent ado) au 06.88.90.24.38 ou alsh.ados@cchlem.fr

BESSINES-SUR-GARTEMPE

Une audition de Noël réussie



MOMENT MUSICAL. Plus de 150 personnes s'étaient déplacées pour venir encourager les élèves.

Mardi 16 décembre au soir, la salle des fêtes de Bessines-sur-Gartempe affichait complet à l'occasion de l'audition de Noël de l'école de musique d'Elan. Le public s'est régalé avec un programme varié, mêlant airs traditionnels et morceaux plus modernes. Les élèves ont interprété plusieurs morceaux de saison, parmi lesquels *Jingle Bells*, un air scandinave ou encore *Père*

Noël frappe à la porte.

La nouvelle chorale adulte, les ensembles de flûtes, clarinette, trompettes ainsi que l'orchestre junior ont tour à tour enchanté la salle. Les jeunes musiciens ont su démontrer leur travail et leur enthousiasme sous les applaudissements des spectateurs. Cette audition de Noël a une nouvelle fois confirmé le dynamisme de l'école de musique d'Elan. ■

À NOTER

MAGNAC-LAVAL ■ L'Amicale des seniors en assemblée.

L'Amicale des seniors de Magnac-Laval organise son assemblée générale ordinaire, samedi 3 janvier à 14 heures, à la salle du Rocher. Ordre du jour traditionnel : bilans 2025 et perspectives 2026. Toutes les personnes désirant rejoindre l'Amicale seront les bienvenues. ■

■ **Opération coquilles.** Jusqu'au 6 janvier, déposez dans votre déchèterie vos coquilles d'huîtres, de Saint-Jacques et moules vides de leur contenu, sans emballage, film plastique, ni rince-doigts. ■

FROMENTAL ■ Vœux de la municipalité.

Thierry Paufigue, maire de Fromental, et son conseil municipal invitent la population à la cérémonie des vœux, vendredi 9 janvier à 19 heures, à la salle des fêtes. ■

■ **Mairie.** En raison des congés, le secrétariat de la mairie de Fromental est fermé jusqu'au 4 janvier. ■

■ **DROUX.** ■ **Mairie et agence postale.** Le secrétariat de mairie et l'agence postale communale de Droux seront fermés samedi 27 décembre et samedi 3 janvier. ■

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE / PAYS ARÉDIEN

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE ■ Famille rurales 2 a reçu un don de 400 euros

Thank you so much, Connect 87 !

Ce beau geste émane de l'association anglophone Connect 87 dont le président Colin Byrne et les adhérents savent ce que solidarité veut dire.

Samedi 6 décembre, lors de sa réunion mensuelle, « Coffee morning » (Café du matin), à l'espace Ferraud, l'association arédiennne Connect 87, a remis un chèque de 400 € à Mireille Boudet, présidente de Familles rurales 2 de Saint-Yrieix-la-Perche.

Le président, Colin Byrne, a expliqué que, cette année, Connect avait décidé de faire un don à trois associations : Familles Rurales 2, l'Amicale des sapeurs-pompiers arédiens et l'association Violet qui soutient les familles d'enfants atteints d'un handicap permanent. 1.200 € seront répartis entre les associations.

Des livres pour les jeunes

Une partie de cette somme a été collectée grâce à la « Charity box » présente à chaque « Coffee morning » et l'autre partie a été ajoutée par Connect.



DON. Colin Byrne et trois représentantes de Familles Rurales 2 dont Mireille Boudet (2^e à gauche).

Lynne Short, animatrice de la ludothèque de Familles rurales 2, a indiqué que ce

don permettrait d'offrir des livres pour Noël aux jeunes, du CP à la 3^e, ac-

cueillis en accompagnement scolaire par les bénévoles de Familles Rurales 2.

En fin de réunion, une auteure, Ria Berkhout, invitée par Connect, a présenté son dernier livre *Rising beyond bullying trauma*, qui parle du harcèlement chez les adolescents, un roman inspiré de son expérience personnelle. ■

Connect 87 : en savoir plus

Connect 87 regroupe principalement des anglophones (Anglais, Néerlandais, etc.), installés dans le pays de Saint-Yrieix au sens large, et qui se retrouvent une fois par mois autour d'un café et/ou d'événements particuliers et lors de diverses activités.

Plus d'infos (en anglais) sur l'association et les activités proposées sur : www.connect87.info ; infos sur Ria Berkhout : www.ria-berkhout.com.

EN BREF

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE. Marché au gras arédienn. Le prochain marché au gras aura lieu samedi 27 décembre, de 8 h 30 à 12 heures, au rez-de-chaussée de la salle de la Halle, place du Marché, à Saint-Yrieix-la-Perche. ■

Messes paroisse Saint-Aurélien. Samedi 27 à 18 heures à Saint-Hilaire-les-Places, dimanche 28 décembre à 9 h 30 Nexon et à 11 heures à Saint-Yrieix-la-Perche. ■

GLANGES. Vente d'huîtres. Vente d'huîtres et fromages d'Auvergne, mardi 30 décembre de 14 heures à 19 heures proposé par l'association Ça mijote de Glanges. Renseignements et commandes pour toutes bourriches (de 4 à 16 douzaines). Tél. 07.68.97.60.34 ; lapaelladuchef@gmail.com

JANAILHAC. Mairie. La mairie et l'agence postale de Janailhac seront fermées du 29 décembre au 4 janvier. ■

NEXON

Téléthon : les Nexonnais pulvérisent leur record



FÉLICITATIONS ! Pour la trente-neuvième édition du Téléthon, ils ont fait bouger les lignes. Ce sont onze associations en partenariat avec la municipalité de Nexon qui se sont mobilisées pour assurer des animations à Nexon au profit du Téléthon. Tombolas, ventes de crêpes, de cakes, de viennoiseries, divers tournois sportifs et randonnées ont permis de collecter 5.818 euros au profit de l'AFM, record pulvérisé. Nos remerciements vont à tous les participants, bénévoles et donateurs, des plus jeunes aux plus âgés, et tout particulièrement aux jeunes élus du CMJ (conseil municipal des jeunes) et aux sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours. Félicitations à toutes et à tous, rendez-vous est pris l'année prochaine pour la quarantième édition, encore plus nombreux !

Monts et Barrages → L'actu

EYMOUTIERS ■ La saison des cadeaux n'est pas terminée à l'office de tourisme

Des créateurs du cru à découvrir

La magie de Noël a pris ses quartiers de fêtes à l'office de tourisme qui a décoré sa vitrine aux teintes des frimas de saison et garni ses étagères de présents...

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'office de tourisme des Portes de Vassivière, situé à Eymoutiers, invite les chalandiers à pousser la porte de sa boutique pour célébrer la magie des fêtes de fin d'année et découvrir des idées cadeaux 100 % limousines. Après tout, le temps des étrennes n'est pas encore passé et cette tradition-là garde encore des adeptes. Sans compter les retardataires de Noël qui se sont laissés prendre de vitesse...

Jusqu'au 3 janvier

Ainsi, jusqu'au 3 janvier, artisans, créateurs et producteurs locaux vous invitent à découvrir des produits originaux et uniques : créations artisanales, livres, affiches, calendriers, goodies... et bien plus encore !



VITRINE. L'artiste vivant à Bujaleuf, Caroline Platter, a décoré la vitrine.

À l'office du tourisme des Portes de Vassivière, il est également possible d'acheter des « chèques-cadeaux » de l'association des commerçants « Eymoutiers, cœur de ville » pour faire plaisir aux personnes tout en valorisant

les commerces de proximité.

Venez partager la chaleur des fêtes, soutenir les créateurs locaux et faire encore des surprises à vos proches ! L'équipe de l'office de tourisme vous attend avec plaisir. ■

➔ **Pratique.** Horaires d'ouverture : de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 heures. Fermé le 1^{er} janvier. Ouverture jusqu'à 16 heures, le 31 décembre. L'office du tourisme des Portes de Vassivière est au 17, avenue de la Paix à Eymoutiers. Contact : 05.55.69.27.81 ; ot-accueil@cc-portesdevassiviere.fr

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

UN BEL ARBRE DE NOËL AU JUDO CLUB ■ La magie de Noël a envahi la salle des fêtes de La Croisille-sur-Briance mardi 16 décembre où le judo club a organisé son arbre de Noël réunissant dirigeants, maître Adil Fikri et tous les judokas avec leurs familles.



Dans une ambiance festive et chaleureuse, petits et grands ont eu le plaisir de partager un moment convivial. Les yeux des enfants ont brillé de mille feux à la vue du père Noël, qui a distribué des chocolats avec générosité et il a pris le temps de poser pour des photos souvenir. Cet événement a été l'occasion pour le club de renforcer les liens entre tous ses membres et aussi avec le maire de La Croisille, présent et ravi d'être là. Le président Olivier Portefaix et son bureau ont pu aussi échanger et partager des moments de complicité en dehors du tatami avec tous ceux qui font vivre le club.

Contact judo club de La Croisille : 05.55.69.75.20 et portefaix.olivier@neuf.fr

GOÛTER DE NOËL ET SURPRISE AU CLUB CROISILLE 3^e ÂGE ■ Le traditionnel goûter de Noël du club Croisille 3^e âge s'est déroulé à la pelle jaune, offrant aux adhérents un moment sympathique.

Très attendu, cet événement a rassemblé l'ensemble des membres dans une ambiance joyeuse, rappelant que le club est un lieu où l'on ne s'ennuie jamais. Pour cette édition, le club avait réservé une agréable



surprise : chaque adhérent a reçu pour la première fois un colis de Noël préparé par Hélène du Proxi. Ce présent composé de produits locaux, a été apprécié par tous. La rencontre s'est poursuivie autour d'un chocolat chaud accompagné de gâteaux confectionnés par Martine de la Pelle jaune, permettant aux participants de partager un après-midi chaleureux.

Les activités ne se sont pas arrêtées là : jeux de cartes et discussions ont animé l'après-midi. Cette rencontre a été l'occasion pour chacun de passer un bon moment de détente, de rire, de partage et d'amitié.

Le bureau, composé de Viviane la présidente, de Raymonde la secrétaire et d'Yvette la trésorière, s'est déclaré ravi de cette journée.

À NOTER

LINARDS. Concours de belote de l'AS Linards pétanque. L'AS Linards pétanque convie les amateurs de cartes à un concours de belote qui se tiendra le samedi 27 décembre à 20 heures, à la salle Antoine-Blondin à Linards.

Le concours se jouera par équipes, avec inscription sur place fixée à 16 €. De nombreux lots attractifs viendront récompenser les participants et un lot à chaque participant. Super tombola promettant de belles surprises. Pour les petites faims, une restauration sera proposée sur place. ■

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Deux auteurs de La Veytizou ont échangé avec leurs lecteurs



RENCONTRE. Les éditions de La Veytizou sont venues à la rencontre de leurs lecteurs le 19 décembre, à Carrefour Market. Deux auteurs étaient au rendez-vous : Pierre Louty, auteur de nombreux ouvrages relatant principalement l'histoire du Limousin, avec aussi bien des récits vécus que des romans mettant en valeur le quotidien des ancêtres et d'autre part, Nicolas Duchier qui présentait son dernier livre, un roman, *Janot le coureur des bois*. L'histoire met en scène un jeune garçon de ferme, au début des années 1800, qui a été initié, lors de rencontres fortuites, à la connaissance par trois personnages hors du commun. Les deux auteurs ont donc pu y rencontrer leurs fidèles lecteurs et n'ont pas manqué d'échanger avec eux sur les sujets de leurs écrits, le temps de dédicacer leurs nouveautés.

SAINT-MÉARD

Des médailles méritées à Saint-Méard

Samedi 13 décembre a eu lieu la remise de médailles d'honneur régionale, départementale et communale : trois médailles Vermeil pour plus de 30 années au service des collectivités locales.

Pour l'occasion, l'ensemble du conseil municipal, les agents communaux et les proches des bénéficiaires étaient réunis à la mairie de Saint-Méard.

Le maire, Henri Lavaud, a ainsi remercié pour leur travail et leur engagement Maryse Lebrun, Atsem et Jacqueline Prevost, an-



RÉCOMPENSES. Henri Lavaud, le maire, entouré de Maryse Lebrun, Atsem et de Jacqueline Prevost, ancienne secrétaire de la mairie.

cienne secrétaire de la mairie. Henri Lavaud lui-même s'est aussi vu ré-

compensé par son premier adjoint, Jacques Garat. En attendant la médaille d'or,

les invités et élus ont partagé joyeusement le verre de l'amitié. ■

Avis d'obsèques

EN PARTENARIAT AVEC
dansnoscoeurs.fr

P87

AVIS D'OBSÈQUES

Retrouvez nos avis sur
lepopulaire.fr
et
dansnoscoeurs.fr

Pour nous contacter
obseques@centrefrance.com

LIMOGES — LA JONCHÈRE-SAINT-AURICE

Marie-Hélène,
Edith,
Eric et Agnès,
ses enfants ;
Alexandre et Julie,
Pauline,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-François MOULINARD

survenu à l'âge de 91 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le
lundi 29 décembre 2025, à 15 heures, en
l'église de La Jonchère-Saint-Maurice.

La famille remercie par avance toutes les
personnes qui prendront part à sa peine.
Service funéraire municipal, Limoges.
Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013170

SAINT-JUNIEN

Mme et M. Monique et Robert RAINAUD,
Mme et M. Pascale et Philippe PASCAUD,
Mme et M. Noëlle et Éric CHAMBORD,
ses enfants ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Yvette GEORGES née FRÉCHET

survenu dans sa 90^e année.
Les obsèques religieuses seront célébrées le
mardi 30 décembre 2025, à 11 heures, en la collé-
giale de Saint-Junien.
Yvette repose à la chambre funéraire de la
Croix Blanche, à Saint-Junien.
Condoléances sur registre au funérarium et
à l'église.

La famille remercie par avance toutes les
personnes qui prendront part à sa peine et
particulièrement ses infirmières à domicile
pour leur gentillesse et leur dévouement.
PF Choisset.
Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013394

PANAZOL — ROCHEFORT-SUR-MER

Sylvie, son épouse ;
Karine, Muriel, ses filles ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Sa famille de Rochefort-sur-Mer
ont la profonde tristesse de vous faire part du
décès de

Monsieur Alain ECKERT

survenu à l'âge de 76 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le **mardi
30 décembre 2025, à 10 heures**, en l'église
de Panazol.

La crémation aura lieu au crématorium de
Landouge, à 11 h 45.
Alain repose à la maison funéraire de
Panazol, où un dernier hommage peut lui être
rendu.

Des dons pourront être faits au profit de la
Ligue contre le cancer.

La famille remercie par avance toutes les
personnes qui s'associeront à sa peine et en
particulier ses amis et ses voisins.
PFG, services funéraires, Panazol.

1012677

Les obsèques célébrées ce jour *

— Haute-Vienne —
Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

Bujaleuf

14 h 30 : Jean-Paul ROUX, au cimetière.

Condat-sur-Vienne

15 h 00 : Pierrette MAUSSET, en l'église.

Limoges

9 h 00 : Yolande TRICARD, au
crématorium de Landouge.
10 h 15 : Michel LATOUILLE, au
crématorium.

10 h 30 : Jean VOISIN, en l'église
Sainte-Marie.

13 h 15 : Odette, Marceline TERRADE,
Crématorium de Landouge.

Mézières-sur-Issoire

9 h 30 : Marie GUILLAUMIE, en l'église.

Oradour-sur-Vayres

14 h 00 : David DANDRIEUX, en l'église.

Saint-Brice-sur-Vienne

14 h 30 : Nicole PARRY, en l'église.

Saint-Junien

9 h 30 : Alain MALLET, en la collégiale.
9 h 30 : Christiane GRANET, en la salle
de cérémonie des PF Choisset.

Saint-Yrieix-la-Perche

11 h 00 : Pierre MARIAUD, au
crématorium.

Solignac

11 h 00 : Elisabeth MANDRON, en
l'abbatiale.

(*) Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet
d'un avis dans le journal.

1013486

CUSSAC (Chambinaud)

La famille LAURENCIN
a la douleur de vous faire part du décès de

Jean-Claude LAURENCIN

survenu dans sa 82^e année.
La crémation aura lieu le **mercredi 31 dé-
cembre 2025, à 11 heures**, au crématorium de
Saint-Yrieix-la-Perche.

Un dernier hommage peut lui être rendu à
la maison funéraire de Cussac.

La famille remercie par avance toutes les
personnes qui prendront part à sa peine.
PF Limousin Assistance, Cussac.

1013461

ORADOUR-SUR-GLANE BELLAC — SAINT-JUST-LE-MARTEL

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille
vous font part du décès de

Jean Paul LESTIEUX

survenu à l'âge de 65 ans.
La crémation aura lieu le **lundi 29 décem-
bre 2025, à 14 h 30**, au crématorium de
Landouge, à Limoges.

Un hommage peut lui être rendu à la
maison funéraire d'Oradour-sur-Glane.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.
PF Mérigot, Oradour-sur-Glane.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013206

COUSSAC-BONNEVAL

Ses enfants ;
Geneviève COQ, sa sœur,
Ainsi que toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Lydie COQ

survenu à l'âge de 79 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le
lundi 29 décembre 2025, à 14 h 30, en l'église
de Coussac-Bonneval, suivie de l'inhumation
au cimetière.

Condoléances sur registre au funérarium,
route de Faraud, à Lubersac, où Lydie repose,
ainsi qu'à l'église.

Maison Daragon, Pompadour.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013483

LA MEYZE

Dominique et Christian PRIEUR,
sa fille et son gendre ;
Valérie et Richard, Philippe,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille et ses amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Léo LAPLAUD

Ancien combattant d'Algérie
Médaillé militaire

survenu à l'âge de 96 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le
lundi 29 décembre 2025, à 14 h 30, en l'église
de La Meyze.

Un dernier hommage peut lui être rendu à
la maison funéraire de Nexon.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Pironneau, Nexon.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013179

SAINT-SYLVESTRE

Marie-Christine, sa fille,
Ainsi que toute la famille et ses amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Claudine DECROSSAS

Ses obsèques auront lieu le **lundi 29 dé-
cembre 2025, à 15 heures**, au cimetière de
Saint-Sylvestre.

Registres à condoléances à la chambre
funéraire Enée, 3, rue de Monthély, à Amba-
zac, où Claudine repose, et au cimetière.

La famille remercie par avance toutes les
personnes qui prendront part à sa peine.

Centre-Ouest Funéraire 87, PF Enée, Ambazac.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013418

PIÉGUT-PLUVIERS (Dordogne)

La famille CAUSSE ;
Parents et amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Frédéric CAUSSE

survenu à l'âge de 55 ans.

La crémation aura lieu le **mardi 30 décem-
bre 2025, à 11 heures**, au crématorium de No-
tre-Dame-de-Sanilhac.

Un dernier hommage peut lui être rendu à
la chambre funéraire de Piégut-Pluviers, de
14 heures à 18 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie par avance toutes les
personnes qui prendront part à son deuil.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013460

AVIS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS

ROYÈRE-DE-VASSIVIÈRE — EYMOUTIERS

Jeanine et André LAROUDIE,
sa fille et son gendre ;
Franck et Jackie,
son petit-fils et sa petite-belle-fille ;
Vincent et Rémi, ses arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Madame Adrienne PENAUD née BLANZAT

survenu dans sa 104^e année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'inti-
mité familiale, le 23 décembre, au cimetière
de Sussac.

Ils remercient le personnel de l'EHPAD de
Royère-de-Vassivière, soucieux de compétence
et d'humanité.

PF Bord, Bourgneuf.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013369

REMERCIEMENTS

CHÂTEAUPONSAC

C'est avec une grande émotion et une im-
mense gratitude que la famille de

Monsieur Raymond BREGAT

tient à remercier ses amis, ses proches et
toutes les personnes qui l'ont connu, aimé et
ont traversé un bout de vie avec lui.
Merci.

PF Chabroulet, Châteauponsac.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

1013242



CARNET SERVICES OBSÈQUES

MONUMENTS FUNÉRAIRES

■ MARBRERIE PF JF TASSAIN

Création, rénovation, nettoyage de sépultures

Devis gratuit : pjfft@orange.fr

UZERCHE - CHAMBERET - Tél : 05.55.9712.72

POMPES FUNÈBRES

■ PF MERIGOT MARBRERIE

Maisons funéraires - NIEUL, JAVERDAT,
MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE, SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE,
COUZEIX, ORADOUR-SUR-GLANE - Tél : 05.55.03.19.19

■ CENTRE OUEST FUNÉRAIRE 87

Ludovic Enée

Chambre funéraire - Obsèques

AMBAZAC - Tél : 05.55.71.31.92

■ SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL

Organisation des obsèques - Contrats obsèques

Chambre funéraire municipale

Impasse Babeuf

Accueil : hôtel de ville de Limoges

Tél : 05.55.33.29.24 - 7j/7 - 24h/24

■ CENTRE OUEST FUNÉRAIRE

Pompes funèbres Enée - Chambre funéraire

Articles funéraires et gravure

LE PALAIS - Tél : 05.55.38.12.82 - 24h/24

Pour paraître dans cette
rubrique, téléphonez au
04 73 17 31 41

Annonces classées

ANNONCES LÉGALES
Retrouvez toutes les publications sur www.centreofficielles.com
04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

(Art. L. 181-10-1 du code de l'environnement)

La société Orano Mining, dont le siège social est situé au 125 avenue de Paris, 92320 Châtillon, représentée par M. Eric PLUCHE, directeur de l'établissement d'Orano Mining de Bessines-sur-Gartempe et par M. Sébastien DE DINECHIN, directeur du Centre d'Innovation en Métallurgie Extractive (CIME), a déposé auprès du préfet de la Haute-Vienne une demande d'autorisation environnementale le 30 juillet 2025 pour le projet « Pilote recyclage de batteries » au sein du Site Industriel de Bessines (SIB) sur la commune de Bessines-sur-Gartempe. La demande relève des rubriques 2790 (A) et 1450-2 (D) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Elle concerne une unité de pilote de traitement de batteries Li-Ion (lithium-ion) permettant de récupérer et recycler à un très haut niveau de pureté et en toute sécurité les matériaux d'intérêt et plus largement les différents composants afin de les réutiliser pour la fabrication de matériaux actifs de cathode.

L'arrêté préfectoral DL/BPEUP n° 125 en date du 19 décembre 2025 prescrit l'ouverture d'une consultation du public par voie électronique, d'une durée de 3 mois consécutifs, du **lundi 12 janvier 2026 (8h30) au lundi 13 avril 2026 (17h30)**, laquelle s'inscrit dans la procédure d'instruction de la demande d'autorisation environnementale d'Orano Mining en parallèle de l'instruction administrative.

M. Gérard JAMGOTCHIAN, Officier de l'Armée de Terre, en retraite, a été désigné le 4 août 2025 par le vice-président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. M. François PROJETTI, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de la consultation, le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, est consultable :

- sur le site internet dédié à la consultation : <https://www.registre-dematerialise.fr/7008/>
- depuis le site internet des services de l'État en Haute-Vienne à l'adresse suivante : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/index.php/Publications/Consultation-du-public/Consultations-en-cours>

- à la mairie de Bessines-sur-Gartempe, 1, place de la Liberté, 87250 Bessines-sur-Gartempe, ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

- en version papier, sur demande jusqu'au 8 avril 2026 inclus, à la préfecture de la Haute-Vienne, direction de la légalité, bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique, 1 rue de la préfecture, accueil rue Daniel-Lamazière à Limoges, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public (se munir d'une pièce d'identité et prévenir préalablement à la visite par l'intermédiaire du standard au 05.55.44.18.00). Conformément aux articles L. 124-4 et L. 181-9 du code de l'environnement, certaines informations contenues dans le dossier de demande, dont la divulgation serait susceptible de porter atteinte au secret des affaires, au secret industriel et commercial ou à d'autres intérêts légalement protégés, ne sont pas mises à la disposition du public. Ces informations ont fait l'objet d'une analyse spécifique par l'autorité administrative, laquelle a vérifié que leur occultation est strictement limitée aux données dont la divulgation porterait une atteinte disproportionnée aux intérêts protégés par la loi, sans remettre en cause l'information du public sur les incidences du projet sur l'environnement.

Le dossier sera complété tout au long de la consultation (notamment : ajout des avis reçus, des observations et propositions du public formulées selon les modalités ci-dessous, des informations complémentaires et réponses éventuelles du pétitionnaire aux avis et observations).

Toute information relative au dossier pourra être demandée auprès du porteur de projet par mail :

g-orn-mn-bes-enquete-publique-batteries@orano.group
ou tél : 05 87 59 00 10.

Le commissaire enquêteur assure une permanence effective en mairie de Bessines-sur-Gartempe, afin de recevoir les personnes qui souhaitent obtenir des informations sur le projet et qui jugent utile de présenter des observations les jours et heures suivants :

- le mercredi 4 février 2026 de 14h à 17h
- le vendredi 6 mars 2026 de 14h à 17h.

Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire, sont organisées par le commissaire enquêteur aux dates suivantes :

- le jeudi 15 janvier 2026 de 18h à 20h, au musée Urèka, 1 avenue du Brugeaud à Bessines-sur-gartempe,
- le mardi 31 mars 2026 de 18h à 20h, à la maison des sports, 1 avenue Jean Jaurès à Bessines-sur-Gartempe.

Les observations et propositions peuvent être formulées pendant la durée de la consultation :

- par voie électronique sur le site dédié via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/7008/>
- par écrit sur le registre papier à la mairie de Bessines-sur-Gartempe
- par voie postale, courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Bessines-sur-Gartempe, Consultation du public Projet « pilote recyclage de batteries », 1, place de la Liberté, 87250 Bessines-sur-Gartempe
- lors des réunions publiques.

Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente participation ne pourront être pris en considération.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an au plus tard à la date de publication de décision sur le site Internet de la consultation, le site Internet des services de l'État en Haute-Vienne et en mairie de Bessines-sur-Gartempe.

A l'issue de la consultation, le préfet de la Haute-Vienne accordera par arrêté l'autorisation environnementale éventuellement assortie de prescriptions à respecter ou la refusera.

Les communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet et où le présent avis doit être publié par voie d'affichage sont : Bessines-sur-Gartempe (siège de la consultation), Châteauponsac, Folles et Fromental.

288024

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Télesurveillance, maintenance des systèmes de sécurité, de contrôles d'accès et d'interventions de sécurité pour le siège social de l'Odhac87 Relance du lot 2

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Odhac87 - Office public de l'habitat - 4 rue Robert Schuman - 87170 ISLE

Caractéristiques principales : Le marché est divisé en 2 lots distincts.

La présente consultation concerne le lot 2.

Lot 2 - Télesurveillance 24 Heures/24 et 7 jours/7, du site du siège de l'Odhac87, 4 rue Robert Schuman à Isle et Interventions pour levées de doute physique par agent de sécurité

Retrait du dossier de consultation et dépôt des offres : <https://odhac.emarchespublics.com> au plus tard **mercredi 14 janvier 2026 à 12 heures**, terme de rigueur

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 23/12/2025

288539

VIE DES SOCIÉTÉS

Dénomination : SCI CHATAIN.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1524 euros.
Siège social : 4 Rue FITZ-JAMES, 87000 LIMOGES.
414521831 RCS de Limoges.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 24 novembre 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Philippe CHATAIN demeurant 37 allée de Canterane, 33450 St Sulpice et Cameyrac et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.

La société sera radiée du RCS de Limoges.

Le liquidateur

287629

Dénomination : PHILCAT 1.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1524,49 euros.
Siège social : 4 Rue FITZ JAMES, 87000 LIMOGES.
388160947 RCS de Limoges.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 24 novembre 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Philippe CHATAIN demeurant 37 allée de Canterane, 33450 St Sulpice et Cameyrac et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de Limoges.

Le liquidateur

288480

Centre France Pub

Votre partenaire LOCAL pour vos diffusions NATIONALES

04 73 17 31 27 | legales@centrefrance.com
www.centreofficielles-legales.com

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE jusqu'à 4 parutions sur 2 semaines maximum

1-Rédigez votre annonce

(1 lettre par case, 1 case entre chaque mot - évitez les abréviations)

Ligne 1 _____

Ligne 2 _____

Ligne 3 _____

Ligne 4 _____

Ligne 5 _____

Ligne 6 _____

TARIF 1 15€

Ligne 7 _____

Ligne 8 _____

Ligne 9 _____

Ligne 10 _____

TARIF 2 20€

Localisation du bien et DPE obligatoires.

2-Choisissez votre formule

- TARIF 1 - Forfait jusqu'à 6 lignes** (lignes 1 à 6) **15€ TTC par département**
- TARIF 2 - Forfait jusqu'à 10 lignes** (lignes 7 à 10) **20€ TTC par département**

JOURS DE PARUTION :

- LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE (sauf 89)

DÉPARTEMENTS :

- 03 15 18 19 23 28 45 58 63 87 89 43 (+ Eveil Hebdo)

VALORISEZ VOTRE ANNONCE

PHOTO	CADRE	PUCE ✕	DOMICILIATION Mention « Écrire à Centre France Pub »*
<input type="checkbox"/> 10€	<input type="checkbox"/> 6€	<input type="checkbox"/> 4€	<input type="checkbox"/> 20€ + prix de 2 lignes de texte

Règlement par chèque à l'ordre de Centre France Pub **TOTAL : €**

3-Indiquez vos coordonnées

(Ces renseignements* ne figureront pas dans l'annonce)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Contactez-NOUS

PAR TÉLÉPHONE :
Règlement par carte bancaire uniquement, du lundi au vendredi, de 9h à 17h
04 73 17 30 30

PAR MAIL :
annonces.cfp@centrefrance.com

PAR COURRIER :
Envoyez le document rempli à :
Centre France Pub - Service PAT
45, rue du Clos-Four BP 90124
63020 Clermont-Ferrand Cedex 2

* Obligatoire pour les mariages et rencontres.
Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.



Annonces classées

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30
annonces.cfp@centrefrance.com

BONNES AFFAIRES

DIVERS
AGRICULTURE

MATÉRIELS
AGRICOLES

X RECHERCHE TRACTEURS ET TELESCOPIQUES, toutes marques, tous états, même HS, à partir de 1970 à 2010, recherche roundballer à rouleaux ou barrettes à chambre fixe, déplacement rapide, RC 529866881. **CORNELOUP J.**, tél. 06.43.23.43.51. 28017-0016

MATHEU MACHÉMIEK
 RACHAT DE MATÉRIELS AGRICOLES, tracteurs toutes marques, télescopiques, toutes fenaisons, round baller, presse, etc. **Ets MACHÉMIE MATHEU**, tél. 06.14.61.10.27. R C 9 0 3 5 2 2 7 8 7. 22697-0014

Votre petite annonce dans votre **Journal**

AUTO IMMO
BONNES AFFAIRES

04 73 17 30 30 • annonces.cfp@centrefrance.com

MARIAGES RENCONTRES

AGENCES



JOLIE BLONDE, célib., ouverte d'esprit, dispo pr rencontre par téléphone, RC 442035499. **ABY**, tél. 08.95.10.06.38. 0,80€/mn+prix appel 11464-0042

TÉLÉPHONE



VÉRO 44 ANS, rech. hom., discret et bien élevé pr moment d'évasion par tél, RC 442035499. **ABY**, tél. 08.95.10.06.38. 0,80€/mn+prix appel 11464-0041



SI COMME MOI, tu as besoin de parler, par tel, pendant cette période de fêtes, contacte-moi. **SD**, tél. 0895.10.16.06. 0,80€/min + prix appel. 13198-0047

Votre annonce **Auto ICI**
annonces.cfp@centrefrance.com

VÉHICULES

LE POPULAIRE DU CENTRE

8, rue Bernard-Lathière, zone de Romanet - BP 541 - 87001 Limoges Cedex 1
 Tél. 05.55.58.59.60 - Fax 05.55.58.58.79 - CCP 693-80 P LIMOGES

Président du conseil d'administration : **M. Didier MARTINEZ**
 Directrice générale et directrice de la publication : **Mme Soizic BOUJU**
 Rédacteur en chef : **M. Olivier CHAPPERON**

Principal actionnaire : S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159
 IMPRIMERIE : GCF - 124, rue Georges Charpak - Zone des Montels - 63118 Cébazat.
 Commission paritaire : n° 0330 C 86297 - ISSN : 1144-4266

LETRI + FACILE

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en Europe à partir de fibres recyclées. L'eutrophisation des eaux est de 0.015 kg/t de papier.

CONTACTS PUBLICITÉ

I. - **PUBLICITÉ LOCALE** : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 8, rue Bernard-Lathière, zone de Romanet - BP 541 - 87001 Limoges Cedex 1 :

- 1) **Publicité commerciale**. - Tél. 05.55.58.57.10.
- 2) **Petites annonces**. - Tél. 04.73.17.30.30.
- 3) **Annonces officielles**. - Tél. 04.73.17.31.27.
- 4) **Emploi : carrières et professions**. - Tél. 04.73.17.31.26.
- 5) **Avis d'obseques**. - Tél. 04.73.17.31.41.

II. - **PUBLICITÉ NATIONALE** : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

VOUS RECRUTEZ ?

CONTACTEZ NOS EXPERTS
emploi@centrefrance.com
 04 73 17 31 26

CENTRE FRANCE PUB.



ALMANACH chat 2026
 ELISA MASSET
 11€,90
 128 pages

GUIDE PRATIQUE AU QUOTIDIEN
 BIEN ÉLEVÉ ET BIEN DANS SA TÊTE
 LES CHATS DU MONDE
 CHOISIR LE BON CHAT

APPRENDRE, SE SOUVENIR, DÉCOUVRIR

L'AGENDA ILLUSTRÉ DE VOTRE PASSION

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET SUR CENTREFRANCEBOUTIQUE.FR



GARAGE DAUBY

Nantiat
 Contact : Rodolphe Bizaguet
garagedaubuy@autoinfo.fr
 05 55 53 41 41
www.daubylocation.fr



GARAGE DE LA D2000

Limoges - Grossereix
 Contact : Mickaël Zapellini
d2000@autoinfo.fr
 05 55 35 47 47
www.daubyoccasions.fr

ÉLECTRIQUES & HYBRIDES		CITADINES		BERLINES		SUV & CROSSOVER		4 x 4		UTILITAIRES	
NV 208 Hybrid Allure e-DCS6 1.2 100	25	108 Active PureTech 1.2 75	15	308 II Allure BlueHDi 1.5 130	20	2008 II Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	21	DUSTER 4x4 Extreme BlueDCi 1.5 115	24	208 Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV 208 Hybrid Allure e-DCS6 1.2 100	24	208 II Allure Business BlueHDi 1.5 100	21	308 II Tech Edition BlueHDi 1.5 130	20	2008 III Allure PureTech 1.2 110	18			208 II Affaire Active Business BlueHDi 1.5 100	20
NV 208 Hybrid Allure e-DCS6 1.2 110	25	208 III Allure BlueHDi 1.5 100	21	308 II Active Pack BlueHDi 1.5 130	22	2008 III Allure Pack PureTech 1.2 100	23			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.5 100	21
NV 208 Hybrid Allure e-DCS6 1.2 110	25	208 III Allure Pack BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.5 100	20
NV 208 Hybrid Envoy e-DCS6 1.2 110	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
AMI MY AMI BUGGY 6 Kw	24	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV C3 Hybrid Max e-DCS6 1.2 110	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV C3 Hybrid Plus e-DCS6 1.2 110	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
PANDA II Hybride BSG City III 1.0 70	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV 308 GT Hybrid e-EAT8 1.6 225	23	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NOUVELLE C4 Plus Hybrid 1.2 136	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV C4 Hybrid Business 1.2 145	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV SUV 2008 Hybrid Active e-DCS6 1.2 136	24	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV SUV 2008 Hybrid GT e-DCS6 1.2 145	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
3008 II GT Line Hybrid e-EAT8 1.6 225	20	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV SUV 3008 Hybrid Allure e-DCS6 1.2 145	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV 5008 Hybrid Allure e-DCS6 1.2 136	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV SUV C3 AIRCROSS Hybrid Max 1.2 145	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV SUV C3 AIRCROSS Hybrid Plus e-DCS6 1.40	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
C3 AIRCROSS Hybrid Max e-DCS6 1.2 145	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
C5 AIRCROSS MAX EAT8 BlueHDi 1.2 145	25	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20
NV CAPTUR Hybrid E-Tech Techno 1.6 145	22	208 III GT BlueHDi 1.5 100	21	308 III Allure EAT8 BlueHDi 1.5 130	25	2008 III Allure PureTech 1.2 130	21			208 II Affaire Premium Pack BlueHDi 1.6 100	20

En rouge : boîte automatique

L'HOMME À SUIVRE

LEON STERGAR

Auteur de plusieurs matchs très intéressants, Leon Stergar a été méconnaissable vendredi dernier sur le parquet de Boulazac, et de nouveau très discret mardi face au Mans. Comme la plupart de ses coéquipiers, le Slovène est capable de beaucoup mieux. À lui de le montrer face aux Alsaciens.



STRASBOURG (Le Rhénu)

LIMOGES



5. Lewis 1,99
9. Tanner 1,94
18. Bussing 2,03
32. Guisse 1,99
37. Stergar 1,93
42. Magrit 1,89

Aujourd'hui, à 17 h 10

Retransmis sur DAZN

LE CHIFFRE

6

Si Strasbourg a dû réduire la voile ces dernières saisons, le club alsacien fait partie des équipes surprises de Betclac Elite avec un bilan de 8 victoires pour 4 défaites. La SIG, qui a perdu qu'un seul match au Rhénu, occupe la 6^e place du classement.

En direct sur lepopulaire.fr et Ici Limousin



STRASBOURG



4. Davis 1,93
5. Pfister 2,05
23. Maille 1,90 ★
32. Traore 1,98
97. Wembanyama 2,04
98. Merlin 1,90

LE POPU
sports

BASKET ■ Strasbourg - Limoges CSP

Le CSP face à l'urgence

Corrigé à Boulazac, puis à Beaublanc, le Limoges CSP aborde son déplacement à Strasbourg, cet après-midi (17 h 10) sous pression.

Matthieu Marot
@MatthieuMarot7

La nuit de Dario Gjergja a été courte, très courte, comme souvent quand on cherche davantage des solutions que le sommeil. « Je n'ai pas dormi, peut-être une heure », lâchait l'entraîneur du Limoges CSP, hier à l'issue de l'entraînement matinal, les traits tirés, le regard vague, l'esprit encore hanté par la déroute de la veille face au Mans (110-83). Il l'a revue à trois reprises, sans que cela ne change son analyse. « Toutes les possessions ont été difficiles à regarder, de la troisième à la dernière », avouait-il.

Après une deuxième correction en quatre jours, voilà le CSP, une nouvelle fois, dans l'obligation de réagir. Cette fois, ce sera à Strasbourg, chez l'une des équipes surprises de ce début de saison, presque intraitable au Rhénu (5-1) et sans Gavin Ware, suspendu. « On devra afficher un autre visage et surtout montrer du caractère dès le début de la rencontre », prévient Dario Gjergja.

« C'est un aspect trop important du jeu pour le négliger »

Le coach limougeaud se rend en Alsace en quête d'unité. Même le pivot américain a été convoqué pour ce long déplacement aux allures de révélateur avant les premiers ajustements hivernaux. « On doit montrer la meilleure version de nous des deux côtés du terrain », martèle le natif de Zadar. Ce que ses troupes avaient réussi à proposer lors des premières journées.

Depuis, le CSP a été confronté

L'ADVERSAIRE

La SIG au complet

Suspendu deux matches ferme par la commission juridique et de discipline de la LNB après des incidents survenus à Chalon où il a jeté son bandeau dans le public, Marcus Keen pourra tout de même affronter le Limoges CSP. Il manquera le déplacement à Paris et le match à Bourg-en-Bresse.

Le dossier de l'ailier Gabe Brown, sanctionné de deux matches ferme et deux autres avec sursis à la suite d'une bagarre face à Monaco, passera, de son côté, la chambre d'appel de la Fédération. En raison de l'effet suspensif de l'appel, l'ailier américain pourra donc participer à la rencontre de cet après-midi face au CSP. ■

à une cascade de blessures qui ne peut toutefois pas tout expliquer. Surtout pas le non-respect de certaines consignes comme le déplorait Hugo Invernizzi mardi soir. « Si Hugo était notre problème, on n'en aurait aucun. Il a raison. Cela nous a coûté au moins trois paniers à trois points, déplorait Gjergja. Ce n'est pas seulement une question de plan de jeu, mais de tâches. Si on ne fait pas ce qui est demandé, on se met en difficulté. » Problème d'attitude ou de QI basket ?

Le coach a son idée : « C'est plus une question de volonté parce que nous avons déjà montré qu'on est capable de le faire. À Dunkerque, à trois minutes de la fin, on avait seulement encaissé 61 points. » Face à une formation de shooteurs, « spécialement à domicile », précise le Croate, Limoges ne pourra pas se permettre de répéter les erreurs de ces derniè-



RÉACTION. Justin Lewis et les Limougeauds doivent réagir dès aujourd'hui à Strasbourg. PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE

res semaines. Surtout contre une équipe « en confiance après avoir gagné plusieurs matchs de peu », relève le coach.

Fermer les vannes en défense

Le CSP, lui, semble de plus en plus en proie au doute. « Le moral n'est pas au top après ce genre de défaite, concède Guisse. Mais Nicolas Lang vient

parler à chaque joueur pour qu'on garde la tête haute. On essaie tous de bien faire. On va dans la bonne direction. »

Après les 92 points concédés à Boulazac et les 110 contre Le Mans, les Limougeauds doivent refermer les vannes sous peine de voir leurs objectifs s'évanouir. C'est en tout cas le souhait de l'ailier belge qui pourrait être ce joueur capable d'insuffler un nouveau souffle.

Un impératif. « Dans ce championnat, on est obligé de défendre. Toutes les équipes du top 8 le font. Cela leur donne des paniers faciles en transition. C'est un aspect trop important du jeu pour le négliger », estime Guisse.

À Limoges, tout le monde ou presque a effectué le même constat. Il est désormais temps d'afficher sur le terrain la même envie de s'en sortir. ■

HANDBALL ■ Starligue : le bilan du Limoges Handball à la trêve, à l'issue de la phase aller

Le compte est bon, le volet défensif moins

Retour sur la première partie de saison du Limoges Handball, 4^e du championnat de Starligue à la trêve.

Xavier Georges
xavier.georges@centrefrance.com

Ce qu'il faut retenir des quatre premiers mois des Limougeaudois, entre satisfactions et contrariétés.

Le chiffre

20. Fort de neuf victoires, deux nuls et quatre défaites, le LH a bouclé sa phase aller de Starligue avec 20 points. Un total de points record à ce stade de la saison pour Limoges depuis son accession dans l'élite (*). Un chiffre qui lui permet surtout de pointer à une appréciable 4^e place au classement. Si le trio de tête a déjà créé un trou devant (Montpellier, 3^e, a 5 points d'avance), le LH s'est aussi façonné un petit break avec 3 points de mieux que son premier poursuivant, Chambéry. Une bonne posture qu'il aura pour défi de conserver lors de la phase retour.

La bonne surprise

Sur cette première partie



TOP 4. Maxime Ogando et le LH se sont installés au 4^e rang du classement. PHOTO THIERRY SALLAUD

de saison, le LH a prouvé qu'il savait s'exporter. Sur les sept rencontres qu'il a disputées à l'extérieur, il a en effet récolté cinq victoires (pour deux défaites, chez deux poids lourds Montpellier et Paris). Son bilan est même meilleur loin de ses bases que sur

ses terres puisqu'à domicile, il a glané quatre succès pour deux nuls et deux revers. Et sur la manière, c'est peut-être à distance de ses supporters qu'il a réalisé sa plus solide prestation avec sa victoire à Chambéry 39-32. C'est une bonne surprise pour Hrstic

et ses partenaires de se montrer performants chez leurs adversaires. Mais ils doivent aussi savoir être maîtres chez eux et se servir de Beaublanc pour être poussés.

Le couac

L'élimination (42-38) de

la Coupe de France dès les 8^{es} de finale par Saran, formation de Proligue, est une tâche sur les quatre premiers mois des Limougeaudois. Les hommes d'Alberto Entrerrios ont rendu sur ce match une copie indigente (faillite de la défense, 4 arrêts seulement des gardiens...) et ont quitté par la très petite porte une compétition dont ils avaient atteint les demi-finales l'an passé et où ils voulaient de nouveau performer.

Le point noir

C'est un mal endémique pour le LH et c'est plus que jamais vrai cette saison où c'est une verrue immense dans son jeu : la défense limougeaude affiche une faiblesse trop criante et avec 32,27 buts encaissés en moyenne par match, elle est même la deuxième plus mauvaise de Starligue. Problème mental ? Problème technique ? Cela semble un peu un tout. Et ce n'est pas le fait de pouvoir s'appuyer sur la 4^e meilleure attaque du championnat qui permet aux Limousins, par ailleurs trop en déficit d'arrêts de leurs gardiens,

de toujours s'en sortir. Limoges se doit de trouver des solutions s'il veut conforter ses ambitions en 2026.

Le joueur

Il y a un an, il était décrié et pointé du doigt. Douze mois plus tard, il a balayé toutes les critiques. Joueur le plus dominant, le plus impactant et le plus régulier du LH depuis le début de la saison, Faruk Yusuf s'est affirmé comme un élément prépondérant du collectif limougeaudois. Il est (avec Maxime Ogando) le joueur le plus utilisé par Alberto Entrerrios et, fort de ses 5,07 buts en moyenne par rencontre (4^e meilleur buteur de Starligue sans les jets de 7 mètres), il est l'arme offensive n°1 devant Ihor Turchenko (4,79). Sans compter que l'arrière droit nigérian est aussi passeur décisif (3,73 par rencontre), qu'il récupère des ballons (1,07) et qu'il assure des neutralisations (2,20). Bref, une panoplie très complète dont Limoges aura encore besoin lors de la phase retour. ■

(*) 18 en 2020-21, 12 en 2021-22, 14 en 2022-23, 19 en 2023-24, 11 en 2024-25.

LA PREMIÈRE PARTIE DE SAISON EN QUATRE IMAGES



LH - TREMBLAY-EN-FRANCE. Victoire 38-34. Huit jours après avoir réalisé un joli coup en allant gagner à Chambéry (32-29), Limoges, dans un nouveau choc des ambitieux et porté par un Gauthier Ivah de gala (17 arrêts à 33 %), prend le dessus sur Tremblay (38-34). Une belle manière de s'affirmer un peu plus pour les Limougeaudois. (Photo Stéphane Lefèvre)



LH - DUNKERQUE. Victoire 39-29. Surpris par Sélestat chez lui, à Beaublanc, en ouverture de la saison (nul 29-29), Limoges a bien relevé la tête quinze jours plus tard face à Dunkerque. Dans la foulée de leur premier succès, à l'extérieur, à Istres (35-25), les Limougeaudois ont fait étalage face aux Nordistes d'une véritable démonstration de force. Et affiché tout le potentiel de cette équipe. (Photo S. Lefèvre)



LH - NANTES. Défaite 40-35. Le retour de la trêve internationale a été compliqué pour les Limougeaudois, clairement dominés par des Nantais supérieurs. Une défaite qui marque tout ce qui sépare encore le LH du top 3. (Photo Thierry Sallaud)



LH - TOULOUSE. Défaite 35-30. Alors qu'ils avaient le match en main, les Limougeaudois ont complètement plongé dans le dernier quart d'heure et ont enregistré un impensable revers face aux Toulousains. Un symbole des travers du LH et de ses difficultés en novembre et décembre. (Photo Stéphane Lefèvre)

LIQUI MOLY STARLIGUE

Vendredi 13 février, à 20 heures :

Chambéry - Aix-en-Provence

Dunkerque - Paris SG

Istres - Toulouse

Limoges - Montpellier

Samedi 14 février, à 20 heures :

Chartres - Sélestat

Dijon - Tremblay

Nîmes - Cesson Rennes

Dimanche 15 février, à 17 heures :

St-Raphael - Nantes

	Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.
1. Paris SG	29	15	14	1	0	527426	
2. Nantes	27	15	12	3	0	563458	
3. Montpellier	25	15	12	1	2	508435	
4. Limoges	20	15	9	2	4	497484	
5. Chambéry	17	15	7	3	5	476474	
6. St-Raphael	17	15	8	1	6	467478	
7. Tremblay	16	15	7	2	6	484480	
8. Toulouse	16	14	8	0	6	424408	
9. Aix-en-Provence	14	15	6	2	7	434435	
10. Nîmes	13	15	6	1	8	428451	
11. Cesson Rennes	11	14	5	1	8	437451	
12. Sélestat	8	15	3	2	10	444476	
13. Dijon	7	15	3	1	11	428474	
14. Chartres	7	15	3	1	11	425474	
15. Dunkerque	6	15	2	2	11	411476	
16. Istres	5	15	2	1	12	420493	

FOOTBALL / COUPE DU MONDE 2026 ■ Grogne des supporters face aux prix exorbitants des billets

Du rêve au désenchantement américain

Les supporters ne décollent pas depuis la découverte des prix des billets qui leur sont réservés, via leurs fédérations, pour le Mondial 2026 organisé aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada (11 juin-19 juillet), fracassant la promesse d'un événement populaire accessible financièrement.

La profession de foi était alléchante... Le Mondial 2026 devait être la compétition « la plus inclusive » jamais organisée, avait promis Gianni Infantino, le président de la Fifa, en septembre. Mais ce serment a sérieusement pris du plomb dans l'aile. Les tarifs des billets dévoilés le 11 décembre par la Fifa pour les groupes officiels de supporters désireux de suivre leur équipe pendant le Mondial ont fait l'effet d'une douche froide.

« Le sentiment qui domine, c'est la déception », regrette auprès de l'AFP Guillaume Auprêtre, porte-parole des Irrésistibles Français (IF), principal groupe de supporters des Bleus qui compte près de 2.500 adhérents.

Entre 190 et 600 euros pour un match de poule, de 3.600 à 7.400 euros pour une finale

Selon les IF, un fan devra déboursier entre 190 et 600 euros pour un match de poule, entre 580 et 1.200 euros pour un quart de finale, puis de 3.600 euros à 7.400 euros pour une finale. « On s'est tout de suite rendu compte que ça mettait en péril le rêve de nombreux supporters... On



SUPPORTERS. Au vu des tarifs, pas sûr que l'équipe de France puisse bénéficier d'un soutien conséquent en Amérique. PHOTO KIRILL KUDRYAVTSEV / AFP

était tous déçus et énervés. On n'a pas compris pourquoi ces tarifs étaient si élevés, même si on s'attendait à ce que soit un peu plus cher que pour le Qatar (en 2022) ou la Russie (2018). Mais là... 3.600 euros le billet pour la finale, ils sont complètement à côté de la plaque », lâche le porte-parole, estomaqué.

Ces tarifs sont ceux qui s'appliquent aux billets réservés aux groupes officiels de supporters, sorte de pré-vente de tickets auxquels le grand public n'a pas accès. Mais pour les millions de fans non affiliés, le coût est encore un peu plus prohibitif.

Exemple : pour assister au match de phase de groupe Brésil-Maroc à

New-York le 13 juin, il faut déboursier entre 265 et 700 dollars. Et il faut compter entre 4.185 et 8.680 dollars pour s'offrir un billet pour la finale. En sachant qu'il faudra avoir eu la chance d'être tiré au sort par la Fifa, pour avoir accès à la billetterie, y compris pour les supporters officiels...

Ces prix sont de surcroît susceptibles d'évoluer en raison de la « tarification dynamique » appliquée pour ce Mondial, qui consiste à faire évoluer les prix en fonction de la demande. Une pratique qui ne concernera qu'une des quatre catégories de billets, celle proposant à la base les tarifs les moins chers.

« Nous n'avons pas de prix préférentiel. Un sup-

porter français (affilié à l'IF par exemple, NDLR) devra déboursier, s'il veut suivre (les Bleus) jusqu'en finale, au moins 6.000 euros. C'est ce qu'il avait déboursé pour l'ensemble de la compétition, mais tout compris, au Qatar », expose Guillaume Auprêtre, indiquant que la facture sera bien plus salée en ajoutant le transport, l'hébergement et la nourriture. « Ce sera au minimum deux fois plus cher, résumé, dépité, le porte-parole. Je ne comprends pas comment ils peuvent parler de sport populaire avec de tels tarifs. »

Une nouvelle catégorie en urgence

Et cette colère est globale. L'association des sup-

porteurs européens (FSE) s'est elle aussi indignée des tarifs « exorbitants » et « astronomiques », demandant à Gianni Infantino de rectifier le tir.

Les Irrésistibles Français ont eux alerté par courrier le président de la Fédération française (FFF) Philippe Diallo, qui a reconnu « une envolée des prix », assurant « comprendre leurs préoccupations » et promettant de relayer le message « auprès de ceux qui fixent les prix, c'est à dire la Fifa », lors de l'AG de la FFF le 13 décembre.

Prise de court, l'instante dirigeante du football mondial a, dans l'urgence, annoncé la semaine dernière la création d'une nouvelle catégorie de billets, en petits nombre

car réservés aux supporters officiels, « Supporter Entry », au tarif plancher de 60 dollars, y compris pour la finale. « C'est le début d'une réflexion qui va dans le bon sens, mais ce n'est pas suffisant », estime Guillaume Auprêtre.

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a salué cette annonce, encourageant toutefois la Fifa « à faire davantage pour rendre les billets plus abordables ».

Pour Guillaume Auprêtre, il faut juste que la Fifa revienne aux tarifs initialement annoncés lorsque l'organisation a été confiée aux trois pays nord-américains, « qui étaient certes un peu plus élevés que le Qatar, mais qui semblaient acceptables ». ■

■ Billetterie de la Coupe du monde 2026, mode d'emploi

Tirage de sélection aléatoire

Ouvert depuis le 11 décembre, le tirage au sort, dit « de sélection aléatoire » selon les termes de la Fifa, constitue la troisième phase de vente organisée par l'instance. Auparavant, il y a eu deux phases de vente, la première réservée aux titulaires de cartes Visa, close le 19 septembre, et la deuxième, ouverte à tous, qui a duré du 27 au 31 octobre. L'actuelle phase de vente court jusqu'au 13 janvier. Il faut s'inscrire à un tirage au sort sur le site [FIFA.com/tickets](https://www.fifa.com/tickets) et attendre le 9 février pour savoir si on fait partie des heureux élus à pouvoir se procurer des billets. Selon la Fifa, « 20 millions de demandes de billets ont été reçues à ce jour, pour la phase actuelle de vente par tirage au sort ».

Les billets supporters (PMA)

Une quantité de billets est réservée pour les Supporters des Associations Membres Participantes, ainsi désignés par la Fifa. Il s'agit, en d'autres termes, des groupes de supporters officiels des équipes nationales, reconnues par les fédérations de chaque pays. Pour eux aussi, un tirage au sort s'impose le temps de cette phase

vente qui s'étend également jusqu'au 13 janvier. Ils bénéficient depuis la semaine dernière d'une nouvelle catégorie, « Supporter Entry », pour laquelle la Fifa propose des billets « à 60 dollars disponibles pour les 104 matches » du tournoi, y compris la finale.

Phase de vente de dernière minute

Pour ceux qui souhaitent ou sont contraints d'attendre, la Fifa proposera une phase de vente de dernière minute, « selon le principe du premier arrivé, premier servi », écrit l'instance sur son site.

Ultime recours

Il y aura également l'option du marché de revente, ou d'échange, mis en place par la Fifa sur son site. Sans que l'on sache encore jusqu'où grimperont les prix, déjà bien prohibitifs. Les spectateurs devront déboursier par exemple au minimum un peu plus de 1.000 dollars pour le match d'ouverture Mexique-Afrique du Sud à Mexico le 11 juin et 4.000 dollars pour la finale, pour les catégories de billets les moins chers. Les meilleures places pour la finale s'élèvent à 8.680 dollars...

■ RAPIDO

FOOTBALL/CAN Après son entrée réussie contre les Comores (2-0), le Maroc, pays hôte et grand favori de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, affronte le Mali, ce soir (21 heures), dans le choc du groupe A. ■

CAN (2) Le comité d'organisation marocain de la CAN, avec l'accord de la Confédération africaine de football, autorise l'accès gratuit aux supporters environ vingt minutes après le coup d'envoi, afin de remplir les stades sur certaines rencontres. Mercredi soir, lors du second match disputé dans le Grand stade d'Agadir (45.000 places), opposant le Cameroun au Gabon, les tribunes étaient presque vides alors que les deux équipes s'échauffaient avant le coup d'envoi. Elles se sont copieusement remplies au cours de la première période pour atteindre une affluence de 35.200 personnes. ■

L'ÉTUDE DU JOUR

Le lot n'est pas fabuleux et au vu de sa dernière ligne droite, **Ketberny** ne devrait pas être loin du compte. Il a bien progressé depuis qu'il est arrivé chez Charles-Antoine Mary cet été. Il vient de devancer **Keller de l'iton** qui devrait encore faire sa course. **Kerro de Houelle** est à racheter impérativement. **Ker de Toues** semble trouver une tâche à sa portée.

NOTRE PRONO : 12-8-15-11-14-9-6-7

NOS CONFRÈRES ONT VU

3601	12	8	15	11	9	6	3	14
Confidentiel	1	12	8	11	6	9	13	14
DNA	12	6	8	14	9	1	11	13
Equidia	1	14	7	8	9	12	13	11
France Antilles Courses	12	8	11	15	14	7	10	1
Geny Courses	11	9	1	15	12	8	14	6
Geny.com	12	15	8	6	9	14	7	11
La Gazette des Courses	12	8	1	6	7	15	11	9

La Provence	11	12	1	8	14	13	7	6
Le Dauphiné Libéré	12	11	6	8	14	7	9	15
Le Parisien	12	14	8	6	11	7	1	9
Le Progrès de Lyon	12	11	8	1	6	13	14	7
Le Républicain Lorrain	12	8	11	6	7	14	9	1
Ouest France	11	12	8	1	6	9	14	10
Paris Turf	11	12	1	8	6	9	14	7
Paris-turf.com	1	11	12	9	10	6	8	14
Week-End	12	8	11	14	7	6	1	9
Week-End.com	15	12	8	1	6	7	14	9

RÉCAPITULATIF

1	15 x	6	16 x	11	17 x
2	0 x	7	12 x	12	18 x
3	1 x	8	18 x	13	5 x
4	0 x	9	15 x	14	17 x
5	0 x	10	3 x	15	7 x

Les courses → Paris-Vincennes

LMT - 26.12.25

RÉUNION 1 ■ Aujourd'hui à Paris-Vincennes

Ketberny, ambitieux

8 ■ 20H15 - PRIX DE COMPIÈGNE
ATTELÉ - Course E - Mâles - 5 Ans - 41.000€ - 2.850m - Grande piste - Corde à gauche - 15 partants.

N°	CHEVAUX	SAR	DIST.	DRIVERS	RECORD	ENTRAÎNEURS	PROPRIÉTAIRES	GAINS	COTES PB
1	KRACUS DE GUEZ	H5al	2850	N. Bazire	1'11"4	N. Bazire	Ecurie Vautors	60.210	16/1
2	KARMA DE BEAUFOUR	H5b	2850	C. Terry	1'14"1	F. Terry	Ecurie Watch Buy Win	61.745	37/1
3	KING KONG SMILE	H5bf	2850	A. Abrivard	1'13"2	N. Pacha	Mlle L. Pacha	64.590	33/1
4	KAÏD FORTUNA	M5b	2850	P-A. Rynwalt-Boulard	1'12"1	P-A. Rynwalt-Boulard	P. Dondelinger	65.195	55/1
5	KARAT COOL	H5b	2850	J-F. Moquet	1'13"9	J-F. Moquet	L. Lucotte	66.273	60/1
6	KEEPSAKE MOSSA	H5npan	2850	A. Barrier	1'11"6	M. Varin	J. Foucault	67.350	12/1
7	KÉOPS DE JUMILLY	H5b	2850	P-Y. Verva	1'13"8	G. Beauflis	Ecurie Beji	68.830	13/1
8	KELLER DE L'ITON	H5al	2850	E. Raffin	1'11"2	H. Levesque	Ecurie de l'iton	69.660	7/1
9	KADOR JOSSELYN	H5al	2850	J-M. Bazire	1'12"2	N. Bazire	Ecurie Yvan Bernard	70.830	8/1
10	KANEM	M5b	2850	J. Vanmeerbeck	1'13"2	J. Vanmeerbeck	Th. Devouassoux	71.510	25/1
11	KERRO DE HOUELLE	M5b	2850	M. Mottier	1'12"1	K. Leblanc	J-C. Meignan	71.995	9/1
12	KETBERNY	H5b	2850	F. Nivard	1'11"1	C-A. Mary	Ecurie Ch.A. Mary	72.060	4/1
13	KABOTIN CHENEVIÈRE	H5b	2850	D. Thomain	1'12"1	F. Giard	Y. Cantarel	72.515	22/1
14	KYSKO DE FAËL	H5b	2850	B. Rochard	1'12"5	M. Sassier	J. Fernandes	74.340	13/1
15	KER DE TOUES	H5b	2850	G-A. Pou Pou	1'12"1	G-A. Pou Pou	Mme N. Houdusse	74.540	15/1

(E) Ecuries - Déférés : : antérieurs : postérieurs : 4 pieds : pour la 1^{re} fois

LE CHOIX DE TONY LE BELLER

- 12 KETBERNY
- 15 KER DE TOUES
- 8 KELLER DE L'ITON
- 11 KERRO DE HOUELLE
- 9 KADOR JOSSELYN
- 6 KEEPSAKE MOSSA
- 3 KING KONG SMILE
- 14 KYSKO DE FAËL



LE CHOIX DE NICOLAS ENSH

- 12 KETBERNY
- 11 KERRO DE HOUELLE
- 8 KELLER DE L'ITON
- 14 KYSKO DE FAËL
- 7 KÉOPS DE JUMILLY
- 6 KEEPSAKE MOSSA
- 1 KRACUS DE GUEZ
- 9 KADOR JOSSELYN



2024 en septembre avec un succès et 2e sur 2100m GP. Il a repris des couleurs lors de ses dernières courses en province, ainsi que 5e et 9e sur 2700m GP. Bien engagé et PADP. Chance régulière.

15. KER DE TOUES

10a 8a 1a 6a 5a
 Feeling Cash et Baltique d'Or
 Écarté des pistes de juin à décembre, il vient de faire sa rentrée plaqué des quatre pieds. Il sera davantage allégé vendredi pour cet engagement de choix puisque PADP. A l'issue de logiques progrès, il peut bien faire.

BRUITS DE SABOTS

12. Ketberny
Charles-Antoine Mary :
 «Il n'est pas démonstratif le matin à l'entraînement, mais en course avec une paire d'œillères, il se donne pleinement. Il a fait un truc en dernier lieu sur les 2.100 mètres, d'autant qu'il a dû tourner en dehors. Il me fait un peu penser à Galet Sted, toute proportion gardée, quand ce dernier est arrivé à la maison. Il ne devrait pas avoir de mal sur les 2.700 mètres de la grande piste.»

L'Auvergne s'affiche à PAU

Trois sauteurs de l'Allier et un quatrième du Cantal ont vaincu, mercredi à Pau. Kiss Kiss a fait triompher la casaque du Haras de Saint-Voir. Installé à Souvigny, Patrick Joubert a eu la joie de réaliser un doublé avec Leader Conti et Hip Hop Conti, ce dernier étant entraîné à Vaumas par Emmanuel Clayeux. Enfin, les couleurs de l'Aurillacois Paul Couderc ont franchi le poteau en tête et facilement avec Kindlovely, co-élevé avec son complice Patrick Joubert, encore lui ! Les chevaux de notre région font un festival pendant le meeting d'obstacles de Pau.

LES AUTRES ÉPREUVES

Terrain : bon - Temps : ensoleillé - 3°C

1 ■ PRIX DE GRETZ

16H03 - COUPLÉ - TRIO - SUPER 4
 Monté - Course D - 2 Ans - Mâles et hongres - 33.000€ - 2.200m - Grande et petite piste - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	DIST.	JOCKEYS
1	Némorino Léman	H2	2200	Mlle M. Beudard
2	Nice Dream Meslois	M2	2200	J. Maillard
3	Norgussun Atalante	M2	2200	F. Desmigneux
4	Nyro Go On	M2	2200	B. Rochard
5	Nectar de Bomo	M2	2200	J-Y. Ricart
6	Newcash de Phyt's	M2	2200	R. Marty
7	Nautilo Bello	M2	2200	E. Raffin
8	Nimbus de l'Avre	H2	2200	A. Lamy
9	Newton Ellis	M2	2200	P-P. Ploquin

Notre choix : **7 - 9 - 6 - 8 - 2**

2 ■ PRIX DE FOGÈRES

16H38 - COUPLÉ - TRIO - 2SUR4 - MINI MULTI
 Attelé - Course D - Autostart - 3 Ans - Femelles - 40.000€ - 2.100m - Grande piste - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	DIST.	DRIVERS
1	Molly Madrik	F3	2100	A. Abrivard
2	Médée du Conroy	F3	2100	E. Raffin
3	Mirabelle de Larré	F3	2100	F. Ouvrie
4	Miss Disco	F3	2100	B. Rochard
5	Maggy Jenilou	F3	2100	L. Baudron
6	Magique Haufor	F3	2100	D. Bonne
7	Menthe Fraiche	F3	2100	M. Verva
8	Mamounia Seven	F3	2100	J-M. Bazire
9	Marva Calendes	F3	2100	G. Gelormini
10	My Charming	F3	2100	M. Mottier

Notre choix : **6 - 8 - 4 - 2 - 10 - 9**

3 ■ PRIX DE MONTAUBAN

17H13 - COUPLÉ - TRIO - 2SUR4 - MINI MULTI - PICK 5
 Attelé - Course D - Course Européenne - Autostart - 7 Ans - 56.000€ - 2.100m - Grande piste - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	DIST.	DRIVERS
1	In Race Lorraine	F7	2100	G-A. Pou Pou
2	Iris Intense	H7	2100	A. Barrier
3	Cosmico Polare	M7	2100	A. Abrivard
4	Inside Man	H7	2100	P-Y. Verva
5	Sangria Pellini	F7	2100	B. Rochard
6	Isia	F7	2100	M. Mottier
7	Cantab As	H7	2100	J-M. Bazire
8	Condor Bar	M7	2100	P-P. Ploquin
9	Indice du Caieu	H7	2100	F. Desmigneux
10	Vinci Nice	H7	2100	G. Gelormini
11	Darlington Fame	F7	2100	P. Vercruysee
12	Edima	F7	2100	E. Raffin

Notre choix : **5 - 6 - 11 - 1 - 3 - 8**

4 ■ PRIX DE PARAY-LE-MONIAL

17H48 - COUPLÉ - TRIO - 2SUR4 - MINI MULTI
 Attelé - Course D - 3 Ans - Mâles et hongres - 40.000€ - 2.700m - Grande piste - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	DIST.	DRIVERS
1	Malibu	H3	2700	M. Mottier
2	Mandela Seven	H3	2700	J-M. Bazire

Notre choix : **2 - 5 - 8 - 7 - 1**

HIER À PARIS-VINCENNES

8 - 2 - 7 - 9 - 5

Terrain : Bon - Temps : ensoleillé

■ TIERCÉ (1€)	
Ordre	959,80€
Désordre	152,70€
■ QUARTÉ+ (1,50€)	
Ordre	9.133,50€
Désordre	307,50€
Bonus	31,20€
■ QUINTÉ+ (2€)	
Ordre	32.142,60€
Désordre	306,00€
Bonus 4sur5	8,80€
Bonus 3	7,40€
■ MINI MULTI (3€)	
Gagnant en 4	1.246,50€
Gagnant en 5	249,30€
Gagnant en 6	83,10€
■ 2SUR4 (3€) : 30,30€	

1 ■ PRIX DE CHÂTELLERAULT (NP: 5)	
1	7 Norma Jeane (P-Y. Verva)
2	2 Noëla Josselyn (J-M. Bazire)
3	6 Nova Tim (E. Raffin)
4	3 Not For Fun (G. Gelormini)
Rapport pour 1€ : SimplestGt : (7) : 7,00 € - Pl : (7) : 2,50 € - Pl : (2) : 1,50 €	
Couplé Ordre : Gt : (7-2) : (7-2) : 17,10 €	
Trio Ordre : Gt : (7-2-6) : 32,20 €	
Super 4 : Gt : (7-2-6-3) : 114,50 €	

3	Man In Love	M3	2700	J. Leboutellier
4	Melkior de Bailly	M3	2700	B. Bourgoin
5	Monténégo	H3	2700	Théo Duvaldestin
6	Magellano Sun	H3	2700	G. Porzio Jr
7	Matisse du Pont	H3	2700	R. Congard
8	Millésime Star	H3	2700	D. Bonne
9	Madmax Jef	H3	2700	E. Raffin
10	Malicioso	M3	2700	P-A. Rynwalt-Boulard
11	Marabou Dodville	H3	2700	A. Desmottes
12	Mareno Bello	M3	2700	J. Van Rijn

Notre choix : **5 - 12 - 2 - 9 - 1 - 11**

5 ■ PRIX DU GARD

18H23 - COUPLÉ - TRIO - 2SUR4 - MULTI - PICK 5
 Attelé - Course E - Course Européenne - 6 Ans - Mâles et hongres - 41.000€ - 2.850m - Grande piste - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	DIST.	DRIVERS
1	Jacques Meoras	H6	2850	F. Ouvrie
2	Demidoff Cla	M6	2850	D. Bonne
3	Danilo Spritz	H6	2850	M. Stefani
4	Domingo Bar	H6	2850	A-A. Chavotte
5	Mister Jupiter	M6	2850	A. Abrivard
6	Dauphin Joyeuse	H6	2850	P-P. Ploquin
7	Dali' del Ranco	H6	2850	P-Y. Verva
8	Just Very Nice	H6	2850	A. Barrier
9	Jumbo Jack	H6	2850	D. Thomain
10	Joiso Poker Pro	H6	2850	F. Nivard
11	Mercedes Star	H6	2850	M. Mottier
12	High Five	H6	2850	E. Raffin
13	Fiorano	H6	2850	G. Gelormini
14	Just A Man	H6	2850	B. Rochard

Notre choix : **11 - 12 - 13 - 5 - 9 - 1 - 6**

6 ■ PRIX DE SALVANHAC

18H58 - COUPLÉ - TRIO - SUPER 4
 Attelé - Course C - Course Européenne - 6 à 10 ans - Femelles - 68.000€ - 2.700m - Grande piste - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	DIST.	DRIVERS
1	Dino Cream	F7	2700	F. Ouvrie
2	Divina Trio	F6	2700	M. Stefani
3	Diabel	F6	2700	B. Rochard
4	Idola	F7	2700	M. Mottier
5	Idole d'Ourville	F7	2700	J-M. Bazire
6	Iéna d'Orgères	F7	2700	C. Terry
7	Jasmine de Vau	F6	2700	F. Nivard
8	l'cône d'Erable	F7	2700	D. Thomain
9	Jalendra de Malac	F6	2700	E. Raffin

Notre choix : **7 - 9 - 3 - 5 - 4**

7 ■ PRIX DE MEYSSAC

19H33 - COUPLÉ - TRIO - SUPER 4
 Monté - Course B - Course Européenne - 3 Ans - Femelles - 52.000€ - 2.175m - Grande piste - Corde à gauche

N°	CHEVAUX	SA	DIST.	JOCKEYS
1	Marion d'Halling	F3	2175	B. Rochard
2	Miss Matters	F3	2175	M. Mottier
3	Mode du Vallon	F3	2175	M. Champenois
4	My Black Cadence	F3	2175	P-Y. Verva
5	Miss Black Berry	F3	2175	A. Abrivard
6	Miratissime	F3	2175	A. Rebèche
7	Madame Chenu	F3	2175	C. Frecelle
8	Mimi d'Authise	F3	2175	A. Barrier

Notre choix : **2 - 5 - 8 - 7 - 1**

1. KRACUS DE GUEZ

4m 13a 2a 11a 10a

Boccador de Simm et Dalila de Florange
 Écarté des pistes un an, il a fait son retour en septembre. Il a ainsi disputé sept courses pour une 2e place à l'attelé et une 4e place au monté. Pour la première fois PADP et entouré confiant. Gare à lui.

6. KEEPSAKE MOSSA

2a 5a Da 1a 8a

Earl Simon et Mossa Brasil
 Il est entré de belle manière dans son meeting d'hiver puisque 5e

Du vendredi 26 au dimanche 28 décembre 2025

20€ OFFERTS. ÇA VA PARTIR COMME DES PETITS TOASTS.



JUSQU'À
20€
OFFERTS
EN BONS D'ACHAT
DE 10€

Sur le rayon
Traiteur de la mer
dès 20€ d'achat,
dans la limite de 40€ d'achat.

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Offre réservée aux porteurs de la carte de fidélité. Du vendredi 26 décembre au dimanche 28 décembre 2025, recevez 10€ en bon d'achat par tranche de 20€ d'achat (prix payé en caisse, toutes remises déduites) dans la limite de 40€ d'achat (soit maximum 2 bons d'achat de 10€) sur le rayon Traiteur de la Mer libre-service du rayon frais (hors produits traiteur de la mer et poissons du rayon traditionnel, stand sushi, rayons conserves, vrac et bio). Chaque bon d'achat est ensuite utilisable lors d'un passage en caisse dans l'un des magasins participants du lundi 29 décembre 2025 au dimanche 18 janvier 2026 pour un montant minimum d'achat de 50€ (prix payé en caisse, toutes remises déduites; hors Drive, livraison à domicile, presse, livres, gaz, carburants et cartes-cadeaux). Liste des magasins participants et modalités complètes disponibles en magasin ou sur intermarche.com.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

Annonces : ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 117 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2025

Léon XIV

« Nous prions pour que le bruit des armes cesse »



BÉNÉDICTION. « *Urbi et Orbi* ». Le pape Léon XIV (photo AFP) a appelé hier l'Ukraine et la Russie à trouver « le courage de dialoguer de manière sincère, directe et respectueuse », lors de sa bénédiction « *Urbi et Orbi* » du jour de Noël, au Vatican.

« Nous prions tout particulièrement pour le peuple ukrainien meurtri : que le bruit des armes cesse et que les parties impliquées, soutenues par l'engagement de la communauté internationale, trouvent le courage de dialoguer de manière

sincère, directe et respectueuse », a-t-il déclaré.

Pour son premier Noël depuis son élection à la tête de l'Église catholique en mai, Léon XIV s'est livré à un tour d'horizon des conflits internationaux devant les milliers de fidèles massés sur la place Saint-Pierre par un temps pluvieux.

De la Birmanie à la République démocratique du Congo (RDC) en passant par le Soudan, le Mali, la Syrie ou Haïti, il a prié pour « ceux qui souffrent à cause de l'injustice, de l'insta-

bilité politique, de la persécution religieuse et du terrorisme ».

Citant 15 pays, le pape américain a notamment évoqué « ceux qui n'ont plus rien et ont tout perdu, comme les habitants de Gaza » et « ceux qui sont en proie à la faim et à la pauvreté, comme le peuple yéménite ». Geste inédit sous son pontificat, Léon XIV a conclu son discours en souhaitant un joyeux Noël aux fidèles en dix langues. ■

AFP

France & Monde → Actualités

DÉFENSE ■ La décision de lancer la construction du remplaçant du Charles-de-Gaulle divise les spécialistes

PANG, Paris en a-t-il les moyens ?

Le lancement par Emmanuel Macron de la construction du successeur du Charles-de-Gaulle, le PANG, censé entrer en service en 2038, est une décision stratégique majeure. Mais son utilité comme son coût divisent les experts.

Dominique Diogon
dominique.diogon@centrefrance.com

80.000 tonnes et 310 mètres de long, contre 42.000 tonnes et 261 mètres pour le Charles-de-Gaulle, 2.000 hommes à bord, 30 avions de combat embarqués pour un coût supérieur à 10 milliards d'euros, le PANG – ou porte-avions de nouvelle génération – est déjà celui de tous les superlatifs.

Même si les études étaient engagées depuis 2018, le lancement officiel de la construction du remplacement du Charles-de-Gaulle, annoncé samedi par Emmanuel Macron à Abou Dhabi et qui devrait entrer en service en 2038, était très attendu à plus d'un titre, d'abord sur le plan militaire.

« Un porte-avions est un outil hautement stratégique pour la projection de puissance. Il illustre la capacité d'une nation à intervenir où elle le souhaite sur toutes les mers, de manière indépendante. Pour la France, qui possède le deuxième domaine maritime mondial, c'est un moyen d'assurer une présence diplomatique que d'autres outils ne permettent pas », insiste Benoît Grémare, chercheur associé à l'Institut d'études de stratégies et de défense (IESD).

« Être fort pour être craint »

Même si l'annonce du lancement du PANG fait plutôt consensus sur le plan politique intérieur, Guillaume Ancel, ancien officier supérieur et spécialiste des questions géopolitiques et de défense, décrypte les arguments des pro et des anti. « Le débat est vif. D'un côté, il y a les "marins stratégiques" pour qui ce porte-avions est indispensable pour projeter la puissance française partout dans le monde et maintenir notre rang de grande puissance. Pour eux, c'est aussi un argument existentiel : sans porte-avions, la Marine nationale perdrait son aéronavale et une grande partie de sa flotte de surface, soit des milliers d'hommes. De l'autre côté, les critiques se demandent à quoi sert un porte-avions à l'heure actuelle. Au Moyen-Orient par exemple, notre base à Abou Dhabi est bien plus efficace et



XXL. Avec ses 42.000 tonnes et 261 mètres, le Charles-de-Gaulle fera pâle figure face aux 80.000 tonnes et 310 mètres de long du PANG ou porte-avions de nouvelle génération. PHOTO CLÉMENT MAHOUEAU/AFP

moins vulnérable qu'un "truc qui flotte". On peut y stocker du matériel, y ajouter des hommes et des avions facilement, ce qui est impossible sur une mini-base flottante », résume-t-il.

L'auteur de *Saint-Cyr, à l'école de la Grande Muette* (Flammation) pointe également la vulnérabilité de ces grands navires, surtout avec le développement des drones. « C'est le deuxième grand argument des sceptiques. La guerre en Ukraine a montré la menace que représentent les drones. L'idée de perdre un navire à 10 milliards d'euros à cause d'un drone à 20.000 dollars est un risque dramatique. Cela pose la question de la pertinence de construire encore de très gros navires. Les marins répondent qu'on ne projette pas la puissance de la France avec des drones et qu'un porte-avions reste essentiel pour intervenir loin, comme près de la Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, tout le monde s'accorde sur sa grande fragilité : il faut une véritable armada pour le protéger, ce qui consomme énormément de ressources. »

Des arguments qui ne convainquent pas Benoît Grémare, ancien officier de Marine à l'escadron des sous-marins nucléaires. « Un porte-avions reste très utile. Comme le disait l'ancien chef d'état-major des ar-

mées, le général Burkhard, il ne faut pas écarter les outils du XX^e siècle. L'exemple de Trump positionnant un porte-avions face au Venezuela montre bien la capacité de frappe, de projection et l'aura diplomatique qu'il confère. Cela illustre la formule du président Macron : "être fort pour être craint". D'ailleurs, la réflexion sur un successeur au Charles-de-Gaulle ne date pas d'hier », rappelle-t-il.

Mais la France a-t-elle réellement les moyens d'un tel projet ? « Non, et c'est là le cœur du problème. La France seule n'a pas les moyens de se payer un tel navire, tranche Guillaume Ancel. Je suis très déçu de cette annonce, car j'espérais une approche européenne. On aurait pu s'allier avec plusieurs pays, comme la Belgique ou les Pays-Bas, pour que nous soyons tous "actionnaires" de ce porte-avions, constituant ainsi le début d'une véritable force européenne. On fait face au même problème avec la dissuasion nucléaire ou le successeur du Rafale, des projets trop coûteux pour la France seule. Le porte-avions est une illustration de plus de notre déni : nous ne sommes plus une grande puissance, sauf si nous nous allions avec d'autres puissances moyennes pour former une superpuissance, l'Europe. »

Sur ce plan-là aussi, Benoît Grémare a une approche radica-

lement différente. « Je pense qu'il ne faut pas hypothéquer l'avenir en attendant l'Europe. Le projet d'avion de combat franco-allemand, le SCAF, est un excellent exemple de projet européen qui peine à aboutir, alors que les projets nationaux français, eux, se concrétisent. Ce nouveau porte-avions sera plus grand, car les menaces et les équipements ont évolué, notamment la menace des drones. C'est un outil que seule la France sait utiliser et construire en Europe. Comme l'a souligné le président Macron, ce projet représente un enjeu économique majeur, mobilisant 800 fournisseurs, dont 80 % de PME. C'est un investissement dans notre base industrielle. Dire qu'on n'en a pas les moyens, c'est le même argument qu'on aurait pu utiliser contre la dissuasion nucléaire. Si on veut être une grande puissance, il faut s'en donner les moyens par soi-même. »

Le chercheur à l'ESD va même plus loin. « Il était crucial de le faire nous-mêmes, car aucun autre pays européen – ni les Anglais, ni les Allemands – n'a la capacité de construire un tel navire, assure-t-il. Le savoir-faire pour construire et opérer un porte-avions de ce type est aujourd'hui détenu par les Américains, les Chinois et les Français. C'est

« Ce projet représente un enjeu économique majeur, mobilisant 800 fournisseurs, dont 80 % de PME. C'est un investissement dans notre base industrielle »

donc bien une vitrine technologique et industrielle. C'était le dernier virage à ne pas manquer. Si nous avions encore repoussé ce projet, il aurait été trop tard pour assurer une permanence française sur les océans. »

« Des aberrations »

Une approche purement nationale, influencée par nos industriels, selon Guillaume Ancel, qui empêcherait l'émergence d'une industrie européenne de la défense. « Ils ont du mal à l'intégrer et l'État a du mal à leur forcer la main. Certains, comme ceux qui ont rejoint Airbus ou MBDA, ont compris que l'union fait la force. Mais d'autres, comme Dassault ou Nexter, continuent de penser qu'ils peuvent vivre seuls grâce au budget français. C'est un modèle qui nous mène à des aberrations, comme le char Leclerc, un programme trop limité pour être viable. On refuse de créer un "Airbus du blindé" et on s'entête dans des solutions nationales qui ne sont plus à notre échelle. »

« On ne peut pas parler d'Europe de la défense quand la plupart des pays européens achètent du matériel américain, comme le F-35, au détriment d'équipements européens comme le Rafale », rétorque Benoît Grémare.

On le voit, le débat est loin d'être tranché. ■

France & Monde → Actualités

RUSSIE ■ Le Français Laurent Vinatier est emprisonné depuis juin 2024

Un espoir de libération

La Russie a annoncé hier avoir fait une « proposition » à la France concernant l'affaire du chercheur français Laurent Vinatier, emprisonné en Russie depuis juin 2024 et qui pourrait être jugé pour « espionnage ».

AFP

Cette annonce surprise intervient alors que Paris et Moscou, dont les relations sont au plus bas, ont récemment manifesté leur intérêt à un dialogue direct entre les présidents Vladimir Poutine et Emmanuel Macron.

« Il y a eu des contacts appropriés entre notre partie et les Français. Une proposition a été faite aux Français concernant Vinatier », a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. « La balle est dans le camp de la France maintenant », a-t-il ajouté, en affirmant ne « pas pouvoir fournir de détails » car « c'est un domaine très sensible ».

L'avocat de Laurent Vinatier, M^e Frédéric Belot, a indiqué que la famille du chercheur « espère qu'il puisse être libéré pendant les fêtes » de fin d'année, d'ici au Noël orthodoxe le 7 janvier. Selon lui, un



DÉTENU. Le chercheur français (ici en 2024) a déjà été condamné à trois ans de prison par la justice russe. PHOTO A. NEMENOV/AFP

échange de prisonniers est « envisageable », mais « il convient d'être extrêmement prudent ».

L'entourage d'Emmanuel Macron a fait savoir dans la soirée que le président de la République « suit avec la plus grande attention la situation » de Laurent Vinatier, « arrêté, condamné et retenu arbitrairement en Russie ».

Interrogé par un journaliste français sur ce sujet vendredi dernier lors de sa

conférence de presse annuelle, Vladimir Poutine avait affirmé « ne rien savoir » de l'affaire de Laurent Vinatier et en entendant parler pour la première fois. « Je vous promets que je vais me renseigner. Et s'il y a la moindre chance de résoudre cette question de manière positive, si la loi russe le permet, nous ferons tout notre possible », a-t-il alors assuré.

Laurent Vinatier a été condamné en octobre 2024

par un tribunal russe à trois ans de prison pour ne pas s'être enregistré en tant qu'« agent de l'étranger », alors qu'il collectait des « informations militaires » pouvant être « utilisées contre la sécurité » de la Russie. L'intéressé avait reconnu les faits, mais plaidé l'ignorance.

Un « pion »

En août, il avait comparu devant un tribunal russe pour des accusations d'« espionnage » qui, si elles étaient confirmées, risqueraient d'alourdir considérablement sa peine. L'enquête a été prolongée et il pourrait faire l'objet d'un nouveau procès pour espionnage fin février 2026, selon son avocat.

Ce chercheur de 49 ans, spécialiste de l'espace post-soviétique, était employé par le Centre pour le dialogue humanitaire, une ONG suisse qui fait de la médiation dans des conflits hors des circuits diplomatiques officiels, notamment s'agissant de l'Ukraine.

Ses parents estiment qu'il est un « prisonnier politique », un « pion » utilisé par les Russes pour « faire pression ». ■

MOBILISATION AGRICOLE

Un Noël pas comme les autres sur les barrages



CÉLÉBRATION. Une messe de Noël a été organisée sur l'A64, au sud de Toulouse. PHOTO MATHIEU RONDEL/AFP

Des agriculteurs bloquaient toujours plusieurs routes et autoroutes du Sud-Ouest hier, après avoir organisé des réveillons de Noël sur certains des barrages érigés pour protester contre la gestion gouvernementale de la dermatose bovine.

À Cestas, sur le blocage de l'A63 au sud de Bordeaux, le réveillon de Noël « façon auberge espagnole », accompagné d'un marché de producteurs, a attiré 80 à 90 personnes dans la nuit de mercredi à jeudi, selon la Coordination rurale de Gironde.

La CR33 a tenu à remercier dans un communiqué les participants pour « ce

moment de chaleur humaine », fait « de solidarité, de partage, de soutien, mais aussi de fatigue après des jours et des nuits à tenir ».

Sur le barrage de Carbonne, au sud de Toulouse, les « Ultras de l'A64 » ont aussi organisé mercredi soir une messe à laquelle ont assisté au moins 300 personnes. Ils ont également offert aux participants des huîtres ou des dindes et un sanglier cuits à la broche, au milieu de sapins décorés de boules et de guirlandes. De nombreux habitants des environs ont une fois encore rejoint le campement. ■

AFP

TOUS LES JOURS
-10%
SUR TOUS LES FRUITS & LÉGUMES*

BIENVENUE AU Club

ACT FOR FOOD AU MEILLEUR PRIX

*Pour tout achat de produit du rayon Fruits et Légumes (hors produits réfrigérés, surgelés, conserves, fruits et légumes secs), l'adhérent bénéficie d'une remise créditée, sur son Compte Fidélité du Club Carrefour, de 10% en présentant sa Carte Club OU de 15% en réglant au comptant ou à crédit avec sa Carte PASS rattachée au Compte du Club Carrefour. Les deux types de remise (10% ou 15%) ne sont pas cumulables entre elles. Les avantages ne sont pas cumulables avec les promotions en cours, les produits présents dans les catalogues en cours et les produits vendus en lot. Avec Act For Food, Carrefour s'engage sur le rapport qualité-prix de ses produits à marque Carrefour et Reflets de France. Plus d'informations sur carrefour.fr.

ENTRETIEN ■ L'année a été marquée par l'emprise de la DZ Mafia sur le narcotrafic à travers le territoire français

« Face à une entreprise du crime »

Dans *Inside DZ Mafia*, le journaliste Jean-Michel Verne décrypte les contours du cartel marseillais dont l'emprise s'étend inexorablement dans le pays.

Malik Kebour

L'année 2023 avait été marquée par son apparition comme organisation criminelle en pleine ascension à Marseille, à la faveur de sa victoire dans la guerre des clans face au groupe rival Yoda. Deux ans plus tard, 2025 est sans doute celle de l'affirmation. Au-delà de la cité phocéenne, la pieuvre DZ Mafia maille le territoire national et forme une puissance tentaculaire qui règne sur le narcotrafic français.

L'assassinat de Mehdi Kessaci à Marseille, le 13 novembre, a marqué un tournant dans sa perception médiatique. L'enquête est en cours et dira si l'hydre marseillaise est plus qu'une ombre derrière l'exécution du frère du militant antinarco Amine Kessaci. Désormais, la lutte contre les réseaux de trafic de drogue tient un ennemi. Emmanuel Macron, le garde des Sceaux Gérard Darmanin et le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez se sont succédé à Marseille cette fin d'année pour marteler que l'État est en guerre contre une menace « au moins équivalente à celle du terrorisme sur le territoire national ».

Dans *Inside DZ Mafia* (Arthaud), le journaliste Jean-Michel Verne décrypte les contours du cartel marseillais dont l'emprise s'étend inexorablement, au point de frapper jusqu'en



EXPANSION. La DZ Mafia étend son emprise en France, comme à Clermont-Ferrand. PHOTO G. BOUVS/AFP

Bretagne, à Dijon ou encore Clermont-Ferrand.

Dans son enquête parue cet automne et bouclée au cours de l'été, l'auteur pointe la capacité de cette organisation criminelle à « se dupliquer, se franchiser en somme pour conquérir des territoires bien au-delà de la sphère marseillaise ».

■ **À l'origine, votre enquête ne devait pas se porter sur le DZ Mafia...** Mon projet était différent, je voulais faire un tour de France du narcotrafic. Mais j'ai trouvé plus opportun de m'intéresser à l'omniprésence de la DZ Mafia dans les affaires de stup à Marseille. Cela nous a semblé plus

évident de recentrer le livre sur cette organisation. C'a été assez compliqué de travailler sur ce sujet, cet ouvrage est un petit exploit. Certaines informations datent de juillet-août, il était important d'être au plus près de l'actualité, tout va très vite. Ce qui m'a étonné, c'est la vitesse à laquelle le phénomène de la « DZ » se propageait et la situation glissait. Ça m'a interpellé.

■ **Vous utilisez le terme « inside » (intérieur) dans le titre du livre. Jusqu'où vous êtes-vous approché de la « DZ » ?** L'idée de l'*inside*, c'est d'être dans les yeux des flics, de se placer dans le regard des poli-

ciers sur ce gang mafieux. C'est surtout le travail des enquêteurs qui m'intéressait, je voulais des témoignages de policiers qui sont au cœur de la lutte contre le narcotrafic, des magistrats comme le procureur de la République de Marseille Nicolas Besone, pour avoir leur analyse sur le phénomène. On est face à une organisation dont l'ampleur est nationale. C'est la multiplication de ces points de vue et les documents qui font la richesse de l'ouvrage.

■ **Qu'est-ce qui fait la puissance de la DZ Mafia ?** C'est assez simple. Le point de départ qui les a laissés prospérer, c'est

d'avoir mésestimé la menace qu'elle représentait. On n'a pas mesuré la capacité de ces gens-là à se rassembler pour avoir une force de frappe importante. On n'a pas anticipé non plus la croissance exponentielle de la cocaïne en France et en Europe. Et aujourd'hui, on panse les plaies, on ne fait que ça, on bouche des trous, comme lorsqu'on crée le parquet national contre la criminalité organisée (il sera installé le 5 janvier prochain). Mais on manque de moyens, c'est une donnée constante, notamment en matière d'investigation, on manque de policiers formés. La brigade financière à Marseille est passée de 40 fonctionnaires à 26. C'est antinomique. Il y a les discours d'un côté et la réalité de l'autre.

■ **Plusieurs enquêteurs témoignent dans votre livre. Il en ressort un sentiment d'impuissance.** Cela fait des années qu'ils alertent, j'ai échangé avec des magistrats de la juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Marseille. Ils disent qu'il y a un manque au niveau du renseignement, des querelles de chapelles. Il y avait une réticence à créer du renseignement judiciaire. Il faut créer une direction nationale anti-mafia comme en Italie. Il y a un éclatement des forces qui ne favorise pas la résolution des affaires. Ce qui ne veut pas dire que l'on ne fait rien. Il y a sans arrêt des arrestations liées à la « DZ ». Mais peut-être qu'il y a un manque d'organisation des services d'enquête.

■ **L'ubérisation du narcotrafic et l'utilisation des ré-**

seaux sociaux sont des marques de fabrique de la DZ Mafia... La clé de la « DZ », c'est l'utilisation des réseaux sociaux. Souvenons-nous des attaques contre les prisons (plusieurs attaques ont été menées contre des établissements pénitentiaires en avril dernier. Parmi les personnes interpellées, plusieurs sont membres de la DZ Mafia). Les organisations criminelles ont toujours un temps d'avance et s'appuient sur des community managers à l'étranger. On est face à une entreprise du crime qui anticipe tout. Le réseau de la Castellane (une cité marseillaise), dirigé par l'un des trafiquants les plus intelligents, s'appuie sur un DRH, recrute des salariés. C'est une organisation très sophistiquée.

■ **Comment expliquez-vous cette expansion de la DZ Mafia à travers la France ? Doit-on y voir une visée hégémonique ?** On peut penser à cela. Ils vont intervenir dans la fourniture de la came, proposer une expérience et un savoir-faire notamment dans les règlements de compte. C'est un cartel composé de types qui se sont rencontrés en prison et ont mis en commun leurs compétences. Ils se sont associés pour devenir la DZ Mafia. Ils sont entrés dans cet univers comme dans du beurre et il n'y a pas de raison qu'ils s'arrêtent dans leur tentative de conquérir des parts de marché. ■

➔ **A lire.** *Inside DZ Mafia. Au cœur du gang narco mafieux*, de Jean-Michel Verne. Éditions Arthaud. 240 pages, 21 euros.

→ VITE DIT

UNE ANNÉE DE BROUILLARD. L'instabilité politique en France, avec la chute du gouvernement de François Bayrou en septembre et l'impasse budgétaire, a été l'événement le plus marquant de 2025 pour 47 % des Français, selon un sondage Odoxa-Backbone publié hier par *Le Figaro*. Cette situation politique intérieure devance, dans cette enquête, le retour de Donald Trump à la Maison Blanche et les problèmes de pouvoir d'achat, chacun avec 40 %, puis la poursuite des conflits en Ukraine (33 %) et à Gaza (27 %). ■

THOMAS LEGRAND PORTE PLAINTE. Le journaliste Thomas Legrand a porté plainte après la divulgation sur Europe 1 d'informations sur une conversation privée qu'il a eue avec l'ancienne patronne de France Inter Laurence Bloch, a indiqué hier son avocat. La plainte évoque notamment le délit de « captation illégale » de la conversation, la « conservation, divulgation et utilisation de l'enregistrement obtenu de manière illicite » et la « diffusion de fausses nouvelles ». ■

AXE MOSCOU-PYONGYANG. Vladimir Poutine a fait l'éloge d'une « amitié invincible » entre la Russie et la Corée du Nord, dans une lettre de vœux adressée à Kim Jong Un, a rapporté hier l'agence officielle nord-coréenne. Les deux pays se sont rapprochés sur fond de guerre en Ukraine. ■

BANNI DES USA, IL RIPOSTE. Le Britannique Imran Ahmed, l'une des cinq personnalités européennes engagées pour une stricte régulation de la tech interdites de séjour aux États-Unis, a déposé plainte contre l'administration de Donald Trump, craignant d'être expulsé du pays où il vit. ■

UN PRO-TRUMP AU HONDURAS. L'homme d'affaires conservateur Nasry Asfura, soutenu par Donald Trump, a été déclaré vainqueur de la présidentielle au Honduras, trois semaines après un scrutin marqué par un écart très faible et des accusations de fraude, marquant un retour à droite du pays. ■

Retour à la normale

La Poste a fait état hier d'un quasi-retour à la normale de ses activités, après la cyberattaque de lundi qui a affecté ses services en ligne et le suivi de la distribution des courriers et colis. L'opérateur avait déjà souligné mercredi une nette amélioration de la situation. Le site internet laposte.fr, particulièrement touché par l'attaque informatique, était de nouveau accessible. Le suivi de colis restait toutefois encore dégradé. Hier, la situation s'est améliorée de ce côté-là. « Il peut rester des colis qui ne sont pas encore référencés sur le site mais c'est très marginal », a indiqué La Poste à l'AFP. Malgré les perturbations, « 5,5 millions de colis » ont pu être acheminés entre lundi et jeudi, dont « 2 millions pour la seule journée du 24 décembre ». ■

ISRAËL ET LA « MORALE ». Israël a rejeté hier l'appel de 14 pays (dont la France, le Royaume-Uni et le Japon) à cesser l'expansion de ses colonies en Cisjordanie occupée. « Des gouvernements étrangers ne vont pas restreindre le droit des Juifs à vivre en terre d'Israël, et tout appel en ce sens est moralement répréhensible », a réagi le ministre des Affaires étrangères Gideon Saar sur X. ■

OBSÈQUES DE DAN ELKAYAM. Des centaines de personnes ont participé hier en Israël aux funérailles de Dan Elkayam, un Juif français tué le 14 décembre dans l'attaque antisémite de la plage de Bondi en Australie. « Pourquoi Dieu t'a enlevé dans la fleur de l'âge ? Tu avais soif de vie, de découvrir et de profiter de chaque instant. Tu es une lumière qui brillera dans nos cœurs à jamais », a dit la mère du jeune homme, devant son corps recouvert du talit (châle de prières traditionnel), lors d'une cérémonie à Ashdod. ■

France & Monde → Actualités

DESTIN ■ L'ancien président de La Parole libérée, à l'origine de la révélation de l'affaire Preynat, a changé de vie

François Devaux, sans déni mesure

Sorti de son quotidien par l'affaire Preynat, dont il fut l'une des victimes, François Devaux s'est retrouvé en première ligne de la lutte contre la pédophilie dans l'Église, il y a 10 ans. S'il a changé d'horizon depuis, l'homme reste épris de justice et de vérité.

Pierre-Olivier Vérot

pierre-olivier.verot@centrefrance.com

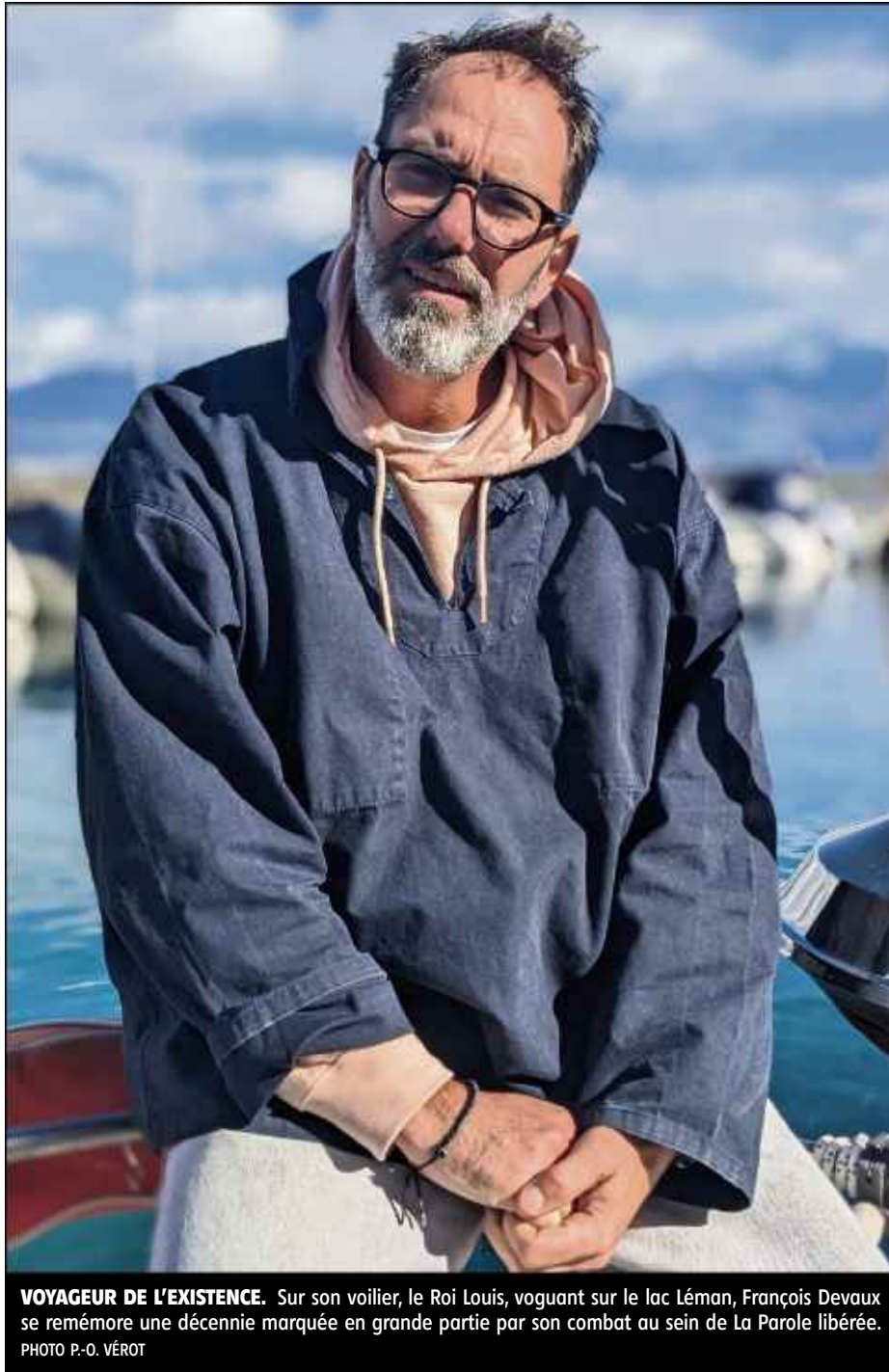
François Devaux envisage la vie comme un cheminement. Devenu marin (*lire ci-dessous*), il s'épanouit plutôt dans l'incertitude du large que dans la quiétude du port. Pendant des années, il a porté la voix de La Parole libérée, l'association constituée par les victimes des agressions sexuelles du père Bernard Preynat, ex-curé de Cours-la-Ville (Rhône), Neulise et du Coteau (Loire), commises alors qu'il encadrait, dans les années 1980 et 1990, des séjours de scouts d'une paroisse lyonnaise, et a vu sa vie prendre une tournure inattendue. C'était il y a dix ans. Ce chef d'une entreprise de maîtrise d'ouvrage, père de trois filles, a été mis, à 36 ans, face à la résurgence d'un cauchemar de son passé d'enfant : les caresses et les baisers de celui qui représentait l'autorité morale forte.

La cicatrice avait été relativement bien refermée grâce à la saine réaction de ses parents, mais le fait de découvrir que l'Église n'avait pas tenu le serment qui leur avait été fait d'écarter le prêtre de la vie en paroisse et du contact des enfants, a fait jaillir la colère de son passé comme la lave d'un volcan alors endormi.

« Je suis allé au carton »

Il a été omniprésent dans les médias, comme il s'y était préparé dès l'origine. Des milliers d'articles, des livres ont été écrits sur cette affaire gigantesque et symptomatique des dérives de certains membres du clergé. Un long-métrage à succès, reprenant l'histoire de façon quasi documentaire, a même été partiellement tourné par le célèbre réalisateur François Ozon dans sa maison, au milieu de la forêt, à Valsonne, près de Tarare (Rhône).

Le père de famille a consacré à cette lutte une énergie monstre, il y a laissé des plumes. Il est, comme il l'image, « allé au carton ». Il est devenu le visage médiatique de ceux qui ont souffert dans leur chair et dans leur âme du



VOYAGEUR DE L'EXISTENCE. Sur son voilier, le Roi Louis, voguant sur le lac Léman, François Devaux se remémore une décennie marquée en grande partie par son combat au sein de La Parole libérée. PHOTO P.-O. VÉROT

■ La voile, ou le besoin permanent d'un horizon

Face à l'Église hier, aujourd'hui confronté au déni climatique ambiant, François Devaux dénonce « une entreprise du mensonge » et dresse le parallèle avec le monde de la voile, qui est désormais le sien : « On voit, dans cette société, qu'on n'arrive pas à changer nos habitudes, à savoir comment on pourrait faire face au réel. En ce sens, pour moi, la voile, c'est une école de la vie pour appréhender les dangers. Quand je suis à la barre, je vois arriver les nuages, le grain et je ne peux pas

faire comme s'il n'allait rien se passer. Ça va arriver et il va falloir mettre en œuvre ce qu'il faut pour éviter le naufrage. Idem quand l'avarie intervient : il n'y a pas de faux-semblant, il faut faire le bon diagnostic, évaluer les actions possibles, et se jeter à l'eau. Parfois au sens propre, et même si elle est à 6 degrés. C'est ce que j'aime dans cet univers comme dans la vie, ça correspond à ce que je suis et à ce que j'aime : agir ! J'ai besoin d'un horizon. »

plus grand scandale de pédophilie dans l'Église française. Il a sacrifié beaucoup de son temps et de ses relations pour porter son message : outre le cas de Bernard Preynat, qu'il a toujours considéré comme un homme malade, il a livré son combat contre le déni. Celui de l'institution religieuse. Car ils étaient nombreux, en son sein, à avoir eu vent des déviations de l'abbé. Et pourtant, le curé, après six mois de retrait, a continué à

œuvrer dans des paroisses. Au Coteau, celui qui a reconnu des dizaines de gestes déplacés, voire bien plus graves encore, était même chargé du catéchisme.

La bougeotte

Dix ans plus tard, la vie de François Devaux a changé. Il n'habite plus, avec son épouse et ses trois filles, dans leur maison du Rhône, en lisière de forêt.

C'est au bord du lac Léman que nous l'avons re-

trouvé, pour évoquer cette décennie passée. La famille, plus unie que jamais, vit dans l'appartement, qu'il loue à sa tante, d'un ancien hôtel qui appartenait à son grand-père. Vue imprenable sur le lac. Il a acheté un voilier, a envisagé d'y vivre en famille avant d'en faire son activité professionnelle. Il transporte des particuliers, des groupes, pour une virée sur le lac ou des séjours plus longs. Parallèlement, il s'est constitué en

auto-entrepreneur pour réaliser des travaux de bricolage au domicile des clients. C'est la nouvelle vie de François, d'Amandine et de leurs filles. Pour combien de temps ? « Je ne supporte pas de rester trop longtemps en place, admet-il. Nous sommes restés 15 ans à Valsonne, avec la maison et mon entreprise, mais je crois que s'il n'y avait pas eu La Parole libérée, j'aurais changé avant. »

« Le chemin de vérité est un chemin de solitude »

La Parole libérée, cette association qui a fait de lui, pendant des mois, une personnalité familière des médias. Il a accepté et assumé ce rôle, au premier plan, derrière lequel des dizaines de victimes se sont laissées entraîner. Question de caractère. Quitte à en payer les conséquences, y compris sur le plan personnel. « Cette exposition, oui, forcément, elle a changé ma vie. Elle n'a pas toujours été bien comprise. Aujourd'hui, ma vie, mes relations, ce sont ma femme, mes filles et des amis que je peux compter sur les doigts d'une main. » On comprendra que ses parents, son frère et sa sœur se trouvent éloignés de ce noyau fondamental. « Le chemin de vérité est un chemin de solitude », assume-t-il.

Du combat contre la pédophilie dans l'Église, il est sorti blasé, convaincu que cette dernière n'était pas prête à réaliser son examen de conscience complet. Mais avec le sentiment d'être allé au bout de la mission qu'il s'était fixée. « J'avais dit que notre travail de lanceurs d'alerte s'arrêterait à la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église. La révolution dans l'institution, ce ne sont pas des victimes et une association qui peuvent la mener. »

Mais François Devaux n'est pas homme à rester ancré dans des convictions, à s'accorder le répit de l'âme. Au moment du Covid, il s'est intéressé aux questions environnementales, dit « avoir été transpercé » par le discours de Jean-Marc Jancovici, celui que l'on surnomme parfois « le pape » de la décarbonation, un autre lanceur

d'alerte, sur la question climatique dans un monde aux ressources limitées. D'où, déjà, l'idée de ce changement de vie.

L'écologie, la philosophie, la vie

François Devaux ne craint pas de passer pour un jusqu'au-boutiste, là encore, en anticipant ce qu'il ne nomme pas vraiment mais pourrait se traduire par un début d'effondrement du système. « Avec Jancovici, j'ai compris que le problème était bien plus grave que je ne le pensais, que nous nous trouvons à un moment de basculement, que nous allons être confrontés à quelque chose de grave, de puissant. Et qu'il faudra s'adapter et avant cela s'y préparer. Je ne sais pas si je le vivrai, mais mes filles (âgées de 11, 14 et 18 ans), j'en suis persuadé. En ce moment, rien ne m'importe plus que mon rôle de père, à cette période de l'adolescence qu'il ne faut pas louper dans l'éducation car après, c'est trop tard. Je leur dis souvent qu'il ne faut pas être dans la mascarade sociale. C'est difficile, mais je suis comblé par le fait de les sentir réceptives. Je m'efforce de les rendre lucides tout en leur donnant de l'espoir. J'ai un côté tyran bienveillant », sourit-il.

Outre l'environnement et ceux qui alertent, François Devaux a mis à profit ces dernières années pour découvrir la philosophie. « Moi qui pensais que l'humain était avant tout un corps, je suis désormais convaincu de la prévalence de l'esprit sur tout le reste. J'ai toujours été athée – mais ce n'est pas pour ça, contrairement à ce qu'on a pu dire, que je me suis attaqué à l'Église – mais les principes de la Bible, je prends. Celui qui n'a pas de spiritualité est réduit, pour moi, à son animalité. » Il cite régulièrement dans la conversation les grands philosophes de l'Antiquité, fait appel à des contemporains. « Je ne suis pas très instruit, je me suis arrêté au bac pro, au grand désespoir de mes parents, déjà. Je me suis longtemps considéré comme un peu bas du front. Car je ne répondais pas à ce que mes proches attendaient de moi. Je ne lis pas beaucoup non plus, mais je découvre les podcasts qui parlent de philosophie. Cela me nourrit, me fascine, me fait grandir. » Grandir et surtout continuer à avancer. Cap sur la suite d'une existence, toujours en quête de sens. ■

Chronologie d'une renaissance

Mémoires

Lidia Yuknavitch a raconté son parcours d'enfant et d'adolescente violée, puis sa (re)naissance à la vie, dans *La mécanique des fluides*, paru en 2011. À l'occasion de son adaptation au cinéma par Kirsten Stewart, l'autobiographie, crue et puissante, ressort en poche sous le titre *The Chronology of Water*, nom du film.

Laëtitia Chrétien

Lidia a toujours été une bonne nageuse. Mais lorsqu'elle intègre l'université grâce à une bourse, elle se noie dans les addictions, la jouissance des drogues, de l'alcool, du sexe pour soulager ses traumatismes, coulant une carrière sportive prometteuse. Sabotant un avenir potentiellement radieux que son passé ne lui permet pas d'enviesager.

Jusqu'à trouver le bonheur dans les mots, la plénitude conjugale et maternelle. Une renaissance. Mais, avant d'en arriver là, le parcours a été tortueux.

Lidia Yuknavitch livre un récit autobiographique d'une grande



RÉSILIENCE. Le roman culte autobiographique de l'écrivaine et enseignante américaine Lidia Yuknavitch, 62 ans, provoque toujours le même choc, la même émotion. PHOTO MILES MINGO

beauté, d'une écriture crue, furieuse, incandescente, impétueuse, impatiente, frénétique, qui déferle tel un tsunami. Un tsunami d'émotions, de colère, de

souffrance, narré non pas de manière linéaire, mais fragmentée. Elle qui se décrit comme « une marchandise endommagée » par la mort à la naissance

de son premier bébé, mais surtout par une famille destructrice composée d'un père violeur, abusif, pervers, violent, maltraitant, et d'une mère alcoolique, handicapée, maniaque-dépressive, suicidaire, démissionnaire, qui « abandonne » ses filles à la domination, à la soumission sexuelles et psychologiques paternelles. Sa grande sœur a fui la maison dès qu'elle a pu, laissant Lidia seule dans un environnement dévastateur.

« La honte de vouloir quelque chose de bien »

Alors, elle tente de soigner ses blessures, sa souffrance, par l'ivresse de l'alcool, des drogues, de la sexualité, pour reprendre possession et maîtrise de son corps. Mais ce sont l'eau, les mots et la plénitude de la famille qu'elle s'est créée avec son troisième mari et leur fils, qui vont faire cicatrifier les profondes plaies. L'eau salvatrice, purificatrice, protectrice, dans laquelle « tout bruit, tout poids, toutes pensées disparaissent » lorsqu'elle y plonge un corps qui cristallise sa souffrance.

Et puis, la découverte de la littérature et de l'écriture surtout,

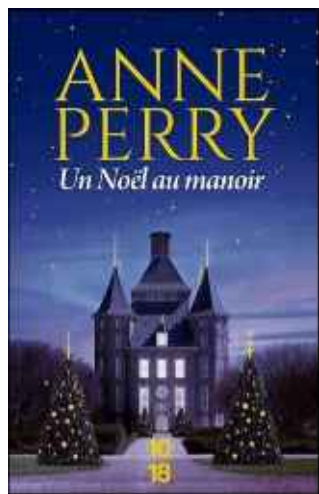
presque par hasard, auprès de Ken Kesey, auteur du roman culte *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Une découverte qui va lui permettre d'exorciser ses démons, de s'apaiser et de s'épanouir. « J'ai craché mes tripes par l'écriture. » Elle qui a connu, après ses années de souffrance, « la honte de vouloir quelque chose de bien », « quand ce qu'on ressent n'est que combat ou fuite ». Elle qui est composée de deux femmes, « une fille tourmentée et traumatisée » et « une femme, une mère, une écrivaine ».

Les Éditions 10/18 rééditent le livre de Lidia Yuknavitch, paru précédemment sous le nom de *La mécanique des fluides*, à l'occasion de son adaptation au cinéma par l'actrice Kirsten Stewart, sortie le 15 octobre, tout aussi époustouflante. Un récit coup de poing, dans lequel elle rassemble tous les fragments de sa vie, intense, intime, puissant. Une renaissance, une résilience. Magnifique. ■

➔ **Réédition.** *The Chronology of Water*, par Lidia Yuknavitch, Éditions 10/18, 336 pages, 8,90 €.

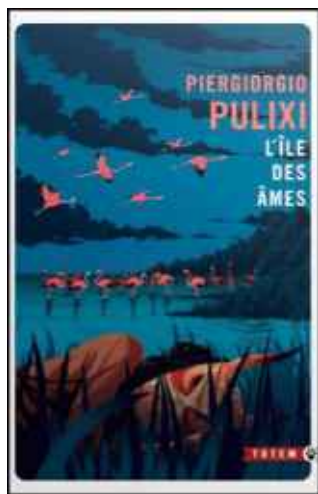
ON A AIMÉ... EN POCHE

Le choix des journalistes du groupe Centre France



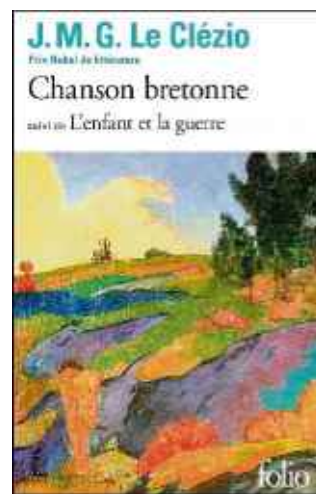
Laëtitia Chrétien

ANNE PERRY. Un Noël au manoir. Lady Vespasia est invitée à passer quelques jours à Noël chez des amis, les Cavendish, avec son époux, Victor, ex-directeur des services secrets britanniques, et d'autres couples. Dans cet imposant manoir, les convives semblent tous cacher des secrets. Que Vespasia, fine observatrice, et son mari, vont s'attacher à découvrir. Surtout après l'agression d'une des invitées. Quel est le coupable ? Et pourquoi une assemblée aussi hétéroclite de personnes pas si proches ? Décédée en 2023, l'autrice anglaise considérée comme la reine du polar victorien livre une énième énigme de Noël dans un huis clos façon Cluedo. (10/18, 182 pages, 9,50 €)



Blandine Hutin-Mercier

PIERGIORGIO PULIXI. L'île des âmes. L'écriture est aussi lumineuse que l'atmosphère est sombre et pesante. Avec *maestria*, le maître du polar italien tisse sa toile, engluant ses enquêtes dans une enquête qui flirte avec le spirituel des temps ancestraux. Le sang coule, dans la campagne sarde qui n'en reste pas moins magnifique et austère, la menace plane, les traditions font le lit de la violence et chacun doit affronter ses faiblesses et son passé pour tenter de tirer au clair un mystère qui s'épaissit depuis plusieurs décennies. Haletant. (Gallmeister, traduit de l'italien par Anatole Pons-Reumaux, 560 pages, 13,50 €)



Pascale Fauriaux

J. M. G. LE CLÉZIO. Chanson bretonne. Deux contes aux couleurs de l'enfance sont rassemblés ici. Le premier est un retour dans un village breton où l'auteur a passé des étés d'enfance. Il se souvient sans nostalgie, mais avec douceur des chemins creux parcourus à vélo, de la fermière chez qui la famille allait chercher le lait, de la fête « de rêve » de la mi-août, et de la langue bretonne. Le deuxième, *L'enfant et la guerre* se passe à Nice, où il est né quelques mois après le début de la Seconde Guerre mondiale, dont il conserve des sensations et la certitude que « la guerre est la pire chose qui puisse arriver à un enfant ». (Folio, 192 pages, 8 €).

GUILLAUME MARTIN. Les gens qui rêvent. Les passionnés de vélo connaissent bien Guillaume Martin. Avec *Socrate à vélo* et *La société du Peloton*, ils l'avaient découvert philosophe, lui qui est titulaire d'un master en la matière. Une dualité qui prend de nouveau tout son sens dans *Les gens qui rêvent*. Un livre dans lequel il mêle trois époques à travers trois destins, le sien, celui de son père, et celui de Guy Lefèvre, un érudit humaniste du XVI^e siècle, tous unis par un même lieu, le domaine de la Borderie, en Suisse Romande, là où ce champion a grandi, en est parti, pour mieux y revenir. (Mon Poche, 295 pages, 8,50 €)



Maxime Escot

PRESTON & CHILD. La montagne de la mort. Elle porte bien son nom, la montagne de la mort, au Nouveau-Mexique. En 2008, neuf alpinistes ont disparu lors d'une expédition. Mais seuls six corps ont été retrouvés aux abords du campement. Alors quand deux squelettes refont surface des années après, l'enquête reprend. Avec toujours cette interrogation : qu'est ce qui a poussé, ou qui, des alpinistes chevronnés à s'enfuir dans le froid sans avoir eu le temps de s'habiller ? Quelle était cette menace ? Et surtout, où est la neuvième victime ? (*J'ai Lu*, 480 pages, 8,80 €)



Marion Chavot

JACQUES EXPERT, PHILIPPE BALLAND. Je suis Amélie Lenglet. Partir. Revenir. Mensonges. Doutes. Manipulations. Amélie a été enlevée à l'âge de sept ans. Elle réapparaît dix ans plus tard expliquant qu'elle a réussi à échapper à ses ravisseurs. Un genre de miracle. Ses parents qui ont toujours envisagé qu'elle était vivante ont tout juste le temps de réaliser avant qu'au cours de l'enquête, laquelle se poursuit évidemment, une « seconde » Emélie apparaisse. L'histoire devient dingue. Laquelle des deux jeunes femmes est la « vraie »... ? (*Le livre de poche*, 408 pages, 9,40 euros).



Julien Dodon

Informations à l'attention des consommateurs

Si les bouteilles de Contrex® sont sûres d'un point de vue sanitaire, leur appellation est temporairement susceptible de ne pas être conforme à la réglementation des eaux minérales naturelles selon l'administration.



Pour en savoir plus, flashez le QR-code.

SOURCE
Contrex®

**VOTRE CAPITAL OSSEUX
EST PRÉCIEUX**

CONTREX® 50CL EST SOURCE DE CALCIUM, ESSENTIEL À LA SOLIDITÉ DES OS⁽¹⁾



⁽¹⁾ Une bouteille de Contrex® 50 cl est source de calcium, qui est nécessaire au maintien d'une ossature normale. Adoptez une alimentation variée, équilibrée et un mode de vie sain.

NESTLE WATERS MARKETING & DISTRIBUTION SAS 479 463 044 RCS Nanterre, Isy-les-Moulineaux.
*marque enregistrée, utilisée en accord avec le propriétaire de la marque

Télévision > Programmes

Tout votre programme sur le site diverto.tv

Diverto

26 12 2025

TF1
11.50 Les douze coups de midi. **13.00** JT 13h. **14.05** Noël à tout prix ! ★★★ Film TV **15.10** Noël à tout prix : la guerre des sapins. Film TV **16.15** Coup de foudre pour l'esprit de Noël ★★ Film TV **17.30** Star Academy, la quotidienne. **18.30** Ici tout commence. **19.10** Demain nous appartient. **20.00** JT 20h. **20.50** Petits plats en équilibre.



21.10 DIVERTISSEMENT
LA CHANSON SECRÈTE
 Variétés. Présentation : Nikos Aliagas. 2h20. Inédit. Après le succès des précédentes éditions, «La chanson secrète» présentée par Nikos Aliagas, fait son retour. Plusieurs personnalités ne savent rien de ce qui va se passer pour eux. Elles ont accepté de jouer le jeu, de se laisser totalement surprendre.
23.30 LA CHANSON SECRÈTE
 Divertissement. Variétés. Présentation : Nikos Aliagas. 1h05. Le live. Inédit.
0.35 Tirage de l'EuroMillions

france-2
13.50 Mon chat et moi, la grande aventure de Rroui ★★★ Film **15.08** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre. **18.05** Tout le monde a son mot à dire. **18.40** N'oubliez pas les paroles. **20.00** Journal 20h00. **20.35** 20h30 en fêtes. **21.50** Journal Météo climat. **21.00** Mot de passe : le duel.



21.10 SÉRIE
LE COMTE DE MONTE-CRISTO
 Dramatique. Ita/Fra. 2024. Saison 1. 1 et 2/8. Avec Sam Claflin, Ana Girardot. Blake Ritson. 2 épisodes. Inédits. Promu après avoir sauvé son navire d'une tempête, Edmond Dantès prépare son mariage avec Mercédès, tandis que deux rivaux jaloux complotent contre lui.
22.55 LE COMTE DE MONTE-CRISTO
 Série. Dramatique. Ita/Fra. 2024. Saison 1. 3/8. Avec Sam Claflin, Ana Girardot. Le trésor. Inédit.

france-3
12.05 Outremer.l'info. **12.20** Dans le rétro. **12.26** Ici 12/13. **12.55** Météo à la carte. **14.10** Silverado ★★★ Film **16.25** Candice Renoir. **17.25** Duels en familles. **18.00** Slam. **18.50** Journal Météo climat. **19.15** Ici 19/20 édition toutes régions. **19.50** On vous emmène ici. **20.00** Tout le sport. **20.25** Un si grand soleil.



21.10 DIVERTISSEMENT
LA MEILLEURE CHORALE DE FRANCE
 Spectacle. Présentation : Laurent Luyat et Magali Ripoll. 2h00. Inédit. Invités : Vincent Niclo, Adeline Toniutti, Nicoletta et Chimène Badi. C'est l'heure de la grande finale de la compétition. Parmi 14 chorales de 14 styles différents, une seule région repartira avec le trophée.
23.10 COMÉDIES MUSICALES MADE IN FRANCE
 Documentaire. Musique. 2025. Réalisation : Christophe David. 1h45.

france-4
11.48 Les 3 Mousquetaires. **12.35** Potobot. **13.30** Okoo-koo. **13.35** Grizzy et les lemmings. **14.35** Scooby-Doo et le fantôme de l'opéra ★★ Film TV **15.46** Mollusco. **16.51** Mystery Lane. **17.27** Okoo-koo. **17.42** Les aventures de Pil. **17.58** Okoo-koo. **18.13** Les aventures de Pil. **18.29** Okoo-koo. **18.40** Prodiges. **20.50** Okoo-koo.



21.05 ★★★ FILM
LE GARÇON ET LE HÉRON
 Animation. Jap. 2023. Réalisation : Hayao Miyazaki. 1h55. Inédit. Dans le Tokyo bombardé de la Seconde Guerre mondiale, Mahito, 11 ans, perd sa mère dans un incendie. Le jeune orphelin est envoyé par son père dans un petit village. Mahito suit un héron censuré et découvre une tour en ruine.
23.00 IMAGINE DRAGONS AU CHÂTEAU DE CHAMBORD
 Concert. Pop & Rock. 1h35.
0.35 Sneaker empire
 Documentaire. Culture.

arte
11.50 Un hiver dans le Tyrol du Sud. **12.35** Le Groenland : exploration en terre sauvage. **13.35** Arsenic et vieilles dentelles ★★★ Film **15.25** Élémentaire, mon cher... Lock Holmes ★★★ Film **17.25** Invitation au voyage. **18.55** Voyage gourmand. **19.30** Le dessous des cartes. **19.45** Arte journal. **20.05** 28 minutes.



20.55 ★★ FILM
MISS POTTER
 Biographie. GB/EU. 2006. Réalisation : Chris Noonan. 1h30. Avec Renée Zellweger, Ewan McGregor, Emily Watson. Dans l'Angleterre victorienne, Beatrix Potter s'intéresse à la nature et aux animaux. Les sciences la fascinent, tout comme le dessin et la peinture. Et cette jeune femme de caractère s'obstine.
22.25 LA VIE EXTRAORDINAIRE DE LOUIS WAIN ★★★
 Film. Biographie. GB. 2021. VM. Réalisation : Will Sharpe. 1h45.

M6
8.10 M6 Boutique. **9.45** Ça peut vous arriver. Magazine **11.30** Ça peut vous arriver chez vous. **12.45** Le 12.45. **13.40** Un jour, un doc. Magazine. Reportages **17.30** La roue de la fortune. Jeu **18.35** La meilleure boulangerie de France. Jeu. Inédit **19.45** Le 19.45. **20.40** Scènes de ménages. Série. Humoristique



21.10 ★★ FILM
CENDRILLON
 Fantastique. GB/EU/Dan/Can/Ita. 2015. VM. Réalisation : Kenneth Branagh. 1h50. Avec Lily James, Cate Blanchett. À la mort de sa mère, Ella voit arriver sa nouvelle belle-mère et ses filles. Quand son père disparaît, elle doit jouer les servantes de ses horribles sœurs. Bientôt, le prince organise un bal au château.
23.00 HARRY POTTER, SUPER MARIO, AVENGERS : LES SUPER-HÉROS ONT LEURS PARCS D'ATTRACTIONS ! Doc.

france-5
12.54 Planète découverte. **13.05** Sur la piste des chiens sauvages d'Afrique. **13.35** Le doc du Mag santé. **14.40** Échappées belles. **16.20** Dynasties. **17.20** Les trésors des grands magasins. Documentaire **18.55** C à vous. **20.00** Vu. **20.05** C à vous la suite.

21.05 BALLET
LA BELLE AU BOIS DORMANT
 Classique. 2025. 2h40. Inédit. Une princesse reçoit des cadeaux et des roses. Elle se pique en tenant un bouquet ensorcelé et plonge dans un profond sommeil.
23.45 MAYERLING
 Ballet. Classique. 2024. 2h15. Avec Hugo Marchand, Léonore Baulac, Hannah O'Neill.

TMC
9.20 Un souhait magique pour Noël ★★★ Film TV **11.05** Un Noël magique à New York. Film TV **12.50** Un Noël surprise à New York. Film TV **14.40** Le grand bêtisier de l'été. **16.15** Le big bêtisier. **17.50** Le grand bêtisier de Noël. **19.30** Quotidien. Divertissement

21.25 DOCUMENTAIRE
MARCHÉS DE NOËL ET GRANDS MAGASINS : DANS LES PRÉPARATIFS DU PLUS GROS BUSINESS DE L'ANNÉE
 Fra. 2024. Réalisation : C. Boniteau, S. Piot, A. Tournoux. 1h35.
23.00 FOLIE DE NOËL : DÉCORATION XXL, MARCHÉS FÉRIQUES ET INCROYABLES ILLUMINATIONS Documentaire.

W9
9.20 Kaamelott. Série. Humoristique **11.30** NCIS. Série. Policière. Avec Sean Murray **17.50** La petite histoire de France. Série. Humoristique. Avec Maxime Gasteuil **19.50** The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ? Télé-réalité. Inédit

21.10 MAGAZINE
ENQUÊTE D'ACTION
 Société. Présentation : Marie-Ange Casalta. 1h50. Réveillon à haut risque : les pompiers de Toulouse en alerte ! Les soldats du feu sont sur le quai, entre accidents et incendies.
23.00 ENQUÊTE D'ACTION
 Magazine. Société. 1h20. Réveillon à haut risque : les pompiers de Paris en alerte !

T+
6.15 M comme Maison. Magazine. Décoration. Présentation : Stéphane Thebaut. Deauville - Île de Ré - La Rochelle - Vence / Vallauris - Alsace (Nord) **13.45** Un jour ailleurs. Magazine. Découvertes. Présentation : Chloé Nabédian. 8 volets

20.55 MAGAZINE
M COMME MAISON
 Décoration. Présentation : Stéphane Thebaut. 1h35. Morbihan (Vannes). Cette baie est bordée de charmantes villes comme Vannes, cité historique animée, ou Baden.
22.30 POUR TOUT DIRE
 Magazine. Actualité. Présentation : Matthieu Croissant. 1h35.

gulli
13.30 Bob l'éponge. **14.30** Boy, Girl, etc. **15.20** Bienvenue chez les Casagrandes. **16.30** Gulligood. Magazine. Jeunesse **17.50** Un diner presque parfait. Jeu **19.30** Mission : Noël - Les aventures de la famille Noël ★★ Film. Animation

21.05 DIVERTISSEMENT
LES 100 VIDÉOS QUI ONT FAIT RIRE LE MONDE ENTIER
 Par Issa Doumbia. 1h55. Invités : Priscilla Betti, Norbert Tarayre et Camille Cerf. Spéciale quand Noël dérape.
23.00 LES 100 VIDÉOS QUI ONT FAIT RIRE LE MONDE ENTIER
 1h50. Les aventuriers de la loose.

NOVO
6.29 Vétérinaires, leur vie en direct. **8.20** Le monde de Jamy. Documentaire **11.53** 19 Le Mag. **14.54** Mission : protection, les anges gardiens de votre quotidien. Magazine **17.52** Nos héros du quotidien. Magazine **19.58** On a du nouveau. Talk-show. Inédit

21.09 ★★★ FILM TV
LES AVENTURES DE FLYNN CARSON : LE SECRET DE LA COUPE MAUDITE
 Aventures. EU. 2008. Réalisation : Jonathan Frakes. 1h31. Avec Noah Wyle.
22.40 LES AVENTURES DE FLYNN CARSON : LE TRÉSOR DU ROI SALOMON ★★
 Film TV. Aventures. EU. 2006. 1h28.

SÉLECTION SPORT
BEIN SPORTS 1
13.30 FOOTBALL : COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS
 2^e journée. Groupe B : Angola - Zimbabwe. En direct.
16.00 FOOTBALL : COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS
 2^e journée. Groupe B : Egypte - Afrique du Sud. En direct.

18.30 FOOTBALL : COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS
 2^e journée. Groupe A : Zambie - Comores. En direct.
21.00 FOOTBALL : COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS
 2^e journée. Maroc - Mali. En direct.
BEIN SPORTS 2
11.00 FOOTBALL AMÉRICAIN : NFL

Kansas City Chiefs - Denver Broncos.
14.00 FOOTBALL : BUNDESLIGA
 15^e journée : Borussia Dortmund - Borussia Mönchengladbach.
16.00 Leipzig - Bayer Leverkusen.
18.00 Heidenheim - Bayern Munich.
20.00 FOOTBALL : COUPE DE FRANCE
 32^e de finale : Vendée Fontenay Foot - Paris-SG.

BEIN SPORTS 3
09.30 TENNIS : TOURNOI WTA DU CANADA Finale : Victoria Mboko - Naomi Osaka.
15.00 BASKET-BALL : NBA
 New York Knicks - Cleveland Cavaliers.
17.45 BASKET-BALL : NBA Golden State Warriors - Dallas Mavericks.
20.30 BASKET-BALL : NBA Denver Nuggets - Minnesota Timberwolves.

CANAL+ SPORT
15.29 RUGBY : TOP 14 12^e journée : Stade Français Paris - Racing 92.
EUROSPORT 1
07.00 SNOOKER : OPEN D'IRLANDE DU NORD
 Finale : Jack Lisowski - Judd Trump.
09.00 SKI FREESTYLE : COUPE DU MONDE À INNICHEN
 Ski Cross dames et messieurs.

13.30 CYCLO-CROSS : COUPE DU MONDE 7^e manche : Course dames. En direct. **15.00** Course messieurs. En direct.
17.30 PATINAGE ARTISTIQUE : GALA INTERNATIONAL
 Féerie sur glace.
19.00 EQUITATION : COUPE DU MONDE DE SAUT D'OBSTACLES
 Jumping de Londres.
L'ÉQUIPE
13.35 CYCLO-CROSS : COUPE DU MONDE À GAVRE Courses dames et messieurs. En direct.
21.00 BASKET-BALL : BETCLIC ELITE
 14^e journée : Bourg-en-Bresse - Villeurbanne. En direct.
RMC SPORT 1
19.30 FIGHTER CLUB LEGENDS
 Tyson Fury.

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 JANVIER 2026

L'INFO LOCALE QUI SE SAVOURE TOUS LES JOURS !

OFFERT
 Une sélection de gourmandises de nos régions

-20% sur votre abonnement

JOURNAL PAPIER + VERSION NUMÉRIQUE

Oui, je souhaite profiter de cette offre d'abonnement d'un an au POPULAIRE DU CENTRE et recevoir mes cadeaux.

336€ (au lieu de 420€) l'abonnement **Intégrale +**, 6j/7

420€ (au lieu de 525€) l'abonnement **Intégrale +**, 7j/7 + Diverto & Version Femina

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE EMAIL

Bulletin à retourner avec votre règlement à :
 LA MONTAGNE SA - Service abonnements Centre France 45 rue du Clos Four - 63056 Clermont-Ferrand Cedex 2

Offre exclusivement réservée aux nouveaux abonnés particuliers. Pour une durée de 12 mois. Valable jusqu'au 15 février 2026. Coffret gourmand d'une valeur de 35€ envoyé par la poste à l'adresse indiquée dans le mois suivant votre achat. Visuel non contractuel. Les modalités du droit de rétractation sont disponibles dans nos CGV à l'adresse <https://boutique.centrefrance.com/informations/conditions-generales-de-vente-6>. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », nous collectons vos données afin de gérer votre souscription. Nous pouvons également utiliser votre adresse électronique pour vous informer sur nos produits. Si vous souhaitez recevoir de telles sollicitations, cochez la case ci-contre. Pour faire valoir vos droits relatifs à la protection des données vous pouvez contacter notre DPO à l'adresse mail dpo@centrefrance.com. Pour tout renseignement, nous consulter au 09 75 12 40 40.

NOEL25



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Airbags
défectueux
= danger**

RAPPEL CONSO

- 1 Je vérifie si mon véhicule est concerné**
- 2 Je prends rendez-vous chez un réparateur/garagiste de la marque pour remplacer rapidement et gratuitement mes airbags**



PLUS D'INFORMATIONS SUR
ecologie.gouv.fr/rappel-airbag-takata

Vendredi 26 décembre
 360^e jour de l'année
Saint-Etienne

Lever > **8H27**
 Coucher > **17H08**
 0 min.

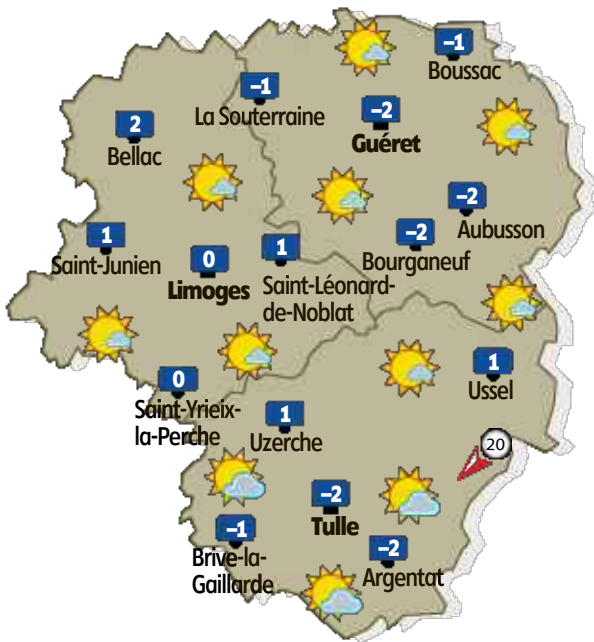
Lever > **12H00**
 Coucher > **23H59**
lune croissante

pleine lune 03-01
 dernier quartier 10-01
 lune noire 18-01
 1er quartier 27-12

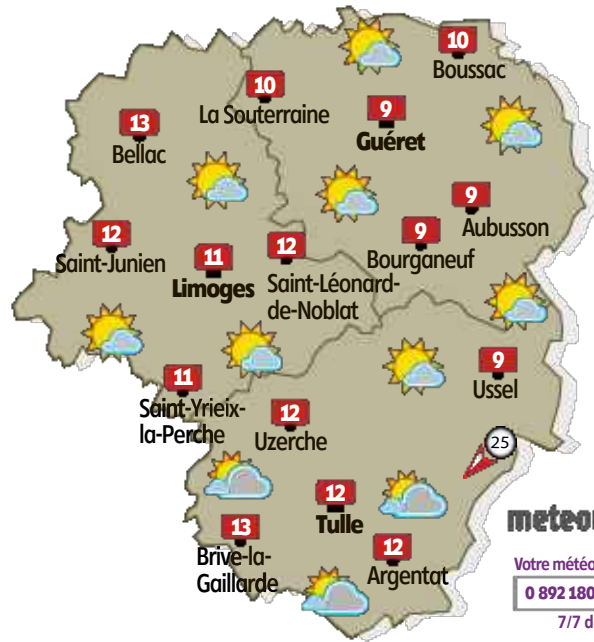
L'événement du jour
 2004 : un séisme d'une magnitude de 9,1 sur l'échelle de Richter frappe l'île de Sumatra

Dicton du jour
 «Froid et neige en décembre, du blé à revendre.»

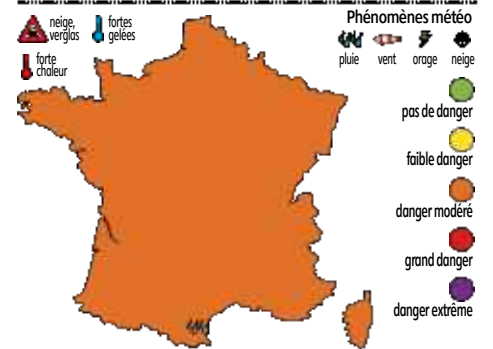
CE MATIN



CET APRÈS-MIDI



DANGERS MÉTÉOROLOGIQUES

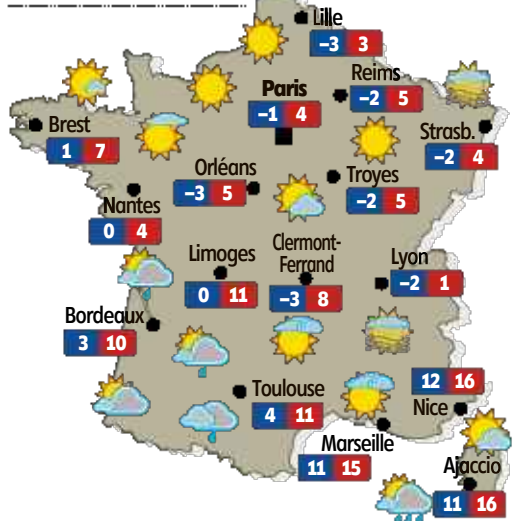


PRÉCIPITATIONS

	Aujourd'hui			Demain	
	Matin	Après-midi	Soirée	Nuit	Après-midi
Limoges					
Guéret					
Brive-la-Gaillarde					
Tulle					

Sec
 Faibles
 Modérées
 Fortes
 Risque orageux
 Neige, grésil

FRANCE AUJOURD'HUI



Redoux en journée...

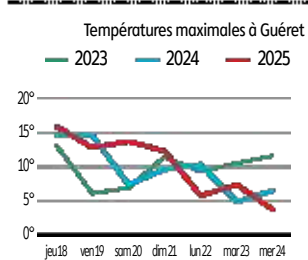
Le courant continental sera un peu altéré par des remontées plus douces également depuis la Méditerranée ce vendredi. Il gèlera encore fréquemment à l'aube, mais les maximales seront donc en hausse et repasseront même au-dessus des normales de saison... Quelques nuages passagers mais le temps restera au sec et lumineux dans l'ensemble. Assez bien ensoleillé ces prochains jours...

PRÉVISIONS JOURS SUIVANTS

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI
Limoges	13 / 3	9 / 3	8 / -1	3 / -1	4 / -3
Guéret	12 / -2	6 / -2	7 / -3	3 / -3	2 / -2
Brive-la-Gaillarde	14 / 4	11 / 0	9 / -2	5 / 0	6 / -2
Tulle	15 / 2	13 / 0	11 / -2	6 / -1	6 / -2

Confiance: 9/10 Confiance: 8/10 Confiance: 8/10 Confiance: 7/10 Confiance: 6/10

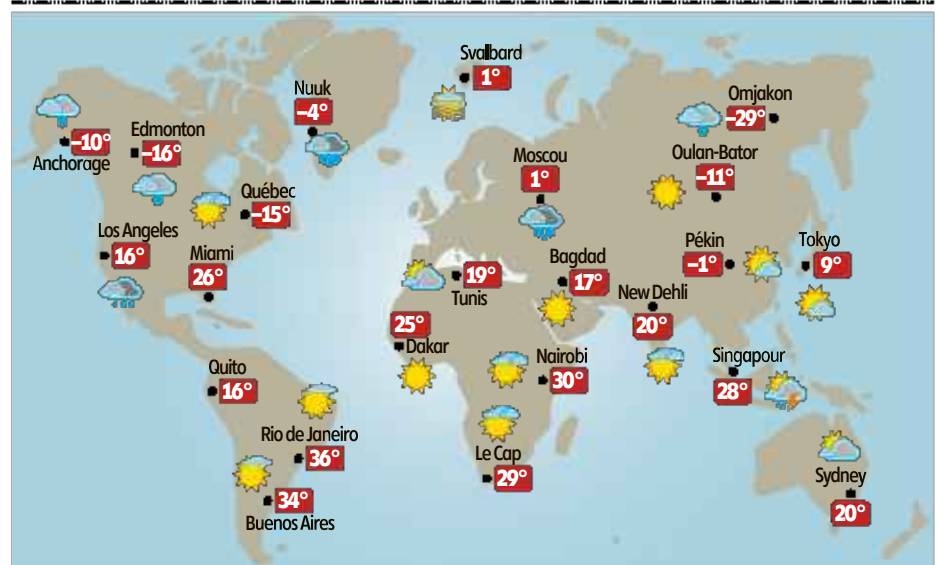
RÉTROSPECTIVE



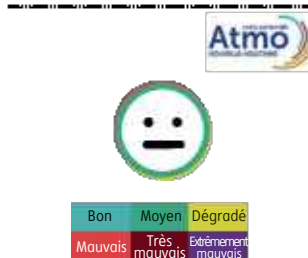
EN EUROPE AUJOURD'HUI

Amsterdam 1°	Lisbonne 13°
Athènes 15°	Londres 6°
Barcelone 13°	Luxembourg 4°
Berlin -1°	Madrid 9°
Bruxelles 3°	Milan 8°
Budapest 5°	Moscou 1°
Copenhague 4°	Munich 2°
Dublin 7°	Oslo 0°
Edimbourg 7°	Prague 0°
Genève 3°	Reykjavik 4°
Helsinki 2°	Rome 18°
Innsbruck 4°	Stockholm 4°
Istanbul 8°	Varsovie 2°
Kiev -1°	Vienne 2°

DANS LE MONDE AUJOURD'HUI



QUALITÉ DE L'AIR



L'HOROSCOPE DU JOUR

BÉLIER ■ **Travail** : Des difficultés pour vous exprimer ? Vous manquez par trop de confiance en vos moyens. Faites donc un effort ! **Amour** : On compte toujours sur vous pour régler les conflits. Ne mettez pas les pieds n'importe où. **Santé** : Mangez léger.

CANCER ■ **Travail** : Tout contact est bon à entretenir, car vous pourriez avoir besoin de conseils bien avisés. **Amour** : Solo ou en couple, acceptez toutes les invitations. A vous les sorties, les dîners en ville, prenez du bon temps ! **Santé** : Bon tonus.

BALANCE ■ **Travail** : De lourdes tâches assumées dans la bonne humeur. Vous avez le goût de l'effort et le sens des responsabilités. **Amour** : Un bonheur partagé avec enthousiasme. Vous vous sentez en parfaite harmonie avec votre famille. **Santé** : Vitalité.

CAPRICORNE ■ **Travail** : Grande facilité de concentration. Vous brûlez de brillante façon des étapes importantes, laissant vos adversaires sur la touche. **Amour** : Solo, cette histoire pourrait être la bonne. Alors, prêt à changer de cap ? **Santé** : Le pep.

TAUREAU ■ **Travail** : Soyez prévoyant et attentif. Vous éviterez alors les situations qui pourraient vous mettre en porte-à-faux avec vos collègues. **Amour** : Solo, attendez-vous à des élans amoureux. Réservez-leur le meilleur de vous-même. **Santé** : Bonne.

LION ■ **Travail** : Vous souhaitez réorienter votre carrière ? De nouvelles pistes s'ouvrent à vous, alors profitez-en ! **Amour** : Laissez parler votre cœur et donnez libre cours à la tendresse et à la générosité. **Santé** : Faites le plein de vitamines.

SCORPION ■ **Travail** : Vos conditions de travail sont idéales et votre détermination est à son maximum. Bravo ! **Amour** : Vous manquez à votre partenaire. Arrangez-vous pour lui consacrer plus de temps et d'attention le plus vite possible. **Santé** : Bon moral.

VERSEAU ■ **Travail** : L'aboutissement de vos projets se fait attendre et vous êtes sur des charbons ardents. Patience ! **Amour** : Ce n'est pas toujours aux mêmes personnes de faire des concessions. Et vous alors ? **Santé** : Pensez à consulter votre dentiste.

GÉMEAUX ■ **Travail** : L'optimisme s'impose. Vous menez des actions décisives et votre psychologie pertinente fait merveille. **Amour** : Vous sentirez-vous capable de régler tous les problèmes de la petite famille ? C'est à vous de voir ! **Santé** : Belle forme.

VIERGE ■ **Travail** : Si vous rêvez de nouvelles orientations professionnelles, c'est le bon moment pour tout tenter. **Amour** : L'heure est à la réconciliation. Si vous êtes faits l'un pour l'autre, ne prenez pas le risque de vous perdre. **Santé** : Nervosité.

SAGITTAIRE ■ **Travail** : Allez à l'essentiel et imposez vos idées et vos méthodes, même si l'environnement se révèle un peu hostile. **Amour** : Trop de désinvolture nuit. Nuancez votre comportement et montrez avec sincérité vos sentiments. **Santé** : Excellente.

POISSONS ■ **Travail** : Vous vivez en bonne intelligence avec vos collègues et ce climat concourt à faire fleurir de nouvelles affaires. Chapeau ! **Amour** : Mettez un peu d'eau dans votre vin et apprenez à être un peu moins rigide. **Santé** : Hydratez-vous.

Loisirs & Jeux

26.12.25

MOTS FLÉCHÉS

VRAIMENT DÉLICATE TRÈS REPOSANT	DÉVOTE ILS ARMAIENT CHEVALIERS	PETITES SALIÈRES SORTE DE DORADE	ELLE A FRAPPÉ L'ESPAGNE	TRAVAILLER AVEC SES DOIGTS	ELLE RÉ-SULTE D'UN EFFORT INVENTÉES
				VIEUX PARE-CHOCS CONVENIR	
RÊVÉ CE SONT DES BATRACIENS			LA LUNE EN EST UN CHEMINS ÉTROITS	BABILLAGE	
REFAITS MONTAGNE DES ALPES		ILS VIT DE SES INTERÊTS UN AIR		FOIN DE POÈTE PLACE DES SOURCILS	TOUT FANÉ
PERSONNEL DES DEUX GENRES DISTANÇA	GREFFAS MIT AU PARFUM	ILS N'ÉTAIENT PAS VILAINS SCANDIUM		SCIENCE-FICTION LETTRES D'ÉTAÏN	
PLANTE AUX VERTUS APAISANTES	GRANDE ÉCOLE ROUET		OBTIENT UN CLICHÉ COUP GAGNANT		DÉESSE DU CIEL D'ÉGYPTÉ
ÉTABLISSEMENTS COUP À BOIRE		OPÉRATEUR DE PRISES DE VUE	IL PARESSE DANS LES ARBRES	DEUX LETTRES EN TOUT SEMBLES	
			PAYS DES ESTONIENS		

À nos abonnés
Tout savoir sur votre abonnement !
Consultez votre livret abonné en scannant ce QR code.

SUDOKU

MOYEN

	7								
3			5	7					4
1		4							
	5	7			6		1	2	
		1			2	9			
	9				5				
2			1	9	6	3			
1	6								
	9			7					5

MOT MYSTÈRE

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE en 8 lettres.

G R I S B I E N E T R E D G M
 U E S G O U R D E E D I E U A
 S I L L O N F L I N R N S T S
 T C T B A N B F O N E C I L S
 O N D I T A I C L T L L N I E
 M O C O T R E T I E A I T Q P
 E R N S R S E C I H T N E U A
 T X U O L L I A C N E E G I I
 R E H I S E S U E N I A R D N
 I V E R N N R D O T E L E I T
 E E R E O E I P T I C G R T E
 H N U B G C R P G R A E O E R
 G T D N C A R E T O P I H C N
 O E O A H A L U N I S S A G E
 B R I Q U E N I V R E M E N T

- ACCIDENT
 - ALUNISSAGE
 - BIEN-ÊTRE
 - BOGHEI
 - BONSAI
 - BRIQUE
 - BUFFLETERIE
 - CAILLOUX
 - CHALIT
 - CHIPOTER
 - COTRET
 - DESINTEGRER
 - DRAINEUSE
 - ELEGIE
 - ENIVREMENT
- ESGOURDE
 - ESPACE
 - ETALER
 - EVENTER
 - GENETICIEN
 - GRISBI
 - GUSTOMETRIE
 - HARPON
 - HORRIFIER
 - INCLINE
 - INTERNET
 - IODURE
 - LINEAL
 - LIQUIDITE
 - MASSEPAÏN
- MUSCLE
 - NEGOCE
 - ON-DIT
 - OUISTITI
 - PINSON
 - RONCIER
 - RONGER
 - RUINER
 - SECONDE
 - SILLON
 - STABLE
 - TIROIR
 - VIPERIN

Le mot mystère est :

LE FEUILLETON



C'est ainsi qu'il y a le virage des oies, celui du chien, des bœufs... tu devines sans peine pourquoi. On trouve encore le virage du tonneau – elle se demanda s'il faisait allusion à la barrique de vin ou à l'accident d'un véhicule qui aurait versé dans le ravin –, le virage du précipice, le virage de la mort, poursuivait-il sans s'apercevoir que sa compagne frissonnait à ces derniers énoncés.

La Panhard-Levassor d'Edmond s'essoufflait dans la

côte, sans démeriter toutefois par rapport à celles qui précédaient.

Rosalinde se retourna ; les automobiles qui suivaient ahanaient aussi péniblement. Puis, alors qu'on grim-pait toujours, une voiture fuselée dépassa la file dans un crissement de pneus et un tourbillon de poussière qui en fit tousser quelques-uns.

— C'était Henri Rougier, soupira Edmond. Les voitures de course sont parties bien après nous, mais voilà qu'elles nous rattrapent.

— Le Marseillais ? Celui qu'on a vu à l'auberge ?

Devant l'acquiescement d'Edmond, elle interrogea :

— D'ailleurs, où s'arrête-t-on pour déjeuner ? À Laqueuille, chez ces bons Robert et Rosine ?

— Non, c'est trop petit chez eux. Pour nous accueillir tous, on fait étape dans cet excellent relais, tu sais, à Pontamur.

Pour avoir fait le circuit dans son entier, Rosalinde approuva en connaissance de cause. Il est vrai que le père Gosme, comme on nommait le propriétaire de l'Hôtel de la Poste, leur avait servi un repas gastronomique. Bien que la cuisine y soit plus fine qu'au bon rot, elle avait malgré tout un faible pour l'auberge qui avait abrité l'une de leurs escapades les plus savoureuses.

Et de fait, le père Gosme se surpassa encore ce jour-là, en accueillant l'excursion de l'Automobile Club d'Auvergne. On commença par plusieurs toasts au champagne, car les occasions ne manquaient pas d'en porter, comme celui adressé par le président du club à l'adresse des dames qui faisaient, selon son propos, tout le charme de cette excursion.

(à suivre)

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

HORIZONTALEMENT

- A- Etat d'un corps bien en chair. -B- Qui subissent l'influence de la mer. -C- Elle brille par son talent. Elles portent conseil.
- D- Préparation pharmaceutique sirupeuse. Pièce d'eau des Pyrénées. -E- Arrachée. Infinif. Symbole de l'iridium.
- F- Pieuse abréviation. Juif d'Espagne converti de force au christianisme. -G- Très épais. -H- Ancienne capitale du Frioul. Bout de spaghetti. -I- Pas rapide. Rayon lumineux.
- J- Département de la région Centre.

VERTICALEMENT

- 1- Il se déplace en navette. -2- Ils sont à la base du langage informatique. Très serré. -3- Galère du roi. Il connut le succès avec sa collection new-look. -4- Cherche un terrain d'entente.
- 5- Entier naturel. Tête à bonnet. -6- Duvets attachés aux graines de coton après l'égrenage. Il relie les idées entre elles.
- 7- Triangles rectangles. -8- Génê. C'est bien un spécialiste.
- 9- Coléoptère aux vives couleurs. Vient d'avoir.
- 10- Débarrassé de son liquide. Titre anglais.

SOLUTIONS DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

T	I	O	Z	L	E					
V	I	T	I	O	Z	L	E			
P	A	T	A	R	E	R				
S	I	M	I	L	A	T				
A	S	S	I	M	I	L	A	T		
A	S	S	I	M	I	L	A	T		
A	S	S	I	M	I	L	A	T		
A	S	S	I	M	I	L	A	T		
A	S	S	I	M	I	L	A	T		
A	S	S	I	M	I	L	A	T		

FACILE

2	6	4	1	5	3	7	9	8
3	8	9	4	6	7	1	2	5
5	1	7	9	2	8	4	3	6
1	5	3	2	7	4	6	8	9
4	9	8	3	8	5	2	1	7
7	2	8	6	1	9	3	5	4
9	3	1	5	4	6	8	7	2
6	7	5	8	3	2	9	4	1
8	4	2	7	9	1	5	6	3

MOT MYSTÈRE : BASTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	O	C	C	I	D	E	N	T	A	L
B	R	A	I	S	O	N	I	L	E	
C	D	R	A	I	N	C	R	I	S	
D	O	R	S	A	C	H	E	T		
E	N	I	L	T	O	U	T	E	S	
F	N	E	U	R	A	L	S	E	L	
G	A	R	D	O	I	S	E	S	O	
H	N	I	R	L	O	G				
I	C	L	O	R	E	A	L	E	A	
J	E	I	N	S	A	M	P	A	N	

L'élevage sous tension sanitaire

Nicolas Coudert, président de la CDAAS, dresse le bilan de l'année. P.09



lionel robin



[ÉDITO]

Lionel Robin
Rédacteur en chef

Résolutions

Ah, cette période joyeuse où, devant le feu de cheminée, après minuit, après les premières effusions et les premiers vœux, il y a ce moment magique de ces bonnes résolutions qu'on prend avec conviction. Une bonne résolution ? C'est une promesse qu'on se fait à soi-même. Une promesse ? Aïe ! Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent, dit-on en politique. Et de ce point de vue, on est rarement déçus. Les promesses en amour ne valent qu'au présent. En plus, selon une étude de l'Université de Bristol de 2007, 88 % des bonnes résolutions ne sont pas tenues. Là, on est très proches des politiques... Plutôt que de prendre des résolutions, contentons-nous d'une seule, réalisable. Et puis, une promesse peut résonner à travers le temps, comme celle promise par Charlie Chaplin à la fin de son chef-d'œuvre Le Dictateur : « Il faut nous battre pour accomplir toutes leurs promesses. Il faut nous battre pour libérer le monde, pour renverser les frontières et les barrières raciales, pour en finir avec l'avidité, avec la haine et l'intolérance. Il faut nous battre pour construire un monde de raison, un monde où la science et le progrès mèneront tous les hommes vers le bonheur. »
Bonnes fêtes !

Toute l'équipe d'Union & Territoires
vous souhaite de
bonnes fêtes !



© Freepik

[SOMMAIRE]

- 3 POLITIQUE**
Maurice Barate est en fonction
- 3 SYNDICALISME**
Des sujets brûlants sur le feu
- 4 PORTRAIT**
Tom, un laboureur prometteur
- 4 TRANSPORTS**
Le covoiturage s'expérimente
- 5 SANTÉ**
Une alternative dématérialisée
- 5 GLANDON**
Nouveaux Disciples Escoffier
- 6 VIE LOCALE**
Pharmacies, rendez-vous...
- 12 ANCIENS EXPLOITANTS**
Dernières nouvelles
- 13 INFOSERVICES**
- 14 COURS ET MARCHÉS**
- 16 PETITES ANNONCES**
- 17 ANNONCES LÉGALES**
- 20 LOISIRS**



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

*Les bureaux du journal
seront fermés jusqu'au
5 janvier à 8 h.
Toute l'équipe vous souhaite
de bonnes fêtes.*

À l'année prochaine !



[L'INVITÉ]

François Trignol
*commissaire général
du Salon de l'agriculture
Nouvelle-Aquitaine*

Vous êtes devenu commissaire général du salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine (Sana). Pourquoi avez-vous pris cette fonction et en quoi consiste-t-elle ?

J'étais directeur de la Chambre d'agriculture de la Corrèze jusqu'en avril 2025. Je suis également agriculteur à Tursac. J'ai souhaité m'installer car je suis passionné d'agriculture. J'ai une ferme d'une cinquantaine d'hectares irrigable où je fais des légumes de plein champ en bio, comme de la pomme de terre ou du potimarron, et le reste en rotation, céréales et luzerne. J'ai eu l'occasion d'aller sur le salon et par mon métier à la Chambre d'agriculture de connaître les interlocuteurs de l'événement. Bruno Millet a occupé la fonction de commissaire général en tant que prestataire à la retraite. Luc Servant, président du Sana, le Conseil régional et la Chambre d'agriculture régionale qui sont partenaires, m'ont proposé de prendre sa suite. L'an dernier, ils m'avaient demandé de leur faire une proposition d'évolution du salon, ce que j'ai fait. C'est un titre très pompeux mais le commissaire général est grosso modo le coordinateur du salon : il a un peu la responsabilité de son organisation.

Quelles seront les principales nouveautés du salon de l'agriculture régional qui se déroulera du 22 au 28 mai 2026 ?

Le salon a lieu en même temps que la foire internationale de Bordeaux mais dure moins longtemps. On commence à la même date, le vendredi, jusqu'au jeudi. On a voulu s'intégrer pleinement dans le parcours du visiteur de la foire, qui a vu sa fréquentation baisser ces dernières années. Le salon est reconnu grâce à ses concours d'animaux, notamment Aquitanima pour les races bazadaise, limousine, blonde d'Aquitaine et prim'holstein. Nous voulons orienter le salon vers le cœur de la production de Nouvelle-Aquitaine, les bons produits et la gastronomie. Il y aura un grand Marché de Producteurs de Pays, en plein milieu de la foire. Il s'agit de faire un grand salon, comme celui de Paris, qui attire un public large et met en avant les savoir-faire et l'intégration du monde agricole dans la ruralité. Nous voulons pouvoir parler au public et lui expliquer notre quotidien. Nous souhaitons montrer le rôle de la profession agricole, malgré les difficultés, et le bonheur de vivre dans les territoires ruraux.

ALEXANDRE MERLINGEAS

Pour vos publicités, contactez :

Léo Mouclier au 06 82 07 21 97

écoantibio

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires

Le plan écoantibio contribue à réduire l'utilisation des antibiotiques chez les animaux d'élevage et de compagnie, dans le but de **préserver leur efficacité thérapeutique**. C'est un enjeu mondial pour la santé humaine, animale et environnementale.

écoantibio a permis depuis 2011 une diminution de l'exposition aux antibiotiques de :

- 71% pour les volailles
- 65% porcins
- 51% lapins
- 15% bovins
- 23% chiens & chats

écoantibio 3 (2023-2028) vise à maintenir les niveaux d'exposition actuels pour les animaux d'élevage, et à réduire de 15% ceux pour les animaux de compagnie.

SOURCE : ANMV, NOV. 2025.

Depuis 2011, nous avons réussi ensemble à diminuer de

-49%

l'exposition de nos animaux aux antibiotiques.

L'usage raisonné des antibiotiques par les vétérinaires et les éleveurs reste essentiel pour limiter les résistances.

Les plans écoantibio, avec plus de 290 projets soutenus, aident les professionnels à mieux maîtriser l'emploi des antimicrobiens et antiparasitaires.

SOURCE : DGAL, NOVEMBRE 2025.

L'antibiorésistance, C'est la faculté des bactéries à résister aux antibiotiques. Cette résistance peut ensuite se transmettre entre bactéries, rendant les traitements de moins en moins efficaces.

5 500 décès humains par an en France sont liés à l'**antibiorésistance**. Au niveau mondial, la résistance aux antibiotiques pourrait causer près de **40 millions de décès** d'ici à 25 ans.

[DESSIN DE LA SEMAINE]



Maurice Barate est en fonction

[POLITIQUE] Le nouveau préfet a pris ses fonctions en Haute-Vienne ce lundi 22 décembre. Maurice Barate a rendu hommage aux morts des deux Guerres mondiales avant de visiter Oradour-sur-Glane.



LIONEL ROBIN

Quand on arrive en Haute-Vienne, c'est presque un passage obligé tant cet événement a marqué le territoire. Le tout nouveau préfet de notre département n'aura donc pas dérogé à cette règle qui veut que le représentant de l'État aille, dès sa prise de fonction, à Oradour-sur-Glane. Maurice Barate, après sa prise de fonction et les traditionnels dépôts de gerbe aux monuments aux morts de deux Guerres mondiales à Limoges, est donc allé dès ce lundi 22 décembre se recueillir dans le village martyr.

Depuis lundi, la Haute-Vienne est donc dotée d'un nouveau préfet en la personne de Maurice Barate, qui remplace François Pesneau, parti en Maine-et-Loire. « Ce poste est le second comme préfet », reconnaît celui qui officiait précédemment à Bourges, comme préfet du Cher. Pour autant, à 64 ans, Maurice Barate a déjà une



Maurice Barate, nouveau préfet de la Haute-Vienne. (Ph. Lionel Robin)

longue carrière dans la préfectorale qu'il a rejointe en 2007 comme directeur de cabinet du préfet du Finistère. « Je suis très heureux d'être nommé ici dans ce département pour lequel j'ai des appétences personnelles », se réjouit le nouveau préfet. Après, Maurice Barate connaissait la Haute-Vienne pour l'avoir traversée via l'A 20 de part en part, « je connais quelques petits bouts de la Haute-Vienne et j'ai hâte d'en connaître plus ». Surtout, « notre métier est un

métier qui se vit et, pour ça, nous devons comprendre notre territoire, les us, les coutumes, les fêtes locales autant que les entreprises, les élus, les exploitations agricoles », précise Maurice Barate.

LA PRISON EN QUESTION

Avant de devenir préfet du Cher en août 2022, Maurice Barate a exercé comme sous-préfet en Midi-Pyrénées et en Haute-Garonne, dans le Loiret, à la Réunion et dans le Val-

d'Oise. Ces études de droit et de sciences criminelles l'avaient d'abord mené vers l'administration pénitentiaire. Il y a exercé plus de vingt ans, dirigeant des maisons d'arrêt ou des centres de détention en Normandie, en Dordogne ou encore en région parisienne. Compte tenu de l'état de vétusté de la Maison d'arrêt de Limoges, élus et presse ne manqueront pas de l'interroger quant à l'avenir de l'établissement. « J'ai déjà eu des contacts à ce sujet, j'ai entendu la volonté

des élus locaux », élude-t-il.

Arrivant au moment des fêtes de fin d'année, ce qui est plutôt inhabituel, le préfet va consacrer les deux prochaines semaines aux rencontres protocolaires. Dès sa prise de fonction de ce lundi 22 décembre, il a pu vivre la mobilisation de la FDSEA de la Haute-Vienne, venue manifester devant les portes de la préfecture son opposition au traité du Mercosur. Maurice Barate a prévu de rencontrer rapidement le président de la Chambre d'agriculture, et leader national de la Coordination rurale, Bertrand Venteau, avant de donner rendez-vous aux différentes instances agricoles. « Nous devons entamer des discussions parce qu'il y a un travail de fond à mener », a précisé le préfet, en faisant référence aux différentes manifestations agricoles qui animent le pays.

Parmi les priorités énoncées par Maurice Barate figure en bonne place « la recherche d'équité entre tous les citoyens à l'échelle du territoire ». Le préfet met donc en avant le rôle des France Service, soulignant « le rapprochement des services de l'État avec les citoyens ».

Des sujets brûlants sur le feu

[SYNDICALISME] Suite à la mobilisation du lundi 22 décembre, les membres de la FDSEA ont obtenu un rendez-vous avec le préfet afin d'aborder les sujets qui préoccupent le monde agricole, d'ordre économique ou sanitaire.



NATHALIE PÉNELOUX

La semaine dernière, une délégation de la FDSEA 87 se rendait à Bruxelles à l'appel de la FNSEA pour dénoncer la signature de l'accord UE-Mercosur, la baisse du budget de la Pac et les taxes sur les engrais. Ce lundi 22 décembre en soirée, le syndicat était devant la préfecture de Limoges. En allumant « les feux de la colère » devant le bâtiment qui abrite le corps préfectoral, les membres de la délégation avaient un objectif : « On voulait alerter le préfet (NDLR : qui vient de prendre ses fonctions) et lui demander un rendez-vous rapide afin d'aborder avec lui les grosses problématiques qui touchent le département en ce



Une délégation de la FDSEA 87 a allumé quelques feux devant la préfecture lundi 22 décembre en soirée. (Ph. N. P.)

moment, explique Julien Bonneaud, le secrétaire général de la FDSEA 87. Notre forcing a fonctionné et on a obtenu un rendez-vous pour ce mercredi 24 décembre à midi. »

« On lui parlera de la tuberculose, dont nous estimons que le protocole est à revoir car il ne

marche pas. En prime, le blaireau est le plus gros vecteur de cette maladie, il faut faire quelque chose sur les zones à tuberculose. Il sera aussi question de la DNC : on axera la discussion sur le fait que l'État n'a pas pris ses responsabilités dès le départ. Il doit mettre les

moyens pour contrôler les transports d'animaux dans les zones autour des foyers. La maladie s'étend à cause du vecteur à 4 roues. Quand ce problème sera résolu, la DNC ne se propagera plus », ajoute-t-il.

ET BRUXELLES ?

« La mobilisation du 18 décembre à Bruxelles s'est plutôt bien passée », raconte Julien Bonneaud. « Il y avait du monde - plus de 10 000 participants selon la FNSEA dont plus de 4 000 Français - et de 800 à 900 tracteurs. Au départ, on avait comme objectif de donner une belle image de notre profession et de se retrouver place de Strasbourg. Or, quand on y est arrivés, la place était déjà contrôlée par des Antifas entourés de CRS. Dans un premier temps, on est restés derrière, sur le boulevard. Puis, à l'appel de Quentin Le Guillous, le président

de Jeunes Agriculteurs, on a décidé de reprendre la place. Et là il y a eu déraillement des troupes et confrontation. C'est dommage, on aurait fini sur la place, ça aurait eu plus de gueule », regrette-t-il.

Au final, « le report de la signature de l'accord UE-Mercosur a été obtenu grâce à nous. Concrètement, ça reste un report, mais il laisse un peu plus de temps pour terminer le lobbying avec en objectif la recherche d'une minorité de blocage. Les Polonais étaient déjà avec nous, là les Italiens se rapprochent... », poursuit-il. Sur les autres points, c'est-à-dire le budget de la Pac et les taxes sur les engrais, « le travail continue. On espère des avancées. En début d'année, le Mercosur devrait occuper toute la place. Sur ces deux points, on en saura plus au printemps, après le Salon de l'agriculture », espère Julien Bonneaud.

Tom, un laboureur prometteur

[PORTRAIT] Tom Baurie a participé pour la première fois à une finale régionale puis nationale de labour dans la catégorie en planches. Une expérience qu'il aime évoquer.



NATHALIE PÉNELOUX

Qualifié lors de la finale départementale de labour 2024 pour participer à la finale régionale organisée dans la Vienne en 2025, Tom Baurie a représenté la région Nouvelle-Aquitaine dans la catégorie en planches lors des Terres de Jim organisées les 12, 13 et 14 septembre à Vieux-Manoir en Seine-Maritime. Mercredi 15 décembre, une délégation du Crédit Agricole Centre Ouest menée par Jean-Luc Mançois, responsable des relations avec le monde agricole, s'est rendue à Lachaud, sur l'exploitation du Gaec Baurie, pour partager un moment symbolique. En effet, le Crédit Agricole a pour habitude d'apporter son soutien aux jeunes laboureurs qualifiés pour la Finale nationale. Tom Baurie a ainsi reçu un chèque de 500 euros.

L'ÉLEVAGE ET LE LABOUR

Tom Baurie va bientôt avoir 18 ans. Il est aujourd'hui étudiant



Tom Baurie a reçu des mains d'une délégation du Crédit Agricole Centre Ouest, un chèque de 500 euros puisqu'il s'est qualifié cet automne pour la Finale nationale de labour. (Ph. Nathalie Péneloux)

en bac pro CGEA au lycée agricole de Saint-Yrieix-la-Perche et compte embrayer sur un BTS agroéquipement pour compléter ses compétences. Son but : rejoindre son père Aurélien, au sein du Gaec Baurie, à Saint-Léonard-de-Noblat, en remplacement de Martine, sa grand-mère, qui attend patiemment son arrivée pour prendre sa retraite.

Outre son intérêt pour le métier d'agriculteur, Tom s'intéresse depuis quelques années au labour. « J'ai participé pour

la première fois au concours départemental il y a trois ans, annonce-t-il. Ce qui me plaît, c'est la précision de ce travail et savoir respecter la terre. En concours, on l'apprend. En concours, il y a des exigences techniques : le sillon doit être bien droit, les raies bien retournées. En plus, il faut faire attention aux profondeurs qui seront de 16 à 17 cm maxi », énumère-t-il.

Ce goût, il l'a aiguisé au côté de son père qui a lui aussi concouru pendant longtemps se qualifiant à trois reprises - en

2007, 2010 et 2011 - pour la finale régionale dans la catégorie en planches. La charrue que Tom utilise est naturellement celle d'Aurélien qui l'avait déjà « kitée ». « Cette charrue est à la base une bisoc qui se retourne. Mon père l'a transformée. En plus, il a opté pour des socs en téflon. Réservés aux compétitions, ces socs retournent mieux la terre. En conditions humides, la terre ne colle pas ; en conditions sèches, ils vibrent ce qui permet d'obtenir un labour plus fin », explique Tom. Il le recon-

naît : « Ils m'ont été bien utiles cette année car dans la Vienne, pour la régionale, le sol était sec et inversement, en Normandie, pour la nationale, c'était humide ! »

Cet automne, Tom participait pour la première fois à la finale régionale et ensuite à la nationale. Sa curiosité a été aiguisée : « C'est bien. On rencontre d'autres éleveurs, ça permet d'échanger, de voir d'autres pratiques, d'autres productions. » Ces deux participations se sont enchaînées : « Je suis allé deux jours dans la Vienne et cinq en Normandie. Là-haut, j'y suis allé avec mon père et Delinda, ma sœur qui a 15 ans et qui suit elle aussi un bac pro CGEA à La Faye », ajoute-t-il. Reconnaisant, Tom remercie Xavier Dupas, qui lui a transporté son matériel, Jean-Claude Chassoux, qui lui a modifié sa charrue et revu le système hydraulique, le lycée agricole de La Faye et le Crédit Agricole Centre ouest.

Et la suite ? Classé 2^e lors de la Finale départementale de Châteauponsac derrière Lise Eyrichine, « on ira donc tous les deux à la régionale à l'automne prochain ».

Le covoiturage s'expérimente

[TRANSPORTS] Limoges Métropole lance une expérimentation de plateforme de covoiturage, Covoit'Lim, développée par l'entreprise Karos. Une solution de mobilité complémentaire, accessible et connectée.



SANDRA DRIOLLET

Diminuer l'empreinte carbone due à l'obligation de prendre sa voiture au quotidien et améliorer le pouvoir d'achat des personnes, telle est la promesse de la plateforme de covoiturage développée par l'entreprise Karos. Cette dernière a été choisie par la communauté urbaine Limoges Métropole pour renforcer son offre de mobilité. Ainsi, le 1^{er} décembre, a été lancée l'expérimentation de la plateforme de covoiturage locale Covoit'Lim. Cette dernière est prévue pour huit mois. « Avec cette application, on vient apporter une pierre de plus à une offre de mobilité déjà pourvue », annonce Guillaume



Présentation de la plateforme de covoiturage Karos, jeudi 11 décembre. (Ph. Sandra Driollet)

Guérin, président de Limoges Métropole lors de la conférence de presse du jeudi 11 décembre. Cette seconde offre est complémentaire à la plateforme régionale CovoitModalis déployée en janvier 2025 mais dont « les résultats sont timides pour l'in-

stant », confie Guillaume Guérin. Cette alternative pourrait remédier aux « problèmes de stationnement et de mobilité surtout au niveau du CHU et des pôles universitaires », précise Jean-Marie Lagedamont, vice-président de Limoges Métropole.

UNE POLITIQUE INCITATIVE

Karos est spécialisée dans le covoiturage de courte distance, entre le domicile et le lieu de travail. « Notre but n'est pas de culpabiliser les personnes qui ne peuvent pas faire autrement que de prendre leur voiture mais de leur proposer une solution adaptée et pratique », explique Maxime Fourcade, directeur régional Sud-Ouest chez Karos. Tout est étudié pour minimiser le temps passé à proposer un trajet ou en réserver un. « Si les gens passent un quart d'heure à réserver leur trajet il n'y a aucun intérêt », assure Maxime Fourcade.

L'application est portée par Limoges Métropole, c'est-à-dire qu'elle fixe les tarifs et participe également aux frais, en lien avec sa politique incitative. Par exemple sur un trajet donné, 2 € par trajet et par passager sont versés au conducteur,

sur cette somme 0,50 € proviennent du passager et 1,50 € de la métropole. Pour les trajets au-delà de 20 km, le passager versera 0,10 € supplémentaire par kilomètre au conducteur. La participation de la communauté urbaine restera la même. Les trajets éligibles doivent faire au minimum 2 km. Au-delà de 50 km, ils ne seront pas éligibles à l'incitation.

UN BILAN

« Nous ferons un bilan de cette expérimentation dans huit mois pour voir si on continue, si on amplifie ou pas », assure Guillaume Guérin. Entre le 1^{er} et le 11 décembre, « 2 000 usagers ont téléchargé l'application Karos avec une trentaine de covoiturages effectués », révèle le représentant de l'entreprise Karos. « On doit maintenant travailler sur la réactivation, que les gens utilisent l'appli », conclut-il.

Une alternative dématérialisée

[SANTÉ] Depuis le 18 novembre, l'appli carte Vitale est désormais accessible à l'ensemble des assurés sur tout le territoire national, quel que soit leur régime d'assurance maladie.



SANDRA DRIOLLET

Oublier sa carte Vitale alors que l'on a rendez-vous avec son médecin ou ne pas avoir pris le temps de la mettre à jour n'est désormais plus un problème. Depuis le 18 novembre, l'appli carte Vitale est désormais accessible à l'ensemble des assurés sur tout le territoire national, quels que soient leur régime d'assurance maladie ou la pièce d'identité dont ils disposent : passeport, carte nationale d'identité physique ou électronique (CNle) et titre de séjour. « Cette possibilité dématérialisée ne remplace pas la carte Vitale physique », assure Aymeric Seguinot, directeur de la CPAM.

Cette alternative représente deux avantages : les usagers n'auront plus à fournir une feuille de soins en cas d'oubli de leur carte Vitale et les droits du patient sont à jour, ce qui est une garantie pour les professionnels de santé. Aussi, l'application permettra de consulter direc-



Les membres de la CPAM ont présenté l'application carte Vitale, jeudi 18 décembre. (Ph. S.D.)

tement les reçus de dépenses de soins et de ceux des ayants droit, jusqu'à 7 jours après la consultation.

Après deux ans de phases de tests, cette ouverture à tous marque une étape importante dans la dématérialisation des services publics dans le domaine de la santé, tout en poursuivant des objectifs simples : rendre les démarches plus accessibles, plus fluides et plus sûres.

UN DÉPLOIEMENT TIMIDE

En Haute-Vienne, le déploie-

ment se fait timide. « 3 500 téléchargements (et activations de l'application) ont été effectués par les Haut-Viennois », informe le directeur de la CPAM. En France elle a été téléchargée par 1,8 M de personnes. Ce sont les 30 - 50 ans qui téléchargent le plus l'application, « ce sont les consommateurs de soins ». Céline Champesme, une des pilotes du déploiement du service à la CPAM de Haute-Vienne, revient sur son fonctionnement. « L'application est disponible sur IOS et Android. Pour l'activer il y

a deux parcours : soit par France Identité, si vous avez déjà créé votre identité numérique, soit par reconnaissance vidéo, muni d'un document d'identité (carte ou passeport), explique-t-elle. Une fois qu'un opérateur a validé l'opération, dans un délai de 48 h, un mail est envoyé pour activer la carte. » Un tuto sur YouTube retranscrit toutes ces explications. Les Maisons France Services sont également habilitées pour aider les personnes à activer l'application.

LES MÉDECINS ET PHARMACIENS EN PRIORITÉ

« On travaille auprès des médecins et des pharmaciens afin qu'ils s'équipent du matériel nécessaire pour lire la carte Vitale dématérialisée », informe Hélène Cassat de la CPAM de Haute-Vienne. « Leur logiciel doit pouvoir lire l'application carte Vitale et ils doivent se doter d'un lecteur adapté. » Ce dernier est d'une valeur de 200 €. « Nous déployons une prime d'information pour leur permettre d'amortir cet investissement », souligne Hélène Cassat. Pour le moment, 30 % des pharmaciens sont équipés de ce boîtier et 20 % des médecins (généralistes et spécialistes) en Haute-Vienne. À terme, l'ensemble des professionnels de santé pourront être équipés.

L'application carte Vitale « est une alternative à la carte Vitale physique, il n'est pas question d'abandonner la carte physique », affirme Aymeric Seguinot. « Tous les professionnels de santé devront conserver la possibilité de lire la carte physique. »

Nouveaux Disciples Escoffier

[PAYS ARÉDIEN] Fin novembre, la Brigade du Limousin de la délégation du Grand Sud Ouest des Disciples Escoffier a accueilli deux nouveaux membres, Patricia Jauberty et Nicolas Ponthier.



BERNADETTE FEUILLARD

Patricia Jauberty et Nicolas Ponthier ont intégré la grande famille de l'association des Disciples Escoffier International, portant le nom d'un maître de la cuisine française, toujours attentif aux évolutions dans son métier, Auguste Escoffier (1846-1935), qui a été un précurseur dans de nombreux domaines de la cuisine. Les deux futurs disciples ont été intronisés, lors d'une cérémonie officielle à Angoulême, en Charente, par Patrick Guat, président de la délégation du Grand Sud Ouest. Leurs deux parrains, les chefs René Maury et Benoît Bessaguet, ont évoqué leur parcours respectif.



Patricia Jauberty et Nicolas Ponthier, entouré des chefs René Maury (à g.) et Benoît Bessaguet à l'Aqui E Aura à Glandon. (Ph. B. F.)

Patricia Jaubert a créé son entreprise artisanale de madeleines salées, « Madipat », en 2018, à Saint-Yrieix-la-Perche. Elle se fournit auprès d'agriculteurs locaux en circuit court. Au fil des années, elle a développé sa gamme de produits

et son réseau de fournisseurs. À ce jour, elle dispose d'une gamme d'une quarantaine de saveurs différentes de madeleines salées, disponibles selon la saisonnalité des produits : boudin-châtaignes, chèvre-miel, canard, foie gras, chorizo, truffe,

crevette-curry, choucroute, divers poissons fumés, raifort, salicorne, truffe, etc. Elle propose aussi des madeleines sans gluten sur commande. En parallèle, elle a une activité de traiteur. Elle fait partie du Collège culinaire de France.

Nicolas Ponthier est le propriétaire et chef cuisinier (25 ans d'expérience) du restaurant Aquis E Aura à Glandon, ouvert en 2022. Arédien d'origine, il a fait sa formation au lycée professionnel Jean-Baptiste Darnet. Puis, il est parti à la recherche d'expériences dans le métier. Quand l'opportunité de reprendre un établissement dans sa région, qui plus est où il avait fait des stages pendant sa formation, s'est présentée, il n'a pas hésité. Il propose une cuisine bistrannique, avec des plats traditionnels préparés de façon gastronomique. Toute la cuisine est faite maison, même

le pain, avec des produits locaux et de saison, ceci influençant la carte. Il travaille en circuit court avec des producteurs locaux.

Suivant les rituels en vigueur, les deux prétendants ont prêté serment de « transmettre, de servir et d'honorer la Cuisine, sa culture et son évolution permanente ». Puis, chacun a reçu une écharpe rouge, représentant les professionnels des métiers de bouche, ainsi qu'un diplôme. « C'est un immense honneur de devenir Disciple Escoffier. Je suis autodidacte. Cela me donne une légitimité », a confié Patricia Jauberty. « Entrer dans une famille, dont je partage les valeurs, représente beaucoup pour moi », a indiqué Nicolas Ponthier.

Pour en savoir plus, sur Madipat : www.madipat.jimdofree.com et sur le restaurant Aquis E Aura : www.aquieaura.fr.

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

Limoges et agglomération
pharmacie Coiffe, 56, bd Gambetta ;
pharmacie des Clauds, 10, rue Suzanne
Valadon.

Secteur Aix-sur-Vienne, Bosmie-l'Aiguille,
Bussière-Galant, Châlus, Dournazac,
Flavignac, Saint-Laurent-sur-Gorre,
Séreilhac, Verneuil-sur-Vienne
pharmacie Morin, Bosmie-l'Aiguille.

Secteur Ambazac, La Jonchère, Razès, Saint-
Sulpice-Laurière, Compreignac, Saint-Priest-
Taurion
pharmacie de Razès.

Secteur Arnac-la-Poste, Azerables (23),
Bessines, Châteauponsac, Lussac-les-
Églises, Saint-Sornin-Leulac, Saint-Sulpice-
les-Feuilles
pharmacie Filloux, Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Secteur Bellac, Bussière-Poitevine, Cieux, Le
Dorat, Magnac-Laval, Mézières-sur-Issoire,
Nantiat, Nouic
pharmacie Mauvy-Zac « Chez Chaud »,
Magnac-Laval.

Secteur Bujaleuf, La Croisille-sur-Briance,
Châteauneuf, Eymoutiers, Linards, Peyrat-
le-Château, Saint-Léonard, Sauviat-sur-Vige,
Saint-Just-le-Martel, Saint-Paul
pharmacie Bosselut, Saint-Just-le-Martel.

Secteur Cussac, Oradour-sur-Vayres,
Rochechouart, Saint-Laurent-sur-Gorre,
Saint-Mathieu, Châlus, Séreilhac, Verneuil-
sur-Vienne, Dournazac
pharmacie de la Meteorite, Rochechouart.

Secteur Pierre-Bufferière, Magnac-Bourg,
Saint-Germain-les-Belles, La Croisille-sur-
Briance, Châteauneuf-la-Forêt, Linards,
Saint-Paul, Masseret (19)
pharmacie du Bourg, Magnac-Bourg.

Secteur Saint-Junien, Saillat-sur-Vienne,
Oradour-sur-Glane, Cognac-la-Forêt, Nieul,
Peyrilhac, Saint-Brice, Saint-Gence, Saint-
Victurnien
pharmacie de Cognac-la-Forêt.

Secteur Saint-Yrieix-la-Perche, Coussac-
Bonneval, Ladignac-le-Long, La Meyze,
Nexon
pharmacie de Coussac.

Gardes de nuits Limoges et agglomération : les
nuits des samedis, dimanches, veilles de
jours fériés et soirs de fête, se présenter au
commissariat de police, à Limoges. Pour les
autres secteurs, téléphoner à la pharmacie de
garde avant de se déplacer.

Vous aimez écrire ? Vous aimez votre territoire ?

Vous vivez à Eymoutiers, Saint-Junien,
Châlus, Le Dorat, Arnac-la-Poste...

DEVENEZ CORRESPONDANT LOCAL
DE NOTRE HEBDOMADAIRE

Union
territoires

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
APPELEZ LE 05 55 04 64 60

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

ISLE

Sans chichi, sans tralala - La Java des Gaspards

Dimanche 28 décembre : Sans chichi ? Chiche ! Austérité oblige, les Gaspards ont confectionné un spectacle chiche mais de bon goût, garanti sans artifice, sans tralala. Depuis 31 ans, La Java des Gaspards, compagnie professionnelle, propose des spectacles de théâtre musical. Quatre comédiens-chanteurs accompagnés par 5 musiciens jouent la comédie, chantent et parodient les chansons du répertoire français. À 15 h à l'espace Bayles. Tarif : 15 €. Rens./Rés. : 05 55 50 26 24.

GLANDON

Découvrir la ferme Équi'Complice

Dimanche 28 décembre : à 9 h et à 16 h, rendez-vous au 47, route de la Ribière pour découvrir les animaux de la ferme lors d'une visite participative : chèvres, vaches, chevaux, cochons d'Inde, volailles... Un baptême de poney sera possible après la visite. Tarif : gratuit - de 16 ans, 5 € pour les autres (10 € pour le baptême en poney). Sur inscription. Rens./Rés. : 06 14 53 20 45.

CUSSAC

Loto festif

Dimanche 28 décembre : à 14 h 30, rendez-vous au chapiteau de la Fontanelle pour fêter la fin de l'année en beauté et remporter de nombreux lots. Tarifs : de 2 à 16 €. Rens./Rés. : 06 19 05 57 37.

SAINT-JOUVENT

Nuit dansante de la Saint-Sylvestre

Mercredi 31 décembre : animé par Jean-Vincent et son orchestre. Assiette de toasts d'accueil, petits four à minuit, café et fruit. À 21 h, à la salle polyvalente.

SAINT-JUNIEN

Les mercredis reliure

Mercredi 31 décembre : l'Atelier du livre-ASFEL à Saint-Junien vous propose de venir réaliser votre propre carnet et de repartir avec. Vous serez accompagnés dans les différentes étapes nécessaires. Prévoir 1 à 2 heures maximum selon l'aisance de chacun. Ateliers disponibles à tous les âges (à préciser lors de l'inscription). Les places sont limitées, réservation obligatoire. Tarif : 10 €. Rens./Rés. : 06 73 16 41 85.

PANAZOL

Récital Best Offenbach

Samedi 3 janvier : de 20 h à 21 h 15, un spectacle festif et entraînant, florilège des airs les plus célèbres de Jacques Offenbach, sera donné au Rok. On y retrouvera des extraits d'œuvres comme « La Vie Parisienne », « La Belle Héliène », ou encore « Belle nuit, ô nuit d'amour » sous la direction musicale d'A. Roux Majollari. Cette représentation promet un moment de pur plaisir musical. Tarif : 15 €. Rens./Rés. : 05 55 06 47 91.

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Expos d'aquarelles

Jusqu'au 7 janvier : L'Escalier expose les aquarelles de Laure Phelipon. Baignées de tendresse et de poésie, elles mettent en scène un bestiaire onirique et des personnages nés d'un imaginaire à la fois enfantin et délicat. Rens. : 05 19 09 00 30.

AIXE-SUR-VIENNE

Atelier d'écriture avec Liliane Fauriac

Jeudi 8 janvier : de 14 h 30 à 16 h 30, l'atelier d'écriture avec Liliane Fauriac, autrice régionale connue, attend les personnes intéressées. Organisé toutes les deux semaines le jeudi après-midi, cet atelier est un moment ludique et léger qui permet de découvrir des talents cachés. Rens. : 05 55 31 00 42.

LIMOGES

Théâtre : « Un Dîner d'Adieu »

Vendredi 16 et samedi 17 janvier : la compagnie Astéria de l'Atelier La Mascarade, de Couzeix, présente Un Dîner d'Adieu, une comédie signée des auteurs du Prénom. « Pourquoi doit-on se forcer à dîner avec des amis qu'on ne veut plus voir ? Pierre et Clotilde Lecœur ne veulent plus sacrifier leurs soirées et décident de faire du tri dans leurs amitiés. Dès ce soir, ils organiseront des dîners d'adieu, derniers repas de leurs amitiés condamnées. Leur première victime : Antoine Royer. Mais en choisissant cet ami de longue date, ils voient leur plan totalement chamboulé. Une soirée éprouvante pour eux, mais hilarante pour nous. » À 20 h à l'espace Noriac. Tarif : 12 €. Rens. : 07 82 62 98 52. Rés. : www.atelier-la-mascarade.fr/billetterie.



Un dîner d'adieu est mis en scène par Delphine Dassier et est interprété par Gaël, Patrick et Florence., (Ph. D. R.)



L'agroclimatologue Serge Zaka considère que l'anticipation est la clé pour s'adapter au changement climatique. (Ph. David Bessenay)

Climat : il n'est plus temps de procrastiner !

[SAÔNE-ET-LOIRE] Des spécialistes ont débattu à Lugny pour savoir comment faire face au changement climatique.

La cave de Lugny et son GIEE Biodiv'VIGNE ont organisé un ambitieux événement sur deux jours dont l'objectif était d'évaluer les conséquences du changement climatique et les moyens pour y faire face. Ils avaient convié des spécialistes de renom dont l'agroclimatologue Serge Zaka.

Le changement c'est maintenant. Le "vieux" slogan de François Hollande pourrait être habilement recyclé et utilisé dans la lutte face au dérèglement climatique. Changement de climat donc mais aussi changement impératif dans les pratiques viticoles à prévoir et Marc Sangoy, le président de la cave de Lugny, donnait le ton : « Il faut écouter tous les avis, même si cela fait mal à entendre, ne faisons pas l'autruche ».

Serge Zaka a beau avoir une drôle d'allure, bras nus et chapeau à plumes, il est une référence sur le sujet. Pour témoigner de l'évolution climatique, il n'a pas eu à remonter loin. En s'intéressant aux derniers millésimes depuis 2021, il a pu illustrer parfaitement toutes les dérives climatiques et les risques encourus : gel, eau, canicule...

Le gel de printemps n'est bien sûr pas une anomalie, c'est même un moment essentiel du cycle végétal. Il a une vertu "insecticide", il tue pucerons et autres mouches, vecteurs de maladies en élevage comme en cultures. Le nombre de jours par

an en dessous de 0° va continuer à diminuer et on peut s'attendre à ce que certaines années à l'avenir, il ne gèle plus. Mais dans un premier temps, le gel sur vignes devient récurrent à cause des redoux de sortie d'hiver, de plus en plus fréquents.

PAS DE SOLUTION UNIQUE

Côté pluviométrie, les prévisions semblent confirmer qu'il y aura toujours autant de pluie dans les décennies à venir, car l'augmentation de la température accélère la production de vapeur d'eau au-dessus des mers et océans (+ 7 % à chaque degré gagné). Mais l'évapotranspiration des sols augmente les besoins en eau dans le même temps et multiplie les sécheresses.

En revanche, cette eau tombera de manière plus irrégulière et surtout, elle ne sera pas répartie équitablement. Durant la saison tout d'abord, il y aura plus d'eau l'hiver et moins l'été. « Donc on aura un double problème : le mildiou au printemps et la sécheresse l'été », prévient Serge Zaka. Elle ne sera pas équitable non plus d'un point de vue géographique et c'est évidemment le Sud qui aura à souffrir le plus de ces épisodes caniculaires.

Selon Serge Zaka, on peut s'attendre à voir les productions remonter vers le nord : la pomme et le cassis seront cultivés en Baltique, le Mâconnais

« Il faut à tout prix ralentir la course de l'eau, la faire s'infiltrer et la stocker. »

sera une terre d'oliviers et de garrigue. Belgique et Angleterre deviennent des pays viticoles.

Que faire pour anticiper ces évolutions ? Baisser la densité à 5 000 pieds/ha, changer de porte-greffes, tester de nouveaux cépages, planter au nord au plus haut en altitude... quasiment toutes les AOC réfléchissent à ces sujets et mènent des essais. « Il y aura des solutions, une multitude, pas une solution unique », résume Serge Zaka.

Il insiste sur le levier du paysage pour atténuer le dérèglement climatique. « Ces dernières décennies, on a accéléré la course de l'eau avec des paysages plus simples, on a supprimé des haies, des zones humides, on a mis plus de béton et l'eau de pluie file directement à la rivière... Il faut à tout prix ralentir sa course, la répartir, la faire s'infiltrer, la stocker et c'est par la végétalisation que ça passe. Il faut un sol vivant avec un couvert végétal pour une meilleure absorption de l'eau. »

DAVID BESSENEY

INFLUENZA AVIAIRE

Guichet ouvert le 12 janvier

À compter du 12 janvier, à 14 h, les éleveurs de volailles et de poules pondeuses des zones réglementées contre l'influenza aviaire en 2024-2025 pourront déposer une demande de couverture de leurs pertes économiques sur le portail de FranceAgrimer, a annoncé l'organisme public. Le guichet se refermera le 27 février à 14 h. Cette aide, d'une enveloppe totale de 4 M€, vient compenser les pertes liées à l'arrêt de la production dans les exploitations en raison des interdictions de mises en place et de mouvements de volailles (elle n'est pas une indemnisation pour dépeuplement sanitaire).

VICTIMES DES PESTICIDES

Évolution des délais de prise en charge

Deux décrets parus le 19 décembre au Journal officiel allongent le délai de prise en charge (DPC) de la maladie de Parkinson et des hémopathies malignes chez les agriculteurs et salariés agricoles, quand ces maladies sont liées à l'exposition aux pesticides. Le DPC est le délai maximal entre la fin de l'exposition au risque et le diagnostic de la maladie. Le DPC passe « de 7 à 20 ans » pour la maladie de Parkinson et de « de 10 à 30 ans » pour les hémopathies malignes.

LAIT

Labels peu convaincants



(Ph. archives Th. M.)

Moins d'un tiers des consommateurs (30 %) estiment qu'il est très important qu'un produit laitier porte un label, une mention ou un score lors d'un achat, selon une étude présentée par le Cniel (interprofession laitière). De même, ils restent peu enclins à payer davantage pour un produit alimentaire portant un label, une mention ou un score : en 2025, ils sont 35 % à être opposés à payer plus un produit porteur d'un label, contre 36 % en 2023 et 26 % en 2020.

FRAUDE

Des poires francisées

À l'issue de contrôles menés début octobre, l'Association nationale pommes poires a identifié plusieurs entreprises ayant commercialisé des poires étrangères sous une origine France trompeuse. Elles ont été signalées à la répression des fraudes.



Lors du sommet européen la semaine dernière, la signature de l'accord UE/Mercosur n'a pas eu lieu, faute d'un accord entre États membres. (Ph. Paul Grecaud - stock.adobe.com)

Une plongée dans l'inconnu

[UE/MERCOSUR] Des divisions entre les États membres ont abouti à un report de la signature de l'accord avec le Mercosur.

Initialement attendue le 20 décembre au Brésil, la signature de l'accord commercial controversé entre l'UE et le Mercosur n'aura pas lieu d'ici la fin de l'année 2025, faute d'un soutien suffisant parmi les États membres. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a informé les chefs d'État et de gouvernement, le 18 décembre lors du sommet européen de Bruxelles, du report du dossier à janvier. Cette décision de dernière minute a été facilitée par un échange téléphonique entre la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, et le président brésilien, Luis Inacio Lula da Silva. Bruxelles plaideait pourtant encore pour une signature du traité en marge du sommet du Mercosur à Foz do Iguaçu (Brésil), le 20 décembre. Cependant, l'exécutif européen n'avait pas son destin entre les mains et devait compter sur l'aval des États membres pour qu'Ursula von der Leyen et Lula puissent se serrer la main.

DIVERGENCES FRANCO-ALLEMANDES

Et entre les Vingt-sept, la bataille fait rage. Dans un contexte commercial international complexe, pris entre la concurrence chinoise et la politique douanière agressive des États-Unis, l'Allemagne – mais aussi l'Espagne (pour d'autres raisons) et les pays scandinaves – pousse pour une conclusion rapide. Le

chancelier allemand a d'ailleurs promis d'exercer une pression « intensive » sur ses partenaires européens, en appelant à ne pas « chipoter sur les grands accords commerciaux que nous, Européens, souhaitons conclure avec les grandes zones économiques mondiales ». « Ce serait un signal fort de la capacité d'action de l'Europe si l'Union concluait effectivement ce traité commercial », a précisé, le 15 décembre, le porte-parole du gouvernement allemand.

De son côté, après une période de flottement, la France a repris la tête de la contestation (avec la Pologne, la Hongrie ou l'Irlande) de l'accord UE-Mercosur avec la protection du secteur agricole comme thématique centrale et une demande de report de la décision. « Nous considérons que le compte n'y est pas et que cet accord ne peut pas être signé », a déclaré le président français, Emmanuel Macron, le 18 décembre, en arrivant au sommet européen. Et d'ajouter : « Nous demandons

que le travail continue pour que les choses soient faites sérieusement, pour que l'agriculture et la sécurité alimentaire soient respectées et que l'UE soit cohérente. » Il considère toujours qu'il n'y a « pas de visibilité suffisante sur les trois conditions demandées » (réciprocité, clause de sauvegarde et contrôles).

Une des clés pour débloquer la situation pourrait se trouver en Italie, dont le poids démographique peut faire pencher la balance d'un côté comme de l'autre en cas de vote au Conseil de l'UE. La présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, s'est en effet prononcée, le 17 décembre, en faveur d'un report de la signature de l'accord commercial UE-Mercosur. Mais la chef du gouvernement transalpin a aussi demandé au président brésilien de la « patience, une semaine, dix jours, un mois », en lui assurant que son pays soutiendrait l'accord in fine.

AGRAPRESSE

VOTE MI-JANVIER

La date d'une signature de l'accord, le 12 janvier, au Paraguay, est évoquée. D'ici là, un vote des ambassadeurs de l'UE devra être organisé. Le Parlement européen va devoir se prononcer sur l'accord trouvé entre les négociateurs des institutions européennes en trilogue le 17 décembre, qui ne reprend toutefois pas en totalité les amendements adoptés par les eurodéputés, en particulier l'obligation en matière de réciprocité des normes.

ÉTATS-UNIS

AeroFarms cesse ses activités

La société américaine d'agriculture verticale AeroFarms, qui cultive sous atmosphère contrôlée des micro-pousses de plantes et de légumes, va cesser ses activités, fermer son site en Virginie et licencier ses 173 salariés. AeroFarms a indiqué ne pas avoir réussi à trouver d'autres sources de capitaux et se dit désormais dans l'incapacité de poursuivre ses opérations, à moins d'obtenir de nouveaux financements. La société avait pourtant réussi à « refinancer sa dette afin de soutenir les opérations en cours sur sa ferme de Danville (Virginie) » et « à lever des fonds propres pour renforcer ses activités existantes et financer les opérations de pré-construction liées à l'ouverture d'une deuxième ferme », comme elle l'indiquait début août.

EUROPE

La simplification de la Pac entérinée

Le Conseil de l'UE a validé, le 18 décembre, l'accord sur les mesures de simplification de la Pac conclu le 10 novembre avec le Parlement européen. Ce texte allège notamment les règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) pour les prairies permanentes, établit le principe d'un contrôle unique pour les agriculteurs, exempte les agriculteurs bio de certaines obligations. Ce texte va donc rapidement pouvoir être publié au Journal officiel de l'UE et entrer en vigueur dès le début de l'année 2026.

ESPAGNE

Le Chili et Cuba se rapprochent

Le Chili et Cuba ont reconnu des principes de régionalisation à l'égard de la peste porcine africaine (PPA) en Espagne, qui vont permettre à leurs importateurs de reprendre leurs achats en Espagne bien que le pays ne soit plus indemne de PPA depuis fin novembre. Le Chili, en particulier, a décidé de reconnaître la régionalisation établie par l'UE, qui rend possible l'exportation de produits issus des zones libres de PPA et les produits fabriqués dans toutes les zones avant le 28 novembre, date de détection de la PPA. Le Chili et Cuba ont représenté en 2024 un total de 51,5 millions d'euros de viandes porcines espagnoles, pour un total sur pays tiers de 3,7 milliards d'euros.

CHINE

Pékin opte pour du blé argentin

La compagnie étatique chinoise COFCO a acheté 65 000 t de blé argentin, dans un contexte de récolte record en Argentine. Par ailleurs, le président argentin tente de doper les exportations nationales, en réduisant les taxes sur les expéditions. Concernant le blé, la taxe a été réduite de 2 % (à 7,5 %) depuis le 12 décembre. Le blé argentin fait alors partie des origines les plus compétitives du monde, c'est un nouveau concurrent pour l'Hexagone sur la destination chinoise.

Chercher l'acceptabilité

[ÉLEVAGE] DNC, MHE, FCO, les enjeux sanitaires sont de plus en plus importants en élevage et 2025 n'y a pas échappé. Le point avec Nicolas Coudert, président de la Coopérative départementale agricole d'action sanitaire.



LIONEL ROBIN

• **Comment qualifieriez-vous l'année 2025 sur le plan sanitaire ?**

Nicolas Coudert, président de la CDAAS : On peut dire que cette année 2025 s'apparente à un faux calme, surtout pour les bovins. Nous avons eu moins d'impacts directs des FCO, c'est-à-dire en nombre d'animaux malades ou morts mais nous avons eu beaucoup de décalage de productivité et de retard de gestation dans les élevages. Le début de l'année, sur la campagne de prophylaxie a été plutôt normal.

Évidemment, l'été et l'automne se sont bien compliqués. Avec la tuberculose bovine qui fait un bond dans le département avec actuellement six foyers recensés et il y a bien sûr une grosse inquiétude sur la DNC avec la progression de la maladie dans le sud et l'acceptabilité de la stratégie sanitaire qui pose des questions. En plus, nous avons eu l'apparition de la grippe aviaire.

• **Finalement, les problèmes liés à la MHE ou la FCO ont été moindres que ce que l'on pouvait craindre ?**

N. C. : Avec une zone moins peuplée dans le sud de la Dordogne et le nord des départements du Lot et du Lot-et-Garonne, notre barrière vaccinale a fonctionné, et ces maladies n'ont pas fait autant de dégâts sur les troupeaux, ce qui n'est pas le cas partout. Nous, à la CDAAS, nous effectuons un gros travail sur ces maladies vectorielles, notamment sur la vaccination qui permet d'en limiter les impacts économiques.

Cette démarche porte ses fruits et il faut la poursuivre pour construire une immunité collective, avant l'apparition de ces maladies. Quand il n'y a pas ces vaccinations, par exemple en Bretagne quand est arrivée la FCO 3, les impacts sur la productivité sont très forts. Effectivement, nous pouvons nous réjouir d'avoir plutôt maîtrisé les FCO et MHE. Ce qui valide notre approche sur le sanitaire qui est axée sur la prévention, la vaccination et la bonne santé des troupeaux. Tout ça repose sur des outils mis



Nicolas Coudert, président de la Coopérative départementale agricole d'action sanitaire. (Ph. Lionel Robin)

à disposition des éleveurs, qu'il s'agisse des échographies, de prélèvements des taureaux pour connaître leur fertilité, etc. Tous ces outils doivent permettre de limiter les impacts sanitaires sur la productivité, surtout en ce moment que les prix sont rémunérateurs, il faut être en capacité d'avoir des animaux à vendre. Et pour ça, il faut maîtriser les aspects sanitaires.

« Ne pas vendre du rêve aux éleveurs »

• **Venons-en à la DNC, la Dermatose nodulaire contagieuse, qui provoque manifestations et colères depuis plusieurs jours et sa propagation le long des Pyrénées. Parmi les revendications des manifestants, il y a une demande de déclassification de la maladie ?**

N. C. : Certains essaient de « vendre du rêve » avec cette déclassification. La DNC est une maladie classée A, qui obéit à la réglementation européenne à travers la LSA (Loi Santé animale) et aux préconisations de l'Organisation mondiale de la santé animale, à savoir ne pas la laisser s'installer dans un pays indemne, il faut donc l'éradiquer. Et obtenir sa déclassification ne se fera pas en un claquement

de doigts, c'est utopique et, au mieux, ça prendrait plusieurs années.

En revanche, il est possible d'adapter les modes de lutte avec des différences d'un pays à l'autre. Dans ce cas-là, il vaut mieux en connaître les conséquences. Soit on fait tout ce qui est possible pour éradiquer la DNC, c'est ce qu'a fait l'État avec sa stratégie sanitaire jusqu'à présent. On peut faire le choix d'une vaccination totale de tous les bovins. Mais le statut du territoire change avec des conséquences importantes sur le commerce des animaux vivants. Ce sera compliqué et ce commerce ne sera possible qu'à travers des accords bipartites. Ça pourrait marcher avec l'Italie, mais, jusqu'à présent Grèce et Espagne y sont totalement opposées.

Pour bien comprendre, je prendrais l'exemple de ces marchés haut de gamme de fromage au lait cru, certains pays, comme le Canada, s'y sont fermés, soit moins d'exports et un marché national qui doit absorber ce surcroît de production.

Après, entre ces deux possibilités, il existe un entre-deux que nous sommes en train de mettre en place sur la zone le long des Pyrénées en étendant la zone vaccinale. L'idée est de construire un cordon sanitaire pour éviter que la DNC ne progresse vers le nord. Mais, là aussi, ce n'est pas sans conséquences, il va être très difficile pendant plusieurs semaines de sortir les animaux des élevages, d'où une difficulté de commer-

cialisation.

• **La colère de certains éleveurs s'exprime aussi contre l'abattage total ?**

N. C. : Tout d'abord, il faut bien voir que nous avons une chance dans tout ça qui est l'efficacité du vaccin, à plus de 95 %, qui va permettre de protéger les troupeaux. Malgré tout, la difficulté est que la DNC va incuber jusqu'à 35 jours alors que le vaccin n'est efficace qu'au bout de 21 jours.

La gestion est complexe quand il y a abattage d'animaux, qui plus est s'ils sont sains. Or, ça obéit au principe de précaution. Quand on ramène ces faits au niveau scientifique, on arrive à en comprendre le fondement. Est-ce que c'est suffisant ? Le fait est que la science ne peut pas tenir compte des aspects sociaux et sociétaux. Or, nous devons en tenir compte par rapport à l'acceptabilité de ces abattages liée autant au bien-être animal qu'à la détresse animale.

Quand il y a abattage des animaux, oui, la gestion est complexe. Dans le cas de la DNC, si on abat à la ferme, c'est pour des raisons scientifiques. Ainsi la transmission est quasi nulle quand on transporte des animaux morts parce que les vecteurs sont attirés par le sang chaud. De plus, tout est désinfecté sur place. Il y a donc une meilleure maîtrise que si on transportait ces vaches vivantes.

Mais, sur ce point, peut-être faut-il faire évoluer les choses pour mieux faire accepter les protocoles. Déjà, ne plus abatte

en présence de l'éleveur et chercher un compromis entre l'abattage à la ferme et en abattoir.

• **Qu'en est-il pour la tuberculose bovine ?**

N. C. : La règle, c'est l'abattage total en cas de détection d'un foyer. Mais, en ce qui concerne la tub', nous avons la possibilité d'obtenir des dérogations pour un abattage sélectif. Cet abattage sélectif est aujourd'hui privilégié, d'autant plus que la profession a obtenu une hausse des seuils, basés maintenant sur un pourcentage d'animaux positifs. Du coup, il y a peu d'élevages touchés où l'abattage est total.

En Haute-Vienne, nous en avons eu un à la demande de l'éleveur, c'était son choix par rapport à la gestion du protocole d'assainissement.

« Tordre le cou à certaines rumeurs »

• **Comment envisagez-vous les évolutions sanitaires ?**

N. C. : Sur le front sanitaire, il ne faut pas se faire d'illusions, il n'y aura pas d'accalmie. Avec le réchauffement climatique, ces nouvelles maladies émergentes risquent de s'installer ou d'autres apparaître. La circulation des maladies est bien plus importante qu'avant et nombre de ces maladies s'achètent.

Pour cette raison, nous, à la CDAAS, au-delà de nos missions de gestion des maladies réglementées, nous nous devons d'appréhender ces nouvelles maladies. Face à elles, la meilleure réponse est la bonne santé de nos élevages et la vaccination. Nous sommes-là pour assurer un accompagnement, la prévention et la sensibilisation des éleveurs.

Enfin je voudrais tordre le cou de ces rumeurs qui lierait l'apparition de ces maladies avec la volonté de diminuer le cheptel bovin. Malheureusement, cette baisse est effective depuis plusieurs années et n'a strictement rien à voir avec ces maladies.



Le renoncement à la distribution postale de la presse ouvre la voie aux déserts de l'information

La presse est aujourd'hui plongée dans une profonde transformation sous l'effet du numérique. La hausse constante du nombre d'abonnements et des audiences en ligne témoigne de son adaptation réussie aux nouveaux usages. Cependant, une partie importante de nos lecteurs reste attachée au journal papier, dont plus de 2 millions d'exemplaires continuent à être livrés tous les jours et qui fournit 80 % des revenus du secteur – permettant notamment de financer les investissements nécessaires dans le numérique.

Cet équilibre fragile est aujourd'hui remis en cause par l'augmentation vertigineuse des coûts de distribution – et particulièrement par la perspective d'une augmentation brutale des tarifs postaux.

Le service public de distribution postale de la presse, institué par la loi, est en effet un rouage essentiel de la chaîne de l'information, qui permet de servir les lecteurs situés dans les zones les plus isolées.

Les conditions de cette mission sont aujourd'hui remises en cause : alors que la Poste et l'État s'étaient engagés à plafonner les augmentations tarifaires jusqu'en 2027, ils s'appêtent aujourd'hui à revenir sur leur signature, en augmentant massivement le prix du transport postal.

Une telle décision remettrait en cause, pour nos concitoyens situés dans les zones les moins denses du territoire, la disponibilité de leur journal ou de leur magazine à un coût raisonnable.

Quelles sont les raisons d'un tel revirement ? La Poste prétend que les coûts de distribution de la presse auraient augmenté de 40 % en 2023, et ce alors même que les volumes distribués baissent continuellement ; que ces coûts seraient désormais « insupportables », alors qu'elle a réalisé 1,4 milliard d'euros de bénéfices l'année dernière...

Il est tentant de penser qu'il s'agit plutôt de faire peser sur les éditeurs les conséquences financières du recul des volumes du courrier postal. Si le coût des missions de service public n'est pas entièrement compensé, ce n'est pas aux éditeurs et aux lecteurs de presse d'y remédier.

Après la désertification des territoires en matière de commerces, d'infrastructures, de médecins, allons-nous assister à la fin d'un des derniers services publics bénéficiant à tous les Français de façon égalitaire ? Ainsi, l'on aurait en France une Poste capable de livrer dans de bonnes conditions tous les colis Temu, mais pas la presse ?

À l'approche d'échéances électorales importantes, et alors que la désinformation en ligne devient massive, affaiblir la distribution d'une information fiable et pluraliste est un danger pour notre démocratie, que les pouvoirs publics ne peuvent ignorer. L'étude publiée par les Relocalisateurs et la Fondation Jean Jaurès, il y a quelques semaines, a encore mis en évidence le lien entre l'attachement aux valeurs démocratiques, la participation électorale et l'accès aux médias.

L'État doit ici jouer son rôle et respecter sa signature en garantissant les conditions de la distribution postale.

Pierre Louette,
président de l'Alliance

Jean-Christophe Raveau,
président de la FNPS

François Claverie,
président du SEPM



Le colostrum

[CHRONIQUE OVINE] Des solutions existent pour remplacer le colostrum maternel.

LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/CIIRPO

Ingéré à raison de 200 à 400 ml (100 ml par kg de poids d'agneau), le colostrum a deux fonctions essentielles : réchauffer le nouveau-né dans les heures qui suivent et protéger l'agneau des microbes ambiants. Il possède par ailleurs un effet laxatif qui contribue au bon démarrage du transit intestinal. Si la brebis n'a pas suffisamment de colostrum, plusieurs solutions alternatives sont possibles. La première est de traire une femelle du même lot qui a mis bas impérativement dans la demi-journée. En effet, neuf heures après la mise bas, la concentration en immunoglobulines d'une brebis déjà tétée par son ou ses agneaux devient trop faible. La seconde solution est d'avoir re-



Une fois décongelée, la bouteille peut rester une semaine au réfrigérateur. (Ph. Ciirpo)

cours à du colostrum congelé : brebis, vaches ou chèvres.

Pour les compléments de colostrums commercialisés, se référer à la posologie sachant que 12 à 24 g d'IgG (Immunoglobulines de type G) sont néces-

saires pour protéger un agneau. Pour en savoir plus, une série de 4 vidéos pour illustrer les rôles du colostrum et son mode d'utilisation est en ligne sur ciirpo.idele.fr.

PAC

Versement du solde

Le versement du solde des aides de la Pac 2025 a débuté le 3 décembre. Il concerne les aides découplées (aide de base au revenu, aide redistributive complémentaire au revenu, écorégime et aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs), une partie des aides couplées animales (aides ovines et caprine) ainsi que l'ICHN.

Les montants suivants ont été retenus pour ces versements : 127,67 €/DPB ; 48,58 €/ha (aide redistributive complémentaire au revenu) ; 4 300 €/exploitation (aide complémentaire au revenu pour les JA) ; pour les écorégimes : 46,34 €/ha (niveau de base), 63,39 €/ha (niveau supérieur), 93,39 €/ha (niveau spécifique AB) ; pour les aides ovines : montant unitaire de 21 €/animal éligible et une majoration de 2 €/brebis pour les 500 premières brebis et 6 €/animal primé d'aide complémentaire pour les nouveaux producteurs ; pour l'aide caprine : 14,24 €/animal éligible.

À savoir

- Les montants versés au titre de l'aide de base au revenu : le stabilisateur de 2,9195 % fixé à l'avance 2025 est maintenu pour le solde. Cette réduction est appliquée sur le paiement de l'aide de base au revenu et n'impacte pas la valeur des DPB.
- Pour l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) : comme pour les campagnes précédentes, un coefficient stabilisateur est appliqué à la valorisation brute des dossiers. Il est fixé à 97,6 %.
- Les soldes de l'aide bovine et des aides couplées végétales 2025 seront versés au cours sur le premier trimestre 2026.
- Les relevés de situation sont consultables sur les Télépac.

SOURCE : DDT 87 - ACTU-AGRI 87 N° 71

MOZAÏC BLACK 10-17 ANS

1 CARTE GRATUITE JUSQU'À SES 17 ANS

mozaïc by CA BLACK

Document à caractère publicitaire.

Gratuité de la cotisation pour toute souscription à la carte Mozaïc Black jusqu'à celle qui suit le 18ème anniversaire du porteur. La cotisation qui suit le 18ème anniversaire est facturée conformément aux principales conditions tarifaires de votre Caisse régionale de Crédit Agricole en vigueur au jour de son prélèvement. Reportez-vous aux principales conditions tarifaires de votre Caisse régionale de Crédit Agricole en vigueur à ce jour pour connaître la cotisation associée à cette carte pour les années suivantes. Principales conditions tarifaires susceptibles d'évolutions.

Carte délivrée après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre demande par la Caisse régionale. Le titulaire doit être âgé de 10 à 17 ans au moment de la souscription de la carte. La carte peut être renouvelée jusqu'aux 25 ans du porteur. Pour les mineurs non émancipés, la souscription et le choix des règles d'utilisation sont faits par les représentants légaux.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU CENTRE OUEST. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 391 007 457 RCS Limoges. Siège social : 20 rue Pierre Boulez - 87044 Limoges Cedex 1. Tél. 05.55.05.75.50 - www.ca-centreouest.fr. Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 854 - www.orias.fr. Identifiant unique CITEO : FR234298_01WLS.

Dernières nouvelles

[MOT DU PRÉSIDENT] Daniel Deschamps revient sur la taxe sur les complémentaires santé.

SDAE 87

Ce dernier journal de l'année est l'occasion de vous souhaiter une très bonne fin d'année 2025 en famille et une excellente année 2026 et surtout une bonne santé.

Pas de bonnes nouvelles. La loi sur les 25 meilleures années entre en application pour une ceux qui prennent leur retraite à partir de janvier. Sera-t-elle à la hauteur de nos espérances après 20 ans de combat ? Quand va être débattue à l'Assemblée nationale la loi Chassaigne 3 ?

D'après la FNSEA, les retraités agricoles vont peut-être échapper à la hausse de 7 points qui devait grever leurs cotisa-

tions complémentaires santé et ce, dès 2026. Le 6 novembre 2025, les députés ont en effet adopté un amendement abaissant le niveau de la taxe TSA à 6,27 % pour les contrats santé des retraités du régime agricole au lieu de 13,27 %.

Cette mesure concerne près de 2,8 millions de retraités du régime agricole.

Petit rappel des faits : Les contrats santé « responsables » sont redevables de la taxe de solidarité additionnelle TSA au taux de 13,27 %. Le Code de la Sécurité sociale prévoit un taux réduit à 6,27 % pour les non-salariés agricoles, les salariés agricoles et les membres de leur famille vivant sur l'exploitation (article L862-4 du Code de la

Sécurité sociale). Pendant longtemps, il était considéré qu'être assuré à la MSA permettait de remplir cette condition sans vérification du lieu de vie. Les pouvoirs publics avaient bien l'intention de revenir sur cette position. La FNSEA et sa section des Anciens ont obtenu de revenir au taux réduit. Les députés ont par ailleurs supprimé un projet de surtaxe de 2,25 points pour tous les assurés.

À la section de Haute-Vienne, nous avons alerté Mannon Meunier. Elle sera vigilante lors de la commission mixte paritaire ou en cas de nouvelle lecture à l'Assemblée nationale pour que cette mesure figure bien dans le texte final.

SANTÉ

Des médecins annoncés

Le représentant de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en Haute-Vienne nous a informés qu'à partir de 2026, des médecins juniors seraient détachés dans les zones de désert médical. En ce qui nous concerne, quatre communes de notre département feraient partie de ce dispositif. Les docteurs juniors feraient une année d'études en plus dans ces secteurs, encadrés par les docteurs en place. Une mise à disposition de locaux et de matériel nécessaire à l'exercice de leur profession est prévue ainsi qu'un logement. Neuf médecins pourraient s'installer en Haute-Vienne. De l'avis d'un docteur généraliste de campagne retraité, présent lors de cette rencontre, cette décision est une bonne chose sachant que les jeunes docteurs travailleront différemment de leurs aînés.

DANIEL CHATARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SDAE

IL NOUS A QUITTÉS

Lucien Maingoutaud, adhérent et résidant au village de Vénassier, sur la commune de Folles, nous a quittés à l'âge de 68 ans. Ses obsèques ont eu lieu au cimetière de Folles. Les membres de la section cantonale des Anciens exploitants de Bessines présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

Prévention

[ASEPT] Des ateliers pour parler santé et prévention sont mis en place sur l'ensemble du département ainsi que des conférences. Voici les dates pour janvier et février 2026.

SOURCE :
ASEPT LIMOUSIN

LES ATELIERS

• **Atelier « Équilibre » - 12 séances de 1 heure : prévenir le risque de chute grâce à l'activité physique adaptée.**

PANAZOL à partir du 6/01/26, le mardi de 11 h à 12 h - ST-SORNIN-LEULAC à partir du 6/01/26, le mardi de 11 h à 12 h - AMBAZAC à partir du 6/01/26, le mardi de 14 h 15 à 15 h 15 - LIMOGES 1 à partir du 8/01/26, le jeudi de 9 h à 10 h - LIMOGES 2 à partir du 8/01/26, le jeudi de 10 h 15 à 11 h 15.

• **Atelier « Yoga du rire » - 8 séances de 1 heure : développer une attitude mentale positive par le rire.**

CHAMPNÉTERY à partir du 8/01/26, le mardi de 9 h à 10 h - ST-SULPICE-LAURIÈRE à partir du 3/02/26, le mardi de 9 h 30 à

10 h 30 - BOISSEUIL à partir du 18/02/26, le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30.

• **Atelier « Ma maison, mon cocon » - 5 séances de 2 heures : rendre son logement plus sûr et aborder les gestes de premiers secours.**

ST-GENEST-SUR-ROSELLE à partir du 14/01/26, le mercredi de 10 h à 12 h.

• **Atelier « Relaxation » - 8 séances de 1 heure : découvrir des techniques et approches de relaxation.**

AMBAZAC à partir du 6/01/26, le mardi de 15 h 30 à 16 h 30 - BESSINES à partir du 3/02/26, le mardi de 11 h à 12 h.

• **Atelier « Santé vous bien au volant » - 3 séances de 2 heures : maintenir son autonomie et sa mobilité grâce à la conduite.**

ST-GENEST-SUR-ROSELLE à partir du 13/01/26, le mardi de 10 h à 12 h - LIMOGES à partir du

13/01/26, le mardi de 14 h à 16 h.

• **Atelier « Nutri'Activ » - 6 séances de 2 heures : manger et bouger c'est bon pour la santé !**

ST-JUNIEN à partir du 26/01/26, les lundis de 10 h à 12 h - ISLE à partir du 26/01/26, le lundi de 14 h à 16 h.

• **Atelier « Sommeil » - 6 séances de 2 heures : pour un sommeil réparateur et de qualité.**

ST-JUNIEN à partir du 7/01/26, le mercredi de 10 h à 12 h - CHAPTELAT à partir du 7/01/26, le mercredi de 14 h 15 à 16 h 15.

• **Atelier « Mémoire » - 10 séances de 2 heures : lutter contre les troubles de la mémoire au quotidien.**

NEXON à partir du 22/01/26, le jeudi de 14 h à 16 h - ISLE à partir du 22/01/26, le jeudi de 10 h à 12 h.

• **Atelier « Estime de soi » -**

6 séances de 2 heures : lutter contre l'isolement, renforcer l'estime de soi et améliorer son bien-être psychique et physique en réengageant la confiance en soi.

LANDOUGE à partir du 8/01/26, le jeudi de 14 h à 16 h.

• **Atelier « Numérique » - 10 séances de 2 heures : découvrir l'outil informatique grâce à la tablette fournie.**

BURGNAC à partir du 5/01/26, le lundi de 14 h à 16 h - CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT à partir du 5/01/26, le lundi de 14 h à 16 h - ST-SULPICE-LES-FEUILLES à partir du 8/01/26, le jeudi de 14 h à 16 h.

• **Atelier « Et si on aimait » - 4 séances de 2 heures : comprendre l'importance de la vie affective sur le bien-être.**

BOISSEUIL à partir du 14/01/26, le mercredi de 14 h à 16 h.

ACTIONS PONCTUELLES







Des conférences sont proposées :

« Prévention des chutes », St-Genest-sur-Roselle, le 20/01/26 ;

« Conduite automobile, âge et santé » à Saint-Sulpice-les-Feuilles le 16/02/26, Saint-Junien, le 17/02/26, Saint-Paul le 19/02/26, Bersac-sur-Rivalier le 21/04/26 ;

« Les mécanismes du vieillissement », à Châteauneuf le 3/03/26.

À savoir : Pour les ateliers, rens. et/ou inscription auprès de l'Asept du Limousin au 05 55 49 85 57. Pour les conférences, les places sont limitées, il faut s'inscrire au même numéro.


Le président et les membres du conseil d'administration
de la Section départementale des Anciens exploitants de la Haute-Vienne
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous donnent rendez-vous en 2026 !






SAINT-LÉGER-LA-MONTAGNE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les dates

En 2026, la commune de Saint-Léger-la-Montagne a prévu la collecte des encombrants le mardi 6 janvier, lundi 30 mars, mercredi 3 juin et mardi 6 octobre. Ce service est gratuit pour les usagers, il convient de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie au préalable au 05 55 76 22 78.

SYDED 87

DÉCHÈTERIES

Fermeture pendant les fêtes

En raison des fêtes de fin d'année :

- Toutes les déchèteries du territoire Syded seront fermées les jours fériés : jeudi 25 décembre et jeudi 1^{er} janvier 2026.
- Toutes les déchèteries fermeront exceptionnellement à 16 h 15 la veille des fêtes de fin d'année, les mercredis 24 et 31 décembre.
- Le siège administratif du Syded sera fermé le jeudi 25 et le vendredi 26 décembre 2025, le jeudi 1^{er} et le vendredi 2 janvier 2026. Fermeture à 16 h 30 les mercredis 24 et 31 décembre.

L'information est d'ores et déjà relayée sur chaque déchèterie par voie d'affichage, ainsi que sur les supports de communication habituels.

LOGEMENT

NOV'HABITAT 87 DANS LES FRANCE SERVICES

Les permanences se poursuivent

Le mal-logement, la surconsommation énergétique et le maintien à domicile des particuliers sont des sujets majeurs en Haute-Vienne. Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Département de la Haute-Vienne porte en régie aux côtés des communautés de communes volontaires, le service public de la rénovation de l'habitat Nov'habitat 87, antenne locale du réseau France Renov'. Nov'habitat 87 est ainsi le Guichet unique de l'habitat sur le territoire des 11 communautés de communes volontaires suivantes : Briance Combade, Briance Sud Haute-Vienne, Elan Limousin Avenir Nature, Gartempe Saint-Pardoux, Haut-Limousin en Marche, Noblat, Pays de Nexon – Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Porte Océane du Limousin, Portes de Vassivière et Val de Vienne.



Les permanences de Nov'habitat 87 continuent en 2026. (Ph. D.R.)

Concrètement, les 5 conseillers-techniciens dédiés sont à même de renseigner, conseiller et orienter de manière neutre et gratuite : pour des projets sur l'ensemble des thématiques « amélioration de l'habitat » : rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap, lutte contre l'habitat indigne, dégradé, ou vacant, pour des questions d'ordre technique, aides financières, juridiques, sociales... en interne ou via des échanges privilégiés avec les autres services existants...

Pour venir au plus près des ménages sur l'ensemble du territoire, **des permanences sur rendez-vous sont organisées chaque mois dans 17 lieux du département, essentiellement des Maisons France Services. Le calendrier des permanences est disponible sur le site <https://www.novhabitat87.fr/permanences/>. La prochaine permanence a lieu le mardi 6 janvier à la Maison France Services de Saint-Léonard-de-Noblat, de 9 h à 12 h.**

Hebdomadaire d'informations générales
 Antenne : 15, rue Auguste-Comte - 87280 LIMOGES - Tél. 05 55 04 64 60
 Édité par la Société d'Éditions Périgord Limousin - SCIC SA à capital variable dont le siège social est à Périgueux - 7, rue du Jardin Public

Président : Jean-François Fruttero ; directeur général : Jean Ricateau ; principaux actionnaires : Caisse régionale de Crédit agricole mutuel du Centre-Ouest, Fédération départementale des Caisses d'assurances mutuelles agricoles de la Haute-Vienne. Directeur de publication : Jean Ricateau.
 Directeur de la rédaction et rédacteur en chef : Lionel Robin - Journalistes : Nathalie Péneloux et Sandra Drillett - redaction@terredactu.com
 "La direction se réserve le droit de refuser toute insertion, sans avoir à justifier sa décision"

Abonnement annuel : 75 € - Le numéro : 1,50 € - Parution : chaque vendredi
 Publicité, locale et régionale : Léo Mouclier : 05 53 08 81 83 - port. 06 82 07 21 97 - pub@terredactu.com
 Publicité, nationale : TOP AGRI 7, rue Touzet Gaillard - CS 30009 - 93486 Saint-Ouen Cedex. Tél. 01 40 22 70 4
 CPPAP : 0925 C 84170 - ISSN : 2648-8442 - Habilité à publier les annonces judiciaires ou légales
 Imp. NR du Centre-Ouest - 232, av. de Gramont - 37000 Tours
 Origine principale du papier : France - Taux de fibres recyclées : supérieur ou égal à 50 %
 Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen 0.014kg/tonne

PERMANENCES

POINTS ACCUEIL

MSA du limousin

Limoges – 1, impasse Sainte-Claire : ouverture au public le lundi et le mercredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h, en accueil libre. Le mardi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h et le jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 uniquement sur rendez-vous.

Bellac – Maison France Services, 1, rue Thiers : les mercredis 7 et 21 janvier.

Eymoutiers – France Services, 8, rue de la Collégiale : les mardis et vendredis de 13 h à 17 h ; les mercredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h ; les jeudis de 8 h 30 à 13 h sur rendez-vous uniquement.

Oradour-sur-Vayres – Mairie, rue du Général de Gaulle : prochaine permanence en janvier 2026.

Saint-Yrieix-la-Perche – Maison France Service, rue du 8 mai 1945 : les vendredis 9 et 23 janvier.

Prenez directement rendez-vous sur votre espace privé limousin. msa.fr ou par téléphone au 05 44 00 04 04.

Travailleurs sociaux

Les travailleurs sociaux (accompagnement social, accès aux droits, prestations extralégales) sont à votre disposition pour répondre à vos questions au siège de la MSA, dans les lieux de permanences ou à votre domicile sur rendez-vous.

Accueil sur rendez-vous à la MSA, impasse Sainte-Claire à Limoges, tél. 05 55 93 40 30.

• **Stéphanie Beillot** : secteurs d'Eymoutiers, Châteauneuf-la-F., Saint-Germain-les-Belles, Coussac-Bonneval, Saint-Priest-Ligoure.

• **Évelyne Beillot** : secteurs du Dorat, Mézières-sur-Issoire, Bellac, Nantiat, Bussière-Poitevine, Cieux, Azat-le-Ris et Verneuil-Moustier.

• **Florence Tisserand** : secteurs de Saint-Sulpice-les-Feuilles, Magnac-Laval, Châteauponsac, Bessines-sur-Gartempe, Laurière, Ambazac, Roussac, Saint-Symphorien-sur-Couze, Compreignac.

• **Marion Desbordes** : secteurs de Saint-Junien, St-Laurent/Gorre, Rochechouart, Oradour-sur-Vayres et Saint-Mathieu.

• **Céline Roca** : secteurs de Panazol, Feytiat, Le Palais-sur-Vienne, Condat-sur-Vienne, Pierre-Bufferière, Rilhac-Rancon, Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Léonard-de-Noblat, Nieul, Peyrilhac, Veyrac, Couzeix, Saint-Gence, Saint-Jouvent et Bonnac-la-Côte.

• **Caroline Sardin** : secteurs de Nexon, Saint-Yrieix-la-Perche, Châlus, Aix-sur-Vienne, Isle, Verneuil-sur-Vienne.

• **Adeline Planchat** : département de la Haute-Vienne.

Les permanences ont lieu de 9 h à 12 h uniquement sur rendez-vous.

• **Évelyne Beillot** sera mardi 13 janvier à la Maison France Services, 1, rue Thiers, Bellac.

• **Florence Tisserand** sera vendredi 16 janvier à la MDD, 6 bis, avenue de la Libération, Bessines.

• **Estelle Bonnet** sera vendredi 2 janvier à la MDD, 2, rue Alfred de Musset, Saint-Junien et vendredi 16 janvier à la MSAP, le Bourg, Cusac.

• **Caroline Sardin** sera mercredi 14 janvier à la MDD, 47, bd de l'Hôtel de Ville, Saint-Yrieix-la-Perche.

Céline Roca et Stéphanie Beillot visitent à domicile ou accueillent sur rendez-vous à la MSA.

La MSA du Limousin informe ses adhérents que ses services téléphoniques, ses accueils et permanences seront exceptionnellement fermés le **mercredi 31 décembre 2025**.

LOGEMENT - ADIL 87

PERMANENCES

Prochaines permanences (prendre rendez-vous au 05 55 10 89 89) :

- **Ambazac** : mardi 6 janvier de 9 h 30 à 12 h, à la Mairie.

- **Eymoutiers** : mardi 6 janvier de 14 h à 15 h 30, à la Maison France Services (3^e étage de la mairie d'Eymoutiers)

- **Châteauneuf-la-Forêt** : mardi 6 janvier de 16 h à 17 h 30, à la Mairie.

- **Saint-Yrieix-la-Perche** : jeudi 8 janvier de 9 h 30 à 12 h, à la Maison France Services, rue du 8 mai 1945.

- **Caisse d'Allocations Familiales** (Possibilité de se présenter sans rendez-vous) : jeudi 8 janvier de 14 h à 17 h, 25, rue Firmin Delage – Limoges.

Les consultants pourront rencontrer gratuitement le conseiller de l'Adil 87 pour toute question relative au logement.

La MSA vous invite à répondre à un questionnaire.

AGNEAUX DE BOUCHERIE

Prix "entrée abattoir" HT en €/kg de carcasse (5^e quartier inclus), frais de transport inclus

SUD 15 au 21 décembre

État d'engraissement	Conform.	13 à 16 kg	16 à 19 kg	19 à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U R O U R O U R O	-	10,10	9,85	-
		9,61	9,35	-	-
3 (couvert)	U R O U R O U R O	10,30	10,18	9,85	9,68
		10,00	9,70	9,46	9,28
4 (gras)	U R O U R O	-	9,92	9,55	-
		-	-	-	-

Application du réseau.

NORD 15 au 21 décembre

État d'engraissement	Conform.	13 à 16 kg	16 à 19 kg	19 à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U R O U R O U R O	-	10,27	10,25	9,28
		9,75	9,91	9,86	-
3 (couvert)	U R O U R O U R O	8,90	9,43	-	-
		-	10,36	10,37	9,21
4 (gras)	U R O U R O	9,88	10,06	10,00	9,16
		9,73	9,92	9,98	-

En cette semaine de veille de Noël, les abattages sont plus conséquents.

VOLAILLES

RUNGIS 19 décembre

Cours hors taxes en euros/kg. Les foies gras de canard sont conditionnés sous-vide.

	Mini	Maxi	Moyen	
Agneau				
(entier) France de lait	14,50	16,00	15,50	
Caille				
moins de 180 g prêt à cuire France (pièce)	1,90	2,20	2,10	+ 0,10
plus de 180 g prêt à cuire France (pièce)	2,20	2,40	2,30	=
Canard				
de Barbarie (cuisse) France standard	5,60	6,40	5,90	=
de Barbarie (entier) 3 kg et plus effilé France standard	6,50	7,80	6,90	=
de Barbarie (filet) France standard	11,50	14,00	12,80	=
(Magret) France	13,00	16,50	14,50	=
Cane				
de Barbarie (entière) moins de 2 kg effilé France standard	6,60	7,20	6,90	=
Chapon				
(entier) effilé France AOC	26,50	28,50	27,50	
(entier) effilé France label	8,50	9,50	9,00	
(entier) prêt à cuire France standard	6,00	7,00	6,50	
Chapon de pintade				
(entier) effilé France label	12,50	14,50	13,50	
Chevreau				
(entier) France	13,50	14,50	14,00	
Coq				
(entier) effilé France standard	2,60	3,60	2,90	=
Dinde				
(cuisse) 1 kg et plus France standard	4,60	5,90	4,90	=
(entière) effilé Bresse	14,50	16,50	15,50	
(entière) effilé France label	9,50	11,50	10,50	
(entière) prêt à cuire France standard	5,00	6,00	5,50	
(filet) France standard	8,20	9,20	8,70	=
Foie gras de canard				
France éveiné extra sous-vide	38,00	43,00	40,00	=
France éveiné première qualité sous-vide	34,00	38,00	36,00	=
France standard	32,00	35,00	33,00	=
Lapin				
(entier) France standard	6,80	7,30	7,00	=
(entier) France trié	7,20	7,80	7,60	=
Oie				
(entière) effilé France label	13,00	15,00	14,00	
Pintade				
(cuisse) France standard	6,00	7,00	6,50	=
(entière) prêt à cuire France label	7,60	8,50	8,00	=
(entière) prêt à cuire France standard	6,50	7,30	6,90	
Poularde				
(entière) effilé France AOC	21,00	23,00	22,00	
(entière) effilé France label	8,50	9,50	9,00	
Poule				
(entière) effilé France au sol	2,40	3,00	2,50	=
(entière) effilé France standard	2,20	2,50	2,30	=
Poulet				
(cuisse et portion dos) France standard	2,40	3,20	2,80	=
(cuisse) déjointée France label	6,60	7,80	7,10	=
(entier) effilé France biologique	7,60	9,00	7,80	=
(entier) prêt à cuire France label	5,40	6,40	5,70	=
(entier) prêt à cuire France standard	3,50	4,10	3,70	=
(filet) France label sous-vide	14,00	16,80	15,30	=
(filet) France standard sous-vide	7,60	8,80	8,40	=
(suprême) France standard	7,60	8,60	8,00	=

BOVINS LIMOUSINS

LES HÉROLLES

15 décembre

Cotations moyennes broutards et animaux de boucherie. Effectifs : 695. 99 % vendus.

Catégorie	Poids	U	R	Catégorie	U	R	
Broutards mâles				Vaches maigres			
	200-280	6,45	6,28	- 10 ans	-	3,52	
	280-320	6,48	6,27	Carcasses			
	320-350	6,38	6,13		Vaches - 10 ans	7,83	7,54
	350-380	6,02	5,86		Vaches + 10 ans	-	7,49
380-420	5,72	5,61					
Femelles				Broutards : qualité en net retrait cette semaine. Les manifestations en cours dans le sud de la France bloquent les transporteurs espagnols = impact négatif sur les cours. Vaches maigres : très peu de bonnes vaches. Vaches grasses : demande légèrement moins soutenue.			
	200-250	5,98	5,69				
	250-300	5,99	-				
	300-350	5,93	5,83				

(Source : Cadran des Hérolles)

BOVINS LIMOUSINS À ENGRAISSER

LIMOGES

15 au 21 décembre

Cours exprimés en euros par kg pesé étable (moins 4 %)

Sexe	Âge	Poids	U	R
Mâles	6-12 mois	250 kg	6,55	6,10
		300 kg	6,30	5,95
		350 kg	6,15	5,80
Femelles	6-12 mois	270 kg	5,75	5,45

Cours reconduits.

GROS BOVINS

BASSIN GRAND SUD

15 au 21 décembre

Catégorie	E	U+	U=	U-	R+	R=	R-
Jeunes bovins 12 à 24 mois							
Viande hors Blonde d'Aquitaine et Parthenay	-	7,63	7,65	7,63	-	-	-
Blonde d'Aquitaine et Parthenay	-	-	-	-	-	-	-
Génisses viande (+ 350 kg)	-	-	-	-	-	-	-
Vaches							
Viande hors Blonde d'Aquitaine et Parthenay (- 10 ans, + 350 kg)	-	-	-	7,80	7,68	7,57	-
Blonde d'Aquitaine et Parthenay (- 10 ans, + 350 kg)	-	-	-	-	-	-	-
Charolaise (- 10 ans, + 350 kg)	-	-	-	-	-	-	-
Limousine (- 10 ans, + 350 kg)	-	-	-	7,90	7,76	-	-

Application du réseau.

VEAUX DE BOUCHERIE

SUD

15 au 21 décembre

Prix "entrée abattoir" HT en €/kg de carcasse (5^e quartier inclus), frais de transport inclus

Catégories	ENTRÉE ABATTOIR					ÉLEVÉS AU PIS					NON ÉLEVÉS AU PIS				
	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P
Blanc	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rosé très clair	-	12,68	-	-	-	-	12,68	-	-	-	-	-	-	-	-
Rosé clair	-	10,92	9,55	8,80	8,24	-	11,82	9,95	-	-	-	10,33	9,54	8,80	8,24
Rosé	-	-	9,14	8,39	7,71	-	-	-	-	-	-	-	9,14	8,39	7,71
Rouge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Application du réseau.

CAPRINS

FRANCE

15 au 21 décembre

Chevreau vif

Prix "départ élevage" hors taxes exprimé en €/kg vif. 8-11 kg : 4,82.

(Source des cours : FranceAgriMer - RNM, sauf mention spéciale)

PORCINS

FRANCE

18 décembre

14 454 porcs présentés au marché du porc français. La base 56 TMP est de 1,471 €. La moyenne mobile sur 12 mois est de 1,703 €.

(Source : Marché du porc français)

PETITS VEAUX

FRANCE

15 au 21 décembre

• De 8 jours à 4 semaines Apports : 2 338

Moyennes nationales (en €/tête). Les prix sont ceux constatés sur le foirail, les poids s'entendent rendus foirail.

Type viande (viande, mixte, croisés) : mâles, 375 € ; femelles, 326 €.

Type lait (races laitières) : mâles, de 40 à 45 kg, 126 € ; de 45 à 50 kg, 175 € ; de 50 à 55 kg, 225 €.

Abonnés,

VOTRE ADRESSE POSTALE A CHANGÉ ?

Merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées.

Tél. 05 55 04 64 60

ANIMAUX

● **87 – VDS dindes**, oies, chapons, pintades et poulets fermiers, ST GENEST SUR ROSELLE. — Tél. 06 45 79 06 91 ou 06 74 58 95 62.

BOIS

● **24 – A VENDRE bois de chauffage**, sec, coupé en 1 m : chêne, 55 €/stère ; châtaignier, 45 €/stère. — Tél. 05.53.56.61.98 ou 06.30.99.70.70 HR.

● **87 – VENDS piquets châtaignier**, pelés et époinçés, longueur 1,60 m x 1,80 m et 2 m. — Tél. 07 89 52 30 85.

DIVERS

● **24 – A VENDRE filet volière neuf**, maille de 50 cm, dim. 25 m x 15 m mini, 2 filets. — Tél. 06.43.97.83.00.

EMPLOI

● **36 – RECHERCHE AGENT DE REMPLACEMENT EN POLY-CULTURE ÉLEVAGE en CDI. Mission** : Intervenir dans différentes exploitations agricoles, pour des durées variables, afin de remplacer le chef d'exploitation ou un membre de l'exploitation et assurer la continuité des travaux. **Activités** : Alimentation, soins et surveillance des animaux, travaux de culture ; entretien et maintenance des matériels et des installations. **Aptitudes requises** : Bonne connaissance de la gestion animale ; maîtrise du matériel agricole, notamment tracteur attelé, désherbeuse, pailleuse, télescopiques ; rigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail, autonomie, sens de l'organisation et gestion du temps, adaptabilité, bon relationnel. **Conditions** : Expérience ; CDI temps plein ; permis B avec véhicule ; salaire indexé sur la grille de la convention collective (palier 5) ; poste à pourvoir dans le secteur de Chassignolles. CV et lettre de motivation à envoyer au Service de remplacement de l'Indre, 24 rue des Ingrains, 36000 Châteauroux ou par mail : indre@servicedereplacement.fr.

● **36 - La Chambre d'agriculture de l'Indre RECRUTE CONSEILLER(ÈRE) TECHNIQUE – CDI Temps plein.** Poste basé dans l'Indre – déplacements départementaux - Salaire : dès 25 800 € brut/an. Avantages : véhicule de service, 16 RTT/an, 13^e mois, mutuelle (60 % employeur), prévoyance. **Vos missions** : Mesures de lait et prélèvements chez éleveurs bovins/caprins - Suivi du contrôle de performances. Entretien du matériel. Fiche de poste complète et renseignements au 02.54.61.61.18 - rh36@indre.chambagri.fr.

FOURRAGES

● **AV paille bottes cubiques**, récolte 2025 ; foin de prairie naturelle, récolte 2025 et 2024, balles rondes et cubiques ; bottes de luzerne. — Tél. 06 83 48 40 39.

● **24 – A VENDRE foin de bonne qualité**, boules rondes, 60 €/t. Chargement assuré. — Tél. 06.70.18.85.86.

● **16 – VENDS paille bottes rectangulaires**, 90 x 120, livraison camion remorque. — Tél. 06.29.66.17.28.

IMMOBILIER

● **87 – RECHERCHE exploitations agricoles à vendre**, plus de 150 ha, isolées, groupées, pour clients en attente. AGENCE DURIS IMMO — Tél. 06 88 69 87 68.

MATÉRIEL

● **87 – A VENDRE herse alternative 3 m**, 250 € ; semoir à céréales, 3 m, Nodet, 250 € ; élévateur 8 m, Le Dynamic, 250 € ; véleuse Viking, 250 €. — Tél. 05 55 76 11 00 ou 07 71 79 02 97.

● **87 – AV**, cause décès, épand. Deguillaume, réhausse ensilage, tapis hydro, pneus BP, BE, 2 000 € ; combiné herse rotative sem. Amazon, 25 rg, 2 000 €, BE. — Tél. 05.55.78.22.74.

● **87 – Agri.**, retraité, VEND tract. John Deere 4020, 4 x 4 + jumelage 20-8-38 + épareuse Rousseau + épandeur à fumier Avto, 8 - 10 t., double essieux, le tout TBÉ, prix à débattre. — Tél. 06 73 04 18 31.

RACE LIMOUSINE
Ventes aux enchères dans le ring et en ligne

14 janvier à 14h00
69 taureaux «Espoir»

15 janvier à 10h00
45 taureaux «RJ»

Prêts à saillir - Références génétiques et sanitaires - Assurance stérilité
 À votre service, Interlim Génétique Service
 Pôle de Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél : 05 55 06 46 46
 interlim@limousine.org

Vente aux enchères physique (dans le ring) et sur internet en simultané :
 www.interlim.com

● **87 – VENDS remorque plateau fourrages**, 4 roues, pour bottes moyenne densité, rondes ou cubiques. — Tél. 06 74 56 55 70.

● **24 – A VENDRE cornadis Jourdain**, 5 m, 7 pl. Barrière herbagère, 4 m, 5 lisses. Auge galva, 5 m. Porte de contention Cosnet. **Foin de coteau**, 25 bottes rectangulaires ; 150 bottes 120 x 120. — Tél. 05.53.05.24.18. ou 06.38.93.34.98.

● **24 – A VENDRE tract. Zétor 5711**, 60 CV, 7 000 h, TBÉ, prix à débattre. (1^{er} offre 5 000 €). — Tél. 05.53.81.12.58. ou 06.73.37.17.28.

RECHERCHE

● **RECHERCHE tracteur et divers matériels agricoles.** — Tél. 06.76.34.17.87 ou 09.66.95.79.68.

● **17 – RECHERCHE tracteurs**, 2 et 4 RM, tournant, épaves ou brûlés pour pièces + RB à rouleaux 120 x 120, anciens modèles ou récents + bascule pour bétail. — Tél. 06.13.02.61.32.

● **36 – RECHERCHE tracteurs**, moissonneuses-batteuses, presses et machines agricoles, bon état et en panne. — Tél. 06.02.15.67.67.

VÉHICULES

● **24 – VENDS J7**, 1973, 141 000 km, C.T. OK, pneus neufs, batterie neuve et freins arr. refaits, BE. — Tél. 06.78.72.42.66.

ATTENTION : pensez à bien indiquer le numéro de téléphone à joindre dans le texte de la petite annonce.

Annonces légales

TRANSFERT SIEGE SOCIAL ET NON RENOUELEMENT COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dénomination : GDS IMPRIMEURS. Forme : SAS au capital de 330000 euros. Siège social : 55 rue Nicolas Appert - Z. I. Nord, 87280 LIMOGES. 341282705 RCS de Limoges.

Aux termes d'une décision en date du 29 décembre 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 29 décembre 2023 de la modification de commissaire aux comptes :

- Société AUDEFI AUDIT (titulaire partant)
 - Monsieur Jean-Claude GILLET (suppléant partant)
- Mention sera portée au RCS de LIMOGES.

Aux termes d'une décision en date du 12 décembre 2025, l'associé unique a décidé, à compter du 12 décembre 2025, de transférer le siège social à 24, rue Claude-Henri Gorceix - Z.I. Nord, 87280 LIMOGES.

Modification corrélative des statuts. Président : TERRITOIRES GRAPHIQUES SA, sise 55 rue Nicolas Appert, 87280 LIMOGES. Mention sera portée au RCS de Limoges.

Annonces légales

TRANSFERT SIEGE SOCIAL ET NON RENOUELEMENT COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dénomination : TERRITOIRES GRAPHIQUES. Forme : SA au capital de 1500000 euros.

Siège social : 55 rue Nicolas Appert - Z. I. Nord - 87280 LIMOGES. 498470160 RCS Limoges.

Aux termes de l'AGO en date du 20 décembre 2024, les associés ont décidé, à compter du 20 décembre 2024 de la modification de commissaire aux comptes :

- Société AUDEFI AUDIT (titulaire partant)
- CABINET C ET X BLANC (Suppléant partant) Mention sera portée au RCS de LIMOGES.

Aux termes de l'AGE en date du 22 décembre 2025, les associés ont décidé, à compter du 22 décembre 2025 de transférer le siège social à 24, rue Claude-Henri Gorceix - Z.I. Nord, 87280 LIMOGES.

Modification corrélative des statuts. Président : Monsieur Jean-Marc GABOUTY, demeurant 5 chemin de Chanse-lade, 87270 COUZEIX.

Mention sera portée au RCS de Limoges

SISA SOINS NORD 87

Capital social 1700€ capital variable (minimum 150€)
 Siège 13 av François de la Josnière 87210 Le Dorat
 RCS Limoges 819 807 678

Modification statutaire

Lors de l'AG du 8/12/25, il a été délibéré sous l'ordre de Mme Pinaud, co-gérante, les mouvements d'associés suivants :

Mr Jardel, médecin démissionnaire au 1/01/26 sera remplacé par Mr DUGAS à cette même date. Ce dernier acquerra par rachat 100 parts sociales d'une valeur d'un euros de Mr Jardele.

Mme HARDY, Infirmière, est admise à compter du 20/12/25. Elle acquerra 100 parts d'une valeur d'un euro

Mr GAROT, médecin, est admis à compter du 22/12/25. Il acquerra 100 parts d'une valeur d'un euro.

Le nombre d'associés passant de 15 à 17, la capital social, augmenté de 200 parts, passe de 1500€ à 1700€.

Les statuts seront modifiés en ce sens et les parts renumérotées en conséquence.

Pour avis et mention, Le gérant

Contact pub : Léo Mouclier - Tél. 06 82 07 21 97

LE PHOTOVOLTAÏQUE VOUS PERMET TOUJOURS DE FINANCER VOTRE BÂTIMENT

ACER 87
 CONSTRUCTION MÉTALLIQUE & PHOTOVOLTAÏQUE

Partenaire du CAB

NOUS AVONS LA SOLUTION : CONTACTEZ-NOUS !

Contactez Anthony Dos Santos
 06 38 73 22 18 - acer.87@orange.fr acer87.fr

FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE

Offre réservée aux particuliers (professionnels, nous contacter)



TEXTE DE L'ANNONCE (FORFAIT 4 LIGNES)

1 _____

2 _____

3 _____

4 _____

Parution 1 DÉPARTEMENT

Union Territoires

1 PARUTION : 8,50 € TTC

2 PARUTIONS + 1 GRATUITE : 17 € TTC

Pour plus de parutions, contacter Nathalie au 05 55 04 64 60.

Parution 3 DÉPARTEMENTS

HAUTE-VIENNE + INDRE + DORDOGNE

Union Territoires + Aurore paysanne + Reussir le Périgord

1 PARUTION : 15 € TTC

2 PARUTIONS + 1 GRATUITE : 30 € TTC

- RUBRIQUE CHOISIE**
- Emploi
 - Divers
 - Matériel
 - Plants
 - Animaux
 - Chiens
 - Irrigation
 - Bois
 - Véhicules
 - Motos
 - Quads
 - Location
 - Immobilier
 - Recherche
 - Foncier
 - Rencontre
 - Fenaison
 - Travaux
 - Pailles et fourrages

DATE(S) DE PARUTION
 ___/___/2025 - ___/___/2025 - ___/___/2025

COORDONNÉES

Nom, prénom (ou raison sociale)

Adresse

Code postal _____ Ville

Tél. _____ Port. _____

E.mail (obligatoire pour la facture et la version numérique)

MODE DE PAIEMENT

- par chèque, à l'ordre de SEPL
- je désire recevoir une facture
- par carte bancaire - Tél. 05 55 04 64 60

Pour tous renseignements :
05 55 04 64 60
nh@terredactu.com

Union Territoires Grille à retourner sous enveloppe affranchie, accompagnée du règlement, à : UNION ET TERRITOIRES - 15, rue Auguste Comte - 87280 Limoges

Conformément à la loi RCPD du 22 Juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Taux valable jusqu'au 31/12/2025.

Par arrêté préfectoral du 17/12/2024, **UNION & TERRITOIRES** a été renouvelé dans son habilitation à publier les annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes notariés sur le département de la Haute-Vienne pour l'année 2025.

Le tarif de base est fixé à 0,187 € HT le caractère.

Depuis le 01/01/2022, les annonces de création de sociétés, de dissolution et de clôture de liquidation sont forfaitisées.

À compter du 01/01/2024, de nouveaux forfaits sont entrés en vigueur : transfert de siège social, modification des dirigeants ou d'administrateur, nomination/cession de fonction de commissaire aux comptes ; modification du capital social, mouvement sur l'activité ou l'objet social ; changement de dénomination, modification de forme juridique, mouvement d'associé/cession de parts sociales.

Depuis le 01/01/2025, les avis de non-dissolution sont également forfaitisés.

Pour contacter notre service :

— Tél. 05 55 04 64 60 — mail : secretariat@terredactu.com
— Site : www.terredactu.com

EASY LIVING

SAS en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 rue Jean Jaurès
87000 Limoges
887 736 999 RCS Limoges

Clôture de liquidation amiable

Par décision du 31/01/2025, l'AG a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur M. Jérôme COURTIUUX demeurant 12 route de Guinay, Thiat 87320 Val-d'Oire-et-Gartempe, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 15/01/2025.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Limoges.



Tél. 05.87.50.41.41.

EARL CLUZAUD

Société civile au capital social de 81 795 €
10 Vaugelade - 87290 CHATEAUPONSAC
RCS de LIMOGES : 331 803 791

Avis de dissolution

Aux termes d'une AGE en date du 01/12/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable. M. Olivier CLUZAUD, demeurant au 10 Vaugelade - 87290 CHATEAUPONSAC, a été nommé liquidateur ; les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif lui ont été conférés. La correspondance, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au 10 Vaugelade - 87290 CHATEAUPONSAC. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal des activités économiques de LIMOGES.

FABRIQUE NOUVELLE D'EMPORTE-PIECE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 000 €
Siège social : 15, Route Martin Nadaud
Les Quatre Vents - 87240 AMBAZAC
780 138 814 R.C.S. LIMOGES

MODIFICATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, l'Associé Unique a nommé en qualité de co-gérant Madame Marine BOURIOL, demeurant SAINT PRIEST TAURION (87480), 30, Route de Puy Neige et Monsieur Julien BOURIOL, demeurant à SAINT VICTURNIEN (87420), 45 bis, Les Terres de la Chapelle pour une durée illimitée à compter du 1^{er} novembre 2025.

Pour avis, la Gérance



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par Limoges Métropole en vue du déclassement d'une emprise foncière à caractère de voirie

située au lieu-dit Chavaignac, commune de Peyrilhac

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°27541 du Président de Limoges Métropole en date du 27 novembre 2025, une enquête publique sera ouverte pendant une durée de 19 jours consécutifs, du lundi 22 décembre 2025 au mercredi 14 janvier 2026 inclus, en vue du déclassement d'une emprise de voirie communautaire située au lieu-dit Chavaignac, commune de Peyrilhac.

DATES DE L'ENQUÊTE

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une enquête publique au titre des articles L.141-3 et R.141-4 à R.141-10 du code de la voirie routière et des articles L.131-1, L.134-1 et L.134-5 du code des relations entre le public et les administrations en vue du déclassement d'une emprise de voirie située au lieu-dit Chavaignac, commune de Peyrilhac, se déroulera du 22 décembre 2025, à partir de 9h00, au 14 janvier 2026, jusqu'à 12h00.

LIEU DE L'ENQUÊTE

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier sera tenu à la disposition du public, aux jours, horaires et lieux suivants :

- À la mairie de Peyrilhac, siège de l'enquête publique, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, les lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00, et les mardi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00.
- Au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de Limoges Métropole (www.limoges-metropole.fr - onglet «enquêtes publiques»).

PUBLICITÉ

Un avis sera publié par voie d'affichage à la mairie de Peyrilhac et au siège de Limoges Métropole, aux endroits prévus à cet effet, et sur les lieux concernés, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée.

Un avis sera publié par voie de presse quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête dans deux journaux du département de la Haute-Vienne.

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions sur des registres d'enquête à feuillets non-mobilis, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture au public des lieux cités ci-dessus.

Pendant cette période, toutes correspondances relatives à l'enquête publique devront être adressées au commissaire enquêteur :

- À la mairie de Peyrilhac : Mairie de Peyrilhac - 1 place de la Mairie - 87510 PEYRILHAC
- Au siège de Limoges Métropole : Limoges Métropole - 19 rue Bernard Palissy - 87000 LIMOGES

Le public pourra également adresser ses observations via le courriel dédié : voie.chavaignac@limoges-metropole.fr

Les observations du public reçues le premier jour de l'enquête avant 9h00 et le dernier jour de l'enquête après 12h00 ne seront pas prises en compte.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Monsieur Clarisse Rougier a été désigné par arrêté n°27541 du 27 novembre 2025 du Président de Limoges Métropole en qualité de commissaire enquêteur.

Il tiendra des permanences à la mairie de Peyrilhac afin de recueillir les observations du public :

- Le lundi 22 décembre 2025 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 14 janvier 2026 de 9h00 à 12h00

CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur devra adresser au Président de Limoges Métropole, dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, son rapport et ses conclusions avec son avis motivé accompagné du dossier ayant servi à l'enquête. Ces documents seront mis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête au siège de Limoges Métropole.

DÉCISION AU TERME DE L'ENQUÊTE

Au terme de l'enquête et à la suite de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, Limoges Métropole se prononcera par délibération sur le déclassement de l'emprise concernée dans le domaine privé.



Tél. 05.87.50.41.41.

GAEC PROPIN

Agréé le 24 mars 2004 sous le numéro 87-594
Société civile au capital social de 180 350 €
Chez Nivard - 87330 VAL D'ISSOIRE
RCS de LIMOGES : 477 884 365

Avis de transfert du siège social

Par AGE du 04/12/2025 il a été décidé, avec effet au 01/01/2026, de transférer le siège social au « 1 Les Ages - 87330 VAL D'ISSOIRE ». Les statuts ont été modifiés en conséquence, et l'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal des activités économiques de Limoges. Pour avis et mention.



Tél. 05.87.50.41.41.

SCEA CHIROL

Société civile au capital social de 30 489,80 €
Le Dognon - 87230 LES CARS
RCS de LIMOGES : 353 182 108

Avis de dissolution

Aux termes d'une AGE en date du 02/12/2025, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable. Mme Nicole CHIROL, demeurant « Le Dognon » - 87230 LES CARS et Mme Marie-Pascale CHIROL, demeurant « Le Dognon » - 87230 LES CARS, ont été nommées liquidateurs ; les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif leur ont été conférés. La correspondance, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à « Le Dognon » - 87230 LES CARS. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal des activités économiques de LIMOGES. Pour avis, les liquidateurs.

EARL D'ORBAGNAC

Orbagnac
87520 ORADOUR SUR GLANE
RCS Limoges n° 810 811 695
Capital social : 7 500 euros
Durée : 99 années

Transformation

Par assemblée générale en date du 17/12/2025 et à effet du 1/11/2025, il a été décidé, de la transformation de l'EARL D'ORBAGNAC en un Groupement Agricole d'Exploitation en commun sans création d'une personne morale nouvelle, agréé GAEC D'ORBAGNAC par le Préfet de la Haute-Vienne le 23 octobre 2025 sous le n° 87-1159.

Par suite d'apport de sommes inscrites en comptes courant de Stéphane LAVAUD entraînant la création de 92 parts nouvelles, le capital nominal est porté à 8 420 €.

Yoan, Jonathan LAVAUD, nouvel associé cessionnaire de parts, demeurant 45, Orbagnac 87520 ORADOUR SUR GLANE a été nommé gérant statutaire.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de Limoges.

Pour insertion,

Un des gérants

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI OSLOO
Siège social : 221, rue de la Chapelle - 87 170 ISLE

Objet : L'acquisition de tous biens et droits immobiliers ; la propriété et la détention de tous biens et droits immobiliers ; l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; et la construction, mise en valeur, transformation d'immeubles à fins de leur exploitation par bail, location ou autrement.

Durée : 99 ans
Capital : 250 euros
Gérance : Madame Sophie MAZEAUD-LAURENT, née le 29/07/1980 à LIMOGES (87) de nationalité française, demeurant 2, rue de la Caraque - 87700 AIXE SUR VIENNE.

Immatriculation : RCS DE LIMOGES

ALU FIRST LIMOUSIN

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 500 €
SIEGE SOCIAL : 69 BIS, RUE DU PONT
SAINT MARTIAL
87 000 LIMOGES
RCS LIMOGES 539 322 966

MODIFICATION DE GERANT

Aux termes d'une délibération ordinaire des associés en date du 24 Novembre 2025, l'assemblée générale a validé les décisions suivantes :

Démission du gérant :
La collectivité des associés prend acte de la démission de son gérant à compter du 24 Novembre 2025 : M. Alexandre BALLET demeurant 69 bis, rue du Pont Saint Martial - 87 000 LIMOGES.

Nomination d'un gérant :
En remplacement de Monsieur Alexandre BALLET, est nommé gérant de la Société à compter du 24 Novembre 2025, M. Guy BALLET, né le 31/08/1947 à MONTLUCON (03) et demeurant : Laplaud - 87 510 NIEUL

En conséquence, la société fera l'objet d'une inscription modificative au RCS de Limoges.

Pour avis
La Gérance.

GAEC LA PETITE GAGNE

La Petite Gagne
87210 SAINT-SORNIN-LA-MARCHE
Société civile agréée le 30 avril 2020
Sous le n°87-1044
RCS Limoges 883 169 625
Capital : 87 840 €

Transformation

Par assemblée générale en date du 16 décembre 2025 il a été décidé :

- La transformation du GAEC LA PETITE GAGNE en une Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée, dite « EARL LA PETITE GAGNE » à effet du 1^{er} janvier 2026.

- De mettre à jour le siège social au 2, La Petite Gagne 87210 SAINT-SORNIN-LA-MARCHE suite à la modification d'adresse effectuée par le Conseil Municipal.

Forme : Société civile régie par la loi 85-697 du 11 juillet 1985.

Objet : exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi n° 88-1202 du 30 Décembre 1988.

Gérants statutaires : Jeffrey REUMERMAN et Lisette SVIDERSKI demeurant 2, La Petite Gagne 87210 SAINT-SORNIN-LA-MARCHE.

Les cessions de parts sont soumises à des dispositions particulières mentionnées dans les statuts.

Pour insertion,
La Gérance

GAEC COUTY

Avis de constitution

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé le 4 décembre 2025 sous le numéro 87-1167

Siège Social : 3 La Gervaudie 87190 MAGNAC-LAVAL

Début d'activité : 01/01/2026

La Société sera immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de LIMOGES.

Bon pour parution,
Un des gérants,



Tél. 05.87.50.41.41.

SARL DE LA ROUSSELLERIE

Société à responsabilité limitée au capital social de 35 000 €
1 Roussellerie - 87400 CHAMPNETERY
RCS de LIMOGES : 530 647 163

Avis de transformation

Aux termes d'une AGE du 01/12/2025, il a été procédé à la transformation de la SARL en EARL, sans création d'un être moral nouveau, au 01/01/2026.

Dénomination : EARL DE LA ROUSSELLERIE

Objet social : exercice d'activités agricoles au sens de l'art. L. 311-1 du C. rural, et d'entreprise de travaux agricoles.

Siège social : 1 Roussellerie - 87400 CHAMPNETERY

Capital social : 35 000 €

Gérance : M. Guillaume LEFRAS et Mme Amandine DUFOUR, demeurant au 1 Roussellerie - 87400 CHAMPNETERY.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal des activités économiques de Limoges. Pour avis et mention.

UNIVERS BEAUTE LIMOGES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social :
107, Avenue du Général Leclerc
87000 LIMOGES
En cours d'immatriculation au R.C.S. de LIMOGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 12 décembre 2025 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : UNIVERS BEAUTE LIMOGES

Siège : 107, avenue du Général Leclerc 87000 LIMOGES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : L'achat, la vente, l'entretien et la conception de perruques, postiches, produits cosmétiques, et plus généralement tous produits et accessoires capillaires et de beauté, la coiffure à domicile sur cheveux naturels ou non,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame NdeyeTOURE, demeurant à LIMOGES (87100), 124, rue de Bellac.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIMOGES (87).

Pour avis,
la Présidente

COUTY ET FILS

SARL au capital de 3 000 €
RCS LIMOGES N° 818 344 640
Durée : 99 ans

Modifications statutaires

Par assemblée générale du 16 décembre 2025, il a été décidé :

- La démission de la gérance de Monsieur Damien COUTY de la Société à effet du 31 décembre 2025 révoqué.

- La modification de l'objet social :

« La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime et plus généralement, toutes les opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.

La société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dans les associés sont locataires ou propriétaires.

En sus, la Société a pour objet, l'exploitation forestière (achat revente de coupe, bois de chauffage) sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et l'exercice d'activités commerciales notamment toute prestation en relation avec l'agriculture et l'environnement, les opérations de fourniture de produits, et toute opération d'achat-revente et la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires à cet objet et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles, civiles, mobilières, immobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement au pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société peut prendre toute participation et tout intérêt dans toutes les sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toute autre personne ou toute autre société et réaliser sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet. »

Les statuts sont modifiés en conséquence

Pour insertion

Le gérant

GAEC BOUTAUD GAUTHIER

Avis de constitution

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé le 4 décembre 2025 sous le numéro 87-1169

Siège Social : 21, le Theil 87520 CIEUX

Début d'activité : 01/01/2026

La Société sera immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de LIMOGES.

Bon pour parution,
Un des gérants,



Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

(Art. L. 181-10-1 du code de l'environnement)

La société Orano Mining, dont le siège social est situé au 125 avenue de Paris, 92320 Châtillon, représentée par M. Eric PLUCHE, directeur de l'établissement d'Orano Mining de Bessines-sur-Gartempe et par M. Sébastien DE DINECHIN, directeur du Centre d'Innovation en Métallurgie Extractive (CIME), a déposé auprès du préfet de la Haute-Vienne une demande d'autorisation environnementale le 30 juillet 2025 pour le projet « Pilote recyclage de batteries » au sein du Site Industriel de Bessines (SIB) sur la commune de Bessines-sur-Gartempe. La demande relève des rubriques 2790 (A) et 1450-2 (D) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Elle concerne une unité de pilote de traitement de batteries Li-Ion (lithium-ion) permettant de récupérer et recycler à un très haut niveau de pureté et en toute sécurité les matériaux d'intérêt et plus largement les différents composants afin de les réutiliser pour la fabrication de matériaux actifs de cathode.

L'arrêté préfectoral DL/BPEUP n° 125 en date du 19 décembre 2025 prescrit l'ouverture d'une consultation du public par voie électronique, d'une durée de 3 mois consécutifs, du lundi 12 janvier 2026 (8h30) au lundi 13 avril 2026 (17h30), laquelle s'inscrit dans la procédure d'instruction de la demande d'autorisation environnementale d'Orano Mining en parallèle de l'instruction administrative.

M. Gérard JAMGOTCHIAN, Officier de l'Armée de Terre, en retraite, a été désigné le 4 août 2025 par le vice-président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. M. François PROJETTI, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de la consultation, le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, est consultable :

- sur le site internet dédié à la consultation : <https://www.registre-dematerialise.fr/7008/>
- depuis le site internet des services de l'État en Haute-Vienne à l'adresse suivante : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/index.php/Publications/Consultation-du-public/Consultations-en-cours>
- à la mairie de Bessines-sur-Gartempe, 1, place de la Liberté, 87250 Bessines-sur-Gartempe, ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- en version papier, sur demande jusqu'au 8 avril 2026 inclus, à la préfecture de la Haute-Vienne, direction de la légalité, bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique, 1 rue de la préfecture, accueil rue Daniel-Lamazière à Limoges, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public (se munir d'une pièce d'identité et prévenir préalablement à la visite par l'intermédiaire du standard au 05 55 44 18 00).

Conformément aux articles L. 124-4 et L. 181-9 du code de l'environnement, certaines informations contenues dans le dossier de demande, dont la divulgation serait susceptible de porter atteinte au secret des affaires, au secret industriel et commercial ou à d'autres intérêts légalement protégés, ne sont pas mises à la disposition du public. Ces informations ont fait l'objet d'une analyse spécifique par l'autorité administrative, laquelle a vérifié que leur occultation est strictement limitée aux données dont la divulgation porterait une atteinte disproportionnée aux intérêts protégés par la loi, sans remettre en cause l'information du public sur les incidences du projet sur l'environnement.

Le dossier sera complété tout au long de la consultation (notamment : ajout des avis reçus, des observations et propositions du public formulées selon les modalités ci-dessous, des informations complémentaires et réponses éventuelles du pétitionnaire aux avis et observations).

Toute information relative au dossier pourra être demandée auprès du porteur de projet par mail : g-orn-mn-bes-enquete-publique-batteries@orano.group ou tél : 05 87 59 00 10.

Le commissaire enquêteur assure une permanence effective en mairie de Bessines-sur-Gartempe, afin de recevoir les personnes qui souhaitent obtenir des informations sur le projet et qui jugent utile de présenter des observations les jours et heures suivants :

- le mercredi 4 février 2026 de 14h à 17h
- le vendredi 6 mars 2026 de 14h à 17h.

Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire, sont organisées par le commissaire enquêteur aux dates suivantes :

- le jeudi 15 janvier 2026 de 18h à 20h, au musée Urêka, 1 avenue du Brugeaud à Bessines-sur-gartempe,
- le mardi 31 mars 2026 de 18h à 20h, à la maison des sports, 1 avenue Jean Jaurès à Bessines-sur-Gartempe.

Les observations et propositions peuvent être formulées pendant la durée de la consultation :

- par voie électronique sur le site dédié via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/7008/>
 - par écrit sur le registre papier à la mairie de Bessines-sur-Gartempe
 - par voie postale, courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Bessines-sur-Gartempe, Consultation du public Projet « pilote recyclage de batteries », 1, place de la Liberté, 87250 Bessines-sur-Gartempe
 - lors des réunions publiques.
- Toute observation, tout courrier, tout document réceptionnés avant le début ou après la clôture de la présente participation ne pourront être pris en considération.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an au plus tard à la date de publication de décision sur le site Internet de la consultation, le site Internet des services de l'État en Haute-Vienne et en mairie de Bessines-sur-Gartempe.

À l'issue de la consultation, le préfet de la Haute-Vienne accordera par arrêté l'autorisation environnementale éventuellement assortie de prescriptions à respecter ou la refusera.

Les communes dont le territoire est susceptible d'être affecté par le projet et où le présent avis doit être publié par voie d'affichage sont : Bessines-sur-Gartempe (siège de la consultation), Châteauponsac, Folles et Fromental.



Tél. 05.87.50.41.41.

GAEC CHARTIER FRÈRES

Agréé le 23 novembre 1977 sous le numéro 87-56
Société civile au capital social de 232 230 €
2 Chez Bellat - 87190 SAINT-LEGER-MAGNAZEIX
RCS de LIMOGES : 344 339 163

Avis de changement de dénomination

Par AGE du 11/12/2025, il a été décidé, avec effet au 01/01/2026, de modifier la dénomination sociale, qui devient « GAEC CHARTIER ». L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal des activités économiques de Limoges. Pour avis et mention.

M T'PLANS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1.000 €
SIEGE SOCIAL : 3 CHEMIN DE
PARPAYAT - 87170 ISLE
RCS LIMOGES 939 688 990

Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal du 28/11/2025, l'assemblée générale a décidé :

- de transformer la Société en Société à Responsabilité Limitée à compter du 1^{er} janvier 2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
- de nommer en qualité de Gérante, Mme Martine THIERRY, jusqu'alors Présidente de la SASU, née le 08/04/1984 à LOUDEAC (22) et demeurant : 3, Chemin de Parpayat - 87170 ISLE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Limoges.

Pour avis.



LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

CASPER

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : Route de Brive 87500 GLANDON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature électronique signé en date du 17 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : **CASPER**
Siège social : Route de Brive - 87500 GLANDON
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
L'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial et /ou d'habitation meublée ou nue, La construction ou l'achat de tous biens immobiliers et mobiliers,
La propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location nue ou meublée de biens immobiliers acquis ou édifiés par la Société,
La conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat,
La signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains,
Éventuellement, la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle,
La constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles ou la souscription des parts des Sociétés Civiles Immobilières,

Et, plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus désigné, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Simon CASTETS demeurant à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (87500) 36, Route du Point du Jour.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
Agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIMOGES (87).

Pour avis
La Gérance

SCI DU PONT D'AIXE

Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social :
15, avenue du Président Wilson
87700 AIXE SUR VIENNE
RCS LIMOGES n°490 316 486

Avis de dissolution

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2025 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidatrice Madame Catherine MENARD (épouse GARIC) demeurant : 74, rue Meissonier - 87 000 LIMOGES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 15, avenue du Président Wilson - 87700 AIXE SUR VIENNE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LIMOGES. Mention sera faite au RCS de LIMOGES.



Lexiage
14 Bd Montebello
19100 BIRAC
Tél : 05.53.87.45.53

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/12/2025, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AJI CARRELAGES
Objet social : vente et pose de carrelages et revêtements de sols
Siège social : 5 Rue de l'Aqueduc, 87270 CHAPTELAT
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIMOGES
Gérance : M. SOULEZ Vivien 5 Rue de l'Aqueduc 87270 CHAPTELAT

Augmentation du capital

LO 'ALHIER - Atelier Parot SARL
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros porté à 66 330 euros
Siège social : 195, impasse de Chabre-loute, 87260 ST JEAN LIGOURE
989 717 632 RCS LIMOGES
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 08 décembre 2025 que le capital social a été augmenté de 65 330 euros par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à soixante-six mille trois-cent-trente euros (66 330 euros)
Pour avis
La Gérance

AK BOIS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 200 EUROS
SIEGE SOCIAL : 30 ALLEE FABRE D'ÉGLANTINE 87280 LIMOGES
R.C.S. LIMOGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Limoges le 12.12.2025 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée
Dénomination sociale : AK BOIS
Siège social : 30 allée Fabre d'Églantine 87280 Limoges.

Objet social : Travaux forestiers, travaux élagage, travaux d'abattage, travaux de débroussaillage, travaux de fauchage, travaux de plantation, espace vert et tous travaux de sylviculture.
-Achat/vente de bois,
-Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Capital social : 200 euros
Président : Madame Neriman KIVRAK épouse AKSU née le 22/06/1989 à Moutier-Rozeille, demeurant au 30 allée Fabre d'Églantine 87280 Limoges, de nationalité Française.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis
Le président

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date à LIMOGES (87000) du 4 mars 2022, Mademoiselle Huguette BRISSAUD, en son vivant retraitée, demeurant à COGNAC-LA-FORET (87310) 26 rue des Grillas.

Née à COGNAC-LA-FORET (87310) le 31 mars 1929, décédée à SAINT-LAURENT-SUR-GORRE (87310), le 17 mars 2025.

A consenti un legs universel.
Le notaire chargé de la succession est Maître Clément PAULINE, notaire à LIMOGES (87000).

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me PAULINE, susnommé dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de LIMOGES, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence d'héritiers réservataires.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



Parc d'Ester - 9 Allée Loewy
87068 Limoges

Avis de constitution

Suivant acte S.S.P. électronique en date du 16/12/2025, il a été constitué, pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société auprès du RCS, une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée LE PETIT BRICOLEUR, au capital de 3 500 € composé exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège est fixé à CONDAT-SUR-VIENNE (87920) - 19 bis route des Grands Bois, dont l'objet est : Petit bricolage, homme toutes mains, vente de matériel, et toutes activités annexes se rattachant à l'objet social. L'unique associé et gérant est Monsieur Pascal CHAMEYRAT demeurant à CONDAT-SUR-VIENNE (HAUTE-VIENNE) - 19 bis route des Grands Bois. La société sera immatriculée auprès du RCS de LIMOGES.

Avis de constitution

Suivant acte sous-seing privé à LIMOGES (87000), le 24/09/2025, a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA CROIX DES PLACES

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

>L'exploitation d'un fonds de commerce de bar, presse, loto et PMU.
>Et d'une façon générale, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

>La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées cidessus ;
>La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

>La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

>Les opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : LIMOGES (87100), 119 Rue d'Isle.

Durée : 99 années.
Capital social : VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR).

Les actions sont librement cessibles entre associés. Les autres sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité simple des voix, hors voix du cédant.

La demande d'agrément est notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Président, qui la transmet sans délai aux associés.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le président est M. Christian BOIS-SOUT demeurant LIMOGES (87100) 68 B Le Moulin du Mas Blanc.

La société sera immatriculée au RCS de LIMOGES.

Pour avis et mention

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 16/12/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : FAIS CE QUE DOIS
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 15 Rue Jean Macé 87100 LIMOGES

Objet :

La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

La gestion et l'administration d'un patrimoine immobilier appartenant à la société, l'acquisition, la détention, la mise en location nue ou meublée de biens immobiliers. L'entretien, la rénovation et l'amélioration des biens lui appartenant.

L'achat, la rénovation et la revente de biens immobiliers, y compris dans le cadre d'opération de marchands de biens.

Toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

La société pourra être tenue de fournir des services sociaux à toute activité connexe ou complémentaire sur sa décision de l'associé unique.

Président : Monsieur Raphaël André IMBERT demeurant Rue du Jura 31 2502 Bienne (Suisse)

Clause d'Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles uniquement entre actionnaires.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés Limoges.

Pour avis.

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Vincent RODIER, Notaire associé à BOISSEUIL (87220), le 15 Décembre 2025, Mr Alain RAYNAUD, et Mme Laura ALVES QUEIROS, son épouse, demeurant ensemble à CHATEAU-CHERVIX (87380), 23 Brégeras ; Nés, savoir : le mari à VICQ SUR BREUILH (87260), le 7 juin 1957 et l'épouse à BRAGA (Portugal) le 14 février 1962. Mariés à CHATEAU-CHERVIX (87380) le 9 juillet 1994 et actuellement soumis au régime de la séparation de biens.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial :

Ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Vincent RODIER, notaire à BOISSEUIL (87220), 18, rue Simone Veil - Hameau de la Chapelle Saint-Antoine.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Etude de Maîtres Géraldine PEUCHAUD, Christophe BEX et Sandrine BERGER Notaires associés À Ambazac Route Saint Sylvestre

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Suivant acte reçu par Me Sandrine BERGER, Notaire à AMBAZAC (87), le 18 décembre 2025,

M. Serge LAVAURE, demeurant à AMBAZAC (87240) 190 Chemin du Puy Payaud Laleuf, né à PERIGUEUX (24000) le 28 mars 1955.

M. Frédérick Yves STAMBACH, demeurant à LA JONCHERE-SAINT-AURICE (87340) 10 rue de la Poste, né à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) le 14 octobre 1982.

M. Cédric Guy MARQUET, demeurant à SAINT-PIERRE-TAURION (87480) 12 rue des Pensees La Chassagne, né à LIMOGES (87000) le 3 juillet 1979.

Ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la société dénommée SAINTE ANNE, société civile au capital de 214.000 €, dont le siège est à AMBAZAC (87240), Route de la Jonchère, immatriculée au RCS de LIMOGES sous le n°452961493.

A compter du 18 décembre 2025. Anciens gérants : Serge LAVAURE, Frédérick STAMBACH, Cédric MARQUET

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de LIMOGES.

Pour avis
Le notaire

Modification statutaire

Dénomination : BEAUBLANC BUSINESS OFFICES
forme : SAS au capital de 24700 euros.
Siège social : 8 Rue Rembrandt 87100 Limoges.

840895106 RCS Limoges
Aux termes de l'AGE en date du 30 novembre 2025, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociales et d'adopter la dénomination BEAUBLANC BUSINESS OFFICES, et de modifier le capital social en le portant de 26000 euros à 24700 euros. Mention sera portée au RCS de Limoges

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 12/12/2025, il a été constitué une SCI dénommée: CHTB IMMO, Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Siège social : 12 allée Bertran de Born 87570 RILHAC RANCON, Capital : 1 000 euros Gérance : M. Rémi THIBAUD, demeurant 12 allée Bertran de Born 87570 RILHAC RANCON, Agrément des cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, partenaires pacésés, ascendants ou descendants des associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, ascendant ou descendant du cédant qu'après agrément, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIMOGES. Pour avis.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Julien COULAUD, Notaire membre de la société « Cécile RIFFAUD, Sophie GALINIER GIRY et Julien COULAUD, notaires associés d'une SELARL titulaire d'un Office Notarial » à SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne), 29 Boulevard Victor Hugo, le 19 décembre 2025, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : STCS. La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le siège social est fixé à : SAINT-JUNIEN (87200), 57 avenue Elisée Reclus.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENTS EUROS (200.00 EUR)

Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : M. Samuel RADIN et Mme Sandra MOUGEOT épouse RADIN demeurant 57 avenue Elisée Reclus à SAINT-JUNIEN.

La société sera immatriculée au RCS de LIMOGES.

Pour avis
Le notaire.

Cession de fonds de commerce

Suivant acte SSP du 08/12/2025 enregistré le 12/12/2025 au SIE de la HAUTE-VIENNE, dossier 2025 00034703, référence 8704P01 2025 A 01307, la société : L'ILOT DES HALLES, SARL au capital de 1 500 euros, dont le siège social est Place de la Motte - Halles Centrales 87000 LIMOGES immatriculée au RCS de LIMOGES sous le numéro 878 517 721 a cédé à la société LE PETIT ILOT, SARL au capital de 1000 euros, dont le siège social est Les Halles Centrales 87000 LIMOGES, immatriculée au RCS de LIMOGES sous le numéro 944 932 615 a cédé sa branche d'activité de pizza, de bruschetta, de dégustation, sur place et à emporter qu'elle exploitait 12 Les Halles, 87000 LIMOGES. Cette vente a été consentie au prix de 20 000 euros, avec entrée en jouissance au 08/12/2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par Me Mathieu PLAS demeurant 7 ter rue de la Mauvèdière 87000 LIMOGES pour la correspondance et la validité. Pour avis.

Transfert du siège social

ROBERT INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 rue d'Antony, 87000 LIMOGES
932 542 954 RCS LIMOGES
Aux termes d'une décision en date du 17 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé :

- de transférer le siège social 18 rue d'Antony, 87000 LIMOGES au 49 Le Petit Buisson 87520 VEYRAC à compter du 17/12/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

KEBAB ALEP

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000€
Siège social : 2 RUE DES CHARSEIX
87000 LIMOGES
984 985 499 R.C.S. LIMOGES

MODIFICATION DE GERANT

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2025, l'assemblée générale a pris acte de la démission du gérant Monsieur Mohamad GHOUZI et la nomination de son remplaçant en qualité de co-gérant Madame Duha MOSLEM épouse GHOUZI.

POUR AVIS

SWET LEKI
Société À Responsabilité Limitée
au capital de 280.510 EUR
Siège social : JAVERDAT (Haute-Vienne) 9, le Pic
978.316.776 R.C.S. LIMOGES
Réduction du capital

L'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2025 a décidé sous diverses conditions de réduire le capital social de 265.490 EUR pour le ramener de 546.000 EUR à 280.510 EUR par voie d'annulation des 26.549 parts sociales numérotées de 1 à 49 et de 28.101 à 54.600.

Aux termes des décisions en date du 16 décembre 2025, la gérance a constaté le caractère définitif de ces opérations de sorte que le capital est fixé à 280.510 EUR depuis cette même date. Il a été pris acte de la démission de Monsieur David LAURENT de son mandat de co-gérant de la société avec effet du 16 décembre 2025, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Les articles 6 et 7 statuts ont été modifiés en conséquence, et que les statuts seront refondus.

Pour avis

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS
Parc d'Esther - 9 Allée Loewy
87068 Limoges

CHAZAT FRERES
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 622,45 €
Siège Social : Lagorce
87290 CHATEAUPONSAC
414 237 214 RCS LIMOGES

Clôture de liquidation

L'AGO du 15/12/25 a approuvé le compte définitif de liquidation établi au 30/09/25, a déchargé M. Jean-Jacques CHAZAT de son mandat de liquidateur, a donné à ce dernier quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation au 30/09/25.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au Greffe du T.C. de LIMOGES.

Pour avis

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 17/12/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE PLAISANCE
Objet social : Exploitation d'un hôtel, bar, restaurant

Siège social : Le Pont de l'Aiguille 87170 ISLE

Capital : 1000 euros

Gérance : Madame Johnna DiStefano VanDyke demeurant Le Pont de l'Aiguille 87170 ISLE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Limoges

Pour avis.

VEYRIER
COUVERTURE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 5.000 €
SIEGE SOCIAL : ZAC JEAN MONNET -
87920 CONDAT-SUR-VIENNE
RCS LIMOGES 879 793 446

Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal du 18/12/2025, l'assemblée générale a décidé :

- de transformer la Société en Société à Responsabilité Limitée à compter du 1^{er} janvier 2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

- de nommer en qualité de Gérant, M. Xavier VEYRIER, jusqu'alors Président de la SASU, né le 12/05/1986 à LIMOGES (87) et demeurant : 99, chemin des Rivailles - 87800 BURGNAC

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Limoges.

Pour avis.

MS SERVICES
FORESTIERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU
CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE VIOLETTE
SZABO 87280 LIMOGES
R.C.S. LIMOGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Limoges le 17.12.2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : MS SERVICES FORESTIERS

Siège social : 23 RUE VIOLETTE SZABO 87280 LIMOGES

Objet social :

-Travaux forestiers, travaux élagage, travaux d'abattage, travaux de débardage, travaux de débroussaillage, travaux de fauchage, travaux de plantation, espace vert et tous travaux de sylviculture.

-Achat/vente de bois,

-Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Mikayil SAHIN né le 29/01/1999 à Guéret, demeurant au 23 rue Violette SZABO 87280 Limoges, de nationalité Française.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis
Le président

SARL FONTAINE SERGE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 1.500 €
Siège social : 15 ALLEE DES GRIVES
87 280 LIMOGES
RCS LIMOGES 507 501 807
Augmentation du capital

Aux termes d'une délibération extraordinaire en date du 17 Décembre 2025, l'assemblée générale a validé les décisions suivantes :

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL :

La collectivité des associés décide d'augmenter le capital social de 98.500 euros pour le porter de 1.500 (mille cinq cents) Euros, à 100.000 (cent mille) Euros.

Cette augmentation se fera par voie d'incorporation des réserves d'une somme de 98.500 Euros.

Les articles 8 et 9 des statuts ont été corrélativement modifiés.

En conséquence, la société fera l'objet d'une inscription modificative au RCS de Limoges.

Pour avis
La gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP électronique du 19/12/2025, est constituée la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GROUPE ARTHEA, Capital social : 85 000 euros, Siège social : 52A rue Jean Baptiste Darnet 87110 LE VIGEN, Objet : la prise de tous intérêts, participations, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, dans toute société, notamment par voie d'acquisition, de création de société nouvelle, d'apport, de fusion, de société en participation, de groupement d'intérêts économiques ou autrement, ainsi que tout acte d'administration ou de disposition de tous intérêts et participations, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit ; l'animation des filiales, la participation active à la conduite de leur politique et à leur contrôle, ainsi que la mise à disposition des moyens d'exploitation qui viendrait à posséder la société, l'accomplissement de toutes prestations de services et l'exercice des mandats sociaux ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Président : Monsieur Yoann FORGENEUF, demeurant 52A rue Jean Baptiste Darnet 87110 LE VIGEN, Agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : chaque action donne droit à une voix au moins. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIMOGES. Pour avis.

MS SERVICES FORESTIERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE VIOLETTE SZABO 87280 LIMOGES
R.C.S. LIMOGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Limoges le 17.12.2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : MS SERVICES FORESTIERS

Siège social : 23 RUE VIOLETTE SZABO 87280 LIMOGES

Objet social :

-Travaux forestiers, travaux élagage, travaux d'abattage, travaux de débardage, travaux de débroussaillage, travaux de fauchage, travaux de plantation, espace vert et tous travaux de sylviculture.

-Achat/vente de bois,

-Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Mikayil SAHIN né le 29/01/1999 à Guéret, demeurant au 23 rue Violette SZABO 87280 Limoges, de nationalité Française.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Limoges.

Pour avis
Le président

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS
Parc d'Esther - 9 Allée Loewy
87068 Limoges

AVIS DE CESSION

Par e-ASSP du 05/12/25 enregistré à LIMOGES le 09/12/2025 dossier 2025 00034330 réf. 8704P01 2025 A 01275, la SASU CHATEAU DE GATEAUX, sise à ST-YRIEIX-LA-PERCHE (87)-21 av du Mal de Lattre de Tassigny immatriculée 831 401 534 R.C.S LIMOGES a cédé à la SAS FRANGLAIS, sise à ST-YRIEIX-LA-PERCHE (87)-21 av du Mal de Lattre de Tassigny, immatriculée 993 535 327 RCS LIMOGES, le fonds de restaurant, salon de thé, exploité à ST-YRIEIX-LA-PERCHE (87) - 21 av du Mal de Lattre de Tassigny, SIRET 831 401 534 00019, moyennant 117 000 €. Prise de possession le 05/12/25. Les oppositions sont reçues à FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS à LIMOGES (87068) - Parc d'Esther - 9 Allée Loewy par acte extra-judiciaire ou LRAR dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales.

SCP G. PEUCHAUD -
C. BEX - S. BERGER
Offices à AMBAZAC (87240) -VERNEUIL/
VIENNE (87430)
BUREAU PERMANENT DE NANTIAT
(87140)
6, rue de la Chaudière

Légataire universel

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 8 juillet 2015,

Madame Jeanne Marguerite COLAS, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur René VARIERAS, demeurant à NEXON (87800)1 rue du Clédier
Née à BONNAT (23220), le 5 novembre 1932.

Décédée à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (87500) (FRANCE), le 31 juillet 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sophie JANDEAUX, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Géraldine PEUCHAUD, Christophe BEX et Sandrine BERGER, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AMBAZAC (Haute-Vienne), avec Bureau Annexe Permanent à NANTIAT (Haute-Vienne), le 17 décembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sophie JANDEAUX, notaire à NANTIAT au Bureau Annexe Permanent de l'Office Notarial d'AMBAZAC, référence CRPCEN : 87013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de LIMOGES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

EPICERIE DONZELOT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 500 EUROS
SIEGE SOCIAL :
2 AVENUE DES BENEDICTINS
87000 LIMOGES
979 201 118 R.C.S. Limoges

MODIFICATION DE DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2025, l'assemblée générale a décidé de nommer Monsieur Ismail AHMED en qualité de directeur général.

POUR AVIS

[LIVRES]

Camionnettes vintage



par Francis Dréer

Artisans du renouveau économique de notre pays, les petits utilitaires occupent une place particulière dans le cœur des Français. Ces travailleurs infatigables, transformables à volonté, ont été usés jusqu'à la corde par des dizaines de professions : petits commerçants, maçons, plombiers, boulangers, paysans, brocanteurs... quand ils ne servaient pas de voitures familiales !

Ils ont aussi été les témoins d'une certaine époque, celle des fameuses Trente

Glorieuses, dont notre mémoire collective garde la nostalgie. Largement répandus sur le territoire, populaires à la ville comme à la campagne, ils ont aussi marqué les esprits tant par leur design que leur personnalité. Redécouvrez ces stars discrètes qui font désormais partie de notre patrimoine, et redeviennent aujourd'hui parfois des food trucks ou des vans sur la route des vacances...

• Éditions de Borée, 32 €, novembre 2025

L'univers des couteaux

par Laurence Bulle
et Jean-Paul Paireault

Couteau : instrument tranchant composé d'une lame et d'un manche. Partant de cette définition, on a tout dit mais on n'a rien dit... tant cet objet est indissociable de la main de l'homme. Sous un même nom se cachent pourtant mille et un aspects et usages : couteau de cuisine, d'office, à raser, de chasse, d'apiculteur, de poche, de peintre, d'apparat... Il nous est si familier depuis que l'homme a forgé ses premières lames qu'il figure dans nombre d'expressions imagées : "mettre le couteau sous la gorge", "un brouillard à couper au couteau"... Outils de profession ou précieux compagnons de solitude des bergers, ce livre vous présente des couteaux issus des régions françaises, nés des savoir-faire traditionnels et fabriqués dans des matériaux les plus variés, leur conférant robustesse et tranchant. Un art très vivant puisque de nombreux couteliers indépendants créent des pièces d'exception en ayant recours aux matériaux les plus inattendus... Tout un univers !

• Éditions de Borée, 32 €, octobre 2025



Dictionnaire des outils



par Jean-Paul Paireault

Ce dictionnaire d'exception s'adresse tant aux connaisseurs passionnés qu'aux chineurs, aux amateurs d'art populaire comme aux lecteurs curieux, intrigués par un outil inconnu ou aimant à reconnaître dans ces objets façonnés par la main de l'homme la destination, le geste et le savoir-faire.

Grâce à plus de 1 500 photos, plus de 600 outils évoquent le monde du travail des artisans, la complicité de l'homme avec ses outils, ses mouvements, matière

contre matière. Il fait la part belle à l'illustration :

les outils sont répertoriés sous leur nom usuel qui, parfois, ne manquera pas de vous surprendre : louve, pas-d'âne ou encore tarabiscot... Les illustrations sont accompagnées d'un descriptif qui fait mention du métier auquel les outils sont rattachés, des "instruments" de travail qui nous remémorent les usages de professions parfois menacées d'oubli. Un large tour d'horizon où les activités liées à la terre et les matériaux – le bois, le métal, la pierre, le cuir et le verre – se côtoient comme par le passé.

• Éditions de Borée, 38 €, octobre 2025

La grande encyclopédie des chats



Issus de races populaires ou méconnues, de "gouttière" ou d'appartement, les chats sont les compagnons privilégiés d'un Français sur trois.

Les chats nous fascinent et nous attendrissent ; lorsqu'on pense les connaître, ils nous surprennent encore ! Ce livre vous donnera accès à de nombreuses informations pratiques sur ces boules de poils et vous présentera un panorama complet des différentes races existantes (origine, tempérament, apparence).

Conseils de soins, informations sur le comportement, précautions pour assurer leur bien-être : apprenez l'essentiel sur vos com-

pagnons à quatre pattes.

Illustré de nombreuses photographies, il sera le guide idéal pour choisir, accueillir, comprendre et accompagner votre chat tout au long de sa vie... à vos côtés !

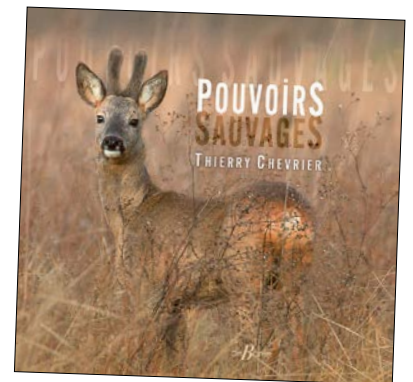
• Éditions de Borée, 33 €, octobre 2025

Pouvoirs sauvages

par Thierry Chevrier

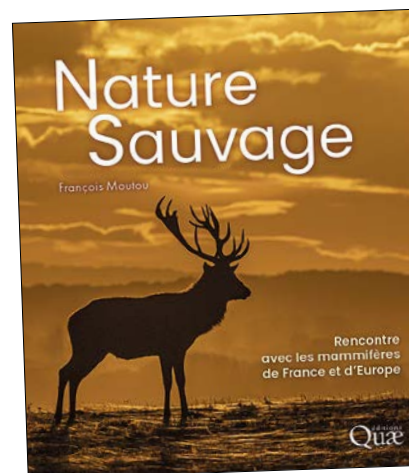
Tout près de nous, dans nos campagnes, les animaux sauvages sont bien plus que de simples habitants de la nature. Ils possèdent d'étonnantes capacités, "pouvoirs" cachés qui, bien que discrets, leur permettent de réaliser de grandes prouesses. Voir l'invisible à nos yeux d'humains, entendre l'inaudible à nos oreilles, sentir ce que nous ne pourrions jamais percevoir... Ils filent comme le vent, s'adaptent à des environnements changeants, et parfois, sont des maîtres de l'illusion, camouflés à la perfection... jouant ainsi leur devenir et leur survie. "Pouvoirs sauvages" propose une immersion parmi ces fascinantes créatures. Chaque image vous dévoilera un instant de leur quotidien capturé par l'objectif, photographies qui sont autant de fenêtres ouvertes sur un monde secret, où chaque mouvement, chaque son, chaque couleur recèle une signification précise : des clichés qui nous rappellent à quel point la nature est belle, ingénieuse, adaptative et résiliente !

• Éditions de Borée, 32 €, septembre 2025



Nature sauvage

par François Moutou



Qu'ils soient terrestres, volants ou amphibiens, les mammifères sauvages qui peuplent aujourd'hui l'Hexagone comptent plus de 120 espèces. Leur présence sur le territoire français – et plus largement européen – est le fruit d'une longue histoire, façonnée par d'innombrables évolutions morphologiques, comportementales et physiologiques. Ainsi s'est forgée une remarquable diversité, indispensable à la vitalité de nos écosystèmes. Cerfs, loups, ours, sangliers, lièvres, belettes, musaraignes, écureuils, hérissons, chats forestiers, lynx, chamois, castors, campagnols...

Ces mammifères sont des acteurs discrets mais essentiels de la santé de la nature. Et nous partageons avec eux un territoire commun.

Mais comment ces animaux, installés depuis la fin des grandes glaciations quaternaires, réagissent-ils aux bouleversements causés par l'activité humaine ? Pollutions, fragmentation des paysages, arrivée d'espèces exotiques parfois envahissantes, changement climatique... les pressions sont multiples et souvent intenses.

Ce livre vous propose une immersion dans l'univers de mammifères familiers ou méconnus, à travers une série de portraits éclairés par leurs interactions, leurs adaptations, leurs équilibres parfois étonnants. Il interroge aussi notre rôle : saurons-nous, demain, mieux vivre avec eux, dans une nature que nous habitons ensemble ?

• Éditions Quæ, 26,50 €, octobre 2025

[POINSETTIAS]

Des fêtes colorées et fleuries

Grâce à la gamme de couleurs variées des poinsettias, créez des ambiances différentes pour vos tables festives.

Avec leur variété de couleurs et de tailles, les poinsettias permettent de personnaliser facilement la déco. Que vous préfériez une ambiance traditionnelle ou que vous souhaitiez surprendre, le résultat sera forcément chaleureux et magique.

Ces stars de Noël ne se déclinent pas seulement en rouge ou blanc. Laissez-vous surprendre par des couleurs douces comme le jaune pâle, le rose clair et l'abricot. Ces couleurs créent une ambiance fraîche et joyeuse, surtout lorsque vous assortissez vos poinsettias à des accessoires, des bougies et de la vaisselle dans des tons similaires. Des couverts dorés ajoutent une touche contemporaine. Limitez l'utilisation de couleurs sombres ou qui contrastent trop avec les tons doux. Si votre table est foncée, recouvrez-la d'une nappe blanche.

Le bleu n'est peut-être pas la première couleur à laquelle on pense au mois de décembre, mais il est étonnamment chaleureux si on le contraste avec des poinsettias dans des teintes chaudes comme le rouge et le rose. Optez pour des mini-poinsettias : leur petite taille permet de voir tous les convives autour de la table, même si vous placez votre composition en centre de table.

Suspendez quelques boules de Noël de couleur bleue à votre lampe au-dessus de la table pour ajouter une petite touche festive.



Les fêtes en blanc et or. (Ph. Stars for Europe)

Changement de couleur pour une autre esthétique. Des poinsettias dans des pots dorés, des boules de Noël scintillantes, des bougies et une guirlande lumineuse créent à coup sûr une ambiance glamour. La nappe et les poinsettias roses amènent une atmosphère chaleureuse.

SOIRÉE BLANCHE OU STYLE RÉTRO ?

Pour un effet encore plus somptueux, coupez quelques bractées de poinsettias et placez-les avec une branche de pin, d'eucalyptus ou des baies rouges dans plusieurs petits vases sur la table. Astuce : passez d'abord les tiges sous l'eau chaude (environ 60 °C) pendant quelques secondes, puis sous l'eau froide. Cela empêche la sève laiteuse de s'écouler, et les bractées colorées resteront

belles pendant au moins deux semaines.

Noël sous la neige se fait rare mais avec une nappe blanche, des verres et de la vaisselle blancs, des bougies blanches et des poinsettias blancs, vous créez une décoration de table unique. Si cela vous semble un peu monotone, vous pouvez bien sûr ajouter des touches pastels grâce à des accessoires, comme un chandelier par exemple. Lors d'une promenade en forêt, ramassez quelques pommes de pin et disposez-les ça et là sur la table pour une touche de nature.

Vous aimez le style rétro ? Rassemblez de la verrerie ancienne, de la vaisselle vintage et donnez à votre table de réveillon une lueur rouge avec de beaux poinsettias. Ambiance chaleureuse garantie. Pour éviter que la décoration ne devienne trop imposante, optez pour des mini-poinsettias ou remplissez plusieurs petits vases (en verre) avec des poinsettias coupés.

Enfin, un mélange de bois rustique, de murs bruts et d'un sapin non décoré constitue le cadre idéal pour une table au style champêtre et authentique. Complétez la décoration avec une vaisselle au style épuré et quelques accessoires dorés et argentés. Astuce : créez un mobile avec des mini-poinsettias et des boules de Noël à suspendre au-dessus de la table.

STARS FOR EUROPE

[RECETTES]

Bouchée de saumon et granny au combawa

Préparation : 20 min.

Ingrédients (pour 4 personnes) : 1 pomme granny, 150 g de saumon fumé (environ 4 tranches), 1 pot de fromage fouetté (150 g), 1/2 bouquet de ciboulette, 2 branches d'aneth, 1 combawa, 1/2 citron jaune, 1 cuillère à café de baies roses, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, sel, poivre, pain complet tranché ou mini-blinis.

- Laver les pommes et les herbes puis les sécher. Ciseler les herbes.
- Dans un saladier, déposer le fromage frais. Saler, poivrer. Ajouter l'huile d'olive, les herbes ciselées, le jus du demi-citron, les baies roses écrasées.
- Prélever le zeste du combawa à l'économe ou au zesteur et le pilonner (dans un mortier avec un pilon, afin qu'il délivre tout son parfum). L'ajouter à la précédente préparation et bien mélanger.
- Émincer très finement la pomme. Détailler le saumon fumé en lanières. Tailler le pain en morceaux à la taille d'une belle bouchée.
- Tartiner le pain avec le fromage frais. Ajouter une fine tranche de pomme et terminer par une lanière de saumon.
- Parsemer d'un peu de baies roses grossièrement écrasées et d'herbes fraîches.

Source : Les fruits et légumes frais



Pot-au-feu de foie gras à la truffe

Préparation : 30 min. Cuisson : 60 min.

Ingrédients (pour 4 personnes) : 1 carcasse de canard, 1 foie gras cru de 400 g, 1 truffe de 40 g, 4 carottes, 2 navets, 1 poireau, 1 branche de céleri, 1 oignon, 2 gousses d'ail, 4 branches de persil, 2 feuilles de laurier, sel, poivre.

- Éplucher, laver et détailler en morceaux vos légumes.
- Les mettre ensuite dans une grosse marmite accompagnés de votre carcasse. Saler et poivrer.
- Recouvrir d'eau, couvrir et porter à ébullition sur votre foyer. Laisser cuire.
- Une fois cuit, et toujours sur le feu, y faire pocher le foie gras que vous aurez salé et poivré.
- Une fois votre foie gras cuit, le sortir, découper de beaux morceaux et les disposer dans des assiettes creuses.
- Accompagner chacun des morceaux avec des légumes, y disposer des tranches de truffe et arroser avec du bouillon de cuisson.
- Saler et poivrer si nécessaire.

Source : Foie gras du Périgord

[SUDOKU]

	9		4		5			
					7			8
8				6				3
	2	8				3		4
3		5		2		1		9
9		1				5	2	
5				3				7
7			9					
			1		8		4	

Niveau : moyen

Heure de début :

Temps de résolution :

Solution du n° précédent

2	1	7	6	4	3	5	8	9
3	5	8	2	9	1	4	7	6
9	4	6	8	7	5	1	3	2
5	3	2	1	8	9	7	6	4
7	9	4	3	6	2	8	5	1
8	6	1	7	5	4	9	2	3
6	7	3	4	1	8	2	9	5
4	2	9	5	3	7	6	1	8
1	8	5	9	2	6	3	4	7

Verrines de mousse litchi et vanille

Préparation : 5 min. Cuisson : 8 min.

















Ingrédients (pour 4 personnes) : 500 g litchis en boîte, 170 g crème liquide, 1 cuillère à café extrait de vanille liquide, 2 blancs d'œufs, 2 feuilles de gélatine, 1 cuillère à soupe sucre en poudre, du sirop de litchi pour la couche rose de décoration, quelques litchis frais pour la déco.

- Mettre les feuilles de gélatine à tremper dans un bol d'eau froide.
- Verser le contenu de la boîte de litchis dans une passoire en recueillant 3 cl de jus dans un bol. Mixer les litchis en très fine purée et ajouter la vanille liquide. Mélanger et réserver.
- Faire chauffer le sirop réservé sur feu doux jusqu'aux premiers frémissements puis retirer du feu.
- Essorer les feuilles de gélatine et les faire fondre en les fouettant dans le sirop chaud. Incorporer alors ce sirop à la purée de litchis toujours à l'aide du fouet et réserver.
- Commencer à battre les blancs d'œufs en neige bien ferme puis ajouter le sucre en pluie et continuer l'opération jusqu'à obtention d'une neige très ferme.
- Incorporer ensuite la préparation aux litchis en continuant de battre au fouet électrique cette fois-ci.
- Dans un autre saladier, monter la crème fraîche au fouet électrique et l'incorporer délicatement à la mousse précédente.
- Répartir délicatement la mousse aux litchis dans des verrines et réserver au réfrigérateur minimum 2 heures avant de servir.

Source : Les fruits et légumes frais

soirées télé

du 26 décembre au 1^{er} janvier

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	21 h 10 : La chanson secrète Divertissement 23 h 30 : La chanson secrète : le live Divertissement	21 h 10 : Star Academy Divertissement	21 h 10 : Captain Marvel Film fantastique 23 h 20 : Le crime de l'Orient-Express Thriller	21 h 10 : Joséphine, ange gardien Série "Les sirènes" (1 et 2/2) "Ma petite-fille, ma bataille" (1 et 2/2)...	21 h 10 : Madame Doubtfire Comédie 23 h 25 : New York, unité spéciale Série	21 h 10 : Le grand bêtisier du 31 Divertissement 00 h 40 : Le grand bêtisier de Noël Divertissement	21 h 10 : Aquaman Film fantastique 23 h 45 : Captain Marvel Film fantastique
	21 h 10 : Le comte de Monte-Cristo Série "La lettre" "Le château" "Le trésor"...	21 h 10 : The floor - À la conquête du sol Jeu 23 h 25 : Quelle époque ! Divertissement	21 h 10 : Gran Turismo Film d'action 23 h 25 : Millenium : ce qui ne me tue pas Thriller	21 h 10 : Meurtres au Paradis Série "Noël entre deux îles" "Le fantôme de Noël"...	21 h 10 : L'anneau Jeu 23 h 30 : Comedy Club Express Divertissement	21 h 10 : La grande soirée du 31 de Paris Divertissement 01 h 00 : Gims - Last Winter Tour Concert	21 h 10 : Prodiges Divertissement "La grande finale" 23 h 20 : Vu de l'année Divertissement
	21 h 10 : La meilleure chorale de France Divertissement 23 h 10 : Comédies musicales made in France	21 h 10 : Meurtres à Saint-Martin Téléfilm policier 22 h 40 : Meurtres à Cayenne Téléfilm policier	21 h 10 : Dolomites : piégés aux sommets Série "Un coup du destin" "Un choix impossible"...	21 h 10 : Famille je vous aime Divertissement 23 h 10 : Paris en chansons Documentaire	21 h 10 : Tom et Lola Série "Les nageurs" "Familles parfaites" 22 h 55 : Face à face Série	21 h 10 : Enquête parallèle Téléfilm policier 22 h 40 : Crime dans le Luberon Téléfilm policier	21 h 10 : Cassandra Série "Le secret de la ruche" "Secret assassin"
	21 h 05 : Le garçon et le héron Film d'animation 23 h 00 : Imagine Dragons au château de Chambord Concert	21 h 05 : Le voyage de Chihiro Film d'animation 23 h 05 : Anime, une épopée japonaise Série documentaire	21 h 05 : Le Père Noël est une ordure Théâtre 22 h 25 : La raison d'Aymé Théâtre	21 h 05 : "Le carnaval des animaux" raconté par Alex Vizorek Spectacle 22 h 05 : Sorcellerie pour deux pianos	21 h 05 : Les rencontres du "Papotin" Magazine	21 h 05 : Le château dans le ciel Film d'animation 23 h 05 : Gaming x Symphony Concert	21 h 05 : Les Folies Gruss - 50 ans à Paris Spectacle 22 h 55 : Le cirque Phénix - 25 ans Spectacle
	21 h 05 : La belle au bois dormant Ballet 23 h 45 : Mayerling Ballet	21 h 05 : Échappées belles Magazine "Alsace, sur la route des vins" "Chypre, l'île aux mille visages"	21 h 00 : Les 100 lieux qu'il faut voir Série documentaire "Pyrénées, le sentier des contrebandiers"...	21 h 05 : Les trésors de Napoléon Documentaire 22 h 40 : Dictionnaire amoureux de Napoléon en Méditerranée	21 h 05 : Sur la terre des grands félins Série documentaire 23 h 35 : Survivre à l'hiver Documentaire	21 h 05 : Il était une fois le triomphe de la Fantasy Documentaire 22 h 35 : Mangas, une révolution française Documentaire	21 h 05 : Les aventuriers de l'Égypte antique Série documentaire 22 h 50 : Tour Eiffel : le rêve d'un visionnaire Documentaire
	21 h 10 : Cendrillon Conte 23 h 00 : Harry Potter, super Mario, Avengers : les super-héros ont leurs parcs d'attractions !	21 h 10 : Les Bodin's en folie Spectacle 23 h 30 : Bienvenue chez les Bodin's Spectacle	21 h 10 : Zone interdite Magazine 23 h 10 : Enquête exclusive Magazine	21 h 10 : Pandore Jeu 23 h 05 : Le maillon faible Jeu	21 h 10 : La France a un incroyable talent Divertissement 23 h 00 : La France a un incroyable talent, ça continue	21 h 10 : M6 fête le 31 Divertissement	21 h 10 : Ratatouille Film d'animation 23 h 00 : Quand Disney nous régale Documentaire
	20 h 55 : Miss Potter Comédie dramatique 22 h 25 : La vie extraordinaire de Louis Wain Biographie	20 h 50 : 44 ^e Festival mondial du cirque de demain Spectacle 22 h 25 : Une vie parmi les éléphants	21 h 00 : Des hommes d'honneur Film policier 23 h 10 : Dr Jack & Mr Nicholson Documentaire	20 h 55 : Les cowboys Western 23 h 00 : John Wayne - L'Amérique à tout prix Documentaire	20 h 55 : Yellowstone : nature extrême Série documentaire 23 h 50 : L'opéra Seria Opéra	20 h 55 : La comtesse de Hong Kong Comédie 22 h 45 : Sophia Loren, une destinée particulière Documentaire	20 h 55 : Guerre et paix Drame historique 00 h 15 : Johann Strauss : "Wiener Blut" : au château Schönbrunn à Vienne
	21 h 00 : Un village français Série 22 h 00 : Le Luron en campagne Divertissement	21 h 00 : Le Luron en campagne Divertissement 22 h 20 : Le président Comédie dramatique	21 h 05 : Un village français Série "La loterie" 21 h 55 : Rembob'ina Magazine	21 h 05 : Un village français Série 22 h 00 : Les raisons du Reich Documentaire	21 h 05 : Un village français Série 22 h 00 : Mao, l'empereur rouge Série documentaire	21 h 05 : Un village français Série 22 h 00 : Mao, l'empereur rouge Série documentaire	21 h 05 : Un village français Série 22 h 00 : Mao, l'empereur rouge Série documentaire
	21 h 10 : Enquête d'action Magazine "Réveillon à haut risque : les pompiers de Toulouse en alerte !"...	21 h 10 : La petite histoire de France Série	21 h 10 : NCIS Série "Histoires de fantômes" "À l'aube du chaos" "L'espion qui venait du froid"...	21 h 10 : État de choc Magazine "Familles nombreuses : ces tribus hors norme qui fascinent l'Amérique" "Obésité aux USA..."	21 h 10 : Twilight - Chapitre 5 : révélation Film fantastique 23 h 10 : Coup de foudre dans l'ascenseur Comédie romantique	21 h 25 : La petite histoire de France Série	21 h 10 : Y'a que la vérité qui compte Divertissement
	21 h 25 : Marché de Noël et grands magasins Documentaire 23 h 00 : Folie de Noël : décoration XXL, marchés féeriques...	21 h 15 : Columbo Série "La griffe du crime" 23 h 05 : 90 ^e enquêtes Magazine	21 h 15 : Les mystères de l'amour Série 23 h 25 : Hélène, le concert événement au Théâtre Marigny	21 h 15 : Sherlock Holmes 2 : jeu d'ombres Film d'aventures 23 h 40 : 90 ^e enquêtes Magazine	21 h 25 : Merci Dorothée ! Divertissement	21 h 25 : Restos du Cœur Spectacle "Au pays des Enfoirés"	21 h 25 : Les sous-doués en vacances Comédie 23 h 15 : 90 ^e enquêtes Magazine
	21 h 10 : Moi, moche et méchant 2 Film d'animation 23 h 00 : Moi, moche et méchant Film d'animation	21 h 10 : Le big bêtisier de Noël Divertissement 23 h 00 : Le big bêtisier Divertissement	21 h 10 : Boule & Bill 2 Comédie 22 h 50 : Dear Santa Comédie noire	21 h 10 : Appels d'urgence "Secours en hélico : urgences en plein ciel"...	21 h 10 : Les Chevaliers du Fiel : "Noël d'enfer !" Spectacle 23 h 10 : Chroniques criminelles Magazine	20 h 00 : TFou Dessin animé 22 h 30 : Moi, moche et méchant 2 Film d'animation	21 h 10 : Cleaners, les experts du ménage Téléralité "Marie et Anne" "Sylvie et Olivier"
	21 h 05 : Les 100 vidéos qui ont fait rire le monde entier Divertissement	21 h 05 : Lego Masters USA : les rois de la brique Téléralité "Vacances aux sports d'hiver" "Les nouveaux contes de Noël"...	21 h 05 : Mune, le gardien de la lune Film d'animation 22 h 45 : Beethoven sauve Noël Comédie	21 h 05 : Ballerina Film d'animation 22 h 50 : Un sapin de Noël, deux amoureux Comédie romantique	21 h 05 : Les Schtroumpfs et le village perdu Film d'animation 22 h 45 : Tintin et le lac aux requins Film d'animation	21 h 05 : Les Croods 2 : une nouvelle ère Film d'animation 22 h 50 : Woody Woodpecker Comédie	21 h 05 : Les plus grands magiciens du monde : les Mandrakes d'or 2025 Spectacle
	21 h 10 : Billy Elliot Comédie dramatique 23 h 10 : Un garçon nommé Noël Film fantastique	21 h 10 : Au cœur de l'enquête Magazine	21 h 10 : Les 30 chansons les plus streamées de l'année Divertissement 22 h 30 : Les duos impossibles...	21 h 10 : The chosen Série "Because of me" "The upper room part I"	21 h 10 : Retour à "L'école des fans" Documentaire	21 h 10 : Les plus grands magiciens du monde : les Mandrakes d'or 2024 Cérémonie	21 h 10 : Au cœur de l'enquête Magazine
	20 h 55 : M comme maison "Morbihan, Vannes" 22 h 30 : Pour tout dire Magazine	20 h 55 : Boire, fumer et conduire vite Théâtre 22 h 40 : Secrets d'héritiers Magazine	20 h 55 : Les voyages de Julie Magazine "Naples, une ville qui se dévore"...	20 h 50 : Autant en emporte le vent Drame 00 h 30 : "Elle" et nous, 80 ans d'émancipation Documentaire	20 h 55 : Napoléon : 1812-1821 Téléfilm historique 22 h 35 : Pour tout dire Magazine	20 h 45 : Chiots & chatons, 3 mois pour devenir grands Série documentaire	20 h 55 : Les municipaux (trop c'est trop) Comédie 22 h 40 : La loi de Simon : des hommes en noir Téléfilm policier
	21 h 10 : Les aventures de Flynn Carson : le secret de la coupe maudite Film d'aventures 22 h 40 : Les aventures de Flynn Carson...	21 h 10 : Le plus beau pays du monde Documentaire 22 h 45 : Le monde de Jamy Magazine	21 h 10 : Les carnets de Julie grand format Magazine "Belle Époque" "La Bretagne"...	21 h 10 : Abbaye de Cluny, la seconde Rome Documentaire 22 h 05 : Notre-Dame de la Garde : basilique hors norme	21 h 10 : Le prix de la loyauté Drame 22 h 45 : Le prix de la vérité Téléfilm policier	21 h 10 : Conciergerie et Sainte-Chapelle : mégastructures au cœur de Paris Documentaire	21 h 10 : Paris interdit : mégastructures souterraines Documentaire
	21 h 10 : New York, unité spéciale Série "Le plan" "Meurtre en état d'ivresse"	21 h 10 : Joséphine, ange gardien Série "Paillettes, claquettes et champagne"...	21 h 10 : New York, police judiciaire Série "L'arnaqueuse" "Un verdict amer" "La théorie du complot"	21 h 10 : Les Rois Mages Comédie 23 h 05 : Palmashow - Very bad blagues Divertissement	21 h 10 : Camping Paradis Série "Une colo au Paradis" "Cette année-là" (1/2)	21 h 10 : Les jeunes années d'une reine Film historique 23 h 15 : Sissi face à son destin Évocation historique	21 h 10 : New York, section criminelle Série "Protection à haut risque" "La loi, rien que la loi"

[CULTURE]

LIMOGES

Le pacte des cons

par Olivier Maille



THÉÂTRE

MERCREDI 31 DÉCEMBRE,
À 18 H 30, 20 H 30 ET 22 H 30,
À LA COMÉDIE

Tarifs. Plein : 30 € ; réduit : 15 €

Renseignements : 09 82 56 23 39

Et vous, vous vendriez votre âme au diable ? Rien ne va dans la vie d'Émile. Il n'a plus de travail, peu d'amis et est célibataire. Alors, quand il rencontre par « accident » le Diable, il accepte de lui donner son âme contre une « vie meilleure à la place de sa vie de loser ». Mais rien ne va se passer comme prévu : le Diable et un loser, ça fait au moins 666 possibilités ! Et on a beau être Satan en personne, il y a des cas qui vous dépassent ! Les quiproquos, les vannes et un retournement de situation diabolique font de cette nouvelle comédie de l'auteur de « Si je t'attrape je te Mort ! » Un petit moment de paradis... Euh non pas pour tout le monde.

À faire aussi...

RÉCITAL. Samedi 3 janvier, à 20 h, Le Rok, Panazol : Best Offenbach.

Le Chœur de l'Opéra de Limoges nous offre en cette période festive les airs inoubliables du maître parisien de la musique sous le Second Empire. La vie parisienne, l'un des opéras les plus célèbres d'Offenbach, l'irrésistible Belle Hélène, « Belle nuit, ô nuit d'amour », l'air le plus célèbre des Contes d'Hoffmann, une musique légère, assurément entraînant, qui se savoure avec un plaisir non dissimulé ! Un florilège des airs les plus connus d'Offenbach !

Renseignements : 05 55 06 47 91.

CONCERT. Samedi 10 janvier, à 21 h, Séreilhac : Liane Edwards and The Dust Raisers.

Porté par une énergie brute et communicative, le groupe mêle guitares électriques, accents roots et influences rock sudiste pour offrir un concert vibrant et généreux. La voix puissante et habitée de Liane Edwards s'impose comme le fil conducteur d'un répertoire

taillé pour la scène, entre riffs accrocheurs et moments plus bluesy. Chaque musicien apporte sa touche, créant une alchimie sonore qui embarque le public dès les premières notes. Un concert à vivre pleinement, entre passion, partage et vibrations rock, idéal pour les amateurs de musique live et d'ambiances électriques.

Renseignements : 06 13 55 20 77.

[CINÉMA]



Genre : animation, famille, aventure
Réalisation : Tobias Schwarz,
Aizea Roca Berridi
Casting : Vera Vedernikova, Martin Spinhayer,
Martin Verset
Date de sortie : décembre 2025

Heidi vit avec son grand-père dans un chalet à la montagne. Mais tout bascule lorsqu'elle trouve un bébé lynx blessé et décide de le soigner. Le jeune animal a désespérément besoin de retrouver sa famille vers les sommets ! À l'insu de son grand-père, Heidi et Peter décident de sauver leur nouveau compagnon. Les choses se compliquent lorsqu'un homme d'affaires cupide, Schnaittinger, veut construire une grande scierie en montagne et pose des pièges aux lynx. Il faut maintenant protéger non seulement le lynx et sa famille, mais aussi le village et la nature qu'ils aiment tant !

BELLAC

Shaun, la ferme en folie : lun. 11h
À la poursuite du Père Noël :
sam. 21h ; dim. 15h ; mar. 18h
Teresa : VF : vend. 21h
VO : lun. 20h30 ; mar. 14h30
Les enfants vont bien :
vend. 14h30 ; lun. 18h ; mar. 20h30
Love actually (VO) : sam. 17h
Fievel et le nouveau monde : lun. 14h30
Premières neiges : mer. 11h
Avatar, de feu et de cendres :
mer. 14h30 ; jeu. 16h

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

Panique à Noël : sam. 17h
Vie privée : sam. 20h30
Zootopie 2 : vend. 20h30 ;
dim. 15h ; mer. 15h

EYMOUTIERS

Vie privée : vend. 20h30 ; dim. 17h30
Mektoub my love : sam. 20h30 ; lun. 18h30
Fuori (VO) : dim. 20h30
Fievel et le nouveau monde : mar. 16h
Zootopie 2 : sam. 14h30 ; mar. 20h30
Panique à Noël : vend. 16h
Mission Père Noël : mer. 14h30

LE DORAT

Panique à Noël : lun. 10h
Zootopie 2 : vend. 20h ; dim. 15h
Vie privée : sam. 15h ; mar. 15h
Chasse gardée 2 : sam. 20h ;
dim. 17h ; lun. 15h ; mar. 20h ; mer. 15h
Teresa : lun. 20h ; mar. 17h

LIMOGES - ESTER

Avatar, de feu et de cendres : vend., sam., lun., mar.
9h45, 10h15, 13h30, 14h15 (3D), 15h30, 16h (3D), 17h20,
19h30 (3D), 20h, 20h30 (3D) et 21h15 ; dim. 9h45,
10h15, 14h30, 15h30, 16h, 18h, 18h30, 19h30 (3D) et 20h
Zootopie 2 : vend., sam., lun., mar. 10h30, 13h40, 16h,
18h15, 19h45 et 22h10 ; dim. 10h30 (3D), 13h40, 16h,
18h15 et 20h30
Chasse gardée 2 : vend., sam., lun., mar. 10h30, 13h30,
15h30, 17h30, 19h45 et 22h10 ; dim. 10h30, 13h45, 16h,
18h15 et 20h30
Heidi et le lynx des montagnes : vend., sam., lun., mar.
10h15, 13h40, 15h30 et 17h45 ; dim. 10h15, 13h40, 16h
et 18h45
L'âme idéale : vend., sam., lun., mar. 10h30, 13h20,
19h50 et 22h10 ; dim. 10h30, 13h45, 16h et 20h30
Le chant des forêts : vend., mar. 10h15, 13h30, 17h40
et 19h50 ; sam., lun. 10h15, 13h30 et 17h40 ; dim. 10h15,
18h15 et 20h30
Mission Père Noël : vend., sam., lun., mar. 10h15,
13h25, 15h30 et 17h35 ; dim. 10h15, 13h50 et 16h
À la poursuite du Père Noël : vend., mar. 10h30, 13h20,
15h30, 17h30 et 22h10 ; sam., lun. 10h30, 13h20, 15h30,
17h30, 19h45 et 22h10 ; dim. 10h30, 13h45, 16h et 18h15
Five nights at Freddy's 2 : vend., sam., lun., mar. 10h15,
19h45 et 22h10 ; dim. 10h15, 18h15 et 20h30
Panique à Noël : vend., sam., lun., mar. 10h30, 13h40,
15h30 et 17h45 ; dim. 10h30, 14h, 16h et 18h15
Insaisissables 3 : vend., sam., lun., mar. 19h40 et 22h10 ;
dim. 18h15 et 20h30
T'as pas changé : vend., sam., lun., mar. 15h30, 19h45
et 22h10 ; dim. 13h45, 16h et 20h30
Bob l'éponge - Le film : Un pour tous, tous pirates !
: vend. 10h30, 13h45, 15h30, 18h et 19h50 ; sam., lun.,
mar. 10h30, 13h45, 15h30, 18h, 19h50 et 22h10 ; dim.
10h30, 13h45, 16h, 18h15 et 20h30
La femme de ménage : vend., sam., lun., mar. 10h15,
13h45, 15h45, 16h30, 19h20 et 22h10 ; dim. 10h15,
13h30, 16h10, 17h50 et 20h30
La fabrique des monstres : vend., sam., lun., mar.
10h30 et 13h30 ; dim. 10h30 et 13h50

Elle entend pas la moto : vend., sam., lun., mar. 13h25
et 17h45 ; dim. 13h50 et 20h30

PEYRAT-LE-CHÂTEAU

Demon slayer, la forteresse infinie : vend. 20h30
Zootopie 2 : VO : sam. 17h - VF : dim. 17h
La femme la plus riche du monde : sam. 20h30
L'homme qui rétrécit : lun. 20h30
Arco : mar. 17h

SAINT-JUNIEN

Avatar, de feu et de cendres : vend. 20h30 ;
sam. 16h45, 20h30 ; dim. 16h45 ;
lun. 16h45, 20h30 ; mar. 14h30, 20h30
Chasse gardée 2 :
vend. 18h ; sam. 18h ; dim. 14h30 ; lun. 18h ; mar. 18h15
Zootopie 2 : vend. 15h ; sam. 14h30 ; dim. 16h30 ;
lun. 14h30 ; mar. 15h
La petite fanfare de Noël : lun. 15h
Le chant des forêts : vend. 15h, 20h30 ;
sam. 14h30, 20h30 ; dim. 14h30 ;
lun. 16h ; mar. 18h15, 20h30
Vie privée : vend. 18h ; lun. 20h30

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Le cinéma déménage temporairement à la salle des
conférences, au rez-de-chaussée du foyer rural.
Zootopie 2 : sam. 17h, 20h30 ;
dim. 20h ; mar. 17h, 20h30
Casse-noisette (VO) : dim. 15h
Le secret des mésanges : mer. 15h
Chasse gardée 2 : mer. 17h

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Avatar, de feu et de cendres : vend. 15h, 20h30 ;
sam. 17h ; dim. 13h30, 17h30 ; lun. 14h, 20h ;
mar. 14h30, 20h30 ; mer. 14h30 ; jeu. 20h
Zootopie 2 : vend. 15h30 ; sam. 16h ;
dim. 14h ; lun. 15h30 ; mar. 18h ; jeu. 17h30
Chasse gardée 2 : vend. 18h30, 20h30 ;
sam. 20h30 ; dim. 18h30 ; lun. 18h ; mar. 18h30
Les enfants vont bien : vend. 18h ;
sam. 18h ; lun. 20h30 ; mar. 20h30
Panique à Noël : sam. 15h ; mar. 16h
La ruée vers l'or : dim. 16h30
Wicked, partie 2 (VO) : sam. 20h30
Dossier 137 : lun. 18h
Le chant des forêts : mer. 16h30 ; jeu. 18h
Five nights at Freddy's : jeu. 20h30
À la poursuite du Père Noël : mer. 14h ; jeu. 16h
Premières neiges : jeu. 16h

[LIVRE]

Mes petits dessins



Par : Manon Muraca

Éditions : Larousse

Prix : 14,99 €

Date de parution : septembre 2025

Spécial journaling.

Laissez-vous guider, pas à pas, pour apprendre à réaliser des dessins simples à griffonner sur tous vos écrits, vos journaux, vos lettres... Retrouvez des idées de doodles sur des thématiques variées : les quatre saisons, les moments importants de votre vie, votre organisation du quotidien, vos passions... Grâce à ses tutos simples adaptés aux débutants, ce livre est le guide idéal pour enfin oser dessiner sur ses carnets !

[À L'AFFICHE]

Chasse gardée 2



Genre : comédie

Réalisation : Antonin Furlon,
Frédéric Forestier

Casting : Didier Bourdon, Camille
Lou, Hakim Jemili

Date de sortie : décembre 2025

Deux ans se sont écoulés à Saint-Hubert. La vie y est paisible, peut-être trop pour Adélaïde et Simon qui souffrent du manque d'amis de leur âge. C'est sans compter sur l'arrivée de Stanislas, le fils de Bernard, qui revient vivre à la campagne avec sa femme et ses deux enfants. Ils sont beaux, jeunes et sympas. Leur seul défaut : ils pratiquent la chasse à courre ! La paix du village va être mise à mal : nouveaux voisins, nouveaux problèmes...

Aussi beaux que bons



Marion Gautier a créé Sablé fin, son entreprise de pâtisserie, après une reconversion. Elle réfléchit aussi bien le goût que l'apparence de ses gâteaux.

Dans la vitrine de Marion Gautier, les gâteaux pochés avec application sont d'abord un ravissement visuel. La trentenaire confie « apporter beaucoup de soin à l'esthétique » de ses réalisations, et ça se voit. Auparavant commerciale dans la grande distribution, elle a opéré un virage professionnel après s'être prise de passion pour la pâtisserie, lors du confinement. « Je n'en avais jamais fait avant, j'ai commencé en suivant des vidéos et en achetant des livres et ça m'a tout de suite plu », confie-t-elle. Au point qu'elle a décidé de se former pour de bon, en passant un CAP pâtisserie pour en faire son métier. Depuis septembre, elle a créé son entreprise, Sablé fin, à Périgueux. Pour l'instant, c'est encore de sa cuisine personnelle qu'elle imagine ses recettes et confectionne ses gâteaux sur commande, pour 4 à 8 personnes, mais elle est à la recherche d'un local pour poursuivre son développement.

Gourmandises désuées

Marion Gautier utilise des matières premières naturelles et de qualité, qu'elle s'efforce de se procurer le plus localement possible. Cacahuètes de Soustons (40), noisettes et amandes du Lot-et-Garonne, noix de Dordogne, ainsi que fruits frais de saison sont les stars de ses recettes « désuées au maximum mais qui restent gourmandes », promet-elle. La pâtissière cherche pour cela un subtil équilibre entre saveurs et textures : croustillant, fondant, moelleux... mais toujours dans un unique but : « faire plaisir aux gens et voir les yeux qui brillent ».

LUCIE ROTH

RECETTE

Biscuits spritz chocolatés



Ingrédients (pour 15 à 20 biscuits) : 375 g de beurre demi-sel, 2 g de sel, 150 g de sucre glace, 60 g de blancs d'œufs, 450 g de farine, une gousse de vanille (facultatif), chocolat.

- Rendre le beurre pommade (Le sortir bien à l'avance, ou le passer rapidement au micro-ondes, de manière à ce qu'il ne soit ni liquide, ni trop dur)
- Ajouter la vanille, le sel, le sucre glace. Mélanger, au robot ou avec une spatule, jusqu'à obtenir une texture lisse et homogène.
- Ajouter les blancs d'œufs, mélanger.
- Ajouter la farine, mélanger.
- À l'aide d'une poche à douille cannelée, pocher la pâte en forme de S, quinze à vingt fois.
- Mettre au congélateur environ 30 min pour faire durcir.
- Préchauffer le four à 175 °C. Cuire 15 à 20 min les biscuits jusqu'à ce qu'ils soient dorés sur les côtés.
- Une fois refroidis, tremper la moitié de chaque biscuit dans du chocolat préalablement fondu.
- Poser les biscuits sur du papier sulfurisé et les laisser deux heures dans un endroit tempéré, pour faire prendre le chocolat.
- Une fois le chocolat figé, on peut déguster ! Les spritz se conserveront très bien durant deux à trois semaines stockés dans une boîte à biscuits.

